ANNALES PARLEMENTAIRES

DE BELGIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1954-1955

SÉNAT

SÉANCES DU 9 NOVEMBRE 1954 AU 29 JUILLET 1955

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

Note: La table contient l'indication des « Pièces imprimées par ordre du Sénat » ou « Documents parlementaires ».

ABREVIATIONS: Doc. (Documents parlementaires). — Ann. (Annales parlementaires).

A

Absorption de sociétés. — V. Impôts : Impôts directs. — Revenus. — V. aussi impôts : Impôts indirects. — Droits d'enregistrement.

Accidents du travail. - V. Sécurité sociale.

Acier. — V. Affaires étrangères : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier.

Acrobates. - V. Droit pénal : Spectacles.

Actes de commerce. — V. Droit commercial : Commerçants et actes de commerce.

Adjudications. — V. Armée.

Administrations publiques.

LANGUES.

Proposition de loi précisant les termes « particuliers » et « habitants », figurant aux articles 6 et 7 de la loi du 28 juin 1932 relative à l'emploi des langues en matière administrative.

Doc. - Nº 343. Proposition de M. De Man (R.).

Anu. — Dépôt de la proposition par M. De Man, p. 1683 (19 juillet 1955).

Prise en considération. — Renvoi en commission; pp. 1871 et 1872 (27 juillet 1955).

PERSONNEL TEMPORAIRE.

Proposition de loi portant des mesures temporaires relatives à la nomination à titre définitif des agents des administrations de l'Etat appartenant à la 1^{re} et à la 2^{me} catégories, entrés en fonctions entre le 25 mai 1947 et le 1^{er} juillet 1951.

Doc. - Nº 39. Proposition de M. Parmentier.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Parmentier; p. 119 (30 novembre 1954). — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 209 (14 décembre 1954).

TRAITEMENTS.

Quotité saisissable.

Proposition de loi modifiant la loi du 21 ventôse an IX, déterminant la portion saisissable sur les traitements des fonctionnaires publics et des employés civils.

Doc. — Nº 159. Proposition de M. Ancot.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ancot; p. 917 (9 mars 1955). — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 957 (15 mars 1955).

Administrations publiques. (suite).

TRAITEMENTS (suite).

Projet de loi relatif à la mobilité des rémunérations des personnes rétribuées par l'Etat ainsi que des peusions de retraite et de survie.

Doc. - Nº 169. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Doutrepont; p. 972 (16 mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 mai 1955).

Les articles 1 à 6 sont adoptés sans observations ; p. 1220.

Vote (4 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1232.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Adultère. — V. Droit civil.

Agents des pouvoirs publics. — V. Administrations publiques : Personnel temporaire.

V. aussi Administrations publiques : Traitements.

V. aussi Pensions : Vieillesse et décès prématuré.

Affaires étrangères.

AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

Projet de loi portant approbation de la Convention sur le Criquet migrateur africain, signée à Paris, le 15 mai 1952.

Doc. - Nº 272. Rapport de M. Orban.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 784 (1er mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Orban; p. 1414 (16 juin 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1470.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1; p. 1472.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ARTS, SCIENCES ET LETTRES.

Projet de loi portant approbation de l'Accord pour l'importation d'objets de caractère éducatif, scientifique ou culturel, des annexes et du protocole-annexe, signés à New-York (Lake Success), le 22 novembre 1950.

Doc. — Nº 265. Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1212 (3 mai 1955).

Dépôt du rapport par M. Dehousse; p. 1379 (9 juin 1955).

Discussion générale (23 juin 1955).

Discours de MM. DEHOUSSE, rapp. (concernant le retard apporté au dépôt de certaines conventions devant le Parlement); p. 1470;

VERMEYLEN, m.i. (concernant les mesures prises pour éviter de pareils retards); p. 1470.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1470.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1; p. 1472.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

BENELUX.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants, conclus entre la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas :

a) Protocole agricole, signé à Bruxelles le 9 mai 1947;

 Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays, et annexe, signés à Luxembourg le 21 octobre 1950;

 Protocole au sujet des rapports économiques entre les trois pays, signé à La Haye le 29 décembre 1950;

d) Protocole concernant la coordination des politiques économique et sociale et protocole de signature, signés à La Haye le 24 juillet 1953;

 Accord instituant un Fonds de réadaptation de Benelux, signé à Bruxelles, le 16 novembre 1953.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER.

Ann. — M. le PRESIDENT annonce que le mandat de MM. DEHOUSSE, P. DE SMET, DETHIER, MOTZ et STRUYE, vient à expiration le 30 juin 1955 et invite MM. les Présidents des Groupes du Sénat à lui faire parvenir les noms des candidats qu'ils proposent; p. 1299 (31 mai 1955).

Nomination de 5 délégués à l'Assemblée de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (8 juin 1955).

MM DEHOUSSE, P. DE SMET, DETHIER, MOTZ et STRUYE sont nommés délégués à cette assemblée; p. 1351.

Débat sur les travaux de l'Assemblée de la C.E.C.A. (30 juin 1955).

Discours de MM. DEHOUSSE (concernant les relations entre les assemblées européennes et les parlements nationaux, l'expérience tentée aux Pays-Bas, l'absence de rapports écrits, la création d'une commission spéciale, la nature du mandat des délégués aux assemblées européennes, la désignation par cooptation et le caractère politique du choix des délégués, leur qualité de parlementaires, l'absence de mandat impératif, les problèmes posés par les coïncidences entre les sessions d'assemblées européennes et de parlements nationaux, la dérogation à la règle du quorum, le cas des assemblées du Conseil de l'Europe et de l'U.E.O., la désignation des représentants à l'Assemblée consultative du Conseil de l'Europe, le fonctionnement de l'Assemblée

Affaires étrangères. (suite).

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (suite).

de la Communauté Charbon-Acier, les différences entre la C.E.C.A. et un parlement, l'exercice du contrôle de l'Assemblée sur la Haute Autorité et les déficiences à cet égard, le Conseil des ministres, les élections européennes, l'importance prise par les groupes à l'assemblée et les fonds mis à leur disposition, l'indemnité parlementaire, l'attitude du groupe socialiste en ce qui concerne la réduction du prélèvement et l'évolution de l'assemblée de la C.E.C.A. vers un parlement, des deux conceptions de l'Europe, l'intérêt attaché par l'assemblée à des questions sociales, le traité d'association avec la Grande-Bretagne et sa ratification, l'harmonisation des charges sociales, le problème de la relance européenne, le groupe de travail créé à l'assemblée de la C.E.C.A., les extensions de compétence de la C.E.C.A., l'importance des institutions pour la coopération internationale, les critiques à l'égard de la

C.E.C.A.); pp. 1486 à 1491; Observations de MM. ROLIN, de la VALLEE POUSSIN, STRUYE, DOUTREPONT, VAN BUGGENHOUT,

DE BLOCK; pp. 1487 à 1491;

MOTZ (concernant l'administration et la vie intérieure de l'assemblée commune, les efforts de l'assemblée pour développer son influence, le contrôle financier exercé par l'assemblée, l'absentéisme et le manque de suppléants, les groupes politiques, le problème des cartels, le marché commun, le problème des investissements, le problème des transports, l'ampleur des problèmes à résoudre par l'assemblée, les divergences de vues au sujet des comptes de la communauté entre la commission d'administration et la comptabilité de l'assemblée commune et le commissaire aux comptes, les traitements des membres de la Haute Autorité et les compléments, la question du prélèvement, l'action de l'assemblée commune au cours des deux dernières années, la révision du traité, la pénétration progressive des pouvoirs nationaux et supranationaux); pp. 1491 à 1494 :

Observations de MM. STRUYE et ROLIN; pp. 1492 à 1493;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le problème des nouvelles sources d'énergie, l'énergie nucléaire et la révolution industrielle qui va s'opérer, la formation d'ingénieurs nucléaires, les réserves de charbon, la politique d'investissements dans l'industrie charbonnière, la coopération européenne en matière d'énergie et la collaboration effective de la Grande-Bretagne); pp. 1494 et 1495;

Observations de MM. le PRESIDENT, P. DE SMET, VAN BUGGENHOUT, DE BLOCK; pp. 1494 et 1495;

P. DE SMET (concernant le projet d'une communauté politique, les difficultés à surmonter pour réaliser la communauté, le projet de constitution européenne, l'échec de la C.E.D., le crédit de la communauté, le problème de l'énergie, l'exploitation des réserves de Campine, les décisions de la Haute Autorité quant à l'adaptation des prix et la diminution du prix de certains charbons industriels, l'accentuation du caractère politique de l'assemblée, les discussions au sujet de la diminution des prélèvements sur la production de charbon et d'acier et de ses répercussions quant au fonds de réadaptation, l'attitude du groupe démocrate-chrétien à ce sujet, la réalisation d'une concurrence normale entre les entreprises de la communauté, le cas du bureau central de vente des charbons d'Allemagne occidentale, les différences entre l'assemblée et un parlement, le commissaire financier, les nouvelles étapes dans le cadre de la C.E.C.A.); pp. 1495 à 1497;

STRUYE (concernant les grands problèmes laissés sans solution par la communauté, les critiques peu nombreuses dont la Haute Autorité a été l'objet, le rôle de l'assem-

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (suite).

> blée, la stabilité de l'exécutif dans la C.E.C.A., l'extension des pouvoirs de l'assemblée, l'absentéisme à l'assemblée, l'élection directe des représentants à l'assemblée, le système de suppléance, les problèmes examinés par l'assemblée, certains aspects du financement de la C.E.C.A., les exemptions fiscales, le financement des groupes politiques, l'octroi du commissaire aux comptes, la réduction des prélèvements, le rôle de l'assemblée en matière sociale, le communiqué final de Messine, l'extension de compétences de la C.E.C.A. et l'intégration plus large); pp. 1497 à

Observations de MM. REY, m.a.éc., DEHOUSSE, le PRE-SIDENT; p. 1498.

Reprise du débat (5 juillet 1955).

Discours de MM. NOEL (concernant l'absence de chiffres quant aux réalisations du plan Schuman, les intérêts divergents entre lesquels la C.E.C.A. est prise, la diminution de l'emploi dans les charbonnages, la position privilégiée de l'Allemagne au sein de la C.E.C.A., la politique sociale de la C.E.C.A., la réadaptation de la main-d'œuvre, l'aspect politique du problème, les pouvoirs de l'assemblée commune); pp. 1503 à 1505;

DETHIER (concernant la réalisation du marché commun, l'augmentation des exportation de charbons belges, l'importance du régime de péréquation, la position de l'assemblée commune au point de vue social, le rôle de l'assemblée commune, l'activité de la Haute Autorité, les interventions dans le domaine social, le problème des salaires dans les mines belges et l'attitude de la Haute Autorité en la matière, les cartels); pp. 1505 à 1507;

Obesrvations de MM. NOEL, P. DE SMET, le PRESI-DENT et ROLIN; pp. 1505 et 1506;

SEGERS (concernant le choix des problèmes à examiner par la C.E.C.A. et leur examen simultané, le problème de l'intégration du transport, les réalisations antérieures en la matière, la conférence des ministres des transports d'Europe, les réalisations de cette conférence, le pool des wagons de marchandises, la création d'Eurofima, la promotion de l'électrification et de la traction par Diesel, le plan commun de routes européennes, l'établissement de cinq grandes liaisons par eau; les réserves quant à la direction de l'intégration des transports européens par la C.E.C.A., la nécessité de la coopération d'autres pays que ceux de la C.E.C.A., le programme de la Belgique en vue d'une adhésion à l'intégration des transports); pp. 1507 à 1509; Observation de M. ROLIN; p. 1507;

ROLIN (concernant le bilan satisfaisant de la C.E.C.A., la préoccupation des intérêts nationaux au sein du conseil des ministres, le protocole Benelux de 1950, les risques de supranationalisme, l'extension des compétences de la C.E.C.A.); pp. 1509 et 1510; Observation de M. DE BOODT; p. 1510;

REY, m.a.éc. (concernant la coïncidence du débat avec une session internationale à Strasbourg ; la nécessité de centrer le débat autour de tel ou tel problème, les résultats atteints par la communauté, ce qui n'a pas été réalisé, le fonctionnement des institutions, le dévelopement de la communauté, la documentation du parlement sur les activités de la communauté, le départ de M. Jean Monnet, l'assemblée commune et l'extension de ses pouvoirs, le rôle du conseil des ministres, la collaboration entre l'assemblée commune et le conseil des ministres, l'importance plus grande que prévue du conseil des ministres, les problèmes traités depuis un an à Luxembourg, les lignes directrices de l'action du Gouvernement belge au sein de la communauté, le sens communautaire, la rigueur administrative, la réduction des budgets, les exemptions d'im-

Affaires étrangères. (suite).

COMMUNAUTE EUROPEENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER (suite).

pôt dont bénéficient les fonctionnaires internationaux, la défense des intérêts belges, la comparaison entre l'intégration avec autorité et l'intégration sans autorité supranationale, les problèmes non résolus de la coordination des investissements publics et privés, des adjudications et du régime fiscal, l'existence d'une autorité supérieure à la C.E.C.A. qui tranche, l'évolution vers une communauté européenne); pp. 1510 à 1514; Observations de M. ROLIN; pp. 1510 à 1514;

Le débat est clos.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

Etain.

Projet de loi portant approbation de l'Accord International sur l'Etain et des annexes, faits à Londres le 1er mars 1954.

Doc. - Nº 201. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 784 (1er mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1955).

L'article unique est adopté sans observation; pp. 1188 et 1189.

Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 146 voix contre 2; p. 1191.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

Aviation.

Projet de loi portant approbation de l'Accord entre la Belgique et le Liban, relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au-delà et Annexe, signés à Beyrouth, le 24 décembre 1953.

Doc. - Nº 263. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. De Winter; p. 1379 (9 juin 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1469.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1; p. 1472.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Chemins de fer.

Projet de loi portant approbation des Actes internationaux suivants:

Convention internationale concernant le transport des marchandises par chemins de fer (C.I.M.) et annexes;

b) Convention internationale concernant le transport des voyageurs et des bagages par chemins de fer (C.I.V.) et annexes:

Protocole additionnel à ces Actes, Signés à Berne, le 25 octobre 1952

d) Règlement relatif à l'Office central des transports internationaux par chemins de fer:

Protocole additionnel,

Signés à Berne, le 11 avril 1953.

Doc. - Nº 143. Rapport de M. De Winter.

Ann. - Dépôt du rapport par M. De Winter; p. 782 (24 février 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1955).

L'article unique est adopté sans observation; p. 1188.

Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 148 membres présents; pp. 1190, 1191.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de la déclaration faite à Londres le 3 juin 1952, rectifiant le texte de la Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, signée à Londres, le 10 juin 1948.

Doc. — N° 32. Rapport de M. CROMMEN. Ann. — Dépôt du rapport par M. Crommen; p. 92 (24 novembre 1954).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (14 décembre 1954). L'article unique est adopté sans observations; pp. 221 et

Vote (16 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 148 voix contre 1: p. 251.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Marine - Emigrants.

Projet de loi complétant la loi du 14 décembre 1876 réglant le transport des émigrants.

Doc. - Nº 259. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. - Dépôt du projet par M. Spaak, m.a.é.; p. 1332 (7 juin 1955).

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et la République fédérale d'Allemagne concernant l'assistance administrative réciproque en matière d'enrôlement et de dérôlement de marins, signé à Bruxelles, le 28 mai

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Télécommunications.

Projet de loi portant approbation de la Convention internationale des Télécommunications, du protocole final, des protocoles additionnels, des résolutions, des recommandations et du vœu, signés à Buenos-Aires, le 22 décembre 1952.

Doc. — Nº 264. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. De Winter; p. 1379 (9 juin 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1469.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1; p. 1472.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COOPERATION TECHNIQUE.

Projet de loi portant approbation de la convention portant création de la commission de Coopération technique en Afrique, au sud du Sahara, signée à Londres, le 18 janvier 1954. - Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

DROIT INTERNATIONAL PRIVE.

Procédure civile.

Projet de loi portant approbation de la Convention internationale relative à la procédure civile, conclue à La Haye, le 1er mars 1954.

Doc. — Nº 260. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. - Dépôt du projet par M. Spaak, m.a.é.; p. 1332 (7 juin 1954).

Affaires étrangères. (suite).

FORCES ARMEES.

Projet de loi portant approbation de l'arrangement entre la Belgique et les Pays-Bas, concernant le service militaire, conclu par échange de lettres, datées à Bruxelles, le 9 juin 1954.

Doc. — Nº 351. Rapport de M. Moreau de Melen.

- Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Moreau de Melen , p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (26 juillet 1955).

L'article unique est adopté sans observations ; p. 1829. Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix contre 2; p. 1907.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Aide pour la défense mutuelle.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique sur l'aide pour la défense mutuelle excédentaire et redistribuable, signé à Bruxelles, le 17 novembre 1953.

Doc. — Nº 103. Rapport de M. Chot.

Ann. -

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (16 février 1955).

L'article unique est adopté sans observations ; p. 655.

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix contre 2;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Union de l'Europe occidentale.

Projet de loi portant approbation des actes internationaux suivants :

Procotole modifiant et complétant le Traité signé à Bruxelles le 17 mars 1948, entre la Belgique, la France, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord;

b) Protocole nº II sur les forces de l'Union de l'Europe Occidentale:

Protocole nº III relatif au contrôle des armements et annexes:

Protocole nº IV relatif à l'Agence de l'Union de l'Europe occidentale pour le contrôle des armements, Signés à Paris le 23 octobre 1954.

Doc. - Nº 95. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 188. — Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 478 (25 janvier 1955).

Dépôt du rapport par M. Dehousse; p. 1072 (29 mars 1955). Discussion générale (5 avril 1955).

Discours de MM. DEHOUSSE, rapp. (concernant les opinions sur les accords de Paris, les apports des accords de Paris, la conjuration de la crise dans la coalition Atlantique ouverte par le rejet de la C.E.D. par le parlement français, la solution du problème allemand par une association de l'Allemagne avec l'Occident, la nécessité du rapprochement de la France et de l'Allemagne pour la paix, le statut de la Sarre, le réarmement de l'Allemagne et la contribution de l'Allemagne à la défense commune, la présence britannique et son importance psychologique, les responsabilités dans l'échec de la C.E.D., le contenu des accords, le progrès par rapport aux alliances d'autrefois, le recul sur le plan des principes fondamentaux, l'abandon de la règle de l'unanimité, le maintien d'un certain contrôle parlementaire, l'interdiction de certaines fabrications, le contrôle sur les armements des sept pays signataires, l'importance de cette expérience d'un contrôle,

FORCES ARMEES (suite).

Union de l'Europe occidentale (suite).

la question d'un pool des armements englobant la production et la standardisation, le problème d'une autorité supranationale, les objections formulées contre les accords de Paris, la constitutionnalité des accords de Paris et l'avis du Conseil d'Etat, l'incidence de la ratification des accords sur les négociations avec l'Est, l'attitude et les déclarations soviétiques, le rejet de certaines thèses, l'unification allemande, la notion de coexistence pacifique et ce qu'elle implique de part et d'autre, deux éléments qui militent encore en faveur des accords de Paris); pp. 1160 à 1164;

Observations de M. STUBBE, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; MM. ANCOT, STRUYE, YER-NAUX; pp. 1160 à 1163;

STRUYE (concernant le quadruple avantage des accords de Paris, le renforcement de la défense de l'Europe, la réorganisation du commandement des forces de défense commune, l'extension des pouvoirs des autorités militaires de l'O.T.A.N., la solution acceptable apportée au problème du réarmement de l'Allemagne, la nécessité du réarmement et le système de garanties et de contrôles en la matière, la reconstruction du grand état-major allemand, l'étape que constituent les accords de Paris dans la voie d'une meilleure organisation de l'Europe, l'ouverture de la voie à une négociation entre l'Est et l'Ouest, les conséquences de l'attitude ferme de l'Occident, l'adhésion sans réserve de la Belgique, la position du groupe social-chrétien à l'égard du projet de loi, l'attitude qui fut prise par le groupe socialiste lorsque fut voté le Plan Schuman, la participation du Ministre des Affaires étrangères à de récents meetings, la portée du vote que va émettre le groupe social-chrétien); pp. 1164 à 1167;

Observations de MM. ROLIN, DEHOUSSE, ORBAN, HARMEGNIES, MOREAU de MELEN, SPAAK, m.a.é., le PRESIDENT, MISSIAEN, MOULIN, ANCOT; pp. 1165 à 1167;

VAN REMOORTEL (concernant la position du groupe P.S.C., les dangers qui résulteraient d'une non-ratification des accords de Paris, les dangers qui résulteraient de la ratification, les négociations avec l'Est, les conversations entre parlementaires belges et russes); p. 1167;

Observations de baron NOTHOMB, MM. le PRESIDENT et JESPERS; p. 1167;

MOTZ (concernant la reconstitution d'une armée nationale allemande, la nécessité d'une colaboration économique plus étroite pour la défense en commun de l'Occident, l'intégration économique progressive de l'Europe, la différence entre les politiques économiques poursuivies par la C.E.C.A. et l'assemblée du Conseil de l'Europe, le pool des armements et le développement d'une troisième organisation économique, la nécessité d'un effort de coordination dans les organisations européennes); p. 1168;

Observations de MM. le PRESIDENT et SPAAK, m.a.é.; pp. 1168 et 1169.

Reprise de la discussion générale (6 avril 1955).

Discours de MM. NOEL (concernant les conséquences du réarmement de l'Allemagne, la pression exercée par les Etats-Unis et l'Angleterre en vue de la ratification, les garanties et contrôles à l'égard de l'Allemagne, les hésitations des partis politiques, l'opposition de la population au réarmement de l'Allemagne, les réponses aux enquêtes de l'I.N.S.O.C., la question du danger soviétique, la continuation après 1945 d'une politique d'isolement de l'U.R.S.S., la théorie de la hiérarchie des périls et la politique du moindre mal, la volonté allemande de reconquête à l'Est, l'abandon de revendications nationales par l'Allemagne, la limitation des effectifs, le pool des armements,

Affaires étrangères. (suite).

FORCES ARMEES (suite).

Union de l'Europe occidentale (suite).

la fabrication d'engins nucléaires par les Allemands, les conversations entre l'Est et l'Ouest, la réunification de l'Allemagne, la recherche d'un terrain d'entente et le problème du désarmement général); pp. 1171 à 1176;

Observations de MM. VAN REMOORTEL, DEHOUSSE, SPAAK, m.a.é., DE WINTER, ORBAN, ROLIN; pp. 1172 à 1175;

ROLIN (concernant la gravité de la question, les conceptions différentes quant aux conséquences des accords de Paris, les avantages des accords de Paris sur la C.E.D., les inconvénients politiques des accords, le réarmement de l'Allemagne, l'effet des accords de Paris sur les négociations Est-Ouest, l'unification de l'Allemagne, l'évacuation de l'Allemagne de l'Est par les troupes soviétiques et l'intégration militaire simultanée de l'Allemagne de l'Ouest à l'Occident, la conception des accords de Paris comme monnaie d'échange, l'attitude du groupe socialiste lors du vote sur le plan Schuman, l'incidence de la tension politique intérieure sur le vote, la démission de Sir Winston Churchill et la gratitude qui lui est due); pp. 1176 à 1178;

Observations de MM. DEHOUSSE, SPAAK, m.a.é., Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, le PRESIDENT; pp. 1176 à 1178;

ALLARD (concernant les manœuvres de propagande des Soviets, l'excitation à la haine contre tous les Allemands, la militarisation de l'Allemagne de l'Est, les efforts en vue d'un rapprochement entre l'Est et l'Ouest, la négociation d'un accord avec l'Allemagne au sujet de la conservation des camps de concentration et des archives y relatives); pp. 1178 et 1179:

SPAAK, m.a.é. (concernant a liquidation du contentieux avec l'Allemagne, les objections du groupe communiste les accusations de pressions américaines et anglaises, le « danger soviétique » et l'idée d'une rencontre entre l'Est et l'Ouest, la poursuite par l'Allemagne de sa politique d'unification, le caractère agressif du réarmement allemand, l'impossibilité pour l'Allemagne d'entreprendre seule une guerre agressive contre l'U.R.S.S., la possibilité laissée à l'Allemagne de fabriquer des armes atomiques, la politique du désarmement, les progrès faits à ce point de vue au cours des dernières années, la relance de l'idée européenne en laissant de côté tout aspect militaire, l'élargissement de la compétence de la C.E.C.A., les conversations entre l'Est et l'Ouest, l'esprit dans lequel il faut commencer la conférence, les signes encourageants, le programme d'une conférence à quatre, la méthode diplomatique à mettre en œuvre, la participation du Ministre des Affaires étrangères à des meetings de son parti, les accusations formulées contre le gouvernement en matière scolaire, le vote de la C.E.D. par une grande majorité du groupe socialiste malgré la politique du gouvernement P.S.C. homogène); pp. 1179, 1182 à 1187;

Observations de MM. le PRESIDENT, NOEL, BOUILLY, baron de DORLODOT, DEHOUSSE, DOUTREPONT, ROLIN, MOULIN, ORBAN, baron NOTHOMB, STRUYE, HARMEGNIES, LAGAE, PHOLIEN; pp.

1183 à 1186;

STRUYE (précise les expressions injurieuses pour le P.S.C. reprochées au Ministre des Affaires étrangères; traite de la question scolaire et de sa dépolitisation); p. 1187;

Observations de MM. BOUILLY, SPAAK, m.a.é., HAR-MEGNIES, le PRESIDENT; p. 1187.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (6 avril 1955). Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 1187. Vote (6 avril 1955).

FORCES ARMEES (suite).

Union de l'Europe occidentale (suite).

M. DE BLOCK justifie le vote de certains membres du groupe socialiste; M. DOUTREPONT justifie son vote; L'ensemble du projet de loi est adopté par 142 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1189

S'est abstenu : le baron de DORLODOT ;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE; p. 1190.

Intervention de M. le PRESIDENT concernant l'attachement de la Belgique à la paix ; p. 1190.

HYGIENE ET SANTE.

Bureaux médicaux.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre la Belgique et la Norvège, relative à l'installation d'un bureau médical belge à Oslo et d'un bureau médical norvégien à Anvers, signée à Bruxelles, le 24 mars 1954.

Doc. — Nº 266. Rapport de M. Moreau de Melen.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1212 (3 mai 1955).

Dépôt du rapport par M. Moreau de Melen; p. 1379 (9 juin

Discussion générale (23 juin 1955). Intervention de MM. VERMEYLEN, m.i. (concernant la date de signature de la convention), MOREAU de ME-LEN, rapp. et DEHOUSSE; p. 1470;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1470

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

IMPOTS.

Droits de succession.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique, tendant à éviter la double imposition et à prévenir l'évasion fiscale en matière de droits de succession signée à Washington, le 27 mai 1954.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Revenus.

Projet de loi portant approbation de la Convention entre la Belgique et la Finlande, tendant à éviter les doubles impositions et à régler certaines autres questions en matière d'impôts sur les revenus et sur la fortune et du Protocole final, signés à Helsinki, le 11 février 1954.

Doc. - Nº 190. Rapport de M. Dekeyzer.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 344 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Dekeyzer; p. 1119 (30 mars 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1188. Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 148 membres présents; pp. 1190, 1191.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INTERETS BELGES A L'ETRANGER.

Projet de loi portant approbation de l'accord entre la Belgique et le grand-duché de Luxembourg, d'une part, et la République populaire hongroise, d'autre part, concernant l'in-

Affaires étrangères. (suite).

INTERETS BELGES A L'ETRANGER (suite).

demnisation des intérêts belges et luxembourgeois nationalisés en Hongrie, de l'annexe et du memorandum, signés à Budapest le 1er février 1955.

Doc. — Nº 356. Rapport du comte d'Aspremont Lynden. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (27 juillet 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1937. Vota (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix et 1 abstention; p. 1939.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

MIGRATIONS.

Proposition de loi tendant à créer un statut des émigrés.

Doc. — Nº 93. Proposition de M. Pontus.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Pontus; p. 452 (19 janvier 1955).

Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 494 (1er février 1955).

Projet de loi portant approbation de l'acte constitutif du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes, signé à Venise, le 19 octobre 1953.

Doc. - Nº 144. Projet transmis par la Chambre des Représen-

Nº 202. Rapport de M. Dehousse.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 784 (1er mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (6 avril 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1188. Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 146 voix contre 2;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REDEVANCES.

Projet de loi portant le tarif des taxes consulaires et des droits de chancellerie.

Doc. - Nº 285. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Agriculture.

AMELIORATION DES RACES.

Projet de loi relatif à l'amélioration des races d'animaux domestiques utiles à l'agriculture.

Doc. — Nº 186. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

FONDS AGRICOLE.

Projet de loi créant un Fonds agricole.

Doc. - Nº 295. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 341. Rapport de M. Piot.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Piot; p. 1623 (14 juillet 1955). Discussion générale (27 juillet 1955).

Agriculture.

FONDS AGRICOLE (suite).

Discours de MM. PIOT, rapp. (concernant les difficultés de notre agriculture, l'utilisation de la période de transition pour réaliser l'équilibre avec les concurrents, l'amélioration du standing de vie des agriculteurs, la nécessité d'un Fonds agricole, le dirigisme reproché au fonds, le fonctionnement du fonds, l'orientation nécessaire vers des réformes profondes, le sort des petits agriculteurs); p. 1864.

NIHOUL (concernant les principes de la politique du ministre, les mesures prises antérieurement pour aider l'agriculteur, la prétendue nécessité du Fonds agricole, les engagements pris par le gouvernement dans le cadre de l'O.E. C.E. et de Benelux, la libre circulation des produits agricoles entre la Belgique et la Hollande à partir de 1962, l'adoption du système hollandais pour notre politique agricole, l'alimentation du Fonds agricole); pp. 1864 à 1866;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a. et DE BOODT; pp. 1865 et 1866;

BOUILLY (concernant le but poursuivi par le ministre en demandant le Fonds agricole, l'assurance de la rentabilité, la nourriture de la population dans les meilleures conditions de qualité et de prix, l'aspect international du problème, les craintes de l'opposition, les avis des députés P.S.C. au sujet du Fonds, le reproche de dirigisme, les actuels aspects de la protection dont jouit l'agriculture, le rôle du Fonds agricole); pp. 1866 à 1867;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de MM. DOUTREPONT et NIHOUL; pp. 1866 et 1867;

SOBRY (concernant le recours à des méthodes spéciales pour des secteurs en difficulté, l'origine du Fonds, son inefficacité, l'affaiblissement dans la défense des frontières et les difficultés en ce qui concerne l'exportation des surplus, les résultats de la conférence Benelux, l'abandon graduel du protocole agricole, l'imposition du Fonds par les Pays-Bas, les concessions faites aux Pays-Bas en matière agricole, l'appréhension de dirigisme, la garantie de la viabilité de l'agriculture par le Fonds, les craintes quant au maintien du niveau de la conjoncture agricole); pp. 1867 à 1868.

Comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant les conditions insolites du dépôt du projet, l'absence de consultation des grandes associations agricoles, le malaise suscité par le projet, la pression néerlandaise, les dénégations du ministre); pp. 1868 à 1869;

Observations de MM. HARMEGNIES, DE BOODT, le PRESIDENT, LEFEBVRE, m.a., BOUILLY; p. 1869. Reprise de la discussion générale (27 juillet 1955).

Discours de MM. ADAM (se déclare partisan du Fonds agricole mais dans le cadre du protocole agricole, expose la portée du fonds et examine les circonstances de sa création, estime que l'abandon du protocole est prématuré, esquisse les conditions qui auraient dû être réalisées au préalable notamment l'alignement des coûts de production, l'harmonisation des méthodes commerciales et l'harmonisation des politiques économiques, estime que la politique commune s'apparentera à la politique hollandaise, attire l'attention sur le nouveau projet néerlandais, sur la politique agricole, estime que le protocole est nécessaire comme sauvegarde, souligne la prudence des Luxembourgeois, estime que le système de limitation des importations et des prix minima serait plus efficace pour faire face à une crise grave, met en doute la valeur stimulatrice du fonds au point de vue des exportations, traite de la libération de l'importation des bœufs, la gestion du Fonds, la représentation professionnelle au Conseil supérieur du Fonds, les ressources du Fonds, critique le Fonds tel qu'il est proposé); pp. 1872 à 1875;

Agriculture (suite).

FONDS AGRICOLE (suite).

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, BOUILLY, SOBRY, MACHTENS; pp. 1872 à 1874;

DE BOODT (concernant le dépôt tardif du projet, l'absence de consultation des organisations agricoles, l'obligation pour le ministre de faire voter le projet instituant le Fonds, les concessions faites par la Belgique à la réunion des ministres du 3 mai 1955, la renonciation du ministre au protocole); p. 1875; Observations de MM. DOUTREPONT et MULLIE;

Observations de MM. DOUTREPONT et MULLIE; p. 1875;

SLEDSENS (concernant le danger de la suppression du protocole agricole, la situation de l'horticulture, la consommation de produits agricoles par les armées d'occupation en Allemagne); pp. 1875 à 1876;

LEFEBVRE, m.a. (concernant l'origine de l'idée de la création d'un Fonds agricole, la nécessité de ce Fonds, la liste commune des produits libérés, l'utilité du Fonds pour les exportations, la consultation des organisations professionnelles, le retard à rattraper, la préférence accordée à un Fonds général, le maintien de notre politique agricole, le but de régularisation des prix du fonds, l'étude faite en 1950 et l'accord des organisations professionnelles de voir créer un Fonds, la gestion et le fonctionnement du Fonds, le problème des libérations, les moyens dont disposera le Fonds, l'atmosphère de méfiance créée autour du Fonds, le prétendu dirigisme, la nécessité de résoudre les problèmes fondamentaux de l'économie agricole en fonction des contingences nationales et des possibilités internationales, les autres réformes indispensables): pp. 1908 à 1911:

les autres réformes indispensables); pp. 1908 à 1911; Observations de MM. ADAM, BOULLY, SLEDSENS, OR-BAN, DUVIEUSART; pp. 1908 à 1911;

MULLIE (concernant la faute commise par l'abandon du protocole Benelux, l'insuffissance du Fonds à maintenir la rentabilité); p. 1912;

LEFEBVRE, m.a. (estime que l'on est armé pour se défendre); p. 1912;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 juillet 1955).

Art. 1er.

Intervention du comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. LEFEBVRE, m.a., ADAM; p. 1913; Observation de M. MULLIE;

L'article 1er est adopté; p. 1913.

Art. 2.

Intervention du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. LEFEBVRE, m.a.; pp. 1913 et 1914; L'article 2 est adopté; p. 1914.

Art. 3 et 4.

Les articles 3 et 4 sont adoptés sans observations; p. 1914.

Art. 5.

Intervention du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. LEFEBVRE, m.a.; p. 1915;

L'article 5 est adopté; p. 1915.

Art. 6 et 7.

Adoptés sans observations; p. 1915.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 19 et 2 abstentions; pp. 1937 et 1938; Se sont abstenus: MM. DUVIEUSART et VAN HOUTTE. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REMEMBREMENT DE BIENS RURAUX.

Projet de loi sur le remembrement légal de biens ruraux. Doc. — N° 27. Exposé des motifs et projet de loi. Agriculture (suite).

REMEMBREMENT DE BIENS RURAUX (suite).

Ann. - Dépôt du projet par M. Lefebvre m.a.; p. 87 (24 novembre 1954).

Renvoi aux commissions réunies de l'Agriculture et de la Justice; p. 396 (12 janvier 1955).

Agriculture et Horticulture. — V. Affaires étrangères.

V. aussi Affaires étrangères : Benelux.

V. aussi Commerce et Industrie : Recherche scientifique.

Aide de l'Etat. - V. Commerce et industrie : Entreprises industrielles et artisanales.

Aide pour la défense mutuelle. — V. Affaires étrangères : Forces armées.

Ajournement. — V. Chambres législatives : Sénat. V. aussi Motions d'ordre : Struye.

Alimentation.

VIANDE.

Projet de loi modifiant l'article 11 de la loi du 5 septembre 1952 relative à l'expertise et au commerce des viandes.

Doc. — Nº 332. Rapport de M. Uselding. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Uselding; p. 1623 (14 juillet 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (26 juillet 1955).

L'article unique est adopté sans observations ; p. 1809. Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention; pp. 1903 à 1904. S'est abstenu: M. ANCOT qui justifie son abstention.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Amélioration des races. — V. Agriculture.

Amendements à des ordres du jour — V. Chambres 16gislatives : Sénat — Règlement.

Anciens combattants. — V. Guerre. V. aussi Guerre : Chevrons de front.

Animaux domestiques. - V. Agriculture : Amélioration des

Appel incident. — V. Procédure pénale.

Armée.

ADJUDICATION.

Projet de loi relatif à la sauvegarde des intérêts du Trésor en matière de marchés de travaux, de fournitures et de transports conclus avec l'Etat, par l'intermédiaire du Ministre de la Défense nationale.

Doc. — N° 352. Exposé des motifs et projet de loi. Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Spinoy, m.d.n.; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

CONTINGENT.

Projet de loi fixant pour l'année 1955 le contingent de l'armée et les effectifs de la garde territoriale anti-aérienne.

Doc. — Nº 59. Rapport de M. FLAMME.

- Transmis par la Chambre des Représentants; p. 168 Ann. -(8 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Flamme; p. 251 (16 décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

Discours de MM. VAN GERVEN (déclare au nom du groupe P.S.C., que celui-ci ne votera pas contre la fixation du contingent de l'armée pour marquer son souci de la défense du territoire, mais s'abstiendra); p. 294;

Observations de MM. VERSIEREN et GOOSSENS; p. 294;

Armée (suite).

CONTINGENT (suite).

FLAMME, rapp. (espère un débat très large lors de la discussion du budget de la Défense nationale); p. 294;

SPINOY, m.d.n. (concernant le rappel des miliciens en congé illimité; l'erreur de croire que les rappels seraient plus longs et fréquents; les instructions de son prédécesseur en matière de rappels); p. 294.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 décembre 1954).

Les articles 1 à 3 sont adoptés; pp. 294 et 295.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 1

et 71 abstentions; pp. 303 et 304.

Se sont abstenus : MM. Adam (Ernest), Ancot, Baert, Buts, Couplet, comte d'Aspremont Lynden, De Baeck, De Boodt, De Bruyne (Edgard), Decoene, baron de Dorlodot, de la Vallée Poussin, Delport, De Man, Demarneffe, Derbaix, chevalier de Schaetzen, Desmedt (René), De Smet (Pierre), De Winter, Mlle Driessen, MM. Duvieusart, Estienne, Ferijn, Godin, Houben (Robert), baron Huart, Jespers, Lagae, Leemans, Mme Lehouck, MM. Leynen (Hubert), Leysen (Edmond), Meurice, Mondelaers, Moreau de Melen, Mullie, Neefs (Cyriel), Neels (Gérard), Neybergh, Nihoul, baron Nothomb, Oblin, Pairon, Pede, Philips, Pholien, Ronse, Santens, Segers, Servais (Léon), Servais (Maurice), Sledsens, Sobry, Struye, Stubbe, Uselding, Van Buggenhout, Van Bulck, Vandenberghe, Van den Storme, Van der Borght, Van Gerven, Van Hemelrijck, Van Houtte, Van In, Van Laeys, van Loenhout, Van Peteghem, van Zeeland et Verhaest.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ECOLE MILITAIRE.

Projet de loi modifiant la loi du 1er juillet 1948 relative au statut et aux rétributions du personnel enseignant civil de l'Ecole royale militaire.

Doc. - Nº 97. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 135. Rapport de M. Parmentier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 478 (25 janvier 1955).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 709 (17 février 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (16 mars 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; pp. 987 et 988.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 148 membres présents; p. 1024.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

LANGUES.

Transmission du rapport sur l'application de la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

Ann. — Transmis par M. Spinoy, m.d.n.; p. 1214 (3 mai 1955).

Projet de loi modifiant la loi du 30 juillet 1938 concernant l'usage des langues à l'armée.

Doc. - Nº 350. Rapport de M. Baert.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants : p. 1502. (5 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Baert ; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de MM. BAERT, rapp. (concernant l'amélioration en ce qui concerne l'usage du néerlandais à l'armée, l'esprit dans lequel devrait être appliqué la nouvelle loi, l'effort fait par des officiers pour connaître l'anglais, la commission de contrôle, la création de divisions unilingues) p. 1795;

Armée. (suite).

LANGUES (suite).

FLAMME (concernant l'aide envisagée pour permettre d'apprendre la seconde langue); pp. 1795, 1796. Observations de M. SPINOY m.d.n.; p. 1796. La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 14 sont adoptés sans observations; pp. 1796 à 1800.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix contre 7

et 23 abstentions; pp. 1902 et 1903. Se sont abstenus: MM. Allard, Ancot, Bronckart, Camby, Mme Ciselet, MM. Dehousse, Delmotte, Delor, Desmet (Louis), Dulieu, Harmegnies, Lacroix, Lemal, Ligot, Mme Melin ép. Guilmain, MM. Moulin, Pontus, Remson, Van Belle, Vandermeulen, Warnant, Wiard et Yer-

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

MILICE.

Proposition de loi abrogeant la loi du 24 juillet 1939 tendant à sauvegarder les droits des citoyens rappelés sous les armes

Nouveau titre: Proposition de loi mettant fin à la suspension des délais en ce qui concerne la responsabilité des conservateurs des hypothèques.

Doc. - Nº 42. Rapport de M. Vreven.

Nº 304. Rapport complémentaire de M. Ancot.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Vreven ; p. 139 (110 décembre 1954).

Renvoi en commission (16 décembre 1954).

M. le PRESIDENT donne lecture d'une lettre du Ministre de la Justice demandant le renvoi de la proposition à la commission de la Justice.

L'assemblée marque son assentiment unanime; p. 259.

Dépôt du rapport complémentaire par M. Ancot, p. 1514 (5 juillet 1955).

Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de M. LILAR, m.j. (concernant une rectification au rapport); p. 1824.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (26 juillet 1955). L'article unique est adopté sans observations; p. 1824. Nouveau titre (26 juillet 1955).

Adopté; p. 1824.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 157 membres présents; p. 1905.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi portant modification des articles 11 et 83 de la loi du 15 juin 1951 sur la milice, le recrutement et les obligations de service.

Doc. - Nº 113. Proposition du baron de Dorlodot.

Ann. — Dépôt de la proposition par le baron de Dorlodot; p. 550 (3 février 1955). — Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 572 (9 février 1955). — Retrait de la proposition; p. 1014 (17 mars 1955).

OFFICIERS.

Projet de loi sur les sous-officiers auxiliaires de la force aérienne.

Nouveau titre : Projet de loi sur les sous-officiers auxiliaires de la force aérienne, pilotes et navigateurs.

Doc. - Nº 311. Exposé des motifs et projet de loi. Nº 346. Rapport de M. Parmentier.

Armée. (suite).

OFFICIERS. (suite).

Ann. - Dépôt du projet par M. Spinoy, m.d.n.; p. 1556 (7 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 20 sont adoptés sans observations; pp. 1802 à 1804

Nouveau titre (26 juillet 1955).

Le nouveau titre est adopté; p. 1804.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention; pp. 1903 à 1904.

S'est abstenu : M. Ancot, qui justifie son abstention. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi sur les officiers auxiliaires de la force aérienne. Nouveau titre : Projet de loi sur les officiers auxiliaires de la Force aérienne, pilotes et navigateurs.

Doc. - Nº 312. Exposé des motifs et projets de loi. Nº 347. Rapport de M. Parmentier.

Ann. - Dépôt du projet par M. Spinoy, m.d.n.; p. 1556 (7 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de M. DE BOODT (concernant l'amendement à l'article 5); pp. 1804 et 1805; Observation de M. Vermeylen, m.i.; p. 1805.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 juillet 1955). Les articles 1 à 22 sont adoptés sans observations; pp. 1805 à 1808.

Nouveau titre (26 juillet 1955).

Le nouveau titre est adopté; p. 1808.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention; pp. 1903 à 1904.

S'est abstenu : M. Ancot, qui justifie son abstention. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les lois fixant le cadre des officiers des Forces armées en temps de paix.

Doc. — Nº 348, Rapport de M. Flamme.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Flamme; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 1800 et 1801.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention; pp. 1903 et 1904.

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi amendant la loi du 14 juillet 1951, qui modifiait la loi du 18 avril 1905 sur l'état et la position des officiers de réserve.

Doc. - No 349. Rapport de M. Flamme.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Flamme; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

Armée. (suite).

OFFICIERS (suite).

Discussion générale (26 juillet 1955). Discours de MM. MOREAU de MELEN (concernant la prorogation de l'article 2 de la loi de 1951 qui est demandée, la manière dont le ministre envisage l'application de la prorogation); p. 1801;

SPINOY, m.d.n. (concernant la portée de la loi de 1951, le maintien en vigueur des dispositions de cette loi, les critères de recrutement ou de licenciement, le nombre d'officiers de réserve touchés par la mesure, la prorogation des contrats en cours); pp. 1801 et 1802; Observation de M. MOREAU de MELEN; p. 1801.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (26 juillet 1955). L'article unique est adopté sans observations ; p. 1802. Vote (26 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 156 voix et 1 abstention; pp. 1903 et 1904.

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Arts, Sciences et Lettres

DROITS D'AUTEURS.

Proposition de loi concernant la perception des droits d'auteurs en Belgique et au Congo belge.

Doc. - Nº 10. Proposition de M. Van Hemelrijck.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Van Hemelrijck; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 168 (8 décembre 1954).

Assurances.

ASSURANCES-VIE.

Compagnies allemandes.

Projet de loi relatif à l'exécution des contrats d'assurance sur la vie souscrits en Belgique, postérieurement au 10 avril 1920, par les entreprises allemandes d'assurances, en cours ou non entièrement liquidés à la date du 4 septembre 1944. Ann. — Renvoi en commission (16 novembre 1954).

M. ROLIN déclare qu'au cours de la session 1954-1955, il a déposé des amendements à ce projet.

La commission ne les ayant pas examinés, M. ROLIN demande que le projet soit renvoyé en commission.

L'assemblée marque son accord; p. 36 (16 novembre 1954).

Arts, Sciences et Lettres. — V. aussi Affaires étrangères.

Associations internationales à but scientifique. — V. Droit civil: Personnes civiles.

Assurance maladie-invalidité. — V. Sécurité sociale. V. aussi Interpellations : Servais Léon.

Assurances sociales. — V. Sécurité sociale.

Aviation. — V. Affaires étrangères : Communications. V. aussi Communications.

R

Baerle-Duc. — V. Interpellations : De Boodt.

Baux à loyer. - V. Droit civil.

Baux commerciaux. — V. Droit civil.

Benelux. — V. Affaires étrangères.

Bevere. — V. Communes: Territoires des communes.

Billets à ordre. V. Droit commercial : Lettres de change et billets à ordre.

Boissons spiritueuses et fermentées. — V. Droit pénal.

Budgets. — Exercice 1954.

AFFAIRES ECONOMIQUES ET CLASSES MOYENNES.

Budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1954.

Doc. - Nº 82. Amendements présentés par le gouvernement. Ann. -

Discussion générale (11 janvier 1955).

Voir la discussion générale du budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1955; pp. 381 à 393 (11 janvier 1955); pp. 396 à 406 (12 janvier 1955); pp. 412 à 424 (13 janvier 1955); pp. 428 à 433 (18 janvier 1955).

Discussion des articles du tableau (18 janvier 1955). Interventions de MM. le PRESIDENT et REY, m.a.éc.

Les articles 1 à 24 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement;

Art. 25.

L'amendement de la commission à l'article 25 est adopté; p. 433.

L'article 25 est adopté, remis aux voix et définitivement adopté; p. 433.

Art. 26 à fin.

Les articles 26 à fin du tabelau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 433.

Discussion des articles du projet de loi (18 janvier 1955). Les articles 1 à 8 sont adoptés sans discussion; pp. 433 et

Vote (20 janvier 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 69 et 2 abstentions; p. 462.

Se sont abstenus : MM. Merenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES.)

Discussion générale jointe à celle du budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1955 (voir la discussion générale du budget des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1955).

Discussion des articles du tableau (21 décembre 1954). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 273.

Discussion des articles du projet de loi (21 décembre 1954). Les articles 1 à 3 sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 273.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 69;

Le projet de loi, amendé, sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR (CREDITS COMMERCE EXTERIEUR).

Discussion générale : v. pp. 210 à 226 (23 juin 1954 — S.E. 1954).

Discussion des articles du tableau (21 décembre 1954). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 273.

Discussion des articles du projet de loi (21 décembre 1954). Les articles 1 à 3 sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 273.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 69; p. 304.

Le projet de loi, amendé, sera renvoyé à la Chambre des Représentants.

Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1954.

Doc. - Nº 72. Rapport de M. Moureaux.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Moureaux; p. 280 (21 décembre 1955).

Discussion générale (20 janvier 1955)

Voir la discussion générale du budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 515.

Discussion des articles du projet de loi (2 février 1955). Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; p. 515.

Vote (3 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COMMUNICATIONS.

Budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1954. Doc. - Nº 5-XVbis. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 176. Rapports de MM. De Block, Briot, Goossens et Vinois.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 613 (15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. De Block; p. 1034 (22 mars 1955). Discussion générale (29 mars 1955).

Voir la discussion générale du budget des communications

pour l'exercice 1955; p. 1069. Discussion des articles des tableaux (30 mars 1955).

Les articles des tableaux sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1116.

Discussion des articles du projet de loi (30 mars 1955). Les articles 1 à 10 sont adoptés sans observations; pp. 1116 et 1117.

Vote (31 mars 1955).

Intervention de MM. MOULIN et le PRESIDENT; p. 1142;

Observations de MM. DE BOODT, comte d'ASPREMONT LYNDEN, DOUTREPONT, BOUILLY et HARME-GNIES; p. 1142;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 75 et 2 abstentions; pp. 1142 et 1143.

Se sont abstenus : MM. Noël et Mérenne.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DEFENSE NATIONALE.

Discussion générale (19 mars 1955).

Voir la discussion générale du budget de la Défense Nationale pour l'exercice 1955; p. 920.

Discussion des articles du tableau (16 mars 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 986.

Discussion des articles du projet de loi (16 mars 1955).

Les articles 1 à 6 du projet sont adoptés; pp. 986 et 987. Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65: p. 1025.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la Dette publique pour l'exercice 1954.

Doc. — Nº 41. Rapport de M. Moureaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moureaux ; p. 139 (1° décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

Voir la discussion du budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1955; p. 297.

Budgets (suite). — Exercice 1954 (suite).

DETTE PUBLIQUE (suite).

Discussion des articles du tableau (23 décembre 1954). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 328.

Discussion des articles du projet de loi (23 décembre 1954).

Les articles 1 à 4 sont adoptés; pp. 328 et 329. Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 71 et 2 abstentions; p. 351.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1954.

Doc. - Nº 5-IV. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 151. Rapport de M. Wiard.

Ann. - Transmis par la Chambre des Représentants; p. 613 (15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. Wiard; p. 833 (2 mars 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (9 mars 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 903.

Discussion de l'article unique du projet (9 mars 1955).

L'article unique est adopté; p. 903. Vote (10 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des voix des 153 membres présents; p. 925.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

GENDARMERIE.

Ann. — Discussion générale (9 décembre 1954).

Voir la discussion générale du budget de la gendarmerie pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (9 décembre 1954). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 205.

Discussion de l'article unique du projet de loi (9 décembre 1954).

Adopté; p. 205.

Vote (16 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 59; p. 250.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1954.

Doc. - Nº 5-XVIIIbis. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 314. Rapport de M. Crommen.

- Transmis par la Chambre des Représentants : p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Crommen; p. 1556 (7 juillet 1955). Discussion générale (26 juillet 1955).

La discussion générale est jointe à celle du budget de l'Instruction publique pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (26 juillet 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1790.

Discussion des articles du projet (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 9 sont adoptés; pp. 1790 et 1791.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 69 et 1 abstention; p. 1900.

S'est abstenu : M. Noël.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets (suite). — Exercice 1954 (suite). PENSIONS.

Ann. -

Voir la discussion générale du budget des pensions pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (9 mars 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 914.

Discussion des articles du projet de loi (9 mars 1955). Les articles 1 et 2 sont adoptés; p. 914.

Vote (10 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 67; p. 925.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DEPENSES EXTRAORDINAIRES.

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1954.

Doc, — Nº 43. Amendements présentés par le gouvernement. Nº 99. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Allard; p. 492 (25 janvier 1955).

Discussion générale (2 février 1955).

Voir la discussion du budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (10 février 1955).

Les articles des tableaux I et II sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement; p. 608.

Discussion des articles du projet de loi (10 février 1955). Les articles 1 à 5 du projet de loi sont adoptés sans observations; pp. 608 à 610.

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 67 et 3 abstentions; p. 697.

Se sont abstenus : MM. Edebau, Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION.

Ann. — Discussion générale (2 février 1955).

Voir la discussion du budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955; p. 525.

Voir la discussion du budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction (Crédits Reconstruction) pour l'exercice 1955; p. 614 (15 février 1655).

Discussion des articles du tableau (15 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement; p. 631.

Discussion des articles du projet de loi (15 février 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 632.

L'amendement du gouvernement tendant à insérer un article 3 nouveau est adopté; p. 632;

L'article 3 nouveau est adopté; p. 632;

L'article 3 nouveau est remis aux voix et définitivement adopté; p. 632.

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 67 et 3 abstentions; p. 697.

Se sont abstenus : MM. Edebau, Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Budgets. - Exercice 1955.

AFFAIRES ECONOMIQUES.

Budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XIV. Projet de loi.

Nº 51. Rapport de M. Desmet (L.).

Nº 83. Amendement présenté par le gouvernement.

Nº 5-XIVbis. Projet amendé par la Chambre des Représentants.

Nº 184. Rapport de M. L. Desmet.

Ann. — Dépôt du rapport par M. L. Desmet; p. 206 (9 décembre 1954).

Discussion générale (11 janvier 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1954.

Discours de MM. L. DESMET, rapp. (concernant la question de l'électricité; le prix de vente du courant électrique; les agissements des partenaires privés de certaines intercommunales d'électricité; la répartition des bénéfices entre le public et le privé dans ces intercommunales mixtes; les investissements faits par ces sociétés; l'intervention de l'Etat en ce domaine et l'adoption du projet de loi sur l'enregistrement comptable; le problème des reviseurs d'entreprises; la désignation d'un commissaire-reviseur dans les sociétés qui font appel à l'épargne publique; le problème de la distribution; la constitution d'un conseil professionnel de la distribution; le coût de la distribution; l'établissement du revenu national et les travaux de la commission du revenu national; les nationalisations; l'évolution de l'économie au XX^{mo}siècle; les résultats obtenus par les nationalisations à l'étranger; l'étude du problème de nationalisations; l'exemple de Refribel); pp. 381 à 383;

WARNANT (concernant les possibilités d'avenir de notre économie; l'évolution de notre industrie; la compression des coûts de production et l'expansion des investissements; le prix de nos charbons industriels; le problème des charbonnages non rentables; le préjudice causé par notre politique charbonnière à certaines industries belges, notamment les cokeries ; le coût de l'énergie dans d'autres pays ; les prix de l'électricité en basse tension et en haute tension; la revision du statut actuel et les conclusions de la commission nationale pour l'étude du nouveau statut de l'électricité les efforts à faire en matière d'énergie nucléaire; la promotion de la recherche scientifique; la productivité; la rationalisation dans l'organisation du ministère; le transfert du contrôle des assurances au Ministère des Finances; la liquidation de l'administration du Ravitaillement ; le stockage de sécurité en meunerie ; l'abrogation de l'arrêté de 1935 qui permet la limitation de la production ; la création d'industries nouvelles et la reconversion d'industries existantes; la constitution d'un pool des armements ; la réservation de commandes des pouvoirs publics à l'industrie nationale); pp. 384 à 386;

DUVIEUSART (concernant les frais en matière de ravitaillement; l'augmentation de subsides en matière charbonnière; la conjoncture économique favorable; le problème de l'énergie; la question des mines marginales; la politique des prix en matière de charbon et la diminution du prix de revient du charbon; les investissements à réaliser; les rapports entre les prix et la conjoncture économique; la question des centrales minières; la baisse des prix de l'électricité; le statut de l'électricité; la concurrence en matière de pétrole et la réduction du prix de vente de l'essence; la question du gaz; l'extension de la compétence de la C.E.C.A.; la production; la fusion d'entreprises; la question posée au Conseil professionnel du Métal en ce qui concerne l'évolution de l'industrie métallurgique; la résorption du chômage; les secteurs où se

AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

développera l'emploi; la suppression du secrétariat du Conseil des Ministres et la nomination d'un directeur général auprès du Premier Ministre pour les affaires économiques; le projet concernant les assurances; l'organisation d'un recensement à la fin de l'année; les reviseurs d'entreprises; le mécanisme des prix; l'ordre financier; la diminution du produit de la taxe de transmission); pp. 387 à 391;

Observations de MM. BOUILLY, DE BLOCK, REY, m.a.éc., P. DE SMET, WARNANT, HARMEGNIES, MOUREAUX; pp. 387 à 391;

LEEMANS (concernant la promotion des classes moyennes et l'opportunité de la création d'un ministère séparé pour les classes moyennes; l'importance des voies de communication pour l'expansion économique; l'autostrade Anvers-Liège-Allemagne; les difficultés du commerce diamantaire anversois; la gestion financière de la C.E.C.A.; les concessions minières du Limbourg; le problème du chômage; la productivité; les nationalisations; la distribution de l'électricité; l'influence des cartels sur les prix et la productivité); pp. 391 à 393;

Observations de MM. DE BLOCK, le PRESIDENT, REY, m.a.éc.; pp. 392 et 393.

Reprise de la discussion générale (12 janvier 1955).

Discours de MM. REY, m.a.éc. (concernant certaines lenteurs qui lui sont reprochées; le rendement de la taxe de transmission; les problèmes qui se posent et la politique d'expansion économique à suivre pour y remédier ; le problème de l'énergie et de l'abaissement de son coût ; les charbonnages marginaux et le régime provisoire appliqué en cette matière; les avis des experts de la Haute Autorité sur les charbonnages marginaux; l'importance sociale des charbonnages marginaux du Borinage; leur rationalisation; la réduction de l'effort demandé au Trésor, les discussions avec la Haute Autorité; la participation des sociétés charbonnières à l'effort financier; le prix du charbon; le fonds de péréquation et l'aménagement envisagé; l'utilisation des fonds disponibles de la péréquation en vue de faire diminuer le prix du charbon industriel; l'acheminement vers le marché commun; la crainte d'un envahissement du charbon allemand ; le rééquipement de l'industrie charbonnière; les centrales minières; le problème de l'électricité; la baisse du prix du pétrole; l'énergie nucléaire; la politique des prix du gouvernement ; la critique à l'égard de certaines mesures qu'il a prises; la réforme de l'index; la productivité; la lutte contre le chômage; les mesures de défense contre certaines méthodes de commerce international; les efforts de rationalisation de nos secteurs industriels; la création d'entreprises nouvelles; le problème de la distribution ; l'organisation économique ; les reviseurs d'entreprises ; l'enregistrement comptable ; les abus de la puissance économique; la modernisation des méthodes ; le manque de combativité économique ; le vieillissement de notre population); p. 396 à 402;

Observations de MM. DUVIEUSART, HARMEGNIES, DE BOODT, ROLIN, ORBAN; pp. 396 à 402;

HARMEGNIES (concernant le problème des charbonnages marginaux; l'inquiétude quant à la fermeture de puits; la situation des ouvriers du fond; l'importance sociale des charbonnages menacés); pp. 402 et 403;

Observations de MM. BOUILLY, DUVIEUSART, YER-NAUX; p. 403;

VANAUDENHOVE (concernant le niveau des prix des produits belges ; l'augmentation de la production ; l'expérience des Etats-Unis et de certains pays européens ; le retard de la Belgique en matière d'accroissement de la productivité ; l'Office belge pour l'accroissement de la productivité ; la

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

liaison des salaires à la productivité; la diminution des dépenses non productives de l'Etat; l'expansion des marchés; l'unification de l'Europe sur le plan économique); pp. 403 à 405;

VANDERMEULEN (concernant les difficultés de l'industrie lainière à la suite d'importations soutenues par des mesures artificielles prises par des pays étrangers; la mise sous licence des peignés et fils peignés français; le renforcement du régime de surveillance; la situation de la branche du lavage et du carbonisage dans l'industrie lainière); pp. 405 et 406;

DE BLOCK (répond à la question de M. DUVIEUSART concernant le sort du programme du P.S.B. après l'alliance avec les libéraux; souligne sa confiance dans les libéraux et espère qu'ils se rendent compte qu'un régime de complète liberté économique est devenu illusoire; cite l'exemple de la réalisation aux Etats-Unis de la « Tennessee Valley administration »; souligne les divergences de vues de deux orateurs du P.S.C.; félicite le Ministre d'avoir donné au Parlement des graphiques sur la situation économique et d'avoir organisé des voyages d'études ; témoigne de sa confiance à l'égard des ingénieurs belges; met l'accent sur la lutte contre le chômage entreprise par le gouvernement; la possibilité de réduire à une quantité minime le nombre des chômeurs et la nécessité du plein emploi, dont il souligne certains effets favorables; justifie la mise au travail de chômeurs pour l'exécution de travaux publics; appelle l'attention sur la nécessité d'une solution à longue échéance du problème du chômage par l'expansion économique et l'accroissement de la productivité; définit les conditions d'une expansion économique; souligne la nécessité d'un inventaire de notre équipement afin d'éviter des investissements inutiles; cite l'exemple des efforts faits par les Pays-Bas ; traite du problème des nationalisations; critique la nationalisation des pertes de certaines industries; l'octroi de traitements à un trop grand nombre d'administrateurs dans les sociétés anonymes ; souligne la nécessité de produire des articles de qualité, de prospecter les marchés, de promouvoir la recherche scientifiquet, de s'orienter vers de nouvelles méthodes et de faire preuve de dynamisme); pp. 406 à 409;

Obesrvations de M. VAN GERVEN; p. 406. Reprise de la discussion générale (13 janvier 1954).

Discours de MM. GOOSSENS (concernant les mesures à prendre pour sauver certaines branches de l'industrie textile en Flandre; la situation angoissante des tissages de laine, chanvre et jute; les causes de cette crise; l'attitude du Gouvernement français et les mesures prises par celuici pour favoriser l'exportation; l'attitude de certains autres pays); pp. 412 et 413;

Observation de M. MULLIE; p. 413;

NOEL (concernant le problème des mines marginales; certaines tentatives faites en vue d'aboutir à la fermeture de charbonnages borains; la charge des frais de rééquipement; l'exploitation d'industries annexes par les charbonnages; le cas de la Carbochimique de Tertre; le sort des ouvriers des puits menacés de fermeture et notamment des ouvriers étrangers; les raisons qui ont éloigné les travailleurs belges des charbonnages; les nationalisations); pp. 413 et 414;

DETHIER (concernant la construction d'habitations pour ouvriers mineurs à Charleroi; le centre médico-technique d'Awans; le relèvement du traitement des délégués à l'inspection des mines dont il loue l'activité; les charbonnages borains et la solution préconisée; le prix du charbon et sa réduction); p. 414 à 416;

AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

VAN IMPE (concernant la situation difficile de l'industrie linière par suite de la diminution des débouchés et les mesures à prendre); p. 416;

Observation de M. ROLIN; p. 416;

WIARD (concernant les difficultés de petites industries, telles que la fabrication de vitrines frigorifiques d'exposition et la fabrication des disques de phonographe; la situation de l'industrie cinématographique en Belgique, l'aide accordée à cette industrie et les critères qui doivent régir l'attribution de subsides; la constitution d'un fonds d'aide à l'industrie cinématographique par la perception d'un franc par ticket d'entrée dans chaque salle; la double affectation des sommes récoltées; les obstacles auxquels se heurte le projet de constitution de ce fonds; l'application de la loi du 7 août 1953 sur l'aide financière à la création ou à l'extension d'entreprises); pp. 416 à 418, 422 et 423;

Observations de M. le PRESIDENT; pp. 418 et 421;

FLAMME (concernant le coût trop élevé de l'énergie électrique; la résorption du chômage et la fermeture de certaines usines; la fraude en matière fiscale); p. 423;

MOLTER (concernant les difficultés de l'industrie diamantaire; la diminution du nombre des travailleurs dans cette industrie; les pertes laissées par l'exploitation du port d'Anvers; les investissements nécessaires au port d'Anvers; le problème du transport dans les ports); pp. 423 et 424; Observations de M. JESPERS; pp. 423 et 424.

Reprise de la discussion générale (18 janvier 1955).

Discours de MM. PONTUS (concernant la situation difficile des scieries de l'Est de la Belgique, à la suite d'exportation de bois de mine résineux belge et la menace du chômage qui en résulte); pp. 428 et 429;

VINOIS (concernant la concurrence hollandaise pour nos tisseurs de laine; le mélange de fibrane aux laines); p. 429; Observation de M. ORBAN; p. 429;

REY, m.a.éc. (concernant la complexité des problèmes économiques et les solutions divergentes qui sont proposées; les difficultés du secteur du textile ; les mesures qui entreront en vigueur le 1er février en ce qui concerne la laine; les problèmes du lin et du chanvre; les investissements et la concentration de petites erploitations dans le secteur du textile; les charbonnages marginaux et leur financement ; l'intervention du fonds de réadaptation ; les maisons à construire par la Haute Autorité de la C.E.C.A.; la rémunération des délégués des mines; la situation dans l'industrie diamantaire ; les problèmes du cinéma ; les nationalisations et l'étude des résultats obtenus par les nationalisations dans d'autres pays; la divergence entre la position libérale et la position socialiste en matière économique; l'évolution de la pensée politique libérale; la confiance dans la libre entreprise et la prospérité du secteur privé; l'intervention croissante de l'Etat dans certains domaines; le contrôle de l'Etat et l'empêchement d'un certain nombre d'abus; la consultation du Conseil Central de l'Economie et des conseils professionnels; les rapports confiants entre les secteurs patronal et syndical; les efforts qui restent à faire en matière de recherche scientifique et de productivité, de fiscalité et d'investissements ; l'action sur le plan régional; la nécessité d'un dynamisme créateur); pp. 429 à 432;

Observations de M. BOUILLY; p 431;

HARMEGNIES (concernant le nombre de puits de mine qui seront fermés); pp. 432 et 433;

REY, m.a.éc. (déclare qu'il répondra plus aisément dans une quinzaine de jours); p. 433.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (18 janvier 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 434.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

Discussion des articles du projet de loi (18 janvier 1955). Les articles 1 à 5 sont adoptés sans discussion; pp. 434 et 435. L'article 6, amendé par le gouvernement, est adopté; remis aux voix et définitivement adopté; p. 435.

L'article 7 est adopté sans discussion; p. 435. Vote (20 janvier 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 69 et 2 abstentions; p. 462.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Ann. — Amendé par la Chambre des Représentants; p. 956 (15 mars 1955).

Discussion générale (5 avril 1955).

Discours de MM. DUVIEUSART (concernant le caractère problématique de la base sur laquelle on demande de modifier le budget, la politique qui sera suivie en ce qui concerne les mines du Borinage, les pertes intercalaires, les intérêts sur avances, l'incertitude quant à ce que seront ces avances, le poste relatif aux intérêts sur les investissements demandés à un organisme parastatal, la baisse des prix du charbon et l'exécution du plan d'investissements, la charge que la Belgique va consentir pour les charbonnages marginaux, l'application de la législation sur les réviseurs d'entreprises); pp. 1154 et 1155;

HARMEGNIES (concernant le programme technique envisagé par le gouvernement, l'inquiétude dans le Borinage au sujet de la fermeture de charbonnages, le maintien de trois puits à l'ouest de Mons, l'avenir du Borinage);

pp. 1155 et 1156;

RÊŶ, m.a.éc. (concernant l'Institut des Réviseurs d'entreprises, le règlement de la commission d'agréation, l'observation du Conseil d'Etat quant à la disposition relative au paiement d'un minerval de 1.000 francs pour pouvoir participer à l'examen devant la commission d'agréation, le règlement d'ordre intérieur de l'Institut, le laxisme reproché au gouvernement en matière de contrôle économique, le projet de loi sur l'enregistrement comptable, le projet de loi sur les abus de la puissance économique, la discussion de l'ensemble du problème charbonnier, la documentation précise du parlement, le prix du charbon, le rééquipement des charbonnages, le problème des charbonnages marginaux, la suggestion de fermer les charbonnages du Borinage, les impératifs de la politique charbonnière, l'intégration des charbonnages marginaux dans le marché commun, la politique de rationalisation poursuivie dans l'ensemble de nos charbonnages, le maintien de l'activité dans les régions minières, la diminution de la charge pour l'aide aux mines, la réadaptation des charbonnages borains, les intérêts sur les avances supportées par la S.N.C.I. sous forme de prêt, le programme de redressement des mines

marginales du Borinage); pp. 1156 à 1158; Observations de MM. DUVIEUSART, L. DESMET, DE BLOCK, HARMEGNIES, BOUILLY; pp. 1156 et 1157; HARMEGNIES (demande combien de puits continueront

à être exploités dans le Borinage); p. 1158;

REY, m.a.éc. (déclare qu'il ne pourra répondre que lorsqu'un accord sera intervenu entre l'administration des mines et les experts de la C.E.C.A.); p. 1158;

DUVIEUSART (demande des précisions quant aux incidences de l'exécution du plan d'investissement); p. 1158;

REY, m.a.éc. (examine les répercussions éventuelles d'une réduction du prix du charbon, le bénéfice de la péréquation et le problème des charbonnages de la Campine); pp. 1158 et 1159;

DUVIEUSART (admet la clarté de l'exposé de la politique du gouvernement); p. 1159;

La discussion générale est close,

AFFAIRES ECONOMIQUES (suite).

Discussion des articles du tableau (5 avril 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1159.

Discussion des articles du projet de loi (5 avril 1955). Les articles 1 à 7 sont adoptés sans observations ; pp. 1159 et 1160.

Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 36; pp. 1208 et 1209.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES.)

Budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-IX. Projet de loi.

Nº 28. Rapport de M. Dehousse + annexes.

Nº 53. Amendement proposé par M. Pholien.

Nº 54. Amendement proposé par M. Rassart et consorts. Ann. — Dépôt du rapport par M. Dehousse; p. 119 (30 novembre 1954).

Discussion générale (14 décembre 1954).

Discours de MM. DEHOUSSE, rapp. (concernant l'échec de la C.E.D.; la participation de la Grande-Bretagne aux accords de Paris, le retour aux conceptions classiques en matière d'organisation internationale; les principes des accords de Paris : la souveraineté des États participants, l'absence d'un pouvoir supérieur, l'absence de décisions directement applicables sans le concours des Etats, l'armée nationale autonome; l'autonomie de la nouvelle armée allemande; la perte d'une occasion unique de faire un pas décisif vers lunification européenne et de faire accomplir à l'organisation internationale en général un progrès important; les difficultés qu'entraînera la mise en application des accords de Paris, notamment au point de vue du contrôle prévu par ses accords ; l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale ; l'élection d'une assemblée européenne au suffrage universel; les trois raisons qui ont motivé son attitude favorable à l'égard des accords de Paris; le problème de l'Allemagne et l'européisation de la Sarre; l'évolution des dispositions des accords de Paris sur le contrôle des armements et leur reprise sur un plan plus vaste; le pool des armements et la rationalisation de l'économie européenne; le caractère définitif de la ratification des accords de Paris ; l'indépendance nécessaire du comportement occidental, en cas de négociations avec l'U.R.S.S.; les « préalables » à satisfaire si l'on négocie avec l'U.R.S.S.: pas de hâte exagérée, une préparation sérieuse, l'élaboration d'un programme commun à soumettre ultérieurement à l'Union soviétique, un règlement général; l'aide aux pays sous-développés et l'insuffisance de la participation de la Belgique; la coexistence pacifique, la consolidation de Benelux et le problème du delta); pp. 209 à 214;

Observations de MM. DE BOODT, comte d'ASPREMONΓ LYNDEN, VAN GERVEN, ORBAN, le PRESIDENT,

STRUYE; pp. 209 à 214;

van ZEELAND (concernant le problème des rapports entre l'Est et l'Ouest, la cohésion de l'Occident, la mesure exacte du vide créé par le rejet de la C.E.D., le mérite des accords de Londres qui apportent aux forces de l'Atlantique une armée allemande reconstituée, la valeur limitée de ces accords du point de vue militaire; le problème de l'Allemagne reprenant une liberté d'action dans le Pacte Atlantique; la réunification de l'Allemagne par la voie de négociations ; la nécessité de négociations générales avec les puissances de l'Est; la préparation de ces négociations, la ratification sans retard des accords de LonBudgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

dres, en vue du renforcement du monde libre; le désarmement; le problème de l'Europe; la diminution du rayonnement de l'Europe dans le monde et surtout en Amérique latine et la nécessité de réaliser sur le plan économique l'Union européenne; l'organisation d'un marché européen intégré; les principes dont doit s'inspirer le mouvement vers l'Europe unie; le rôle de l'Europe dans le monde, la liaison du destin de la Belgique à celui de l'Europe); pp. 214 à 217;

Observations de MM. SPAAK, m.a.é., ORBAN et RAS-

SART; pp 214 et 215;

MOTZ (met l'accent sur le renouveau du nationalisme en Europe; précise sa position à l'égard des accords de Londres; parle de la réunification de l'Allemagne et des négociations avec l'U.R.S.S., du siège de la C.E.C.A., des mesures à prendre par les nations démocratiques pour accélérer leurs progrès économiques, de l'extension de l'autorité de la communauté européenne du charbon et de l'acier et de la réalisation d'une intégration totale réalisée par paliers); pp. 217 à 219;

Observations de MM. STRUYE et ROLIN; p. 218;

MOREAU de MELEN (concernant les garanties moindres offertes par les nouveaux accords; la mise en vigueur de ces accords avant de négocier avec l'Est; la révision de la charte de l'O.N.U. et la prudence qui s'impose en cette matière, notre politique africaine; l'aide aux pays sousdéveloppés, l'aide bilatérale, le problème des réfugiés ; le siège de la C.E.C.A. et l'article « Bruxelles, capitale de l'Europe » paru dans la revue « Ostende-Douvres »; le bouchon de Lanaye); pp. 219 et 220; Observations de MM. STRUYE, ROLIN, le PRESIDENT

et SPAAK, m.a.é.; p. 220;

DEKEYZER (concernant les relations avec la Chine de Mao Tse Tung; la diminution de nos exportations vers la Chine; la reconnaissance de la Chine communiste par d'autres pays d'Europe, les raisons économiques d'une reconnaissance de facto ; l'aide aux pays sous-développés ; la représentation belge en Asie; l'augmentation du nombre d'attachés commerciaux, la nomination d'attachés sociaux ; la révision de la Charte des Nations Unies ; l'uranium congolais; le problème des voies d'eau); pp. 220 et 221.

Reprise de la discussion générale (15 décembre 1954).

Discours de MM. STRUYE (souligne la quasi-unanimité qui semble devoir accueillir les nouveaux accords de Paris, se réjouit de la présence de la Grande-Bretagne et du renforcement de l'OTAN qui en résulte; estime qu'il ne faut appliquer le principe d'une supranationalité qu'avec progressivité et cite l'exemple de Benelux; considère les accords de Paris comme un pas important vers l'union de l'Europe; déclare que c'est à l'union économique qu'il faut s'attacher tout d'abord; souligne la fin de la guerre d'Indochine; l'accord sur Trieste, la solution des différends anglo-iranien et angloégyptien et l'accord sur la Sarre et met en garde contre un pessimisme exagéré; parle des négociations entre l'Est et l'Ouest; insiste sur la nécessité d'une volonté sincère d'aboutir et met l'accent sur les revendications légitimes des démocraties occidentales, notamment quant au traité de paix avec l'Autriche et l'unité allemande ; parle de l'aide aux pays sous-développés et de la nécessité d'accroître les efforts faits en ce sens, si l'on veut éviter que les populations de ces pays ne cherchent dans le communisme un remède à leurs maux ; parle de la question des frontières de l'Est, du siège de la C.E.C.A., de l'agression d'un avion commercial belge par un avion soviétique, de la canalisation de la Moselle et de la Meuse, de l'attitude de la

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

délégation belge à l'O.N.U., de la tâche que la Belgique entend poursuivre au Congo); pp. 224 à 227; Observations de MM. ORBAN, DEHOUSSE, MOREAU

de MELEN, ROLIN; pp. 225 à 227;

ROLIN (souligne le caractère plus large de la discussion du budget des Affaires étrangères; estime que la préoccupation dominante du département des Affaires étrangères doit tendre à la défense et au développement du droit, qu'une seconde direction inspirant notre politique étrangère doit être le renforcement de l'organisation internationale; examine l'attitude de la Belgique au sein des Nations Unies et des institutions spécialisées; met l'accent sur les difficultés que rencontrent l'O.N.U. et les institutions spécialisées; parle du statut des fonctionnaires de ces organismes internationaux, des débats de l'O.N.U. relatifs aux territoires non autonomes et estime indéfendable le principe du rejet systématique et inconditionnel de toute nouvelle atténuation de souveraineté au Congo; aborde la question de la Chine et de la reconnaissance du gouvernement de Mao Tse Tung; se déclare inquiet au sujet de Formose; parle de l'emploi éventuel d'armes atomiques par l'Ouest contre l'Est, sur décision du seul commandement militaire de l'OTAN; parle du siège de la C.E.C.A.; traite des accords de Paris et de leurs répercussions sur les négociations entre l'Est et l'Ouest; estime que les garanties relatives au réarmement allemand ont été maintenues et qu'il ne faut pas regretter l'absence dans les nouveaux accords d'une autorité supranationale; parle de la nécessité d'une participation de l'Allemagne à la défense de l'Occident; examine l'incidence de la ratification des accords de Paris sur les négociations avec l'U.R. S.S. et estime que le succès des négociations dépendra du statut international de l'Allemagne qui sera élaboré; parle du sort des peuples actuellement sous la domination soviétique); pp. 228 à 231;

Observations de MM. SPAAK, m.a.é., DEHOUSSE, ORBAN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; p. 229;

RONSE (concernant l'installation à bref délai d'un conseil interparlementaire consultatif pour Benelux et le maintien de son rôle consultatif; la question des voies d'eau et la dissociation du problème du canal et de l'écluse de Terneuzen, des problèmes de la liaison Escaut-Rhin et du bouchon de Lanaye; le droit acquis de la Belgique en ce qui concerne l'écluse de Terneuzen); p. 232;

Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT, SPAAK, m.a.é. et baron NOTHOMB; pp. 232 à 233;

VAN REMOORTEL (insiste au sujet de la réalisation du conseil interparlementaire consultatif de Benelux); p. 233; baron NOTHOMB (concernant le danger de guerre qui subsiste; la nécessité pour l'Occident d'être fort et de ratifier au plus tôt les accords de Paris; la conclusion d'accords culturels dans le cadre de l'Europe des Six; la rectification de la frontière belgo-allemande et les enclaves allemandes à supprimer ; la fermeture du delta ; la canalisation de la Moselle et la solution belgo-luxembourgeoise du canal de la Vire; le siège de la C.E.C.A.; le réarmement pur et simple de l'Allemagne en cas de rejet des accords de Paris); pp. 233 et 234;

SPAAK, m.a.é. (concernant la révision de la Charte des Nations Unies et l'atmosphère qui règne à l'O.N.U.; l'aide aux pays sous-développés; l'établissement des budgets de certaines organisations spécialisées des Nations-Unies; l'effort fait par la Belgique au Congo; l'intervention indispensable des Etats-Unis ; la solution du problème des réfugiés ; la capitale de la C.E.C.A. et les négociations bilatérales entre la France et l'Allemagne; la reconnaisBudgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

sance du gouvernement de la Chine; les motifs politiques (guerre de Corée) qui empêchent actuellement une reconnaissance; l'importance de nos postes diplomatiques à l'étranger; les problèmes des voies d'eau; l'attitude à prendre en ce qui concerne le rapport Van Cauwelaert-Steenberghe; la question du delta et l'information du gouvernement au sujet des projets néerlandais; les frontières de l'Est; l'attaque d'un avion commercial belge par un avion soviétique; la canalisation de la Moselle; les pourparlers dans le cadre du N.A.T.O. et l'emploi de l'arme atomique; le conseil parlemențaire de Benelux; la discussion et la ratification du traité de Paris par la Chambre et le Sénat ; l'établissement d'une sorte d'équilibre entre l'Ouest et le monde communiste; le règlement d'un certain nombre de problèmes d'Occident ; la ratification à brève échéance des accords de Paris; l'acceptation d'une supranationalité si celle-ci s'avère nécessaire; la nécessité de l'intégration européenne, particulièrement sur le plan économique; l'action sur l'opinion publique avec l'idée européenne débarrassée de l'hypothèque du réarmement allemand; la position de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe; l'extension des compétences de la C.E.C.A.; la création en Europe d'une zone de libre-échange; l'exemple de Benelux; la négociation loyale avec la Russie; l'unité du monde occidental devant cette négociation; la coëxistence et la suppression de l'idée de la guerre); pp. 234 à 241; Observations du baron NOTHOMB, MM. STRUYE, DE-

HOUSSE, ORBAN, ROLIN, P. DE SMET, ANCOT;

pp. 234 à 240;

ORBAN (regrette le rejet de la C.E.D. et l'échec des tentatives de rapprochement européen; rend hommage aux hommes d'Etat qui ont lutté pour une Europe unie; critique le principe de la souveraineté illimitée); pp. 241 et 242 :

DUVIEUSART (demande des précisions quant aux points sur lesquels le gouvernement est prêt à engager son avenir politique; examine les moyens de réaliser une union économique et les instruments dont on dispose (Benelux, O.E.C.E., C.E.C.A. et G.A.T.T.); traite de la libération par rapport aux droits de douane et d'adhésions à l'union douanière, de la libre circulation des marchandises, du problème agricole dans l'intégration européenne, de l'unification des formules de libération, de la libération des services, de l'européisation des transports ; de la libération en ce qui concerne les adjudications, de la liberté de circulation des capitaux dans Benelux et de l'emprunt contracté aux Etats-Unis, de la convertibilité européenne, du problème de la libre circulation des hommes, de l'attitude à l'égard des ouvriers italiens); pp. 242 à 244

Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN et OR-BAN; pp. 242 à 244.

Reprise de la discussion générale (16 décembre 1954).

Discours de MM. LAROCK, m.c.e. (souligne la légère progression en matière d'exportations et l'augmentation du nombre d'heures de travail consacrées à l'exportation; examine les accords commerciaux; regrette la diminution de notre commerce avec la France; met l'accent sur le chiffre record des exportations de charbon belge en Grande-Bretagne; donne des précisions concernant les accords avec l'Allemagne, l'Italie, la Pologne, la Hongrie; traite encore de la question des biens nationalisés en Pologne et en Hongrie et des négociations avec l'Argentine et les Etats-Unis; parle des accords de paiement; examine la situation de Benelux et souligne l'importance de nos exportations vers les Pays-Bas; traite du problème du commerce avec les Etats-Unis, de la diminution de nos exportations vers ce pays, de notre situation en ce qui concerne les

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

commandes « off shore »; parle de notre commerce avec les pays communistes et des difficultés rencontrées, de l'action antiprotectionniste, des nouveaux moyens de crédit et des nouveaux moyens d'expansion); pp. 246 à 248; Observations de MM. le PRESIDENT, Edg. DE BRUY-

NE et STRUYE; p. 248;

DOUTREPONT (souligne le caractère illégal et constitutionnel des « heffingen » sur le beurre hollandais ; rappelle les explications qu'il avait demandées en 1949, son interpellation de décembre 1949 et les explications données à l'époque par M. van Zeeland, dont il ressortait que le prélèvement perçu aboutirait dans les caisses du Trésor belge et ne resterait pas entre les mains des Pays-Bas); pp. 248 à 250;

Observation de M. ORBAN; p. 250;

LAROCK, m.c.e. (traite d'un ensemble de projets qui doivent s'inspirer d'une politique commerciale belge, politique solidaire de secteurs public et privé; estime que le commerce d'Etat est impraticable en Belgique et qu'il faut une coordination plus étroite de l'initiative privée et de l'action publique; examine les difficultés du secteur privé, notamment la hauteur de nos prix; la limitation de nos moyens de crédit, les faiblesses de notre appareil de production et de vente; parle du redressement à opérer spécialement pour l'exportation des produits finis et des biens de consommation ; donne un aperçu de ce qui sera réalisé grâce au Fonds du Commerce extérieur et à l'Office belge du Commerce extérieur ; souligne la nécessité de renforcer également le secteur public et notamment le personnel extérieur; estime nécessaire une coopération de secteurs public et privé et énumère quelques-unes des actions envisagées à cette fin : l'institution du Conseil consultatif du Commerce extérieur, l'aide qui sera octroyée par le Fonds de Commerce extérieur, la lutte antiprotectionniste); pp. 251 à 254;

Observations de MM. ROLIN, ORBAN, WARNANT, VAN HOUTTE, DOUTREPONT; pp. 252 et 253;

DOUTREPONT (demande pourquoi depuis le 28 février 1950, la moitié du montant des « heffingen » a été versée au Trésor hollandais; donne des précisions sur le montant des « heffingen » depuis le 1er septembre 1949 au 31 juillet 1954; demande au Ministre de revoir tout le problème; estime que le montant des « heffingen » aurait pu être employé en vue de l'amélioration de notre agriculture); pp. 254 et 255;

Observations de MM. VAN HOUTTE, STRUYE, ORBAN, le PRESIDENT, HARMEGNIES; pp. 254 et 255;

VINOIS, rapp. (concernant l'insuffisance des crédits pour le département du commerce extérieur, l'évolution favorable de notre commerce extérieur, les difficultés de l'industrie lainière par suite d'importations massives, le protocole relatif à la politique commerciale de Benelux, l'assistance technique, les accords commerciaux conclus et spécialement celui conclu avec la Pologne; notre représentation commerciale et consulaire; l'intégration économique euro-

péenne); pp. 255 et 256; MEURICE (souligne les difficultés rencontrées aujourd'hui à l'exportation par suite des salaires élevés, l'importance du problème de l'expansion; traite de l'ouverture d'un marché européen et examine de quelle manière on a cherché à réaliser ce marché; estime que, si la méthode qui consiste à conclure des traités du type classique présente de sérieux inconvénients, celle qui aboutit à des réalisations comme la C.E.C.A. procure des garanties extrêmement appréciables aux petites nations; examine les répercussions du rejet de la C.E.D. sur la C.E.C.A. et estime qu'il apparaît très difficile pour l'avenir de construire l'Europe économique par le système de l'intégration ; attire l'attention sur Budgets 'suite'). - Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

les négociations franco-allemandes, engagées en des matières qui touchent nos intérêts de très près, notamment au sujet de l'ouverture des frontières allemandes à l'agriculture française, la mise en commun de capitaux, la canalisation de la Moselle; met l'accent sur les crises au sein de l'O.E.C.E., les retards en ce qui concerne les libérations et les bases précaires de l'O.E.C.E.; estime qu'il ne peut être question de nous plier à une communauté politique européenne s'il n'y a pas l'assurance d'un vaste marché européen); pp. 256 à 258.

Reprise de la discussion générale (21 décembre 1954).

Discours de MM. WARNANT (constate une stagnation relative de notre commerce extérieur; estime nécessaire un retour à la libre convertibilité des monnaies et la lutte contre les obstacles au développement du commerce international, tels que les contingentements, les tarifs douaniers et les subventions à l'exportation; souligne les efforts à faire afin que le pays retrouve « l'âme exportative » et la nécessité d'exporter une plus large part de son travail sous forme de produits finis; demande au ministre de s'inspirer des méthodes hollandaises pour la prospection des marchés et de pratiquer une politique de présence; regrette le petit nombre d'accords commerciaux avec les pays de l'Amérique latine; souligne les difficultés que l'industrie belge a dû surmonter et la nécessité pour elle de retrouver un climat favorable à son développement; rappelle les plans d'équipement de certains pays et la participation possible de l'industrie belge; se déclare inquiété par l'incertitude quant à une unification économique de l'Europe et le rapprochement économique de la France et de l'Allemagne; demande une politique moins timorée en matière de commerce extérieur et la libération de la participation belge au B.I.R.D.; signale les résultats d'une enquête faite par l'Office Belge du Ducroire, dont il ressort que la réduction de nos prix de revient est urgente; met l'accent sur les efforts à faire pour développer de façon durable nos exportations); pp. 262 à 264;

Observations de M. DEHOUSSE; p. 263;

LEEMANS (demande des précisions au sujet des intentions du Ministre quant au regroupement des activités à l'administration centrale; interroge le Ministre au sujet de mesures qu'il compte prendre contre certaines pratiques de dumping; met l'accent sur le danger que présenterait une hausse du quota de libéralisation à l'importation pour l'agriculture belge; examine les modalités qui accompagnent la libéralisation du commerce dans certains pays; met l'accent sur les efforts à faire en Belgique en vue de faciliter les libéralisations et sur l'importance de nos exportations vers les Pays-Bas; parle de notre commerce avec les pays de l'Est et d'une éventuelle convention avec les pays de l'Europe de l'Ouest qui s'intéressent au commerce avec l'Est, de l'accord conclu avec la Pologne, de la nécessité d'abaisser le coût du crédit à l'exportation à moyen terme; traite du problème de l'intégration économique européenne et de la libéralisation; examine les moyens à mettre en œuvre pour promouvoir l'union économique européenne et le rôle de Benelux ; attire l'attention sur les suggestions faites par M. Alfred Sauvy en vue de la réalisation progressive de l'unification économique; pp. 265 à 267;

Observations de MM. DE BOODT, R. DESMEDT, SLEDSENS; p. 265;

FLAMME (demande que le Ministre ne ménage pas ses efforts pour augmenter l'exportation vers la Russie et d'autres pays de l'Est; estime qu'il faudrait nouer de véritables relations commerciales avec la Chine; critique certains agents consulaires belges à l'étranger; insiste sur la néces-

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

sité d'un élargissement de leur marché pour les petites et moyennes entreprises; parle de l'aide aux pays sousdéveloppés qui est une collaboration constructive à l'établissement de la paix et suggère de fixer le montant de l'aide de la Belgique à 1 p. c. de nos dépenses militaires; propose une aide bilatérale ou une aide en commun de plusieurs petits pays de l'Europe occidentale); pp. 267 et 268; Observations de MM. ROLIN, STRUYE, DOUTRE-

PONT, DEHOUSSE et le PRESIDENT; pp. 267 et 268; MOUREAUX (souligne la nécessité pour l'Europe de s'unir si elle veut éviter la déchéance; estime qu'une erreur psychologique a été commise en faisant croire qu'il fallait faire l'Europe avant tout pour des raisons militaires, alors qu'il faut la faire avant tout pour des raisons économiques; suggère la formation de larges zones de libre échange, la diminution progressive des tarifs douaniers, l'organisation d'une conférence économique internationale); pp. 268 et

Observations de MM. DOUTREPONT, DEHOUSSE, RO-LIN; p. 269;

R. DESMEDT (estime qu'il faut être prudent en matière de libre échange dans toute l'Europe et qu'il ne faut envisager une extension de marché que progressivement; souligne la nécessité pour l'agriculture d'exporter le surplus de sa production, étant donné l'impossibilité de le stocker; demande la nomination d'attachés agricoles supplémentaires surtout en Amérique du Nord); pp. 269 et 270;

LAROCK, m.c.e. (répond aux questions et suggestions relatives au personnel du département; souligne l'utilisation de l'accord de crédit intervenu entre la Banque Nationale, la S.N.C.I. et la Trésorerie de l'Etat; déclare que l'accord avec la Pologne est une expérience; parle des difficultés dans le secteur de la laine peignée, des « heffingen », de l'appel aux capitaux américains, de l'attitude de Benelux à l'égard du G.A.T.T. et de l'O.E.C.E., des questions im portantes qui se posent au sein de ces deux organisations et notamment de la convertibilité et de la diminution progressive des contingentements; s'élève contre le choix de l'année 1948 comme année de référence pour les pourcentages de libération ; traite du problème des relations commerciales avec la Chine, de la canalisation de la Moselle et des projets d'accords économiques franco-allemands, de la situation au point de vue de l'union économique européenne après le rejet de la C.E.D.); pp. 270 à 273;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, DEHOUSSE, DOUTREPONT, P. DE SMET; pp. 270 et 271.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (21 décembre 1954).

Les articles 1 à 24 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 273.

Art. 25.

Amendement de M. Rassart et cts à l'article 25-9.

Interventions de MM. RASSART, PHILIPS, DEHOUSSE, SPAAK, m.a.é., ROLIN, STRUYE et baron de DORLODOT.

Observations de M. MOULIN et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE.

L'amendement initial de MM. RASSART et cts est retiré par ses auteurs; il est repris par MM. STRUYE et cts. M. ROLIN dépose un sous-amendement. Ce sous-amendement est adopté; cette adoption implique le rejet de l'amendement présenté par M. STRUYE; pp. 273 à 277.

Amendement de M. PHOLIEN. Interventions de MM. PHOLIEN et SPAAK.

L'amendement est rejeté; pp. 277 et 278.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS AFFAIRES ETRANGERES) (suite).

L'article 25 est adopté; p. 278.

Les articles 26 à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 278.

Discussion des articles du projet de loi (21 décembre 1954). Les articles 1 à 3 sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 278.

Vote (22 décembre 1954).

M. STRUYE justifie le vote négatif du groupe social-chrétien; p. 304.

Observations de MM. ROLIN et SLEDSENS; p. 304. L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 69; p. 304.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

AFFAIRES ETRANGERES ET COMMERCE EXTERIEUR. (CREDITS COMMERCE EXTERIEUR.)

Budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exerice 1955.

Doc. — Nº 5-IX. Projet de loi.

Nº 38. Rapport de M. Vinois.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Vinois; p. 119 (30 novembre 1954).

Discussion générale (14 décembre 1954).

Voir la discussion générale du budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur pour l'exercice 1955 (Crédits Affaires étrangères); p. 209.

Discussion des articles du tableau; pp. 273 à 278 (21 décembre 1954). Voir Crédits Affaires étrangères.

Discussion des articles du projet de loi ; p. 278 (21 décembre 1954). Voir Crédits Affaires étrangères.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 69;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

AGRICULTURE.

Budget du Ministère de l'Agriculture pour l'exercice 1955. Doc. — Nº 5-XIII. Projet de loi + Annexes.

Nº 19. Rapport de M. Bouilly.

Nº 31. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 33. Amendement proposés par M. De Boodt.

 N^{o} 35. Amendement proposé par M. Sledsens et consorts.

Nº 36. Amendement proposé par MM. le comte d'Aspremont Lynden et Mullie.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Bouilly; p. 55 (17 novembre 1954).

Discussion générale (30 novembre 1954).

Discours de MM. BOUILLY, rapp. (souligne la continuité de l'orientation de la politique agricole; traite du problème de l'assainissement des terres incultes, de la lutte contre les maladies du cheptel; des subsides aux produits laitiers, de la rentabilité de la culture du tabac, de la production laitière, de la politique des prix et des « heffingen », de la revision de la législation sur les produits laitiers, de l'incorporation du froment dans la mouture et de certaines spéculations dans l'industrie de la meunerie, du crédit aux cultivateurs, de l'Institut national de Crédit agricole et de la création d'un « fonds agricole », de la présidence du Comité national belge de la F.A.O., les difficultés découlant des nouvelles dispositions du Code de la route; attire l'attention sur le sort des cultivateurs du Namurois et du Luxembourg); pp. 101 à 104;

AGRICULTURE (suite).

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. YERNAUX; pp. 102 et 103;

LEFEBVRE, m.a. (esquisse l'évolution de l'agriculture belge au cours du dernier demi-siècle, rappelle le début de la politique de sauvegarde de la production nationale par l'application de mesures à la frontière ; l'octroi de subsides et certains contingentements; traite de l'évolution de la rentabilité de la production agricole, de la progression du volume de la production et de l'accroissement de la productivité; souligne l'aggravation de la situation au cours des derniers mois; examine les moyens d'y remé-dier et notamment la réduction des prix de revient; traite des productions dans chaque culture, des mesures qui pourraient être prises en faveur de la culture du tabac et de la culture de pommes de terre; souligne le développement de la production de viande et les problèmes que posera cet accroissement de production au point de vue rentabilité; traite de l'équilibre à réaliser entre les différentes branches de la production laitière et de la production d'œufs; parle de la réduction des frais de production, de la loi sur les fermages, du remembrement du sol, de la main-d'œuvre agricole, de l'approvisionnement en engrais et en aliments pour le bétail, des taxes de transmission sur les produits agricoles, de l'évolution économique de l'horticulture, de l'évolution structurelle de la pêche maritime; souligne la disparité de notre position vis-à-vis des Pays-Bas et l'écart entre les prix de revient agricoles néerlandais et belges; traite des mesures à prendre pour faire face à la dégradation de la situation et à des difficultés nouvelles qui pourraient découler de l'accroissement de la production, du progrès technique, de la coopération entre agriculteurs, de la nécessité d'une défense des prix, de la charge d'une politique de subsides ; de la taxe de licence et d'une méthode mixte, de subsides à l'exportation, de la création d'un fonds agricole); pp. 106 à 114;

Observations de MM. BOUILLY, ROLIN, ANCOT, HAR-MEGNIES, PIOT, DECOENE; pp. 108 à 112;

MONDELAERS (met l'accent sur les difficultés rencontrées par les agriculteurs au cours de l'année 1954; critique le budget pour 1955, la diminution des subsides pour le fromage et le lait en poudre, la suppression du subside pour les sociétés mutuelles d'assurance contre la perte du bétail, la limitation de la base de calcul du subside pour le contrôle de la rentabilité des syndicats d'élevage; remercie le ministre de sa sollicitude à l'égard de l'enseignement postscolaire agricole; met le ministre en garde contre les conséquences éventuellement défavorables que pourrait avoir une lutte contre la stomatite aphteuse basée sur l'abatage des animaux atteints, contre la tendance de certains à faire baisser les prix de référence; attire l'attention sur la culture fruitière; critique la faible quote-part dans le montant global du budget attribuée à l'agriculture; estime que l'importance de l'agriculture n'est pas appréciée à sa juste mesure ; traite de la réglementation en matière de lutte contre la tuberculose bovine, des résultats de la campagne contre cette tuberculose au cours de l'exercice 1953-1954; met l'accent sur les aspects sanitaire et économique de cette lutte ; déclare que la réglementation actuelle ne le satisfait pas complètement et donne un aperçu des réalisations aux Pays-Bas; conclut que la lutte contre la tuberculose ne réussira que si tous les animaux sont examinés et les animaux réagissant éliminés et demande une action énergique du ministre); pp. 114 à 118;

Observations de MM. SLEDSENS, DOUTREPONT, DE BLOCK, LEFEBVRE, m.a.; le PRESIDENT; pp. 115 à 119.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AGRICULTURE (suite).

Reprise de la discussion générale (1ºr décembre 1954).

Discours de MM. SLEDSENS (concernant le peu d'intérêt dont le gouvernement témoigne à l'égard de l'agriculture; la diminution des crédits pour les primes à la production laitière, les problèmes de l'horticulture, l'importance économique et sociale de la culture maraîchère, le calendrier horticole, le nouvel accord commercial avec l'Italie, les importations de salades et de pêches en provenance d'Italie, le respect des dates fixées au calendrier horticole, les conditions d'une défense effective des secteurs menacés de l'économie horticole, les achats de fruits et légumes destinés aux troupes belges d'occupation en Allemagne); pp. 122 à 124;

Observations de M. DE STOBBELEIR; p. 123;

NIHOUL (concernant la politique du blé du Ministre); pp. 124 et 125;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a. et BOUILLY; p. 125;

HENSKENS (concernant la politique du Ministre, l'aide que réclament les agriculteurs, le différend avec les meuneries, le problème du froment et des betteraves, les subsides à la production laitière et la part qui en revient aux agriculteurs, la disproportion du prix payé à l'agriculteur et celui payé par le consommateur, le prix trop élevé des engrais, aliments pour bétail, charbon, énergie électrique, machines et fermages, l'établissement de nouvelles entreprises agricoles sur base coopérative, les problèmes du crédit agricole, de l'enseignement et de l'orientation professionnelle dans l'agriculture, le rôle des conseillers agricoles et l'augmentation de leur nombre, la représentation élective officielle des agriculteurs, la communauté d'intérêts entre ouvriers et agriculteurs); pp. 125 à 129;

Observations de MM. LEYSEN, DE BOODT, RONSE, SLEDSENS, VERGEYLEN, VAN PETEGHEM, DE BLOCK, DECOENE; pp. 125 à 129;

ESTIENNE (met l'accent sur la situation angoissante des agriculteurs, le crédit agricole, le remembrement des terres, l'amélioration de chemins vicinaux); pp. 129 et 130;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., DE BLOCK, BOUILLY, ROLIN, MOULIN; pp. 129 et 130;

E. ADAM (concernant l'absence d'indication précise des moyens que le Ministre compte mettre en œuvre dans l'immédiat pour alléger la situation difficile de l'agriculture belge, l'effondrement des prix du bétail sur pied, l'écoulement des excédents de viande, la réduction de l'écart entre le prix de gros et les prix de détail, les effets préjudiciables de l'accord de coopération économique étroits entre l'Allemagne et la France, la valorisation de la production laitière, la diminution de la consommation du beurre, la recherche de nouvelles formes de valorisation du lait, l'insuffisance de la subvention pour cette valorisation, les principes essentiels de la politique laitière à suivre, les « heffingen »); pp. 130 à 133;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., DE BLOCK, BOUILLY; pp. 130 à 133;

LEYSEN (concernant l'assainissement de terres incultes, la situation dans la vallée de la Nèthe, l'urgence des travaux à effectuer, les indemnités pour destruction de colonies d'abeilles atteintes ou présumées atteintes d'épizooties, la méconnaissance de l'importance de l'apiculture par le Ministère de l'Agriculture); pp. 133 et 134;

MOULIN (au sujet des garanties en ce qui concerne les prix payés aux producteurs de betteraves, de la culture du tabac et des plantes médicinales); p. 134;

Observations de MM. BOUILLY et LEFEBVRE, m.a.; p. 134;

AGRICULTURE (suite).

BUTS (attire l'attention sur l'importance de l'horticulture belge, demande l'aide du Ministère et énumère certains

points à réaliser; pp. 134 et 135;

VAN PETEGHEM (concernant le défrichement de terres incultes, la situation particulière en Flandre et la mise en valeur de terres périodiquement inondées, la situation alarmante dans la région de la Durme et les travaux de dragage à y exécuter); pp. 135 et 136;

Observation de M. LEFEBVRE; p. 136;

MULLIE (concernant la superficie des terrains susceptibles d'être défrichés, les subsides attribués aux syndicats d'exploitation et le subside pour les contrôles laitiers de ces syndicats, la culture des orges de brasserie, l'application des nouvelles mesures fiscales en faveur des investissements aux installations de conditionnement des orges, le problème des fleurs coupées, la défense de la culture du tabac et la question des prix des tabacs, la politique laitière, les répercussions de la diminution des crédits sur les primes à la production laitière; pp. 136 à 139;

à la production laitière; pp. 136 à 139; Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., BOUILLY, DOU-

TREPONT; pp. 137 à 139.

Reprise de la discussion générale (2 décembre 1954).

Discours de MM. DE BOODT (concernant la rentabilité des petites entreprises agricoles, la suppression de subsides pour l'assurance et la réassurance des chevaux et du bétail; l'application de la loi sur les cours d'eau non navigables, les difficultés du défrichement et la prime allouée par hectare pour le défrichement); pp. 142 et 143;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., BOUILLY, VAN PETEGHEM, van LOENHOUT, COULONVAUX;

p. 142 et 143;

SOBRY (concernant la situation actuelle de l'économie agricole, le système de valorisation du froment, la politique du blé du gouvernement, la culture des orges de brasserie, la production de viande bovine et les prix de celle-ci; la fraude de viande en provenance des Pays-Bas; la production de viande porcine; la production laitière et la nécessité d'un système de subsides efficace; le recul au point de vue rentabilité de l'agriculture; l'insécurité de l'avenir des agriculteurs; la lutte contre les épizooties; les méthodes de lutte et l'abattage d'office d'animaux atteints; le problème de la culture des pommes de terre; l'adaptation défavorable des subsides aux syndicats caprins; la suppression de la taxe de transmission de 4,5 p.c. sur les travaux exécutés par les coopératives pour l'utilisation en commun de machines agricoles; la pêche maritime et sa protection contre la concurrence néerlandaise); pp. 143 à 146;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., WIARD, BOUIL-LY, le PRESIDENT, DE BLOCK, ROLIN: pp. 143

à 146;

ANCOT (concernant les problèmes de la pêche maritime, sa protection, son développement, la présentation du budget et la création d'une section séparée pour la pêche maritime); pp. 146 à 147;

Observation de M. SOBRY; p. 146.

Reprise de la discussion générale (7 décembre 1954).

Discours de MM. DECOENE (concernant la politique du blé du gouvernement, les prix de direction de la viande de porc, la réduction des subsides pour les produits laitiers, l'horticulture, la lutte contre la tuberculose bovine et la stomatite aphteuse; le différend existant au sein de la commission paritaire des entreprises agricoles); pp. 154 et 155;

Budgets (suite) - Exercice 1955 (suite).

AGRICULTURE (suite).

DE STOBBELEIR (concernant le nouveau titulaire du ministère, les difficultés auxquelles doit faire face face l'agriculture, les derniers arrêtés pris par le gouvernement P.S.C. avant la transmission des pouvoirs à l'actuel gouvernement; les réductions du budget de l'agriculture sous le gouvernement P.S.C., la politique commerciale en matière de houblon; la poursuite d'une politique agricole réaliste, les carences du gouvernement P.S.C. en matière agricole); pp. 155 et 156;

Observations de M. SLEDSENS; p. 156;

FERIJN (concernant la culture du houblon, l'écoulement des stocks du houblon; le projet de réglementation du marché; la culture du tabac, le retrait des subsides en faveur de la culture indigène, les pratiques de dumping pratiqués au moyen de tabac de l'Inde; l'arrêté du 6 novembre 1954 relatif à l'amélioration des races bovines et les éleveurs de la race rouge); pp. 156 à 158;

PIOT (concernant la situation difficile des planteurs de tabac, la répartition des subsides pour 1954, l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la production, l'équipement des stations de recherche, l'amélioration des séchoirs; l'écoulement de la production indigène par l'incorporation obligatoire et la garantie légale de l'appellation d'origine; l'acquisition de ressources financières par l'exploitation rationnelle des forêts; la rentabilité et les prix de revient dans l'agriculture; la baisse du taux des loyers et la politique du crédit; la promotion de l'accès à la propriété; la diminution du taux d'intérêt pour le crédit agricole); pp. 158 à 160;

Observation de M. ORBAN; p. 160;

BOUILLY, rapp. (précise pourquoi il rédigea son rapport d'une manière concise; répond à d'autres remarques relatives à son rapport, notamment en ce qui concerne les « heffingen » et la baisse des prix); pp. 160 et 161;

Observations de MM. DOUTREPONT, E. ADAM, SO-BRY, comte d'ASPREMONT LYNDEN; pp. 160 et 161;

MATERNE (concernant la poursuite de la politique agricole actuelle, le problème du blé; la qualité des fruits et légumes destinés à l'exportation; l'augmentation de la production fruitière et l'expansion des cultures fruitières et maraîchères; le problème de la distribution des produits horticoles); pp. 161 à 163;

R. DESMEDT (concernant les frais de défrichement de terrains vagues ou incultes; la culture du lin et la protection dont jouit cette culture en France; l'ensemencement d'un plus grand nombre d'hectares de froment; l'importation de sucre; le problème de la chicorée; la difficulté pour les jeunes agriculteurs de s'établir par suite de la diminution des terres à cultiver; l'envoi d'attachés agricoles dans les pays vers lesquels une émigration de jeunes agriculteurs serait possible); pp. 163 et 164;

Observations de MM. ORBAN et MULLIE; p. 163;

VERHAEST (concernant l'expropriation possible de 120 hectares des meilleurs terrains de culture à Oostakker et Lochristi et la culture des fleurs); p. 164;

DEMARNEFFE (concernant la culture fruitière, l'importation d'agrumes, l'exportation de pommes et de poires, l'importation de pommes et de poires des Pays-Bas, la propagande pour le fruit belge, la recherche de nouveaux débouchés); pp. 164 et 165;

Observations de MM. le PRESIDENT, BOUILLY, YER-NAUX, STRUYE, comte d'ASPREMONT LYNDEN, LEFEBVRE, m.a., E. ADAM, PIOT, DE BLOCK, MULLIE; pp. 165 et 166.

AGRICULTURE (suite).

Reprise de la discussion générale (8 décembre 1954).

Discours de MM. LEFEBVRE, m.a. (concernant les problèmes de la production horticole, le calendrier, les fleurs coupées, la culture des plantes ornementales, l'importation des oranges, l'exportation des poires et des prunes, la culture de la chicorée et du houblon, la culture du tabac et sa réorientation; comme suite aux recherches qui ont été faites, la station de Chairière ; la culture de plantes médicinales; la culture de la betterave sucrière; le problème du prix de la betterave à sucre, les opérations de réception dans les sucreries et les moyens de contrôle; les syndicats d'exploitation et les subsides pour le contrôle opéré par eux ; la lutte contre la tuberculose bovine et l'abattage d'office d'animaux cliniquement tuberculeux; la lutte contre la fièvre aphteuse, la vaccination gratuite de 300.000 animaux le long des frontières, le coût des vaccinations non gratuites, l'abattage par ordre ; la généralisation de la vaccination; le subside aux sociétés d'assurance et de réassurance du bétail ; la reconnaissance des races et notamment de la pie noire; l'apiculture; la pêche maritime; le défrichement ou l'assainissement de terrains incultes et le problème de l'établissement de jeunes ménages d'agriculteurs : les travaux dans les régions de la Durme et de la Nèthe; la situation dans la région de Lochristi; la politique de crédit; les indemnités de défrichement ; l'application de la loi de 1950 sur les cours d'eau non navigables; l'accord bilatéral franco-allemand; l'enseignement agricole, les subventions accordées aux produits laitiers ; l'amélioration de la qualité du lait et l'expérience faite à Ciney); pp. 169 à 176; Observations de MM. R. DESMEDT, comte d'ASPRE-

Observations de MM. R. DESMEDT, comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, ORBAN, BOUILLY, DE BOODT, YERNAUX, SLEDSENS, ANCOT, VERHAEST, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. DOUTRE-

PONT; pp. 170 à 176;

baron de DORLODOT (concernant certaines injustices en ce qui concerne les sursis et exemptions accordés aux miliciens soutiens de famille ou de veuve); pp. 176 et 177;

LEFEBVRE, m.a. (précise que des congés supplémentaires ont été octroyés aux miliciens agriculteurs); pp. 176 et 177; Observations du baron de DORLODOT et de M. DE STOBBELEIR; p. 177;

SLEDSENS (concernant la culture des fleurs coupées et les mesures prendre); p. 177.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (8 décembre 1954).

Les articles 1 à 19 sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 179.

Art. 20.

Observations de MM. MULLIE (qui justifie l'amendement qu'il a contresigné), LEFEBVRE, m.a. (qui confirme sa position et demande le rejet de l'amendement précité) et E. ADAM (qui demande le vote de l'amendement); pp. 179 et 180.

L'amendement de MM. SLEDSENS et consorts est rejeté par 70 voix c. 46.

L'article 20 est adopté; p. 180.

Art. 21 et 22.

Adoptés; p. 180.

Art. 23.

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté.

L'article 23 est adopté; p. 181.

Art. 24.

Observations de M. DE BOODT (qui insiste sur l'importance de son amendement), BOUILLY, LEFEBVRE, m.a. et YERNAUX.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

AGRICULTURE (suite).

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté par 73 voix contre 42.

L'article 24 est adopté; pp. 181 et 182.

Art. 25 à 28.

Adoptés; p. 182.

Art. 29.

Le comte d'ASPREMONT LYNDEN met l'accent sur les difficultés des planteurs de tabac et la nécessité d'une aide directe à leur apporter et demande le vote de son amendement; pp. 182 et 183;

Observations de MM. LEFEBVRE, m.a., le PRESIDENT, DOUTREPONT, MOULIN, PIOT; pp. 182 et 183;

M. LEFEBVRE, m.a. (estime que l'aide directe, prévue par l'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN, ne donnera pas de grands résultats et demande le rejet de cet amendement et le vote de l'amendement du gouvernement; p. 183.

Observations de MM. le comte d'ASPREMONT LYNDEN et MULLIE au sujet du nombre de tabaciculteurs profes-

sionnels); p. 183.

L'amendement du gouvernement à l'article 29 est adopté; p. 184.

L'amendement du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de M. MULLIE est rejeté par 64 voix contre 42; p. 184.

Discussion des articles du projet de loi (8 décembre 1954).

Les articles 1 à 56 sont successivement mis aux voix et adoptés.

L'article 6 nouveau, proposé par le gouvernement par voie d'amendement, est mis aux voix et adopté; p. 184.

Vote (9 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 62; pp. 196 et 197.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CLASSES MOYENNES.

Budget du Ministère des Classes moyennes pour l'exercice 1955. Doc. — N° 5-XV. Projet de loi.

Nº 13. Rapport de M. De Stobbeleir.

Ann. — Dépôt du rapport par M. DE STOBBELEIR; p. 20 (10 novembre 1954).

Ajournement (18 janvier 1955).

M. le PRESIDENT propose d'ajourner la discussion du budget au lendemain, le Ministre compétent étant retenu à la Chambre par des interpellations.

Intervention de MM. RONSE, REY, m.a.éc. et ROLIN. Observation de M. P. DE SMET; pp. 435 et 436.

Discussion générale (19 janvier 1955).

Discours de MM. NIHOUL (déclare que la création d'un ministère des classes moyennes avait été accueillie avec satisfaction, mais que ces classes sont désappointées par la carence du ministère, notamment en matière de registre du commerce et d'accès à la profession; demande des explications sur l'organisation de la formation professionnelle et des secrétariats d'apprentissage; parle d'autres problèmes des classes moyennes, de la taxation des grands magasins, du crédit, de la pension des indépendants); pp. 438 et 439;

Observations de MM. FLAMME, BOUILLY, DOUTRE-PONT; pp. 438 et 439;

Maurice SERVAIS (concernant l'inquiétude des classes moyennes devant l'absence de réalisations du Ministère; la pension des travailleurs indépendants; le remaniement

CLASSES MOYENNES (suite),

de la loi sur le registre du commerce : l'accès à la profession et la qualification professionnelle; les propositions relatives à une représentation élective de classes moyennes; les autres problèmes des classes moyennes ; la carence dans l'exécution de la loi prévoyant des crédits en vue de la construction, de l'acquisition ou de la transformation

d'habitations moyennes); pp. 439 et 440;

FLAMME (concernant la lutte contre le chômage dans la petite et moyenne industrie où de nombreux concitoyens pourraient être remis au travail; le manque d'informations des classes moyennes; la promotion des ventes dans la petite et moyenne industrie; le crédit et les investissements; la compétence professionnelle); pp. 440 et 441; Observations de MM. DECOENE, le PRESIDENT, WAR-

NANT, MISSIAEN; pp. 440 et 441;

PARMENTIER (concernant la notion de « classe moyenne »; le risque d'aller à l'encontre du sentiment de la majorité des classes moyennes en leur imposant certaines mesures; la simplification des formalités administratives dans tous les domaines; les difficultés qu'éprouvent les classes moyennes à se retrouver dans le maquis de la législation surtout fiscale et sociale et les charges qui en résultent pour elles); p. 441;

Observations de MM. Maurice SERVAIS, le PRESIDENT, WARNANT; p. 441;

SANTENS (concernant la sympathie qui a accueilli la création du ministère; l'absence d'une politique constructive pour les classes moyennes; les promesses non tenues; les trois questions primordiales : organisation des classes moyennes, réglementation de l'accès à la profession, loi sur la pension; le lent groupement des classes moyennes; l'organisation élective des classes moyennes; la loi sur l'accès à la profession ; le dépôt tardif du projet du ministre sur la qualification professionnelle; le malaise causé par ce projet; la pension de vieillesse des non-salariés; le projet annoncé par le Ministre; les négligences dans l'exécution de la loi du 11 mars 1954; les vœux des classes moyennes d'avoir un ministère pleinement organisé et un ministre inspiré par une doctrine large et disposant du pouvoir indispensable pour réaliser un programme constructif pour des classes moyennes; la réforme structurelle du département ; l'autorité du Ministre ; l'absence de toute doctrine dans la gestion du ministre; un programme de politique de classes moyennes tel qu'il le conçoit; la protection et la sécurité de la famille; la promotion de la propriété et la défense du droit de propriété; la protection des intérêts professionnels; l'amélioration de la formation professionnelle et la promotion du crédit professionnel); pp. 441 à 444;

PAIRON (concernant l'insuffisance des moyens mis à la disposition du Ministère; les réalisations du gouvernement précédent ; les promesses du ministre ; les arrêtés d'exécution de la loi tendant à octroyer des crédits à bon compte aux classes moyennes; la possibilité pour les chômeurs d'exercer une activité indépendante accessoire ; la suppression des économats ; la réforme du registre du commerce ; la réglementation de l'accès à la profession et la carence du ministre; la pension des indépendants; la représentation élective des classes moyennes et l'opposition des groupements de classes moyennes au principe d'élections); pp. 444 et 445

Observations de MM. WIJN et ANCOT; p. 444;

L. DESMET (concernant la nécessité de définir avec précision la notion de classes moyennes; les revendications des classes moyennes et leur mécontentement ; la compétence du Ministère des Classes moyennes; les divergences d'opinion dans les classes moyennes; les résultats des études faites par la commission pour la promotion des

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

CLASSES MOYENNES (suite).

possibilités d'exportation des petites et moyennes entreprises de production; la loi de cadenas; pp. 445 et 446; Observation de M. MOULIN; p. 446;

VANDERBRUGGEN (concernant l'augmentation du nombre de commerçants ; l'octroi de crédit à bon compte dans le cadre d'une politique d'investissement; la simplification des formalités administratives en matière fiscale et sociale; le système généralisé de pensions ; le problème des grands magasins; le développement de la vente à tempérament de porte à porte; les améliorations à apporter au régime des contrats d'apprentissage; le regroupement des classes moyennes; la nécessité d'un organisme national élu; l'effort du gouvernement en faveur des classes moyennes); pp. 446 et 447;

Observations de MM. VAN HEMELRIJCK et PAIRON; D. 447:

SMETS (concernant les contrats d'apprentissage et la réorganisation à opérer en cette matière; le problème de la distribution; le nombre élevé d'entreprises commerciales en Belgique; l'augmentation du nombre d'entreprises dans le commerce de gros et l'augmentation des prix qui en résulte; la situation dans le commerce de gros des appareils sanitaires; les remises consenties à une fédération de grossistes possédant une exclusivité de distribution et aux plombiers; les conséquences regrettables de pareille situation au point de vue économique, notamment le freinage de la production et la diminution des possibilités d'exportation); pp. 447 à 449;

Observations de MM. PAIRON et WIJN; pp. 447 et 448; VAN HEMELRIJCK (concernant la réglementation des ventes à tempérament; l'urgence d'une législation en la matière); p. 449;

VERHAEST (demande au Ministre de répondre avec précision aux questions posées); p. 449;

BOSSAERT, m.c.m. (justifie la création d'un ministère des classes moyennes; évoque l'activité du ministère depuis sa création, l'accroissement de l'aide financière aux classes moyennes, la question des dégrèvements fiscaux; traite du problème du secrétariat d'apprentissage; de la promotion des petites et moyennes entreprises et de la qualification professionnelle ; de l'activité de la commission de contact « Affaires économiques — Classes moyennes » ; précise la portée de certains projets de loi qui seront déposés incessamment, notamment au sujet de la pension des travailleurs indépendants et du registre du commerce ; donne des précisions au sujet de la participation d'un actuaire à l'élaboration du projet de loi sur la pension des travailleurs indépendants; traite des projets qui sont à l'étude en ce qui concerne la réglementation de la vente à tempérament et les économats d'entreprises dans les secteurs public et privé; traite de l'inopportunité d'une intervention du législateur en vue d'instituer le repos obligatoire, de l'assouplissement de la loi sur la mise en gage de la facture, de la documentation concernant la loi du 7 août 1953 en faveur des entreprises industrielles et artisanales, de l'importance de la formation professionnelle, de la taxation des grands magasins, des arrêtés d'exécution de la loi sur la construction et l'acquisition d'habitations moyennes, de la simplification en matières fiscale et sociale, de la distribution, de la représentation élective des classes moyennes; rend hommage au travail de ses collaborateurs; pp. 449 à 452;

PAIRON (concernant le retard dans la réalisation du programme ministériel; la délicatesse du problème des grossistes; l'approbation du projet de loi sur l'accès à la profession par la majorité des classes moyennes; l'intervention d'actuaires lors de l'examen du problème de la pen-

CLASSES MOYENNES (suite).

sion des travailleurs indépendants par le conseil supérieur des classes moyennes); p. 452.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (19 janvier 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 452.

Discussion de l'article unique du projet de loi (19 janvier 1955).

L'article unique du projet de loi est adopté; p. 452.

Vote (20 janvier 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 71 et 2 abstentions; p. 462.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

COLONIES.

Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955. Doc. — Nº 5-XII. Projet de loi.

Nº 73. Rapport de M. Moureaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moureaux; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (20 janvier 1955).

A cette discussion générale sont jointes celles des projets de loi suivants :

Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1954; budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954; budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954; projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi de l'exercice 1953; projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 28 octobre 1953 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952 et de l'interpellation jointe de M. PHOLIEN à M. le Ministre des Colonies « sur la dangereuse politique suivie par lui en matière d'enseignement aux indigènes »;

Discours de MM. MOUREAUX, rapp. (concernant les critiques formulées dans certaines assemblées internationales à l'égard de notre action en Afrique; les efforts faits au Congo; les préjugés de certains censeurs; l'avenir du Congo); p. 458;

Observations de MM. BUISSERET, m.col., ORBAN et le PRESIDENT; p. 458;

Edg. DE BRUYNE (concernant le problème du colonat; l'évolution économique au Congo et la constitution d'une classe moyenne; la concurrence entre artisans noirs et blancs; la discrimination sur le plan économique; les griefs des colons; la protection accordée par l'administration aux indigènes ; le problème des terres ; les relations entre les agriculteurs indigènes et les entreprises agricoles européennes; le projet de décret relatif aux institutions sans but lucratif; l'origine de l'activité économique des missions; l'incidence favorable de cette activité des missions pour les colons et les indigènes; l'esprit qui anime la politique du gouvernement; certaines mesures prises unilatéralement par le ministre au préjudice de l'enseignement missionnaire ; la portée du problème de l'enseignement missionnaire; l'œuvre accomplie par les missionnaires au Congo au début de la colonisation et la reconnaissance qui est due aux missions; les imperfections dans les écoles et postes missionnaires et certains abus ; la justification d'un enseignement laïque par le respect de la Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite). COLONIES (suite).

liberté du père de famille et l'exigence de l'opinion publique indigène; le besoin de nouveauté chez tout peuple qui évolue et les dangers que ce besoin recèle; le freinage de l'émancipation des indigènes par suite de la politique du gouvernement; le coût de l'enseignement laïque et les dépenses supplémentaires qui résulteraient d'une fermeture des écoles missionnaires; le problème d'un éventuel remplacement des missionnaires; le véritable problème de l'enseignement au Congo; le développement de cet enseignement et ses conditions; l'hommage rendu au dévouement des missionnaires par des personnes qui ne sont pas catholiques; le danger de la destruction de l'œuvre missionnaire); pp. 458 à 464;

Observations de MM. BUISSERET, m.col., Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, MM. ORBAN, le PRESI-DENT, SLEDSENS; pp. 460 à 464;

FLAMME (cite un exemple d'intolérance de la part du clergé au Congo; craint un accroissement d'intolérance; signale l'importance du problème de l'enseignement au Congo; demande un enseignement universitaire et un enseignement technique laïques au Congo ainsi que la création en Belgique d'un home pour enfants coloniaux); p. 465;

Observations de MM. DE BOODT, MISSIAEN, Edg. DE BRUYNE, BOUILLY, le PRESIDENT; p. 465;

PHOLIEN (concernant le maintien de la souveraineté belge au Congo; la préparation d'une formule d'avenir; le problème du Congo à l'égard de l'intégration européenne; le sort de la population indigène ; la politique du ministre en matière d'enseignement et sa répercussion sur l'enseignement de la masse; la declaration de base faite en 1924 par M. Franck, Ministre des Colonies; l'importance à accorder à l'opinion de quelques évolués; les raisons qui poussent certains évolués à désirer un enseignement laïque; la nécessité d'une religion pour les indigènes; l'œuvre immense des missions; les problèmes posés par la création de l'enseignement laïque; la composition du Conseil de l'Enseignement; l'attitude du ministre à l'égard du Parlement ; la composition du cabinet du ministre ; le retard du ministre à répondre à certaines questions et l'absence de réponses à d'autres ; la propagande faite pour les écoles laïques ; l'incident au sujet de l'Université de Kimuenza; les protestations qui s'élèvent au Congo contre la politique du ministre; l'attitude que le ministre adopte à l'égard des missions ; l'attaque contre les missions par la création d'écoles laïques de l'Etat; les pétitions d'évolués : les constatations de la mission sénatoriale de 1947 au sujet de l'établissement d'un enseignement laïque pour noirs; la situation des écoles libres à Luluabourg; l'action paralysante du ministre en ce qui concerne l'établissement de nouvelles écoles libres; la diminution de l'intervention dans le traitement des instituteurs de l'enseignement missionnaire; la majoration des crédits pour l'enseignement subsidié pour indigènes; les conséquences de la politique du ministre); pp. 465 à 470;

Observations de MM. Edg. DE BRUYNE, BUISSERET, m.col., YERNAUX, DE BOODT et le PRESIDENT; pp. 466 à 470;

BUISSERET, m.col. (dénonce les méthodes dont on se sert dans les polémiques actuelles; donne des précisions concernant certains bâtiments provisoires à Léopoldville dont on aurait refusé la cession à une mission aux fins d'y installer des classes et concernant des terrains qui auraient été refusés à une autre mission; proteste contre l'intention qu'on lui prête; stigmatise la manière dont on a fomenté une campagne en Afrique; précise les instructions qu'il a données en ce qui concerne la révision de la réglementa-

COLONIES (suite).

tion scolaire, notamment en vue du respect des situations acquises et des conventions; souligne la création d'internats par certaines missions en dépit d'instructions données en 1952, les dépenses excessives qui sont faites et les conclusions de missionnaires laïques au sujet des internats; examine la question des moniteurs et de leur rémunération; donne un bref aperçu de l'affaire Lovanium; parle de la proportion des laïcs et des religieux dans l'enseignement; refute l'allégation de freinage de l'expansion de l'enseignement pour indigènes; déclare qu'il n'v aura pas de guerre scolaire au Congo; stigmatise certaines pratiques tendant à provoquer une guerre scolaire; fait une rectification concernant deux documents auxquels il a fait allusion dans son discours); pp. 471 à 475;

Observations de MM. YERNAUX, PHOLIEN, DECOENE, Edg. DE BRUYNE, DUVIEUSART, P. DE SMET; pp. 471 à 473;

Reprise de la discussion générale (1er février 1955).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant le préjugé défavorable envers le travail des femmes au Congo et les démissions d'office en cas de mariage; la contradiction entre cette disposition et la convention des droits de l'homme; les arguments invoqués par le département; la réforme souhaitée du statut des agents de l'Etat au Congo en ce qui concerne les femmes mariées); pp. 495 et 496;

Observations de M. ORBAN; p. 495;

PHILIPS (concernant l'émotion au Congo et la prise de position de l'épiscopat congolais; le respect des droits contractuels en matière scolaire; les modifications qui pourraient intervenir pour l'avenir; l'aide aux missions en vue de l'accomplissement de leur tâche civilisatrice; les principes de l'activité du missionnaire; les résultats de l'œuvre des missionnaires au Congo; la nécessité de l'enseignement missionnaire; la base religieuse nécessaire à la formation des indigènes; l'appui à accorder aux missionnaires); pp. 486 et 497;

DEHOUSSE (concernant les imputations formulées à l'O.N.U. à l'égard de notre action en Afrique; le rapport de la troisième mission de visite de l'O.N.U.; les directives que la mission prétend donner à la Belgique; l'immixtion de l'O.N.U. dans des matières qui ne sont pas de sa compétence; la fixation du délai dans lequel la tutelle sur le Ruanda-Urundi doit prendre fin; les contradiction du rapport; la nécessité de bases économiques et sociales pour l'établissement d'une démocratie politique; la rédaction du rapport de la mission par le secrétariat des Nations-Unies et le caractère tendancieux du rapport; la mission de civilisation accomplie au Ruanda-Urundi; la substitution de la formule de l'association à celle de l'indépendance ou de l'autonomie); pp. 497 et 498;

Observations de MM. Edg. DE BRUYNE, ROLIN et ORBAN; pp. 497 et 498;

L. DESMET (concernant le développement du système coopératif au Congo belge, la part prise par l'administration dans la direction des coopératives; la création de coopératives d'importance moyenne; la révision du décret du 16 août 1949); pp. 498 et 499;

DEKEYZER (approuve les efforts entrepris pour instituer un enseignement officiel pour les indigènes; demande où en sont la révision du décret sur le contrat d'emploi et la réglementation concernant l'affiliation d'agents de l'Etat à des organisations syndicales de la métropole; interroge le ministre au sujet des conditions de travail dans Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

COLONIES (suite).

les transports et les ports; insiste en vue du développement des coopératives); p. 503;

BUISSERET, m.col. (concernant le rythme d'augmentation des budgets et le financement du plan décennal; les constantes de la politique belge en Afrique; le désintéressement des pionniers de l'œuvre coloniale; la lutte contre l'ignorance; la lutte contre la maladie, la misère et l'expansion économique qui l'a suivie; le développement des transports au Congo; les possibilités et les ressources du Congo; l'humanisation des rapports entre blancs et noirs au Congo; la rupture de la barrière de couleur par la nécessité pour les grandes sociétés de disposer d'ouvriers qualifiés; le développement d'une classe moyenne noire; le développement des coopératives et la révision de la législation en la matière; la colonisation et la collaboration entre travailleurs indépendants blancs et noirs; les mesures prises en faveur des colons; la commission consultative du colonat ; les projets de décret relatifs aux impôts; l'activité industrielle et commerciale de certaines missions et les doléances reçues à ce sujet ; la politique sociale au Congo belge; les rapports avec l'organisation internationale du Travail; le problème féminin en Afrique ; le développement de l'enseignement; la réduction de subventions; le communiqué conjoint élaboré comme suite à son entretien avec Mgr. Verwimp ; l'égalité entre l'enseignement de l'Etat et l'enseignement libre : la mission de l'autorité publique en matière d'enseignement ; la question des internats ; la position internationale de la Belgique en matière de colonisation); pp. 504 à 508;

Observations de MM. DEHOUSSE, ROLIN et PHOLIEN; pp. 505 à 508;

Reprise de la discussion générale (2 février 1955).

Discours de MM. PHOLIEN (concernant les principes directeurs au point de vue de l'éducation du noir; les modifications qui peuvent y être apportées; le malaise créé par la gestion du ministre; la protestation des évêques congolais et la situation des moniteurs indigènes dans les missions; les vues du ministre en ce qui concerne l'enseignement pour Européens; les termes du communiqué publié comme suite à l'entrevue avec le président du comité permanent des ordinaires ; l'égalité des deux enseignements au Congo; la réunion du Conseil supérieur de l'Urundi; la politique du cabinet et certaines mesures importantes prises en matière d'enseignement; la farandole de Léopoldville qui s'est terminée par le cri « A bas la calotte » et l'enquête faite à ce sujet ; l'éducation des femmes indigènes : la création d'une école sociale pour la formation de monitrices indigènes à Nianza et l'arbitraire ministériel dans cette affaire); pp. 510 à 513;

Observations de MM. BUISSERET, m.col., MOUREAUX et YERNAUX; pp. 511 à 513;

BUISSERET, m.col. (concernant la nomination définitive d'un fonctionnaire qui a fait l'objet d'une enquête disciplinaire par un non-lieu; certains gestes d'indiscipline de fonctionnaires; le cas de l'école de monitrices sociales du Ruanda et les diverses décisions intervenues à ce sujet depuis 1951; l'évolution en Afrique quant au problème de l'école non confessionnelle; la responsabilité du malaise au Congo; l'égalité de fait entre les enseignements); pp. 513 et 514;

Observations de MM. PHOLIEN, ANCOT, BOUILLY, YERNAUX, ORBAN, Edg. DE BRUYNE, le PRESI-DENT; pp. 513 et 514;

PHOLIEN (concernant la création d'une école sociale à Nianza); pp. 514 et 515;

COLONIES (suite),

Observations de MM, YERNAUX et BUISSERET, m.col.: p. 515.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 515.

Discussion des articles du projet de loi (2 février 1955). Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations ; p. 515.

Vote (3 février 1955). L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 538.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre.

COMMUNICATIONS.

Budget du Ministère des Communications pour l'exercice 1955. Doc. - Nº 5-XVI. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 176. Rapports de MM. De Block, Briot, Goossens et Vinois.

Ann. - Transmis par la Chambre des Représentants; p. 613 (15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. De Block; p. 1034 (22 mars 1955).

Discussion générale (29 mars 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget des

communications pour l'exercice 1954.

Discours de MM. DE BLOCK, rapp. (concernant l'importance du département au point de vue économique et social, les critiques à l'égard de services publics, les critiques concernant l'exploitation des chemins de fer et son déficit ; le problème des transports par route, leur sécurité, l'extension du réseau routier, la taxation des transports par route, la réunion de tout ce qui concerne les transports par route sous la compétence d'un seul ministère, l'assainissement de la situation financière de la S.N.C.B., l'exploitation industrielle des chemins de fer, les réductions accordées à certaines catégories de voyageurs, l'autorisation pour la S.N.C.B. de faire du transport par route, la modernisation du réseau, le déficit des postes, le problème des bâtiments postaux, la création du Fonds du Timbre, la télévision, le tourisme social); pp. 1069 à 1072; Observations de MM. ORBAN et ANSEELE, m.comm.;

p. 1071;

SEGERS (regrette que les problèmes des différents modes de transport ne puissent être examinés ensemble, traite du problème des voies navigables et de leur amélioration, de la modernisation du canal Charleroi-Clabecq, des répercussions de cette modernisation sur le trafic ferroviaire Charleroi-Anvers, de l'effort à faire en matière routière, de l'adaptation des chemins de fer aux besoins actuels, du renouvellement du matériel ferroviaire, de la diminution du subside pour ce renouvellement, de la charge des pensions, de l'aviation et du renouvellement du matériel de la Sabena, parle de la télévision et de la tour du Heysel, de la consultation du comité technique de la télévision, les objections élevées contre l'érection de la tour du Heysel, des investissements nécessités par l'exposition de 1958, critique les décisions prises à l'occasion de la manifestation du 26 mars en ce qui concerne les informations à la radio, l'intervention du cabinet du Premier Ministre, les atteintes aux libertés constitutionnelles); pp. 1072 à 1075;

Observations de MM. ROLIN, ORBAN, ANSEELE, m. comm., DE BOODT, HARMEGNIES, SLEDSENS;

pp. 1073 à 1075;

DEKEYZER (concernant le permis de conduire, certaines mesures à prendre en vue d'une plus grande sécurité routière, l'assurance obligatoire, la tour du Heysel, l'insuffisance de la marine marchande, le problème du cabotage, les paquebots Ostende-Douvres, les autres problèmes de la Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

COMMUNICATIONS (suite).

marine, les nouveaux avions et hélicoptères pour la Sabena, les aérodromes de Melsbroek et de Deurne, le développement du tourisme social); pp. 1075 à 1077;

WARNANT (concernant les transports professionnels routiers, la diminution du nombre d'entreprises et de véhicules, la réglementation des transports et l'Office des Transports par Route, le pouvoir discrétionnaire de cet office, la politique suivie par l'office et ses répercussions, la révision de la réglementation en vigueur et du statut interne de l'O.T.R., l'opportunité de dissoudre l'office national de la Jonction); pp. 1077 à 1079; Observation de M. DE BLOCK; p. 1078;

VINOIS (concernant l'effort de la R.T.T., le Fonds du timbre, les dépenses de l'I.N.R. pour la télévision, les programmes de la télévision, l'accord pour les relais, la télévision en couleurs, la tour du Heysel); pp. 1079 et 1080;

Observations de M. DE BLOCK; p. 1079;

DELPORT (concernant le refus de trains spéciaux le 26 mars, les mesures prises pour empêcher les manifestants de rejoindre Bruxelles, la violation du secret des communications téléphoniques, les informations diffusées par la radio au sujet de la manifestation du 26 mars); pp. 1080 et 1081;

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, ANSEELE, m. comm., le PRESIDENT, DE BOODT, SMETS; pp. 1080

et 1081:

MOLTER (concernant les efforts en vue de promouvoir le tourisme social, la création du Plan Vato, les difficultés à surmonter, le problème de l'étalement des vacances);

pp. 1081 et 1082;

ANCOT (concernant l'enseignement au cabotage et les situations déplorables à l'école de navigation d'Ostende, l'habitation et le traitement du directeur de l'école, certains faits graves qui s'y sont passés, la réorganisation des cours, et le manque de professeurs, l'état dangereux du bateauécole « Commandant Fourcault »; pp. 1082 à 1084.

Reprise de la discussion générale (30 mars 1955).

Discours de MM. DE BAECK (concernant les problèmes de la marine marchande, l'extension de la marine marchande belge, l'incidence des salaires élevés, dans les branches de la construction navale et de la navigation, les mesures discriminatoires prises par certains pays, les subsides d'Etat, la préférence accordée à la marine belge pour les transports pour compte d'organismes officiels belges et dans les accords commerciaux, le cabotage et son intérêt pour le pays, notamment au point de vue militaire, les salaires trop élevés et la réglementation trop stricte du cabotage, la situation aux Pays-Bas, la promotion du cabotage); pp. 1085 à 1088;

Observation de M. ANSEELE, m.comm.; p. 1088;

BOUILLY (concernant la transformation du service postal en régie autonome, le montage d'avions à Gosselies, la sécurité routière, l'assurance obligatoire et le permis de conduire, les doléances des transporteurs par route, le tourisme, les revendications du personnel de la S.N.C.B., les relations ferroviaires entre Mons et Bruxelles); pp. 1088

PONTUS (concernant la réalisation des revendications des cheminots, la situation du personnel occupé dans les cantons de l'Est sous l'occupation allemande, les retenues faites sur les salaires pour la pension par la « Deutsche Reichsbahn », la situation faite à des travailleurs allemands occupés par la S.N.C.B. sur l aligne Raeren-Kalterherberg, les services d'autobus, l'octroi d'une indemnité de déplacement aux ouvriers du téléphone de Verviers déplacés à Bruxelles); pp. 1090 et 1091;

de la VALLEE POUSSIN (concernant la coordination des transports, le problème des chemins de fer et de la nationalisation, les difficultés qui résultent pour les transpor-

COMMUNICATIONS (suite).

teurs routiers de la réglementation en vigueur, l'importance des transports privés en Belgique, le danger de la situation actuelle, l'Office de la jonction, les problèmes des communications et de l'urbanisme dans l'agglomération bruxelloise, la nécessité d'une autorité unique pour les résoudre); pp. 1091 et 1092;

MOULIN (concernant le remplacement de la centrale de la R.T.T. à Leuze, la révision de certaines dispositions quant à la durée du travail pour le personnel de la S.N.C.B., le dégagement de la ligne 94); pp. 1092 et 1093;

USELDING (concernant les transports dans le Luxembourg, la liaison par autobus de Libramont à Bouillon); pp. 1093 et 1094:

CHOT (concernant une adaptation de l'horaire du train nº 1405 de Namur à Bruxelles qui pourrait être emprunté par de nombreux parlementaires de province, la mauvaise volonté de la S.N.C.B.); pp. 1096 et 1097;

Observations de MM. BOUILLY, MOULIN et DECOENE; p. 1097;

VAN PETEGEM (demande l'abolition du droit exigé pour la traversée du tunnel sous l'Escaut à Anvers); p. 1097,

RASSART (concernant le préjudice subi par des fonctionnaires du poste régional radiophonique de Liège, le problème de la gare des Guillemins et les conceptions de la S.N.C.B. en la matière); pp. 1097 et 1098;

ANSEELE, m.comm. (concernant la politique en matière de l'économie des communications, le progrès en matière de chemins de fer, l'automatisation, la révision de principes surannés et l'application des nouvelles données techniques en matière de transports, la modernisation du matériel roulant des chemins de fer, l'assainissement financier de la S.N.C.B., la nécessité d'un Fonds des transports pour la coordination des transports, les problèmes régionaux des chemins de fer qui ont été soulevés, la reconstruction et l'aménagement de la gare des Guillemins, le problème de la marine marchande et du cabotage, l'insuffisance du tonnage belge, les remèdes à envisager en vue de doubler le tonnage l'exemple des Pays-Bas où existe une économie dirigée, la reprise des firmes néerlandaises de transport routier par les chemins de fer néerlandais, la tendance à l'économie dirigée en matière de transport en France et en Allemagne, l'automatisation du réseau téléphonique belge, l'automatisation généralisée entre les pays de l'Europe de l'Ouest, la reconstruction du bâtiment de la R.T.T. à Leuze, l'école de navigation à Ostende, le déficit des postes, la gestion des bâtiments postaux, le fonds du timbre, le tourisme social, les pavillons préfabriqués, la transformation de la malle « Prince Baudouin », les transports routiers, la tour du Heysel, les problèmes de la télévisoin, les standards adoptés en Belgique, la constitution du comité des experts, le programme de l'I.N.R. pour la réalisation définitive de la télévision belge, la sécurité aérienne, les canaux accordés à la Belgique pour la télévision, l'électrification du chemin de fer Anvers-Roosendael, les commandes de locomotives électriques auprès de constructeurs belges, le coût de la tour du Heysel, le livre publié par Eiffel en 1900, la centralisation technique des émissions, la télévision en couleurs, la publicité à la télévision et la création d'une chaîne publicitaire, le nombre de visiteurs de la tour, le rayonnement de la tour au point de vue européen, les objections formulées au point de vue militaire, le financement de la construction de la tour et sa rentabilité, les prétendues tables d'écoute, la censure à l'I.N.R., le 25me anniversaire de l'I.N.R., les programmes de l'I.N.R., la précensure exercée par le cabinet du précédent ministre des communications); pp. 1098 à 1101, 1109 à 1116;

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

COMMUNICATIONS (suite).

Observations de MM. RASSART, le PRESIDENT, BOUIL-LY, ROLIN, YERNAUX, VAN GERVEN, VAN RE-MOORTEL, baron de DORLODOT, Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, M. MOUREAUX; pp. 1099 à 1101, 1109 à 1115;

La discussion générale est close.

Discussion des articles des tableaux (30 mars 1955).

Les articles des tableaux sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1117.

Discussion des articles du projet de loi (30 mars 1955). Les articles 1 à 11 sont adoptés sans observations; pp. 1117 à 1119.

Vote (31 mars 1955).

Observations de MM. MOULIN, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, DE BOODT, le PRESIDENT, DOUTRE-PONT, BOUILLY, HARMEGNIES.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1142.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

DEFENSE NATIONALE.

Budget du Ministère de la Défense Nationale pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-X. Projet de loi.

Nº 109. Amendement du gouvernement.

Nº 126. Rapport de M. Machtens.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Machtens; p. 782 (24 février 1955).

Discussion générale (10 mars 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget de la Défense Nationale pour l'exercice 1954.

Discours de MM. MACHTENS, rapp. (concernant le respect des engagements de la Belgique dans le cadre de l'O.T.A.N., les répercussions de la réduction du temps de service à 18 mois, la réduction des engagements belges pour 1956, les accidents d'aviation, l'emploi des langues à l'armée, le manque de candidats flamands à l'Ecole militaire, l'étude de la psychologie des hommes à l'armée, les adjudications, la suppression de certains championnats sportifs à l'armée, l'interdiction faite à la femme de l'officier d'exercer une profession, les charges militaires, l'évolu-

tion dans les armes); pp. 920 à 922; Observations de MM. WIARD, DE BOODT, baron NO-

THOMB; pp. 920 à 922;

MOREAU de MELEN (concernant l'importance de la discussion du présent budget, la position du P.S.C. au sujet de la durée du service militaire, les conséquences de la réduction du temps de service à 18 mois, la diminution des effectifs qui s'ensuivit, la réduction du tableau organique sur pied de guerre, les pourcentages de réduction à la suite de l'adoption du nouveau tableau organique, les conclusions sur le fait que nos obligations n'ont pas été remplies, l'incidence de la réduction du temps de service sur la valeur de l'armée, la situation en ce qui concerne les conducteurs de chars, les forces de l'intérieur et les réformes à opérer, les chiffres du budget, le maintien des dépenses malgré la diminution des effectifs, l'éducation professionnelle, les rappels, la révision de la loi de milice, la politique des prix, le passage à l'active d'officiers de réserve ayant combattu en Corée, la pension de militaires et anciens militaires invalides de guerre et combattants lors des deux guerres, l'avenir de notre politique de défense, les armes nouvelles, le bouleversement de la structure et des effectifs des armées, la révision des méthodes d'instruction, la révision de nos engagements internationaux, l'allègement des

DEFENSE NATIONALE (suite).

unités et la réduction éventuelle du temps de service à quinze mois ou le rétablissement à 100 p. c. des effectifs des unités de premier choc qui pourraient en résulter, l'effort d'imagination que nécessite la défense du pays, l'évolution de la tactique et de la stratégie militaire, la réforme des méthodes de travail, les précautions à prendre); pp. 922 à 924, 942 à 945;

Observations de MM. HARMEGNIES, SPINOY, m.d.n., Edg. DE BRUYNE; pp. 922 à 924, 942 à 944;

MACHTENS, rapp. (concernant l'augmentation du budget); p. 945;

Observations de MM. MOREAU de MELEN et SPINOY, m.d.n.; p. 946;

FLAMME (concernant l'absence d'interpellation sur la politique militaire du ministre, l'inutilité des 24 mois, la réduction du temps de service à 21 mois, la fixation de l'âge de la conscription à 19 ans par le gouvernement précédent, la nécessité de la réduction à 18 mois et les conséquences de cette mesure, la prétendue désorganisation de l'armée, la confiance des chefs militaires, les problèmes posés par le développement des forces aériennes, la force navale, les forces de l'intérieur, la paperasserie à l'armée, la réorganisation de l'administration, la standardisation des armes et équipements, les armes atomiques, le désarmement); pp. 946 à 948;

Observations de MM. BOUILLY, VAN GERVEN, DE BOODT, STRUYE, MISSIAEN, P. DE SMET, baron NOTHOMB, ANCOT, ROLIN, MOREAU de MELEN, BAERT; pp. 946 à 948;

DE BOODT (concernant le respect par le gouvernement homogène P.S.C. des engagements internationaux, la promesse des 18 mois, la désorganisation de l'armée qui a résulté de la réduction intempestive du temps de service, les constatations faites au cours d'un voyage d'inspection en Allemagne, au sujet du manque d'effectifs, les efforts du ministre en vue de remédier à cette situation, la diminution des obligations militaires belges à partir de 1956, le réexamen de la structure de notre défense nationale et la création d'une nouvelle commission militaire mixte, les accords de Paris, le réarmement de l'Allemagne occidentale, les critères appliqués pour juger de l'aptitude des miliciens au service, le cas d'un milicien ayant obtenu un sursis de plusieurs années et marié entretemps, la dernière adjudication en vue de la fourniture de chaussures, le scandale des pièces détachées pour autos, l'attitude du gouvernement et de certains organismes envers la Fédération des anciens combattants flamands (V.O.S.), le retrait illégal de la Carte du Feu à certains anciens combattants, l'emploi des langues à l'armée, les candidats officiers flamands, l'esprit français à l'Ecole militaire et parmi les officiers, la neutralisation des officiers flamands); pp. 948 à 953:

Observations de MM. SPINOY, m.d.n., CROMMEN, RO-LIN, MISSIAEN, MACHTENS; pp. 948 à 952;

MOREAU de MELEN (précise la manière dont il a établi une comparaison entre les effectifs); p. 953.

Reprise de la discussion générale (15 mars 1955).

Discours de MM. L. DESMET (concernant les revendications des anciens prisonniers de guerre, l'obtention d'une rente de captivité, les pensions de certaines veuves de 1940-1945, la révision décennale, les taux différents pour le calcul des pensions de réparation, les cotisations en matière de sécurité sociale et la réadaptation professionnelle, l'octroi d'une réparation égale à préjudice égal); pp. 960 et 961;

Observations de MM. P. DE SMET et MOREAU de ME-LEN; pp. 960 et 961;

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

DEFENSE NATIONALE (suite).

baron NOTHOMB (concernant le caractère élevé du débat, l'importance de la défense nationale dans la vie du pays, la situation dangereuse qui a résulté de l'instauration des 18 mois, le risque immédiat à 200 km de nos frontières, la faiblesse de notre armée d'occupation en Allemagne, la notion périmée de la mobilisation avec des divisions actives aux trois-quarts, la réduction du potentiel humain de chaque division, le problème des forces de l'intérieur, la soudaineté de la guerre et la nécessité d'être prêt, l'obligation de repenser la défense nationale); pp. 961 à 963;

Observations de MM. VAN REMOORTEL, STRUYE et SPINOY, m.d.n.; pp. 961 et 962;

SPINOY, m.d.n. (concernant le montant du budget ordinaire de la défense nationale, les trois principaux postes du budget, l'augmentation des dépenses pour le personnel, la décision de réduire le nombre des divisions d'intervention à deux, la diminution du nombre de miliciens en 1956 et la durée du temps de service, l'état de nos forces d'intervention, le manque d'officiers et sous-officiers spécialistes et les mesures prises pour y remédier, la nouvelle stratégie et les problèmes qui en résultent, les expériences et études faites par les grandes nations, les effectifs des forces d'intervention, les forces armées de l'intérieur ct leur degré de combattivité, les dispositions à prendre pour augmenter leur potentiel, l'emploi de nouveaux moyens de défense contre avions, les normes auxquelles les forces armées devront répondre en 1956, certaines mesures de rationalisation, la force aérienne, le manque d'officiers du cadre actif, le matériel et l'infrastructure, les accidents à la force aérienne, les fautes commises par le personnel et les mesures prises à cet égard, la force navale, la défensede la colonie, le statut des forces belges en Allemagne occidentale, l'emploi des langues à l'armée, les mesures envisagées pour remédier au manque d'officiers flamands, la réserve de munitions, le règlement de certaines questions relatives aux miliciens, l'essai d'une nouvelle tenue de combat); pp. 963 à 968;

Observations de MM. STRUYE et ORBAN; pp. 966 à 968; PARMENTIER (concernant les intérêts des prisonniers de guerre et particulièrement des officiers prisonniers); p. 968;

DEMARNEFFE (concernant l'extension des champs d'aviation et les expropriations qui en résultent, l'extension envisagée de la base de Brustem, la procédure d'expropriation et le paiement des indemnités, le danger d'une base aérienne sise à proximité d'une ville); pp. 968 et 969;

VAN IN (concernant le cas des universitaires appelés sous les drapeaux plusieurs mois après la fin de leurs études et de ceux qui doivent interrompre leurs études); p. 969; Observations de M. SPINOY, m.d.n.; p. 962.

Reprise de la discussion générale (16 mars 1955).

Discours de MM. RASSART (concernant l'évolution des problèmes d'organisation militaire, l'adaptation des grandes unités, les constantes de notre politique militaire, l'évolution au point de vue de l'équipement et du matériel, l'obstacle économique à la standardisation, les fournitures à l'armée et certains agissements incorrects dans ce domaine, la probité de services de contrôle de l'armée, le contact entre le département et les organes parlementaires); pp. 972 à 974;

Observations de M. SPINOY, m.d.n.; p. 973;

BAERT (concernant la situation linguistique à l'armée; l'absence de rapports sur l'application de la loi linguistique de 1938 depuis 1949, la modification de la loi de 1938, les travaux de la commission mixte de l'armée, le manque de candidats-officiers flamands à l'Ecole militaire, les moyens à mettre en œuvre pour y remédier, les plaintes au sujet du Comité d'armes, la situation linguistique à la

DEFENSE NATIONALE (suite).

force aérienne, à la force navale et au service de santé, la situation linguistique parmi les officiers de réserve, les officiers subalternes et sous-officiers, la création de bureaux de renseignements dans les grandes villes, l'organisation de l'inspection linguistique, les mérites du précédent ministre de la défense nationale, l'augmentation du budget); pp. 974 à 977;

Observations de MM. SPINOY, m.d.n., SMETS, LEY-NEN, VAN BUGGENHOUT, WIJN; pp. 974 à 977;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la diminution du nombre de miliciens et l'établissement du volontariat féminin); p. 977;

VAN GERVEN (concernant la formation culturelle et professionnelle des miliciens, la diminution du nombre d'heures consacrées à cette formation, le déplacement de la plupart des cours hors des heures de service, la suppression des stages dans les unités techniques, la réorganisation des cours par correspondance, les professeurs et moniteurs civils); pp. 977 et 978;

ROLIN (concernant l'utilisation d'armes atomiques, le pouvoir de décision à laisser en cette matière à l'autorité civile); pp. 978 et 979;

CRAEYBECKX (concernant l'application de la loi du 30 mai 1953 relative au statut de la résistance armée, l'attitude de l'Office de la Résistance, les mesures prises par le ministre, les intentions de l'Office de la Résistance, le nombre de dossiers inscrits en vue d'appel, le recours à un juriste pour l'examen des dossiers, la liquidation de l'office); pp. 979 à 980:

Observations de M. SPINOY, m.d.n.; pp. 979 et 980;

GODIN (concernant le danger d'invasion, les forces en présence de part et d'autre du rideau de fer, la situation de notre armée, les armes et tactiques nouvelles, la nécessité de disposer de bons pilotes d'avions, la défense du Congo, la poursuite de nos efforts pour la défense du pays); pp. 981 à 983;

Observations de MM. HARMEGNIES, YERNAUX, VAN REMOORTEL; p. 982;

SOBRY (concernant le problème que posent les rappels d'agriculteurs); p. 983;

HARMEGNIES (concernant les militaires invalides du temps de paix); p. 983;

SPINOY, m.d.n. (concernant la pratique des sports à l'armée et l'organisation de certaines compétitions, l'exercice d'une profession par l'épouse d'un officier, le passage d'officiers anciens combattants de Corée dans les cadres de l'active, la pension d'ancienneté aux combattants des deux guerres, la responsabilité du ministre, l'affaire de la commande de chaussures, certains abus en matière d'adjudications, la reconnaissance de la Fédération des anciens combattants flamands, l'application de l'article 19 de la loi relative aux prisonniers de guerre et le paiement des cotisatons de sécurité sociale, la réadaptation professionnelle, l'application des lois linguistiques à l'armée, les commissionnements, le fonctionnement du service de santé, le projet de loi revisant la loi de 1938 sur l'emploi des langues à l'armée, les mesures à prendre pour augmenter le nombre d'officiers flamands, le volontariat féminin, l'activité professionnelle à l'armée, l'emploi d'armes atomiques et thermonucléaires, l'activité de l'Office de la Résistance, la mésentente entre groupements de résistants, les rappels d'agriculteurs); pp. 982 à 985;

Observations de MM. DE BOODT, BAERT, ANCOT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. VAN GERVEN, ROLIN; pp. 983 à 985;

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

DEFENSE NATIONALE (suite).

MACHTENS, rapp. (concernant les championnats sportifs à l'armée l'autorisation de travailler accordée à l'épouse de l'officier); p. 986;

Observation de M. SPINOY, m.d.n.; p. 986;

CRAEYBECKX (concernant la révision de dossiers de résistants); p. 986.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (16 mars 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés avec l'amendement du gouvernement; p. 987. Discussion des articles du projet de loi (16 mars 1955). Les articles 1 à 7 sont adoptés; p. 987.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi ets adopté par 82 voix contre 65; p. 1025.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DETTE PUBLIQUE.

Budget de la Dette publique pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-II. Projet de loi.

Nº 61. Rapport de M. Moureaux.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Moureaux; p. 259 (16 décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

Voir la discussion du budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1955; p. 297.

Discussion des articles du tableau (23 décembre 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 329.

Discussion des articles du projet de loi (23 décembre 1954). Les articles 1 à 3 sont adoptés; p. 329.

Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 71 et 2 abstentions; p. 351.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

DOTATIONS.

Budget des Dotations pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-IVbis. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 152. Rapport de M. Wiard.

Nº 157. Amendement proposé par MM. Struye et Edg. De Bruyne.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 613 (15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. Wiard; p. 833 (2 mars 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles du tableau (9 mars 1955).

Les articles 101 à 104 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 903.

Art. 105

L'amendement de M. STRUYE est rejeté par 78 voix contre 75 et 1 abstention; p. 908.

S'est abstenu : M. VAN BUGGENHOUT.

Intervention de MM. DOUTREPONT, STRUYE, COU-LONVAUX, le PRESIDENT, VAN REMOORTEL, MISSIAEN, RONSE, ORBAN, LEYSEN; pp. 903 à 908.

L'article 105 du tableau est adopté; p. 908.

Les articles 106 à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 908.

DOTATIONS (suite).

Discussion de l'article unique du projet de loi (9 mars 1955).

L'article unique est adopté; p. 908.

Vote (10 mars 1955).

M. STRUYE justifie le vote du groupe P.S.C.; pp. 925 et 926.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 68 abstentions; p. 926.

Se sont abstenus: MM. ADAM (Ernest), ANCOT, BAERT, BUTS, COUPLET, CUSTERS le comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, DE BOODT, DE BRUYNE (Edgard), DECOENE, de la VALLEE POUSSIN, DEL-PORT, DE MAN, DEMARNEFFE, DERBAIX, le chevalier de SCHAETZEN, DESMEDT (René), DE SMET (Pierre), Mile DRIESSEN, MM. DUVIEUSART, ESTIENNE, FERIJN, GODIN, GRIBOMONT, HOUBEN (Robert), le baron HUART, JACOBS, JESPERS, KLUYSKENS, LAGAE, LEEMANS, Mme LEHOUCK, MM. LEYNEN (Hubert), LEYSEN (Edmond), MEURICE, MONDELAERS, MOREAU de MELEN, MULLIE, NEELS (Gérard), NEYBERGH, OBLIN, ORBAN, PAIRON, PEDE, PHILIPS, PHOLIEN, RONSE, SERVAIS (Maurice), SLEDSENS, SOBRY, STRUYE, SUPRE, USELDING, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VANDENBERGHE, VAN DEN STORME, VAN DER BORGHT, VAN GERVEN, VAN HEMELRIJCK, VAN HOUTTE, VAN IN, VAN LAEYS, van LOENHOUT, VAN OUDENHOVE (Edgard), VAN PETEGHEM, van ZEELAND et le baron ZURSTRASSEN.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FINANCES.

Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XXI. Projet de loi.

Nº 16. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 26. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Doutrepont; p. 92 (24 novembre 1954).

Discussion générale (9 décembre 1954).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant certains crédits qui grèvent le budget, le projet de loi tendant à modifier l'article 15 de la loi relative à l'organisation de la Cour des Comptes; la question des inventaires du mobilier de l'Etat, l'inertie de l'administration en cette matière; les comptes définitifs soumis à la Chambre des Représentants et à la Cour des Comptes; l'impossibilité d'arrêter le compte de l'exercice 1951 ; le caractère inconstitutionnel des avances du Trésor; la liquidation des services nés de la guerre; les effectifs du personnel; la pénurie d'effectifs dans certains services; la nécessité d'une réorganisation du service; le contentieux fiscal; l'activité de certains fonctionnaires pensionnés s'occupant de dossiers fiscaux; la simplification de la législation fiscale; les moyens de résorber le contentieux arriéré; la fraude fiscale dans les professions libérales; la sévérité des fonctionnaires taxateurs; les taxes assimilées au timbre; le lieu de résidence de certains fonctionnaires; les services sociaux du département et leur organisation; les centres médicaux créés par les services; pp. 192 à 198;

Observations de MM. P. DE SMET, RONSE, LIEBAERT, m.f., VAN HOUTTE, ORBAN, ANCOT, le PRESI-DENT; pp. 193 à 196;

RONSE (concernant l'importance du Ministère des Finances, la réduction des effectifs; la lourdeur de la tâche du Ministre des Finances; le nombre des réclamations

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

FINANCES (suite).

introduites; la complication des lois fiscales et les modifications incessantes qui y sont apportées; les variations de la jurisprudence des Cours d'Appel et de Cassation; l'application des lois d'octobre 1945; la loi du 24 juillet 1953 relative à la conciliation en matière fiscale et la tradition instaurée par le précédent ministre des finances, en ce qui concerne la représentation de l'administration fiscale, les nominations d'avocats pour l'administration des finances; l'éducation des contribuables); pp. 198 à 200;

HARMEGNIES (concernant la révision cadastrale et le renforcement du personnel de l'administration du cadastre, l'urgence du dépôt d'un projet de loi relatif à la péréquation; la juste perception de l'impôt et le manque de contrôleurs en pays flamand; la situation des commis techniques wallons en fonction dans l'agglomération bruxelloise et des agents de troisième catégorie de l'administration de l'enregistrement); p. 200;

Observation de M. P. DE SMET; p. 200;

VAN HOUTTE (concernant l'application de la loi du 16 mars 1954 sur le contrôle de certains organismes d'intérêt public; la désignation des commissaires du gouvernement auprès de ces organismes et notamment la nomination envisagée d'une personne étrangère à l'administration comme commissaire du gouvernement auprès d'un des organismes précités); pp. 200 et 201;

MOUREAUX (estime qu'il faudrait repenser le système fiscal d'une manière complète, que l'administration s'attache trop à des cas d'espèce plutôt qu'à des principes; approuve la suggestion de généraliser dans notre droit fiscal la formule de la transaction; critique la non-observance des délais de prescription par l'administration de l'enregistrement); p. 201;

Observations de MM. DOUTREPONT, P. DE SMET et ANCOT; p. 201;

LIEBAERT, m.f. (concernant le problème des effectifs; la tenue de l'inventaire du matériel de l'Etat, les anciens fonctionnaires installés comme conseillers fiscaux, la juste perception des impôts, la révision cadastrale; le contrôle des parastataux et les commissaires du gouvernement dans les parastataux, le service social du Ministère des Finances, la publication des arrêtés royaux consacrant les barèmes attribués depuis janvier 1951, l'évolution du contentieux administratif et les mesures à prendre en ce qui concerne le contentieux judiciaire; la nomination de quelques avocats au département, la solution du problème de la simplification fiscale, le programme de constructions nouvelles en vue de l'installation rationnelle des services); pp. 202 et 203;

Observations de MM. DOUTREPONT, HARMEGNIES et VAN HOUTTE; pp. 202 et 203;

DOUTREPONT, rapp. (rappelle sa suggestion en ce qui concerne le service social et ses observations au sujet des centres médicaux et l'organisation d'un service juridique unique); pp. 203 et 204.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (9 décembre 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 204.

Discussion des articles du projet de loi (9 décembre 1954). Les articles 1 à 5 sont adoptés; p. 204.

Vote (16 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 60; p. 250.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

GENDARMERIE (suite).

Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XI. Projet de loi.

Nº 44. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Discussion générale (9 décembre 1955).

A cette discussion est jointe la discussion du budget de la Gendarmerie pour l'exercice 1954.

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant la manière dont la gendarmerie exerce la surveillance routière et dresse actuellement des procès-verbaux; la mission de prévention de la gendarmerie); pp. 204 et 205;

SPINOY, m.d.n. (concernant l'évolution de la manière d'agir de la gendarmerie; sa mission d'éducation et de formation des usagers de la route); p. 205.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (9 décembre 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 205.

Discussion de l'article unique du projet de loi (9 décembre 1954).

Adopté; p. 205.

Vote (16 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 59; p. 250.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

Budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-XIX. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 314. Rapport de M. Crommen.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Crommen; p. 1556 (7 juillet 1955).

Discussion générale (26 juillet 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget du Ministère de l'Instruction publique pour l'exercice 1954.

Discours de MM. DELPORT (concernant les raisons pour lesquelles les membres P.S.C. de la commission de l'instruction publique n'ont pas pris part à la discussion en cómmission et ne prendront pas part à la discussion en séance publique; p. 1788;

PARMENTIER (concernant le problème des enfants dont les parents n'ont pas de résidence fixe, les questions qu'il a posées au ministre, le home de Neuville-sous-Huy, le manque de coordination entre les ministères de l'instruction publique et des travaux publics); pp. 1788 à 1789;

MUYLDERMANS (concernant la promotion du relèvement culturel du peuple, l'éducation populaire, l'art dramatique populaire, la coordination des œuvres d'éducation populaire); pp. 1789 à 1790.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (26 juillet 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1791.

Discussion des articles du projet (26 juillet 1955). Les articles 1 à 9 sont adoptés; pp. 1791 à 1792.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 69 et 1 abstention; p. 1900.

S'est abstenu : M. NOEL.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

INTERIEUR.

Budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-VIII. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 106. Rapport de M. Yernaux.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 344 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Yernaux; p. 508 (1er février 1955).

Discussion générale (3 mars 1955).

Discours de MM. L. DESMET (concernant les intercommunales mixtes, les conséquences du principe paritaire qui préside à leur constitution, l'instauration d'un nouveau régime pour les intercommunales); pp. 835 et 836;

WARNANT (concernant l'insuffisance du Fonds des provinces, l'incidence des la loi du 24 décembre 1948 sur la situation financière du Brabant, la charge de certaines dépenses d'intérêt général supportées par le Brabant, les conséquences financières du dédoublement linguistique, la restitution de recettes non perçues sous forme de dotation annuelle hors part) pp. 836 et 837;

tion annuelle hors part) pp. 836 et 837; Observations de MM. HARMEGNIES, YERNAUX et OR-

BAN; p. 837;

SLEDSENS (concernant la réglementation de l'emploi des langues et la fixation de la frontière linguistique, la discussion précipitée d'une loi transitoire, l'attente d'un projet définitif, les protestations contre la publication des résultats du recensement, les questions posées au ministre par M. LEYNEN, le problème de Bruxelles, l'attitude d'Auguste Vermeylen, le discours du bourgmestre d'Anvers, M. Craeybeckx, concernant la francisation de Bruxelles); pp. 837 à 840;

Observations de MM. HARMEGNIES, LEYSEN et OR-BAN; p. 840;

BRIOT (concernant le préjudice causé aux provinces par la création du Fonds des provinces et particulièrement au Brabant, l'application de nouveaux critères de répartition du fonds, les initiatives du Brabant en matière d'enseignement, les obligations onéreuses qui résultent du bilinguisme, le programme de travaux du Brabant, le taux des subsides pour la construction d'école provinciales et l'absence de subventions pour l'enseignement primaire provincial, certaines dépenses obligatoires qui ne se justifient pas); pp. 842 à 844;

Observations de MM. WARNANT, YERNAUX, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. STUBBE; pp.

842 et 843;

PARMENTIER (concernant la situation financière de la province de Liège et la perte subie par cette province, l'approvisionnement du Fonds des provinces, les majorations envisagées la création de comptables provinciaux et la situation difficile sur le plan de la collecte des impôts provinciaux); pp. 844 et 845;

de la VALLEE POUSSIN (concernant le problème des grandes agglomérations et particulièrement de celle de Bruxelles, les questions qui dépassent les possibilités des communes, l'attribution de certains pouvoirs à une autorité responsable et coordinatrice, le maintien de l'Office de la Jonction, les difficultés financières de la ville de Bruxelles); pp. 845 et 846;

V. DE BRUYNE (concernant la loi sur les finances communales, les résultats atteints après six ans d'expérience, l'augmentation des dépenses résultant des nouveaux barèmes du personnel communal, l'élément régulateur que devrait constituer la loi de 1948, les critères de répartition appliqués aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne, la création d'un fonds spécial pour les quatre grandes villes, l'inégalité fiscale qui résulterait d'une réintroduction d'une im position communale sur le revenu, l'augmentation de la dotation au Fonds des communes par une imposition

INTERIEUR (suite).

nationale de 2 ou 3 centimes additionnels sur l'impôt sur le revenu, la réévaluation du revenu cadastral et le transfert de l'impôt foncier aux communes, la reconnaissance des diplômes de l'Institut supérieur des sciences administratives d'Anvers, les traitements des secrétaires communaux); pp. 846 à 848;

le baron de DORLODOT (concernant la proposition de loi qu'il a déposée en vue de remédier à la situation anormale qui existe en matière de sursis pour certains miliciens soutien de veuve et certains volontaires dont l'engagement est résilié); p. 848;

Observations de MM. YERNAUX, le PRESIDENT, BOUILLY, VERMEYLEN, m.i., DUVIEUSART; pp. 848 à 849.

Reprise de la discussion générale (8 mars 1955).

Discours de MM. LAGAE (concernant la suspension de l'approbation par la Cour des Comptes des mandats de paiement de subventions-traitements aux membres du personnel de l'enseignement technique vivant en communauté, la portée de la loi du 23 juillet 1953 et particulièrement de l'article 42, l'insuffisance de la dotation du Fonds des provinces et sa péréquation, la pension et les indemnités de déplacement des députés permanents); pp. 853 à 855.

HARMEGNIES (concernant le mauvais état des finances communales, le problème des finances provinciales, le Fonds d'assistance et la réforme de la loi de 1925 sur l'assistance publique, la revision cadastrale, la question du cadre dans les administrations provinciales; pp. 855 à 857;

Observations de MM. YERNAUX, BOUILLY et WAR-NANT; pp. 856 et 857;

Mme CISELET (concernant l'égalité entre les sexes pour l'accès aux fonctions publiques); p. 857;

Observations de MM. STRUYE, HARMEGNIES et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; p. 857;

YERNAUX, rapp. (concernant le problème des grandes agglomérations, les avantages de la fusion de communes, aux divers points de vue économique, fiscal, et financier, administratif, de la santé publique, de la voirie, de l'enseignement, de la police et de l'urbanisme; les raisons de l'opposition à la fusion des grandes agglomérations, l'esprit localiste, certains inconvénients de la fusion, les finances communales, les manquements aux principes de la loi du 24 décembre 1948, la situation défavorable des communes d'importance moyenne, la révision des critères de répartition du Fonds des communes, la perception de l'impôt foncier par les communes); pp. 857 à 860;

DE MAN (concernant l'absence d'amendements du P.S.C., la sécurité civile et l'incorporation de ce service dans le département, l'épuration, le reclassement des communes, les remboursements exigés de certaines communes par la Caisse nationale des pensions de guerre et l'arrêt du Conseil d'Etat en la matière, la question des secrétaires communaux et de leurs traitements, l'octroi de suppléments de traitement aux instituteurs sur base d'une simple circulaire, la question des cinances communales, la loi de 1948 et la révision des critères de répartition, la liberté d'imposition des communes, le Fonds spécial, les finances provinciales, la défense de l'autonomie communale, l'avis de M. Vranckx, conseiller d'Etat et de M. Huysmans, président de la Chambre, au sujet de cette autonomie); pp. 860 à 862;

Observations de MM. MACHTENS, SLEDSENS, STRUYE, DE BOODT, VERGEYLEN; pp. 860 à 862; DEKEYZER (concernant les difficultés financières de la ville d'Anvers à la suite de l'insuffisance des revenus, les

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

INTERIEUR (suite).

charges découlant du port, la situation injuste des grandes villes); pp. 863 et 864;

ALLARD (concernant les erreurs d'appréciation à la base de la loi Vermeylen, les deux solutions aux problèmes financiers des communes et provinces, la taxation des revenus par les communes et provinces, les plus-values dans le rendement des impôts de 1950 à 1952, l'incidence des dégrèvements fiscaux, la modification des critères de répartition des fonds, l'intervention des provinces et communes dans des dépenses d'ordre général, le sort des très petites communes, le problème des intercommunales, la situation du personnel communal, le reclassement des communes, le problème linguistique, le tracé de la frontière linguistique, certaines questions administratives relatives au Centre Harme!); pp. 864 à 866;

Observations de MM. DUVIEUSART, NIHOUI., YER-NAUX, DE MAN; pp. 864 à 866;

HENSKENS (concernant l'absence du vote d'une loi linguistique par la majorité P.S.C., la réglementation linguistique à Bruxelles et dans son agglomération, la carence des administrations communales au point de vue flamand, les efforts faits dans l'enseignement officiel à Bruxelles pour la défense de la culture flamande et la carence de l'enseignement libre à ce point de vue, la participation des socialistes au mouvement flamand); pp. 867 et 868;

Observations de MM. le PRESIDENT, LEYNEN et SMETS; p. 868;

NIHOUL (concernant le problème des petites communes, la proportion de couverture des dépenses des petites communes par le Fonds des communes, la circulaire du 24 janvier 1955 relative aux suppléments communaux de traitement pour les instituteurs de l'enseignement officiel et le cas des instituteurs de l'enseignement libre adopté); pp. 868 et 869;

Observations de MM. YERNAUX, le PRESIDENT, baron de DORLODOT; pp. 868 et 869;

VERMEYLEN, m.i. (concernant l'action du ministre, les grandes agglomérations, la création de certains organes intercommunaux dotés de compétences limitées et de pouvoirs réels, l'aide aux grandes villes sur le plan financier, les intercommunales mixtes, l'octroi des extensions de prorogations, le contrôle des intercommunales, la sécurité civile, la décentralisation du corps, l'utilisation du matériel du corps en temps de paix, l'équilibre linguistique au corps, les commissions d'épuration, le reclassement, les secrétaires communaux, la circulaire relative aux suppléments de traitement communaux pour les instituteurs, le remboursement de ces suppléments, l'autonomie communale et les projets scolaires, les « anomalies » de la loi sur la milice, les finances provinciales et communales, l'application de la loi de 1948, le paiement des suppléments aux professeurs de l'enseignement technique selon la loi de 1953, les pensions et frais de déplacement des députés permanents, la révision du revenu cadastral, la question linguistique et la publication des résultats du recensement, la législation définitive en matière de langues, le rapport du Centre Harmel); pp. 869 à 874;

Observations de MM. LEYNEN, DE MAN, SMETS, de la VALLEE POUSSIN, YERNAUX, NIHOUL, DUVIEUSART, baron de DORLODOT, le PRESIDENT, LAGAE; pp. 869 à 874.

La discussion générale est close.

Les articles 1 et 2 sont adoptés; p. 874.

Discussion des articles du tableau (8 mars 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et

adoptés; p. 874. Discussion des articles du projet de loi (8 mars 1955).

INTERIEUR (suite).

Vote (10 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 67; p. 925.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

JUSTICE.

Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1955. Doc. - Nº 5-VII. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 164. Rapport de M. Chot.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 494 (1er février 1955).

Dépôt du rapport par M. Chot; p. 970 (15 mars 1955).

Discussion générale (22 mars 1955).

Discours de MM. CHOT, rapp. (concernant le problème de la rééducation de l'enfance délinquante, les incidents de Saint-Hubert, la cause des brutalités, les aptitudes des éducateurs et le problème de leur formation, la création d'un enseignement spécialisé et l'attribution d'un barème intéressant, les imperfections de l'organisation de la protection de l'enfance, le déplacement de l'enfant délinquant sans l'assentiment du juge des enfants, l'assimilation des enfants de déchéance et des enfants délinquants, la question des bâtiments, les répercussions d'un abandon de l'Institut de Saint-Hubert, le caractère hybride du cadre judiciaire et les inconvénients d'un cadre trop étroit, les juges de paix, les problèmes du barreau; la justice militaire, la détention préventive, les établissements de défense sociale, la situation dans l'établissement de Tournai et le manque de médecins, les critiques à l'égard des commissions psychiatriques, le problème du divorce entre la femme de nationalité belge et un étranger dont la loi nationale prohibe le divorce, la capacité de la femme mariée, la protection légale de l'animal, la suppression de la

traction canine); pp. 1020 à 1022, 1026 et 1027; Observations de MM. BOUILLY, DEHOUSSE, BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. STRUYE, ROLIN, LILAR, m.j., ORBAN, R. DESMEDT; pp.

1020 à 1022, 1026 à 1027;

RONSE (concernant le retour à la tradition en matière de détention préventive, le début des audiences, la modernisation des moyens mis en œuvre pour la composition des dossiers, l'organisation de la distribution de la justice et l'octroi d'une compétence judiciaire à une multitude de commissions, le retour au respect des règles constitutionnelles en cette matière); pp. 1027 et 1028; Observations de MM. ORBAN et ROLIN; pp. 1027 et

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant les responsabilités dans l'affaire de Saint-Hubert, le rôle des juges des enfants envers leurs pupilles, la réforme à opérer en ce qui concerne les établissements d'éducation de l'Etat, le rôle des délégués des juges des enfants, l'extension de la compétence du juge des enfants, les critiques à l'égard de la loi de défense sociale et sa révision, la qualité des établissements de défense sociale, l'action de la Ligue d'hygiène mentale et l'augmentation de son subside, le problème de l'alcool); pp. 1028 à 1030; Observation de M. STRUYE; p. 1029;

Mme CISELET (concernant l'action contre la délinquance juvénile, les problèmes de la police judiciaire, la police féminine, la prostitution et la répression du proxénitisme, la question de la probation, le projet de loi sur les conseils de discipline d'appel, la modification de la législation sur les pensions alimentaires et des mesures d'exécution des jugements qui les accordent, la protection des animaux, l'attelage de chiens à des triporteurs, le transport de chevaux d'Irlande à Anvers, la réforme du Code civil) ; pp. 1030 à 1032;

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

JUSTICE (suite).

Observations de MM. CHOT, ROLIN, DOUTREPONT,

LILAR, m.j.; pp. 1031 et 1032;

VAN HEMELRIJCK (concernant l'application irrégulière de la législation sur l'emploi des langues en matière judiciaire à Bruxelles, la répartition linguistique des magistrats à Bruxelles, l'installation de la commission chargée de préparer le texte néerlandais de la Constitution et des codes, la surveillance d'associations sans but lucratif faisant appel à la charité publique, la situation dans la police judiciaire, les expertises, le statut des greffiers, la détention préventive, la classification des prisons, la situation dans l'aile des passagers à la prison de Saint-Gilles, le prétendu arbitraire en ce qui concerne la libération conditionnelle d'inciviques, la situation confuse qui résulte de l'application de l'article 123sexies et les mesures à envisager dans ce domaine); pp. 1032 à 1034; Observations de MM. CUSTERS et ROLIN; pp. 1033 et

1034;

Reprise de la discussion générale (23 mars 1955)

Discours de MM. CAMBY (concernant la triste situation des avocats stagiaires, la concurrence illicite des agents d'affaires, la situation des avocats juges suppléants et la création d'un cadre volant, les experts, les magistrats el leur nomination, les nominations partisanes du P.S.C.); pp. 1036 à 1038

Observations de MM. YERNAUX, VAN GERVEN, le PRESIDENT, BOUILLY, HARMEGNIES, ORBAN, baron de DORLODOT, MOREAU de MELEN; pp.

1037 et 1038;

COULONVAUX (concernant les magistrats d'instruction et leur spécialisation, la création d'une carrière spéciale pour le magistrat d'instruction la nécessité d'une formation professionnelle particulière, la situation en ce qui concerne l'instruction d'accidents de roulage; la lenteur des experts et les remèdes à envisager, la détention préventive, le caractère souvent excessif d'une détention préventive prolongée, les conséquences de l'arrestation, l'établissement d'un critère mieux connu, le droit d'appel du civilement responsable devant la juridiction des enfants); pp. 1038 à 1041 :

Observations de MM. STRUYE, ANCOT, ROLIN, OR-BAN, NIHOUL; pp. 1039 à 1041;

ROLIN (concernant la cessation des effets de certaines condamnations légères pour incivisme, l'insuffisance d'assiduité de certaines juridictions et la reprise du problème de l'organisation judiciaire, les juges d'instruction, certaines anomalies en matière de grâce, les lois sur la protection de l'enfance et la défense sociale, la nécessité d'un contrôle de leur application); pp. 1041 et 1042;

ORBAN (concernant l'application de l'article 391bis du Code pénal et les mesures à envisager en vue d'une appli-

cation plus stricte); p. 1042:

VAN REMOORTEL (concernant les expertises, le sort que la loi fait aux personnes supposées atteintes d'aliénation mentale); pp. 1042 et 1043;

PHOLIEN (concernant le problème de la protection de l'enfance, les incidents de Saint-Hubert, les fonctionnaires chargés de l'inspection des établissements, la visite qu'il fit à Saint-Hubert lorsqu'il fut ministre de la Justice, l'information disciplinaire qui a été prescrite, la transformation des bâtiments de Saint-Hubert, le recrutement et le statut des éducateurs); pp. 1043 et 1044;

Observation de M. CHOT; p. 1044;

LILAR, m.j. (concernant les problèmes de l'enfance, la situation à Saint-Hubert, le recrutement des éducateurs et leur préparation, la réforme qui a été mise à l'étude, le reclassement des agents en fonction, l'importance à accorder à la valeur humaine des éducateurs, le transfert

JUSTICE (suite).

d'un enfant d'un établissement à un autre, l'accomplissement de la mission de juge des enfants, les contacts personnels du magistrat avec ses pupilles, la révision de la loi de 1912, l'insuffisance de l'action préventive en matière de protection de l'enfance, le service social de la protection de l'enfance et l'institution de conseils provinciaux, la compétence des tribunaux pour enfants, l'assistance éducative, la nécessité d'établir des tribunaux provinciaux, la question du service militaire des mineurs qui se trouvent dans les établissements de l'Etat; l'organisation judiciaire, le cadre de la magistrature, la question des juges suppléants, les magistrats militaires, la question du juge unique, le statut des greffiers, les secrétaires de parquet, les conseils d'appel du barreau, le réseau des télécommunications de la police judiciaire. la détention préventive, le problème des établissements de défense sociale et des commissions psychiatriques, les subsides aux ligues d'hygiène mentale ; la protection de l'animal, la réglementation de la traction canine, le transport de chevaux, la répression de la prostitution; le recrutement des juges d'instruction, le paiement des pensions alimentaires, le divorce de femmes belges ayant épousé des Italiens ou Espagnols; l'assurance contre les accidents de détenus mis au travail, les passagers à Saint-Gilles, le problème de la police judiciaire, la question des grâces et des libérations conditionnelles); pp. 1044 à 1051;

Observations de MM. YERNAUX, ROLIN, ANCOT, baron de DORLODOT, LEYNEN, CHOT, LAGAE; pp. 1045 à 1051;

CHOT, rapp. (attire l'attention du ministre sur le cas des secrétaires et secrétaires-adjoints des parquets); p. 1051;

Observations de MM. ANCOT et DOUTREPONT; p. 1051;

VAN IMPE (concernant la détention préventive, le cas de l'appel interjeté par le procureur du Roi en cas de refus par le juge d'instruction de prononcer la détention préventive); p. 1051;

Observations de MM. DE BAECK et LILAR, m.j.; p. 1051;

GILSON (concernant le maintien de l'établissement de Saint-Hubert); p. 1051;

ADAM (demande le maintien de l'établissement d'éducation à Saint-Hubert même si de nouveaux bâtiments devaient être construits); pp. 1051 et 1052;

Observation de M. CHOT; p. 1052;

DE BAECK (concernant certains aspects du problème de la répression, l'article 123sexies, la question des dommages et intérêts exigés de condamnés pour incivisme, le cas des 53 condamnés pour lesquels un recours en grâce motivé a été introduit); p. 1052;

LILAR, m.j. (concernant le problème de la répression et le projet de loi modifiant l'article 123sexies); pp. 1052 et 1053

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 mars 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1053.

Discussion des articles du projet de loi (23 mars 1955). Les articles 1 à 10 sont adoptés sans observations; pp. 1053 et 1054.

Vote (31 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1142.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

NON-VALEURS ET REMBOURSEMENTS.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-V. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 76. Rapport de M. Lacroix.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 98 (30 novembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Lacroix; p. 305 (22 décembre 1954).

Discussion générale (25 janvier 1955).

Intervention de M. Lacroix, rapp.; p. 479. La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (25 janvier 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 479.

Discussion de l'article unique du projet de loi (25 janvier 1955).

L'article unique du projet de loi est adopté; sans observation; p. 479.

Vote (1er février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 83 voix contre 69 et 2 abstentions; p. 501.

Se sont abstenus : MM. MERENNE et NOEL. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PENSIONS.

Budget des Pensions pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-III. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 107. Rapport de M. Molter.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 344 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Molter; p. 508 (1er février 1955).

Discussion générale (9 mars 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget des pensions pour l'exercice 1954.

Discours de MM. LEYSEN (concernant l'augmentation constante des pensions, l'incidence de la dénatalité, les augmentations de chacun des postes du budget des pensions, les pensions du personnel enseignant communal et de l'enseignement adopté et adoptable, la péréquation des pensions de retraite et de survie, les pensions d'invalides, veuves et orphelins de guerre, la pension des indépendants, la pension des ouvriers à carrière mixte); pp. 908 à 910:

Observations de MM. LIEBAERT, m.f. et JESPERS; p. 909; BRIOT (concernant la progression de la charge des pensions, la fraude fiscale, l'augmentation du nombre des pensions, civiles, l'âge de la mise à la retraite, les pensions prématurées, l'absence d'une solution équitable, la péréquation annoncée par le gouvernement, la situation d'agents pensionnés ayant appartenu aux services des voies navigables, les majorations des pensions de guerre, la situation de certaines veuves de guerre); pp. 910 à 912;

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN et LIE-BAERT, m.f.; pp. 910 et 911;

de la VALLEE POUSSIN (concernant la fraude en matière d'impôts; le problème de la pension des agents de l'Etat, le respect du principe du calcul de ces pensions sur la base des traitements effectivement payés aux agents en fonctions, l'accroissement de la charge des pensions, les

PENSIONS (suite).

conséquences de l'avancement à l'ancienneté, les pensions prématurées); p. 912;

Observations de M. BRIOT; p. 912;

MOULIN (concernant le nombre de pensions prématurées, le financement de la nouvelle loi sur les pensions d'ouvriers, le sort des agents de l'ancienne société du canal Ath-Blaton et de la Dendre canalisée, la tolérance prévue en ce qui concerne les petits cumuls); pp. 912 et 913;

Observations de MM. de la VALLE POUSSIN et BOUIL-LY; p. 913;

LIEBAERT, m.f. (concernant les réalisations du gouvernement en matière de pensions, les abus en matière de pensions prématurées et de fraude fiscale, certains petits cumuls, le cas d'anciens employés des services des voies navigables, les pensions d'invalides et veuves de guerre); pp. 913 et 914;

Observations de MM. HARMEGNIES, WIARD et BRIOT; p. 914.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (9 mars 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés: p. 914.

Discussion de l'article unique du projet de loi (9 mars 1955).

L'article unique est adopté; pp. 914 et 915.

Vote (10 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 67; p. 925.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

RECETTES ET DEPENSES EXTRAORDINAIRES.

Budget des Recettes et Dépenses extraordinaires pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XXII. Projet de loi.

Nº 37. Amendements presented Nº 99. Rapport de M. Allard. 37. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 114. Amendement proposé par M. Van Belle et consorts.

Nº 116. Amendements présentés par le gouvernement. Ann. - Dépôt du rapport par M. Allard; p. 492 (25 janvier 1955).

Discussion générale (2 février 1955).

Voir la discussion générale du budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955. Discussion des articles du tableau (10 février 1955).

Les articles 402 à 493 du tableau I sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 610.

Art. 494.

L'amendement de M. VAN BELLE est retiré; p. 610. Intervention de MM. MOREAU de MELEN, VAN BELLE et VAN AUDENHOVE, m.t.p.r.; p. 610.

L'article 494 du tableau I est adopté; p. 610.

Les articles 495 à fin du tableau I sont successivement mis aux voix et adoptés avec les amendements du gouvernement; p. 610.

Les articles du tableau II sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 610.

Discussion des articles du projet de loi (10 février 1955). Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 610 et 611.

Art. 4.

L'amendement du gouvernement est adopté; p. 611. L'article 4 amendé est adopté; p. 611.

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

RECETTES ET DEPENSES EXTRAORDINAIRES (suite).

Les articles 5 et 6 sont adoptés sans observation; pp. 611 et 612.

L'article 4 amendé est remis aux voix et définitivement adopté; p. 612.

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 67 et 3 abstentions; p. 697.

Se sont abstenus : MM. Edebau, Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

RECETTES ET DEPENSES POUR ORDRE.

Budget des Recettes et des Dépenses pour Ordre pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XXIII. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 120. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 494 (1er février 1955).

Dépôt du rapport par M. Doutrepont; p. 588 (9 février 1955).

Discussion générale (9 mars 1955).

Discours de MM. DOUTREPONT, rapp. (concernant les irrégularités dans le budget, la modification de structure du budget, le maintien de certains postes du budget, le classement attribué à certains fonds dans le cadre de la nouvelle présentation du budget, la création d'un fonds du timbre, la nécessité de reprendre l'examen du budget brut et net, la prohibition du budget net, les avances de 200 millions consenties par le Trésor pour la construction d'un immeuble pour le Ministère des Colonies, la portée de ses critiques); pp. 915 à 917;

Observations de MM. HARMEGNIES, P. DE SMET, VAN HOUTTE, STRUYE; pp. 915 et 916;

LIEBAERT, m.f. (annonce le dépôt d'un projet de loi tendant à remédier aux irrégularités dans le budget); p. 917. La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (9 mars 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 917.

Discussion de l'article unique du projet de loi (9 mars 1955). L'article unique est adopté; p. 917.

Vote (10 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 67;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE.

Budget du Ministère de la Santé publique et de la Famille pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XX. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 112. Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 168 (8 décembre 1954).

Dépôt du rapport par Mme Beeckman-Vve Vandervelde; p. 550 (3 février 1955).

Discussion générale (16 février 1955).

Discours de MM. SLEDSENS (concernant la politique générale du gouvernement en matière familiale; l'absence de politique réellement familiale; le discrédit jeté sur les services d'aide familiale; l'installation du conseil supérieur de la famille ; le rapport de ce conseil sur le problème de la dénatalité; le comité interminis-tériel de la famille; l'allocation de la mère au foyer; les répercussions des projets scolaires du gouvernement pour

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

les familles nombreuses; la représentation familiale effective dans les divers secteurs de la vie publique, notamment dans le secteur de la sécurité sociale et les domaines économique, scolaire et culturel; les problèmes de la dénatalité; le vieillissement de la population par suite de la baisse de la natalité; les causes de la dénatalité; les mesures à prendre sur les plans psychologique et social-économique en vue de combattre la dénatalité; la carence du gouvernement à l'égard des divers problèmes de la famille); pp. 655 à 658;

Observations de MM. le PRESIDENT, DECOENE, DOU-TREPONT, VERSIEREN, LEBURTON, m.s.p.f., Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. MOU-LIN; pp. 655 à 657;

MOULIN (concernant la politique du gouvernement précédent en matière de distribution d'eau potable; le problème du financement pour l'alimentation en eau potable des régions rurales; le problème des eaux polluées; la commission internationale pour l'examen de la protection des eaux; la réforme de la loi du 10 mars 1925 portant organisation des commissions d'assistance publique; l'organisation de l'assistance sur le plan national; la question de l'O.N.O.V.A. et les subsides alloués par cette œuvre; les frais administratifs de l'O.N.O.V.A., l'O.N.A.C. et l'O.N.I.G. et le regroupement envisagé de ces œuvres; le rééquipement hospitalier; les écoles pour infirmières; l'attitude de la Ligue des Familles nombreuses à l'égard du Ministre); pp. 658 à 660;

Observations de Mile DRIESSEN, MM. DECOENE, le PRESIDENT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE, MM. LEBURTON, m.s.p.f., GRIBOMONT, YER-NAUX, DE MAN, SLEDSENS; pp. 658 à 660;

Mme CISELET (cencernant la position du groupe libéral à l'égard du programme du ministre; la condition supplémentaire à l'octroi de la prime gouvernementale à la construction; l'abaissement du prix de revient de la construction; la coordination entre la construction des immeubles et l'équipement public; la lutte contre les taudis; l'utilisation des crédits alloués à cette fin; l'importance de la population vivant dans les taudis; l'éducation des habitants des taudis qui seront logés ailleurs; les distributions d'eau; la protection des eaux contre la pollution; l'inspection médicale scolaire; les problèmes des hôpitaux; la lutte contre la tuberculose; les conséquences sociales et économiques de l'asthme; la paralysie cérébrale et les nouveaux traitements à appliquer; l'adaptation et la réadaptation professionnelle des invalides); pp. 660 à 662;

Observations de MM. DECOENE, WARNANT, LEBURTON, m.s.p.f., Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. MOUREAUX, baron de DORLODOT; pp. 661 et 662;

baron de DORLODOT (concernant la poliomyélite et l'intervention de l'Etat en vue de la rééducation des victimes de la poliomyélite; le cas de victimes réputées incurables; la progression de la maladie; les possibilités de la médecine dans son état actuel; le coût du traitement à suivre et sa durée; l'estimation de l'intervention de l'Etat; la comparaison entre ce montant et le coût de l'entretien des détenus et des fous; l'origine et la marche de l'épidémie de variole venue de France); pp. 662 à 664;

Observations de M. LEBURTON, m.s.p.f., Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, M. DEHOUSSE; pp. 663 et 664:

Mlle DRIESSEN (concernant l'aspect politique de la gestion du ministre; le rôle supplétif de l'Etat; l'intervention accrue de l'Etat; la neutralité positive de l'Etat; la politique familiale; la diminution du subside pour les services d'aide familiale et l'extention de ces services; le maintien

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

de l'aide aux familles qui ont des enfants; la conception familiale à la base du service; le nursing; le problème des estropiés et la réadaptation des handicapés; l'éducation et la mise au travail des estropiés; la représentation des divers groupements d'invalides civils dans les commissions civiles d'invalidité; pp. 665 à 668;

Mme MELIN-ép. GUILMAIN (concernant une réforme de l'Œuvre Nationale de l'Enfance; la mortalité infantile en Belgique; le manque de consultations prénatales; les centres de vacances enfantines; les problèmes de l'éducation physique et des sports; la question du logement; la lutte contre les taudis; la rationalisation des logis en vue de faciliter la tâche de la femme; le logement des vieux conjoints; l'extension de l'aide familiale aux vieillards); pp. 668 à 670;

VERHAEST (concernant la politique générale en matière de santé publique; l'œuvre de l'aide familiale; le contrôle plus sévère; l'insuffisance des crédits prévus et sa répercussion sur les services d'aide familiale; le logement; les conditions mises à l'octroi de primes à la construction; les récentes dispositions en matière de politique de logement; l'insuffisance des subsides accordés aux organisations d'éducation physique et de sports amateurs; l'office médico-légal; les critiques formulées contre l'office et son président; le remplacement de ce président); pp. 670 à 673;

Observations de MM. LEBURTON, m.s.p.f., SLEDSENS et WIJN; pp. 671 à 673;

PONTUS (concernant les pensions des victimes civiles de la guerre 1940-1945 des cantons de l'Est et les revendications de ces victimes); pp. 673 et 674;

PHOLIEN (concernant la politique du ministre en matière de santé publique; l'œuvre accomplie par le corps médical l'aide au corps médical dans le domaine de la découverte; la protection des titres spécialisés; la formation des infirmières; la protection des hôpitaux et des cliniques; la considération que mérite le corps médical; la liberté médicale; la primauté de l'Ordre des Médecins dans le domaine de la déontologie et l'atteinte qui y a été portée par l'arrêté du 14 décembre 1954 sur la réforme des mutualités); pp. 674 à 676;

Observations de MM. BOUILLY, PIOT, YERNAUX, LE-BURTON, m.s.p.f., Mme BEECKMAN-Vve VANDER-VELDE, MM. DE BLOCK, MOUREAUX, HARME-GNIES; pp. 674 à 676;

F. HOUBEN (concernant le problème des enfants qui souffrent d'asthme; les enfants arriérés; les colonies de vacances et les subsides alloués par l'O.N.E.; la mortalité infantile et l'adaptation des méthodes; les problèmes relatifs à la construction de logements; l'exclusion de la construction d'appartements du bénéfice des primes à la construction; la lutte contre les taudis; l'effort à faire par le gouvernement en matière de logement); pp. 676 et 677;

JACOBS (concernant le contrôle des denrées alimentaires, les installations sanitaires dans les nouveaux logements; les taudis; les distributions d'eau au Limbourg; la protection des eaux contre la pollution; le transfert du centre médico-légal du Limbourg à Bruxelles; la lutte contre le cancer; la mortalité infantile; le contrôle médical scolaire; l'importance de certains subsides); pp. 677 et 678;

l'importance de certains subsides); pp. 677 et 678; Observations de MM. le PRESIDENT, CROMMEN, Mme BEECKM \N-Vve VANDERVELDE, M. REMSON; p. 678:

REMSON (concernant la lutte contre la tuberculose; les résultats atteints malgré la dispersion des efforts; l'institution d'un contrôle central; l'hospitalisation des tuberculeux chroniques; la situation de pharmaciens de coopératives dans les provinces de Namur et de Luxembourg et

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

l'inaction de l'Ordre des Pharmaciens à l'égard de ce boycottage); pp. 678 à 680;

Observations de M. YERNAUX et de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 679 et 680.

Reprise de la discussion générale (17 février 1953).

Discours de MM. DERBAIX (concernant les modifications apportées par l'arrêté royal du 25 septembre 1954 aux conditions d'application de la loi De Taeye octroyant des primes à la construction et les conséquences de ces modifications); pp. 693 et 694;

Observations de MM. LEBURTON, m.s.p.f., YERNAUX, DOUTREPONT, DE BOODT et P. DE SMET; pp. 693 et 694;

VAN BULCK (concernant la diminution des primes à la construction; l'octroi de primes à des personnes ayant des moyens suffisants; l'incidence des mesures restrictives sur l'industrie de la brique et l'emploi dans cette branche; les eaux de la Senne; les traitements des secrétaires et receveurs de commissions d'assistance publique travaillant à mi-temps; les intérêts des familles nombreuses); pp. 694 à 696;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant la politique du gouvernement en matière de logement; les crédits pour les primes à la construction; l'aspect économique du problème; la lutte contre les taudis); pp. 696 et 697;

Observation de M. DERBAIX; p. 697;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant la réduction des budgets pour 1955; les primes à la construction; les enfants handicapés; la réorganisation des œuvres qui s'occupent des victimes de la guerre; la question de l'alcool; la poliomyélite; la variole; les problèmes des médecins et pharmaciens; la création d'établissements pour malades mentaux; l'attitude de certains bourgmestres du littoral à l'égard des colonies de vacances; le logement; les problèmes des hôpitaux, particulièrement à Bruxelles; la dénatalité; la mission des pouvoirs publics et la politique à suivre en matière de santé publique; les abus dans les services d'aide familiale; le scandale de l'O.N.O.V.A.; l'affaire de l'Office médico-légal); pp. 699 à 703;

Observations de MM. DEHOUSSE, baron de DORLODOT, ORBAN, REMSON, ANCOT, Mlle DRIESSEN, M. DOUTREPONT; pp. 700 à 703;

VERCEYLEN (concernant la lutte contre les taudis; la politique en matière de logement et les primes à la construction; le soutien de la construction collective; l'adaptation de la construction aux nécessités; la pénurie de logements dans les grandes agglomérations); pp. 703 à 705.

Observations de MM. ORBAN, DECOENE, DE BLOCK, MISSIAEN, VAN HEMELRIJCK; pp. 704 à 705;

RONSE (concernant la politique en matière de logement; l'action des sociétés nationales d'Habitations à bon marché et de la Petite Propriété terrienne et des sociétés de crédit agréées par la Caisse d'Epargne; l'insuffisance des crédits alloués par la Caisse d'Epargne; la nécessité de conditions de logement modernes et progressistes; la démolition de logements provisoires et de taudis; l'insuffisance des crédits dont dispose la société nationale de la Petite Propriété terrienne; les mesures en ce qui concerne les primes à la construction; l'occupation d'appartements construits par la société nationale d'Habitations à bon marché; le nombre d'habitations vendues par cette dernière société; l'importance de l'aménagement du territoire; la préférence à donner à la construction de maisons familiales); pp. 705 à 708;

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

Observations de MM. WARNANT, ORBAN, LEBURTON, m.s.p.f., ANCOT, VERGEYLEN; pp. 706 et 707;

DEKEYZER (concernant le logement des vieillards isolés); p. 708.

Reprise de la discussion générale (23 février 1955).

Discours de MM. PEDE (concernant le coût des soins médicaux et des produits pharmaceutiques; l'augmentation des tarifs de faveur; les conséquences de cette augmentation); pp. 727 et 728;

Observations de M. LEBURTON m.s.p.f.; p. 728;

CAMBY (concernant le rééquipement hospitalier; le rhumatisme articulaire aigu et ses séquelles; les avis de médecins à ce sujet; les statistiques sur l'importance du fléau; l'action à entreprendre; le concours nécessaire du corps médical; la création d'un Fonds; la revision de certains critères médicaux; l'assainissement du marché des spécialités pharmaceutiques); pp. 728 à 730;

Observations de MM. YERNAUX et LEBURTON, m.s.p.f.; p. 729;

VAN AUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les modifications à la réglementation de l'octroi de primes à la construction; le manque de fonds qui en résultera; le danger d'arbitraire; la mention de condamnations en cas de de demande); pp. 730 et 731;

BLOCK (concernant la politique en matière de logement; le coût trop élevé de la construction; la synchronisation des travaux de construction et de voirie; les conditions stipulées par la Société Nationale de la petite propriété terrienne; la lutte contre les maladies graves et notamment contre la tuberculose; l'examen généralisé de la population et l'établissement de centres de santé); pp. 731 et 732;

PAIRON (concernant la concurrence de firmes néerlandaises en matière de soins dentaires; la construction de logements; les conditions d'octroi de prêts par la Société Nationale de la petite propriété terrienne; la mise en application de la loi du 8 mars 1954 sur la construction d'habitations moyennes); pp. 732 et 733;

ALLARD (concernant le problème de la réforme de l'assistance publique; la nationalisation des charges de l'hospitalisation; la récupération de frais d'hospitalisation; l'intercommunalisation des commissions d'assistance publique de petites localités; la notion du domicile de secours); pp. 733 et 734;

Observation de Mmc BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE; p. 733;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant la politique de son département; le danger d'une emprise croissante de l'Etat; l'exigence de subventions de l'Etat sans contrôle par celuici; l'accusation de politique partisane; les nominations faites par le précédent gouvernement ; la politique nationale que suivra l'actuel gouvernement; l'apurement de l'arriéré en matière de distribution d'eau; la conception d'ensemble en matière de travaux d'hygiène; les problèmes hospitaliers; la rationalisation de l'équipement; la question des hôpitaux universitaires et des institutions spécialisées pour les malades chroniques : la gériâtrie et la rééducation; les charges de l'hospitalisation; les problèmes de l'assistance et la solidarité en ce qui concerne certaines charges; l'établissement du prix de la journée d'entretien; les subsides aux établissements privés et la normalisation du nombre de lits pour tout le pays; la répartition des subsides entre établissements catholiques et non catholiques; les établissements pour malades mentaux ; les droits et devoirs des médecins ; les tarifs du ser-

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

vice national des médecins; le problème du nursing; les gardes-malades; l'inspection médicale scolaire; le pluralisme en ce qui concerne les centres de santé; les dispensaires et l'œuvre nationale de l'enfance; la lutte contre la variole et la poliomyélite; les problèmes des spécialités pharmaceutiques et du boycottage de pharmacies de coopératives; la pollution des eaux; la distribution d'eau; la politique familiale; le conseil supérieur de la famille; l'allocation de la mère au foyer; les aides familiales et le problème des subsides; les victimes de la guerre; les commissions civiles d'invalidité et la représentation des fédérations de victimes de la guerre ; le projet de loi relatif à l'O.N.A.C.; la question de l'office médico-légal; les plaintes en ce qui concerne l'O.N.O.V.A. et l'enquête administrative en cours; le problème du logement et la politique du gouvernement ; l'exécution de la loi sur les habitations moyennes; la lutte contre les taudis; les primes à la construction ; l'arriéré à apurer en matière de primes; l'action entreprise contre les taudis; l'arrêté pris pour contenir l'octroi des primes à la construction dans des limites raisonnables; l'adaptation de la politique de logement aux circonstances et aux besoins; la nécessité d'éclairer les futurs constructeurs sur leurs engagements; la révision de la législation actuelle ; l'incidence de la diminution des primes sur la vie économique; la politique progressive du gouvernement); pp. 734 à 738, 740 à 748;

Observations du baron de DORLODOT, Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, MIle DRIESSEN, MM. YERNAUX, DEK3AIX, VERHAEST, BOUILLY, DE-COENE, REMSON, MOULIN, STUBBE, JESPERS, ORBAN, ANCOT, STRUYE, Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK, MM. SLEDSENS, VAN HOUTTE, PAI-RON, DE BOODT; pp. 734 à 747;

ANCOT (concernant les déclarations du ministre au sujet de l'activité de l'O.N.O.V.A.); p. 748;

Observations de MM. LEBURTON, m.s.p.f., MOULIN et HARMEGNIES; p. 749;

DERBAIX (concernant l'arrêté du 25 septembre 1954, modifiant les conditions d'octroi de primes à la construction; les critiques à l'égard de cet arrêté et les abus qu'il provoque; le détournement d'attributions qui résulte de l'arrêté; p. 749;

Observations de MM. MOULIN, YERNAUX et BOUILLY; p. 749;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant les faits qui se sont passés à l'O.N.O.V.A.); pp. 749 et 750; Observations de MM. ANCOT et MOULIN; p. 750;

Mlle DRIESSEN (concernant les services d'aide familiale et l'extension que souhaitent leur donner les amis politiques du ministre; les subsides pour les organismes existants); p. 750;

Observations de MM. le PRESIDENT, YERNAUX et VAN LAEYS; p. 750;

VERHAEST (concernant les avis du Conseil d'Etat et de la Société Nationale d'habitations à bon marché sur les nouveaux arrêtés en matière de logement ; l'aide familiale; l'office médico-légal); pp. 750 et 751

Observations de MM. CROMMEN et DE BLOCK; p. 750; PAIRON (concernant les conditions d'octroi de primes à la reconstruction et les arrêtés d'exécution de la loi du 8 mars 1954 sur les habitations moyennes); p. 751;

baron de DORLODOT (explique pourquoi il n'était pas présent au début de la séance et demande une réponse à sa question); p. 751;

Observations de MM. LEBURTON, m.p.s.f., REMSON, le PRESIDENT; p. 751;

SLEDSENS (concernant le conseil supérieur de la famille et son installation officielle); pp. 751 et 752;

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

SANTE PUBLIQUE ET FAMILLE (suite).

VAN LAEYS (concernant l'obligation d'emprunter 60 p. c. pour l'obtention de la prime à la construction ; la mutation de remboursements à court terme en remboursements à long terme en cas de difficultés); p. 752;

Observations de MM. DELMOTTE, le PRESIDENT, TRO-CLET, m.t.p.s., DE BLOCK; p. 752;

VAN HOUTTE (concernant l'O.N.O.V.A. et les irrégularités qui y auraient été commises); p. 752;

Observation de M. DE BOODT; p. 752;

LEBURTON, m.s.p.f. (concernant une enquête sur l'activité de l'O.N.O.V.A. décidée en 1953 et le malentendu sur l'étendue de la mission d'enquête); p. 753;

VAN HOUTTE (concernant les circonstances dans lesquelles il a eu à s'occuper de l'O.N.O.V.A.); p. 753;

Observations de MM. LEBURTON, m.s.p.f. et DE BOODT; p. 753;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (23 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 753.

Discussion des articles du projet de loi (23 février 1955). Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 753 et 754.

Vote (3 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 68 et 3 abstentions; pp. 840 et 841.

Se sont abstenus : MM. Mérenne, Noël et van Zeeland. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE.

Budget des Services du Premier Ministre pour l'exercice 1955. Doc. - Nº 5-VI. Projet de loi.

Nº 12. Rapport de M. Harmegnies.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Harmegnies; p. 20 (10 novembre 1954).

Discussion générale (24 novembre 1954).

Discours de MM. HARMEGNIES, rapp. (concernant la réforme des services du Secrétariat permanent au Recrutement, la possibilité pour les diplômés d'écoles du soir de participer aux concours pour le recrutement de fonctionnaires, les efforts du gouvernement et des communes en vue de lutter contre le chômage; la revision de la situation en matière de subsides pour l'exécution de travaux communaux); pp. 86 et 87;

Observations de MM. STRUYE, le PRESIDENT, GODIN, BOUILLY, MOULIN; pp. 86 et 87;

VAN ACKER, p.m. (traite de l'aide aux communes qui mettent des chômeurs au travail; du problème du chômage des femmes et du cabinet du chômage); pp. 87 et 88;

Observations de MM. MACHTENS, HARMEGNIES, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, GODIN, MOU-LIN, ROLIN; pp. 87 et 88;

ROLIN (concernant la cité administrative et l'affectation des immeubles ministériels actuels); pp. 88 et 89;

STRUYE (souligne les besoins impérieux du Sénat au point de vue locaux); p. 89;

BOUILLY 'concernant le blocage du recrutement); p. 89; VAN ACKER, p.m. (concernant la construction d'une cité administrative et les bâtiments occupés par l'Etat, la mise à la disposition du Parlement de nouveaux locaux; le recrutement d'ingénieurs au Ministère des Travaux publics); pp. 88 à 90;

Observation de M. HARMEGNIES; p. 89;

SERVICES DU PREMIER MINISTRE (suite).

HARMEGNIES (concernant la situation en matière de projets de travaux communaux introduits par la voie régulière en vue de l'obtention de subsides); p. 90;

Observations de MM. BOUILLY, MOULIN et VAN AC-

KER, p.m.; p. 90;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant la discrimination de sexe dans le recrutement et la promotion du personnel de l'Etat); p. 90;

Observations de M. VAN ACKER, p.m.; p. 90;

MOULIN (concernant le personnel affecté au service de la voirie; les efforts faits antérieurement par les communes en vue de lutter contre le chômage); p. 90;

VAN ACKER, p.m. (cite les exemples de travaux effectués par des chômeurs); pp. 90 et 91;

Observation de M. MACHTENS; p. 91;

DELMOTTE (concernant la lutte contre le chômage, le subside pour les chemins de grande communication, les délais dans l'exécution des travaux publics et la coordination indispensable à l'exécution des travaux communaux); p. 91;

Observations de MM. VAN ACKER, p.m. et le PRESI-

DENT; p. 91;

GOOSSENS (remercie le gouvernement de l'aide promise pour les travaux dans le pays de Waas et la région de Termonde; traite de la lutte contre le chômage dans l'avenir et des moyens à mettre en œuvre); pp. 91 et 92;

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (24 novembre 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 92.

Discussion des articles du projet de loi (24 novembre 1954). Les articles 1 à 4 sont adoptés sans discussion; p. 92.

Vote (30 novembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 81 voix contre 63 et 2 abstentions; p. 105.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE.

Budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance Sociale pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-XVIII. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 160. Rapport de M. Remsom.

Ann. — Transmis par la Chambre; renvoyé en commission; p. 712 (22 février 1955).

Dépôt du rapport par M. Remson; p. 953 (10 mars 1955).

Discussion générale (17 mars 1955).

Discours de MM. REMSON, rapp. (concernant la subvention prévue pour l'office national du placement et du chômage, les facteurs qui régissent la remise au travail des chômeurs, la requalification professionnelle sérieuse, l'éducation des adolescents au travail, la violation des réglementations relatives à la durée du travail et à l'apprentissage artisanal, la mise au travail des malades et estropiés rééduqués, la responsabilité financière des organismes assureurs en matière d'assurance maladie-invalidité, l'instauration d'un contrôle unique au sein du F.N.A.M.I., les conséquences de la composition des effectifs des mutualités); pp. 994 à 996;

PEDE (concernant l'assurance maladie, les mesures prises par le gouvernement, le problème financier et le problème des médecins, les critères, la diminution des frais d'administration, la création de nouveaux organismes, le problème des spécialités pharmaceutiques, l'augmentation des tarifs,

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

TRAVAIL ET PREVOYANCE SOCIALE (suite).

les indemnisations aux malades et invalides); pp. 996 et 997:

Observations de MM. WIJN et ROLIN; p. 997;

BEULERS (concernant les maisons de santé pour mineurs);

p. 1009:

SMETS (concernant la conférence nationale réunie en vue de l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité, le problème des maladies professionnelles, le soutien aux chômeurs, la loi sur le contrat de travail, la nécessité d'une politique des salaires, l'incidence de la baisse de l'index sur les salaires); pp. 1009 et 1010;

Mme MELIN, épouse GUILMAIN (concernant le travail des femmes et sa rémunération, certaines injustices dont les femmes sont victimes en matière de sécurité sociale, le cumul des revenus d'époux, le non-paiement de l'allocation de la mère au foyer aux travailleuses à ressources modestes, l'épargne prénuptiale); pp. 1010 et 1011;

MOULIN (concernant le Fonds de prévoyance en faveur des victimes des maladies professionnelles, la situation des travailleurs frontaliers et notamment des mineurs pensionnés sous le régime de la convention franco-belge);

p. 1011;

TROCLET, m.t.p.s. (concernant le problème du chômage, l'organisation de l'artisanat, le problème de l'assurance maladie-invalidité, les établissements de santé pour mineurs, la loi sur le contrat de travail, la politique des salaires et l'incidence de l'index, le travail de la femme, les allocations de chômage pour les femmes mariées, l'allocation de la mère au foyer, l'épargne prénuptiale, le fonds de prévoyance des maladies professionnelles, les frontaliers et les mineurs pensionnés sous le régime de la convention franco-belge, le programme de réformes du ministère en matière notamment des accidents du travail, des maladies professionnelles, de l'inspection sociale, de l'assurance maladie-invalidité, de l'assurance contre le chômage, des allocations familiales, des pensions de vieillesse); pp. 1012 à 1014;

Observations de M. REMSON, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. MOULIN et ROLIN; pp. 1012

à 1014.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (17 mars 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix

et adoptés; p. 1014.

Discussion des articles du projet de loi (17 mars 1955). Les articles 1 et 2 du projet sont adoptés sans observations; p. 1014.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 1025.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS RECONSTRUCTION.)

Budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XVII. Projet de loi.

Nº 49. Rapport de M. Lacroix.

Nº 84. Amendement proposé par MM. Edebau et Missiaen

Nº 105. Amendements présentés par le gouvernement. Ann. — Dépôt du rapport par M. Lacroix; p. 206 (9 décembre 1954).

Discussion générale.

Voir la discussion du budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955 (crédits travaux publics), 2, 3, 8, 9 et 10 février 1955.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS RECONSTRUCTION) (suite).

Reprise de la discussion générale (15 février 1955).

Discours de MM, VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant l'accélération de l'examen des dossiers relatifs à l'application des statuts de la reconnaissance nationale et aux dommages de guerre aux biens particuliers ; la réorganisation des services des statuts; les efforts fournis par les commissaires d'Etat et le personnel subalterne et les résultats en ce qui concerne le nombre des dossiers examinés; le regroupement des services des statuts sous une autorité unique; le problème des camps de prisonniers politiques à régime indéterminé; la complexité de la législation en matière de dommages de guerre aux biens privés ; l'innoportunité de nouvelles modifications de cette législation; l'affectation du personnel et certains transferts envisagés; le rendement quantitatif des directions provinciales en 1954; la situation telle qu'elle se présente actuellement et le délai nécessaire pour terminer l'examen de tous les dossiers); pp. 614 à 617;

Observations de MM. le PRESIDENT, YERNAUX, LA-CROIX et DE MAN; p. 617;

LACROIX (concernant le rejet de nouvelles modifications de la loi de 1947; les décisions et mesures administratives intervenues en 1954; la liquidation du secteur « statut »; les réserves formulées par la commission); pp. 617 et 618;

GILSON (concernant les statuts des réfractaires et travailleurs obligatoires et la discrimination à opérer entre eux); p. 618;

Mme GERBEHAYE-Vve LEHOUCK (concernant le regroupement de tout ce qui concerne les dommages aux personnes sous l'égide d'un seul ministre); p. 618;

DE MAN (concernant les critiques qu'ont eu à subir les ministres de la Reconstruction; les critiques à l'égard de la loi de 1947; l'œuvre accomplie par l'administration: le délai fort long qui s'écoule entre l'annonce au sinistré du montant de son indemnité et le paiement de celle-ci; la régularisation du personnel; le problème des priorités exceptionnelles; les dommages de guerre au domaine public; la liquidation pour le 31 mars 1955 des dossiers relatifs aux dommages aux personnes; la désignation d'un attaché de cabinet pour superviser le travail des commissaires d'Etat); pp. 618 à 620;

GODIN (demande l'accélération de la liquidation des dommages de guerre; parle des statistiques relatives à l'examen des dossiers; met l'accent sur certaines situations tragiques et les formalités exigées par l'administration; regrette que la loi du 6 janvier 1950 n'ait pu être appliquée; estime qu'il n'aurait pas fallu classer les sinistrés en catégories; traite de la question des statuts et insiste en vue d'une liquidation accélérée des dossiers); pp. 621 à 623;

Observations de MM. HARMEGNIES, LACROIX et le PRESIDENT; pp. 622 et 623;

DE BOODT (concernant une interview accordée par le ministre à un journal bruxellois; le nombre des dossiers pendants au département et des dossiers liquidés en 1954; le plan financier du gouvernement pour le paiement des indemnités aux sinistrés; les intentions du gouvernement en ce qui concerne des améliorations à la législation actuelle; le paiement des indemnités au moyen d'obligations; l'inégalité dans la liquidation des dossiers par les directions provinciales; les sinistrés de Tessenderlo; le contrôle exagéré des réinvestissements; l'opportunité d'un département autonome de la Reconstruction; le délai nécessaire pour la liquidation des dossiers et les initiatives à prendre par le ministre; l'accélération de la liquidation par l'examen groupé des dossiers par ville, commune ou

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS RECONSTRUCTION) (suite).

rue; l'amendement relatif au subside d'un million pour la reconstruction de la tour de l'Yser; l'héroïsme des frères Van Raemdonck; la responsabilité de certains incidents au cours du pèlerinage à la tour); pp. 623 à 625;

Observations de M. SLEDSENS; p. 625;

EDEBAU (annonce qu'il retire son amendement tendant à la suppression du subside pour la tour de l'Yser); pp. 625 et 626;

Observations de MM. SLEDSENS, STUBBE, DE BOODT et le PRESIDENT; p. 626;

SOBRY (concernant la lenteur de la liquidation des dossiers relatifs aux dommages de guerre à l'agriculture; la rigidité des normes de priorité exceptionnelle pour l'agriculture; la situation dans la région des Moeres et la nécessité de mesures spéciales; la situation dans le Veurne-Ambacht et les Polders; la revalorisation structurelle des terres inondées par l'eau de la mer); pp. 626 et 627;

Observation de M. ANCOT; p. 627;

CUSTERS (concernant certaines améliorations administratives; l'assouplissement et l'accélération de la procédure; le fonctionnement des commissions; la lenteur en matière de paiement des indemnités et le formalismé excessif; le contrôle des réinvestissements; la réduction du délai entre la décision définitive et le paiement des indemnités); pp. 627 et 628;

Observation de M. ORBAN; p. 627;

VANAUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les délais d'examen des dossiers de dommages de guerre; l'examen des dossiers bénéficiaires de priorité absolue; la situation en ce qui concerne les demandes en revision ; les cobpératives de sinistrés; le problème des camps de prisonniers politiques à régime indéterminé; l'organisation des services des statuts ; l'application du statut des réfractaires et les arrêts du Conseil d'Etat en la matière : la controverse au sujet de ce statut ; l'œuvre accomplie par les premiers ministres de la Reconstruction ; les demandes de priorité exceptionnelle; les sinistrés de Tessenderlo; la régularisation du personnel temporaire; la longueur des délais de paiement dans les cas normaux et les cas spéciaux; les critiques formulées à l'égard de l'administration de la Reconstruction; l'introduction du système préférentiel et son incidence sur la progression des abattements; l'interview accordée à un journal; le nombre de dossiers; le plan financier et la valeur des obligations ; l'aménagement de la législation; la liquidation plus rapide de l'examen des dossiers dans certaines provinces; l'examen groupé de dossiers; le contrôle sur les réinvestissements ; l'indemnisation des dommages à l'agriculture); pp. 628 à 631;

Observations de MM. LACROIX, DE BOODT, SOBRY, GODIN, BOUILLY, MISSIAEN, ANCOT et le PRESI-DENT; pp. 628 à 631.

La discussion générale est close.

Discussion des articles du tableau (15 février 1955).

Les articles 1 à 23 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés avec l'amendement du gouvernement; p. 632;

L'amendement de M. EDEBAU à l'article 24 est retiré. L'article 24 est adopté avec l'amendement du gouvernement; p. 632.

Les articles 25 à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 632;

Discussion des articles du projet de loi (15 février 1955). Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; pp. 632 et 633.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS RECONSTRUCTION) (suite).

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 67 et 3 abstentions; p. 697.

Se sont abstenus : MM. EDEBAU, MERENNE et NOEL. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS).

Budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction pour l'exercice 1955.

Doc. - Nº 5-XVII. Projet de loi.

Nº 69. Rapport de M. Delor.

Nº 84. Amendement proposé par MM, Edebau et Missiaen.

Nº 105. Amendements présentés par le gouvernement. Ann. — Dépôt du rapport par M. Delor; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (2 février 1955).

Discours de MM. DELOR, rapp. (concernant le programme général du département en matière de travaux publics et notamment la solution des problèmes de la liaison Anvers-Rhin, du canal Gand-Terneuzen et du bouchon de Lanaye; le plan Delta et ses répercussions pour la Belgique; la mise à grand gabarit des voies d'eau; le nouveau bassin à Ostende; l'écluse Baudouin et la cinquième darse à Anvers; le canal Bruxelles-Charleroi et les autres voies d'eau; le port de Gand; le désensablement de la côte et l'ensablement de la Durme; le problème des routes; les cinq préoccupations principales en matière de politique routière; l'insuffisance du Fonds spécial temporaire des routes; l'émission d'un emprunt des routes en vue du financement des efforts à faire pour l'exposition de 1958; l'intérêt de l'opinion publique pour cette question; le rapport de M. Georges Labrique sur le problème des autoroutes; l'importance des emprunts émis dans d'autres domaines; la rentabilité des travaux routiers; l'économie que ces travaux permettent de réaliser; l'achèvement à bref délai de travaux non encore terminés; l'autoroute Anvers-Liège-Allemagne; la cité administrative; l'amélioration des voies d'eau wallonnes; l'accélération de la modernisation du canal Charleroi-Clabecq; la mise en chantier du tronçon Liège-frontière allemande de l'autoroute Anvers-Cologne; la reconstruction du pont de Vaulx sur l'Escaut ; la situation de l'industrie du porphyre ; la politique en ce qui concerne l'utilisation des matériaux et l'assimilation de matériaux de qualité médiocre aux meilleurs; la libération des graviers; les doléances formulées par les maîtres de carrière dans une note remise au prédécesseur du ministre; les garanties à demander pour les matériaux étrangers importés au point de vue qualité; l'utilisation de pavés pour les revêtements routiers ; pp. 525 à 529;

Observations de MM. RONSE, ANCOT, YERNAUX, RASSART et BOUILLY; pp. 525 à 529;

ALLARD rapp. (concernant la compréhension des budgets et leur présentation; le financement des budgets extraordinaires et la répercussion des emprunts publics sur les investissements privés; l'incidence des dépenses de la défense nationale; la politique d'urbanisation et la simplification administrative); pp. 529 à 530;

Reprise de la discussion générale (3 février 1955).

Discours de MM. VAN AUDENHOVE, m.t.p.r. (rend hommage au travail accompli par son prédécesseur; donne un aperçu des problèmes fondamentaux qui se posent dans

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

son département et de son programme ; la modernisation et l'entretien des voies navigables; les travaux d'entretien extraordinaires; l'aménagement de la Durme; traite du plan « Delta », des travaux aux ports d'Anvers et de Gand, des travaux à divers barrages, des travaux routiers nécessités par l'accroissement du trafic, de la modernisation et du développement du réseau routier, du reclassement de la voirie, du statut des autoroutes, de la politique en matière de bâtiments administratifs, des travaux d'entretien et de renouvellement dans les immeubles de l'Etat, des efforts à faire en ce qui concerne la construction d'écoles de l'Etat, des problèmes d'urbanisation, de l'octroi de subventions aux communes pour leurs travaux publics et de l'amélioration de la petite voirie, de l'autoroute du contournement de Liège, de la reconstruction du pont de Vaulx, de la situation dans les industries de carrière, du problème des pavés et des concassés de porphyre, de l'importation de matériaux étrangers); pp. 532 à 535;

Observations de MM. HARMEGNIES et BOUILLY; pp. 534 et 535;

VAN BUGGENHOUT (concernant l'effort fait en vue d'une présentation plus claire du budget des recettes et dépenses extraordinaires; le dépôt d'amendements aux budgets par le gouvernement après l'approbation des budgets; la charge très lourde des dépenses militaires qui n'ont pas été réduites; le financement du budget extraordinaire et l'accroissement de la dette publique; le transfert au budget extraordinaire de dépenses en vue de la remise au travail de chômeurs; la mise à charge de la colonie d'une partie des dépenses pour les bases militaires au Congo; le problème des inondations; la fermeture du Delta; le danger des fortes marées; les ruptures de digues au cours des siècles; le renforcement des digues le long des rivières et fleuves de la côte; le problème de l'évacuation des eaux d'égout et l'apport de boue à la côte belge; le désensablement du nord de la côte belge et l'épuration des eaux à la côte); pp. 535 et 536; 539 et 540;

LEMAL (concernant l'état des routes dans le Hainaut; l'interférence entre les autorités appelées à se prononcer en la matière; la création d'un organisme central pour l'examen des problèmes de voirie; le blocage des travaux communaux; l'insuffisance des routes du Hainaut et les accidents qui en résultent; les travaux urgents à réaliser dans le Hainaut au point de vue des routes provinciales et des routes communales et leur coût; l'orientation nouvelle à donner à l'économie du Borinage); pp. 540 et 541;

Observations de MM. ANCOT et BOUILLY; pp. 540 et 541;

GILSON (concernant l'importance d'une bonne politique de travaux routiers dans le cadre de l'économie générale; le développement des transports par route; l'importance des routes au point de vue du tourisme; la situation du Luxembourg en ce qui concerne les routes; la route n° 4; la route de Wallonie; la route Arlon-Longwy; la création envisagée d'un Fonds des Transports; l'insuffisance des crédits pour les travaux routiers dans le Luxembourg; la reconstruction des ponts dans le Luxembourg; le reclassement de certaines routes); pp. 541 et 542;

Observations de MM. le PRESIDENT et CROMMEN; p. 543;

baron NOTHOMB (concernant les liaisons par eau entre la Meuse et le bassin de Briey; le projet de liaison par la Chiers et la Virc; le rôle international de la Meuse; la liaison à envisager entre la Lorraine et le bassin de la Ruhr par le système mosan; la situation actuelle du bassin de Briey au point de vue des communications; les réper-

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

cussions d'une canalisation de la Meuse jusqu'à Givet; le canal de la Vire; la position du comité de la Meuse à l'égard du tracé français; l'importance du canal de la Vire pour l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise; les avantages du tracé qui passe par la Belgique; la rentabilité de ce canal; pp. 543 à 545;

Observations de M. DEHOUSSE; p. 543;

De BAECK (concernant les problèmes du port d'Anvers; la situation d'Anvers par rapport à Rotterdam et Hambourg; le manque d'accostages à Auvers et l'urgence du creusement d'une cinquième darse; le manque de voies d'accès rapides par terre et par eau; la réalisation de l'autostrade vers l'Allemagne et d'un ring autour d'Anvers; les problèmes des voies d'eau; la liaison des questions du canal de Moerdijk, de l'écluse de Terneuzen et du bouchon de Lanaye; la révision préalable de la taxation des chargements intérieurs); pp. 545 et 546;

BLOCK (concernant le statut des routes ; le reclassement de la voirie; le rétablissement des subsides pour l'entretien de routes vicinales; l'adoption d'une législation organique définitive sur l'urbanisme ; le problème du port d'Anvers et la concurrence de Rotterdam; l'insuffisance de l'équipement portuaire anversois; le manque de quais et hangars; la modernisation de l'outillage du port; la nécessité de nouvelles cales sèches bien équipées et bien situées; la liaison Escaut-Rhin; les conclusions de la commission Steenberghe-Van Cauwelaert; la répartition des charges des travaux du canal du Moerdijk; la question du delta néerlandais et les répercussions d'une fermeture pour Anvers; le canal Visé-Neuss; le danger d'inondations par suite de la montée de la marée de l'Escaut; les autres voies d'eau à aménager; l'importance du trafic routier pour Anvers et la nécessité d'une liaison par autostrade avec l'Allemagne; la création d'un organisme parastatal chargé de la réalisation du programme d'autoroutes du gouvernement ; l'amélioration de la route Hemiksem-Rupel; pp. 546 à 549;

Observations de MM. DE BAECK et ANCOT; pp. 546

DELMOTTE (demande le rétablissement des subsides pour l'entretien des chemins vicinaux de grande communication et l'intervention de l'Etat en faveur des projets communaux d'amélioration des chemins de grande communication; souligne le déséquilibre budgétaire qui résulte pour les petites communes de la suppression des subsides; pp. 549 et 550.

Reprise de la discussion générale (8 février 1955).

Discours de MM. VANDEN STORME (concernant la diminution du budget des dépenses par la réduction des travaux d'entretien; le transfert de dépenses d'entretien au budget extraordinaire; la diminution des travaux d'entretien routiers; la suppression de subsides pour l'entretien de routes provinciales et vicinales de grande communication; le programme du ministre; l'ampleur croissante des travaux publics; les dépenses que nécessitent les travaux envisagés et l'insuffisance de crédits; la situation financière; l'établissement d'un ordre de priorité; les travaux à envisager en cas de solution des problèmes belgo-néerlandais; le problème du port de Gand et la nécessité d'une nouvelle écluse à Terneuzen; la rentabilité des investissements en faveur de la construction de routes; la construction du ring autour d'Anvers avant l'établissement de la route vers l'Allemagne; l'amélioration de la route Bruxelles-Ninove; l'étroitesse d'un tiers des routes d'Etat; le reclassement des routes et notamment des routes provinciales et communales ; l'étalement des adjudications sur Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

toute l'année; les travaux subsidiés des administrations subordonnées; la répartition irrationnelle des crédits et l'établissement d'une base de répartition équitable; pp. 552 à 556;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., DE BLOCK, BOUILLY, HARMEGNIES, ORBAN, le PRE-SIDENT, VAN BELLE, DEHOUSSE; pp. 553 à 556;

HARMEGNIES (concernant la lutte contre le chômage; le canal Nimy-Blaton et la lenteur de sa réalisation; l'intérêt de ce canal pour le Borinage, le Tournaisis et le port de Gand; la politique routière et le financement du Fonds des Routes; les routes dans le Borinage; le manque de coordination en matière de travaux publics et le manque de personnel technique au département; l'électrification des chemins de fer et le Borinage; la circulaire freinant l'introduction des projets communaux pour l'octroi de subsides et le système des dérogations); pp. 556 à 558;

Observations de M. ANCOT; p. 558;

VAN IMPE (concernant la nécessité vitale de la nouvelle écluse de Terneuzen pour le port de Gand; l'importance du port gantois; les travaux d'élargissement du canal de Terneuzen; la liaison du problème de Terneuzen aux problèmes du canal du Moerdijk et du bouchon de Lanaye; la priorité à donner à la réalisation de l'écluse de Terneuzen); pp. 558 et 559;

Observation de M. RONSE; p. 559;

SLEDSENS (concernant la gestion du gouvernement; les problèmes du canal Albert : l'aménagement des abords du canal pour l'établissement d'industries ; l'adaptation des voies de communication autour du canal Albert; la nécessité d'une bonne liaison ferroviaire et de l'autostrade Anvers-Liège; le canal dit de Postel et les autres voies d'eau en Campine ; la sécurité routière et la suppression de certains virages dangereux; la rectification de la route Anvers-Turnhout, au fort de Wijnegem ; l'état déplorable de la route Anvers (Schijnpoort)-Wijnegem; le manque de routes de liaison horizontale dans la province d'Anvers, la circulaire de 1948 et le freinage de projets communaux relatifs à des routes vicinales; le dédoublement de routes de l'Etat et notamment de la route Anvers-Bergen-op-Zoom; l'établissement d'un ring autour d'Anvers et la sauvegarde de coins de verdure menacés par ce ring; certains travaux provisoires qui seraient envisagés); pp. 559 à 562;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., DE BOODT; p. 559;

van LOENHOUT (concernant les problèmes campinois; la revalorisation des anciens canaux de Campine; l'insuffisance de moyens de communication en Campine; la réalisation d'une bonne liaison entre Louvain et Eindhoven et la réfection du tronçon routier de Zammel à Geel; l'embranchement de l'autostrade Anvers-Liège vers la Ruhr; l'état déplorable d'autres routes et l'importance de l'autostrade Anvers-Allemagne et de bonnes voies de communication pour le développement industriel de la Campine; l'activité du comité d'études pour l'aménagement industriel des abords du canal Albert et la réalisation des projets soumis au ministre; la nécessité de procurer du travail à la population campinoise); pp. 562 et 563;

Observation de M. DE BOODT; p. 563;

DE BLOCK (concernant le port de Gand; la nécessité d'une politique portuaire adéquate; l'écluse de Terneuzen et les travaux au canal de Terneuzen; le pont de Tamise et ses voies d'accès; les inondations à Lokeren et la nécessité d'une solution du problème de la Durme; les autoroutes; la situation à Asse; la liaison Anvers-Ruhr; l'adjudication par tranches et les retards qui en découlent;

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

> la rationalisation de la construction de bâtiments publics); pp. 563 à 565;

Observations de MM. ORBAN, RONSE, VANAUDEN-

HOVE, m.t.p.r.; pp. 564, 565;

VAN IN (concernant la situation créée à Tisselt par l'absence d'un pont sur le canal de Bruxelles au Rupel; la nécessité de bonnes routes pour les industries situées le long du canal de Campine); p. 565;

VAN PETEGHEM (concernant les dommages occasionnés par les dernières inondations à Lokeren et la cause de ces inondations; le dédommagement des victimes par l'Etat responsable; les routes dans la région de Lokeren); pp.

565 et 566;

VAN BELLE (concernant l'amenée des eaux d'Eupen à Seraing ; l'approvisionnement en eau de la région de Verviers; les autoroutes; le danger d'affaissements de terrains à Chératte et Wandre; le programme de constructoin d'autoroutes annoncé en 1951; les autoroutes dans le Luxembourg; la cité administrative; les locaux du Sénat ; la route de Wallonie ; les ressources carbonifères et pétrolières; la répartition des crédits entre les régions flamandes et wallonnes; le bouchon de Lanaye et la liaison de ce problème à celui du canal Anvers-Rhin; la liaisou Meuse-Moselle à travers le Luxembourg) ; pp. 566 à 568 ;

Observations de M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r.; p. 566; de la VALLEE POUSSIN (concernant le problème de l'aménagement des villes; le manque de coordination entre les pouvoirs intéressés par ce problème, la politique désordonnée des communes de l'agglomération bruxelloise en matière de voirie; la situation créée par l'imprévoyance en ce qui concerne la jonction Nord-Midi; le goulot de l'avenue Louise, l'asphyxie du centre de Bruxelles; les problèmes posés par l'organisation de congrès d'associations internationales importantes et l'insuffisance des locaux adéquats; le problème de l'esthétique de Bruxelles); pp. 568 et 569.

Reprise de la discussion générale (9 février 1955).

Discours de MM. VERHAEST (concernant les questions du canal Gand-Terneuzen et de l'écluse de Terneuzen ; leur incidence sur le problème du chômage à Gand et environs ; l'urgence des travaux ; l'insuffisance des crédits prévus pour 1955; les objections formulées contre les travaux en faveur du port de Gand; la motion adoptée par le conseil communal de Gand; la solution rapide du problème portuaire de Gand); pp. 572 et 573;

Observations de MM. ORBAN et RONSE; pp. 572 et 573; EDEBAU (concernant l'exécution de travaux urgents à Ostende et à la côte ; l'amendement relatif au million prévu pour la reconstruction de la tour de l'Yser à Dixmude; les conditions à remplir pour l'octroi de cette somme; l'abus du monument et le caractère anti-belge du pèlerinage annuel; l'absence d'hommage aux Wallons, morts à l'Yser; l'avis des Wallons au sujet du subside pour la tour de l'Yser; le danger de voir s'accentuer une mésentente entre Flamands et Wallons); pp. 573 à 576;

Observations de MM. DE BOODT, ORBAN, DECOENE, MISSIAEN, RONSE, DOUTREPONT, VERGEYLEN, LEYSEN, VANDER BRUGGEN, SLEDSENS, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 573 à 575;

ORBAN (concernant l'importance du pont de Tamise; le retard dans la construction du pont; les voies d'accès au pont et le coût de certaines expropriations à faire; les adjudications publiques; le danger d'arbitraire administratif qui existe dans l'actuel régime d'adjudication ; l'absence de recours pour celui qui a fait l'offre la plus basse; certaines doléances néerlandaises); pp. 578 à 580; Observations de MM. DE BOODT, VANAUDENHOVE,

m.t.p.r., R. DESMEDT et SLEDSENS; pp. 579 et 580

Budgets (suite). — Exercice 1955 (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

WIJN (concernant l'autoroute Bruxelles-Anvers; le montsur le canal de Bruxelles au Rupel ; le croisement de l'autoroute avec la route Malines-Termonde; le canal de la Nèthe; le danger d'inondation dans la région du Rupel);

PAIRON (concernant la mise au travail des chômeurs et les répercussions de l'arrêté ministériel du 23 septembre concernant les chômeurs exerçant une activité ou profession accessoire; l'autoroute Anvers-Ruhr; l'état de la route reliant le polder de Stabroek à la Campine; la route Anvers-Bergen-op-Zoom; les intérêts des petits entrepreneurs; la transformation de bruyère en prairie; l'électrification du chemin de fer Anvers-Rozendaal et la suppression d'importants passages à niveau et de gares ; l'opportu-

nité de l'électrification); pp. 580 et 581;

DEHOUSSE (concernant le projet hollandais de fermeture du delta; l'opportunité de la création d'une commission pour l'examen des dangers d'inondations maritimes ; l'affaissement continu du sol et la fonte des glaciers polaires; les répercussions pour la Belgique des mesures envisagées par les Pays-Bas quant au delta; la fermeture du Hollands Diep et la conséquence pour le canal du Moerdijk ; l'aménagement de la Meuse; la suppression du bouchon de Lanaye; le front commun d'Anvers, Gand et Liège en ce qui concerne les problèmes relatifs aux voies d'eau; la position de certains milieux anversois à l'égard de la suppression du bouchon de Lanaye et le problème de la taxe de navigation intérieure ; la liaison Meuse-Rhin et le tracé Born-Neuss; la canalisation de la Moselle et la possibilité d'un examen de ce problème à la C.E.C.A.; l'examen du problème de l'aménagement de la Meuse en même temps que plusieurs autres); pp. 581 à 584; Observations de MM. MOREAU de MELEN, baron NO-

THOMB, P. DE SMET, VANAUDENHOVE, m.t.p.r.;

pp. 582 à 584;

DUVIEUSART (concernant les délais prévus pour les travaux entrepris dans le Hainaut); pp. 584 et 585;

Observations de MM. MOULIN, DEHOUSSE, le PRESI-DENT, VANAUDENHOVE, m.t.p.r.; pp. 584 et 585; VAN GERVEN (concernant l'achèvement du pont de Tamise; le problème de la Durme; l'autoroute Anvers-Lille et les deux projets qui existent en la matière); pp. 585

MACHTENS (concernant le canal maritime de Bruxelles au Rupel et le port de Bruxelles; la progression du mouvement portuaire et du tonnage transporté; la réfection des berges du canal dans le deuxième bief; la modernisation du boulevard Léopold II et la collaboration des pouvoirs central et locaux; le double caractère du boulevard et l'aspect social du problème; le cas de la modernisation de la chaussée de Ninove); pp. 586 et 587;

Observation de M. CROMMEN; p. 586;

LEYSEN (concernant les travaux d'assainissement de la Grande-Nèthe; les travaux annoncés par le précédent ministre; l'aménagement de la route d'Etat Aarschot-Herselt et la réfection de la route Aarschot-Lierre); pp. 587 et 588;

Observations de MM. le PRESIDENT, baron de DORLO-DOT, VANAUDENHOVE, DE BLOCK et CROM-MEN; p. 588.

Reprise de la discussion générale (10 février 1955).

Discours de MM. MISSIAEN (concernant les remèdes à apporter à la situation regrettable en matière d'écoles officielles; l'utilisation des fonds destinés à la construction des écoles de l'Etat et l'insuffisance de l'effort actuel; l'émission d'un emprunt au profit du fonds pour la con-

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

struction d'écoles de l'Etat; l'aspect technique du problème; la multiplicité des formalités en ce qui concerne la construction ou la réfection d'écoles communales; la création d'un fonds pour l'octroi de subventions en vue de la construction d'écoles communales); pp. 589 et 590;

MOULIN (concernant les ponts sur l'Escaut à reconstruire entre Antoing et Audenarde; la reconstruction du pont de Vaulx; la construction d'une route de Bonsecours à Bernissart; l'abrogation de la circulaire distribuée en 1948 par M. Behogne, ministre des Travaux publics de l'époque; pp. 590 et 591;

VAN LAEYS (concernant une plus grande souplesse en matière d'urbanisme; l'établissement de plans généraux d'urbanisme; les expropriations); p. 591;

YERNAUX (estime qu'il serait souhaitable que le gouvernement ait un plan de travaux; parle de l'urgence de la réalisation au canal du Hainaut, étant donné l'incidence du coût des transports sur les prix de revient et de l'accélération des travaux par le recours à un fonds spécial ou à un emprunt); pp. 591 à 592;

MOREAU de MELEN (concernant la création envisagee d'un Fonds des Communications, sous l'obédience du Ministère des Communications; le Fonds des Routes et son financement; l'urgence de la construction d'autoroutes et l'émission d'un emprunt à cette fin); p. 592;

Observations de M. HARMEGNIES; pp. 592 et 593;

VAN HOUTTE (concernant le paiement de tous les travaux dont il a été question; le montant de la dette publique; l'emploi des plus-values de 1950 à 1953; le financement du budget extraordinaire de l'exercice 1955; le transfert à l'ordinaire du produit du franc supplémentaire sur l'essence; le transfert de dépenses ordinaires à l'extraordinaire; le recours plus important à l'emprunt; la priorité à accorder aux travaux routiers et hydrauliques; l'emprunt pour l'achèvement du programme routier; les travaux d'aménagement des principales voies d'eau; la cité administrative; la tour du Heysel et la bibliothèque Albertine); pp. 593 et 594;

Observations de MM. LIEBAERT, m.f., VAN AUDEN-HOVE, m.t.p.r. et P. DESMET; pp. 593 et 594;

LECLERCQ (concernant les constructions scolaires et les promesses dont la réalisation se fait attendre; le cas du Lycée des jeunes filles et du conservatoire royal de Mons; la lenteur dans l'examen de dossiers); pp. 594 et 595;

Observations de M. HARMEGNIES; p. 594;

LIEBAERT, m.f. (concernant les mali des exercices 1953 et 1954; les recettes fiscales; le franc sur l'essence; l'emprunt pour le Fonds des Routes; l'ordre de priorité des travaux; l'évolution vers une réduction des emprunts et une couverture par les ressources ordinaires d'une partie du budget extraordinaire); p. 596;

Observations de MM. VAN HOUTTE, SLEDSENS, DE BOODT, STUBBE; p. 596;

VAN AUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant l'impossibilité de réaliser tout ce qui a été demandé par les orateurs; l'urgence des problèmes des autoroutes; des voies d'eau et des ports; l'octroi de subsides à des travaux communaux; le problème des inondations à la côte; les digues de l'Escaut et à la côte; l'apport de boue à Zeebrugge; le désensablement de la côte; la commission chargée d'étudier le moyen de remédier aux inondations; l'abrogation des circulaires de 1948 au sujet des travaux communaux; la simplification des formalités administratives; les projets de voirie intéressant Liberchies et Wasmuel; les subsides distribués par province pendant les dernières années; le problème routier en Belgique; les routes et ponts dans

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

le Luxembourg; le reclassement des routes; la jonction par caux de Givet au bassin de Briey; la cinquième darse au port d'Anvers; l'importance économique de l'autoroute Anvers-Ruhr; la fermeture du delta néerlandais; la liaison du canal Albert et de Liège avec l'Allemagne; les expropriations pour l'établissement d'autoroutes; l'amélioration de la traversée d'Asse; les problèmes des canaux et autres voies d'eau; l'adjudication de trois grands travaux en une journée; les crédits plus élevés pour l'entretien des routes; les voies d'eau et bâtiments; les subsides pour travaux d'entretien de routes provinciales ou communales; la route Bruxelles-Ninove; l'urgence du reclassement des routes; les travaux du canal de Nimy à Péronnes; l'équipement des cités « loi Brunfaut » ; les crédits pour la route de ceinture du Borinage; la pénurie de personnel technique au département; la reconstruction des ponts sur le canal Albert ; le canal de la Nèthe ; le canal de Postel ; l'industrialisation des terrains situés le long du canal Albert; la route Stabroek-Berendrecht; l'autoroute Anvers-Liège; la rectification de la route Anvers-Turnhout au fort de Wijnegem; d'autres travaux routiers dans la région d'Anvers; le subside pour la reconstruction de la Tour de l'Yser; la position du gouvernement à ce sujet et les conditions d'octroi du subside ; l'établissement d'une-zone industrielle à Geel; l'aménagement des canaux campinois; l'autoroute Anvers-Liège ; les routes provinciales anversoises reprises par l'Etat et leur réfection; le pont de Tamise; le manque de coordination lors de la construction de bâtiments; le problème de la Durme et les travaux en cours ; les causes de la dernière inondation à Lokeren ; les routes au pays de Waes; les ponts sur le canal de Bruxelles au Rupel; les eaux d'Eupen; l'adduction Eupen-Seraing et les travaux au barrage de la Gileppe ; la liaison Escaut-Meuse-Moselle-Rhin; le franchissement de la Meuse par l'autoroute autour de Liège ; la cité administrative; les locaux à céder au Sénat; la route de Wallonie; les routes dans le Luxembourg; le bouchon de Lanaye; la solution définitive des problèmes belgo-néerlandais relatifs aux voies d'eau; la politique désordonnée en matière d'urbanisme dans la région bruxelloise; le goulot de l'avenue Louise à Bruxelles; l'aménagement des voiries dans l'agglomération bruxelloise; la construction de la Bibliothèque Albertine; les travaux au port de Gand et au canal de Terneuzen; les travaux aux environs du pont sur le Rupel à Boom et le pont sur le canal de Willebroek; le plan delta; l'aménagement de la Meuse; la liaison Meuse-Rhin; la liaison par eau de la Meuse au bassin de Briey et la canalisation de la Moselle; la réfection des berges du canal maritime de Bruxelles au Rupel; les projets relatifs aux voiries d'Etat ; la construction de nouvelles écoles ; l'urbanisme ; les problèmes du Hainaut ; la gestion des routes et la construction d'autoroutes ; la tour du Heysel; pp. 597 à 608;

Observations de MM. DE BOODT, SLEDSENS, VAN BUGGENHOUT, HARMEGNIES, LEMAL, LEYNEN, le PRESIDENT, VANDEN STORME, YERNAUX, P. DE SMET, VAN PETEGHEM, DOUTREPONT, VAN BELLE, BOUILLY, DE BAECK, DEHOUSSE, WIARD, de la VALLEE POUSSIN, VAN LAEYS, ANCOT, MOREAU de MELEN, VAN HOUTTE, MACHTENS p. 597 à 608.

Discussion des articles du tableau (15 février 1955).

Les articles 1 à 23 du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés avec l'amendement du gouvernement; p. 632;

L'amendement de M. EDEBAU à l'article 24 est retiré; p. 632.

TRAVAUX PUBLICS ET RECONSTRUCTION. (CREDITS TRAVAUX PUBLICS) (suite).

L'article 24 est adopté avec l'amendement du gouvernement; p. 632.

Les articles 25 à fin du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 632;

Discussion des articles du projet de loi (15 février 1955). Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; pp. 632 et 633.

Vote (17 février 1955).

Intervention de M. YERNAUX; Observations de MM. OR-BAN et SLEDSENS; p. 697.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 76 voix contre 67 et 3 abstentions; p. 697.

Se sont abstenus : MM. Edebau, Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

VOIES ET MOYENS.

Budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 5-I. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 57. Rapport de M. Vreven.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 98 (30 novembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Vreven ; p. 244 (15 décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

A cette discussion générale est jointe la discussion des budgets de la dette publique pour les exercices 1954 et 1955 et du projet de loi autorisant des régularisations, augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1954 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1953 et antérieurs.

Discours de MM. VAN HOUTTE (estime que le débat sur ce budget doit donner un aperçu précis et fidèle de la situation financière de la Belgique à fin 1954 et des prévisions pour 1955; souligne la déclaration du Ministre des Finances relative au mali pour 1953, s'élevant à 477 millions et met l'accent sur les mérites du précédent Ministre des Finances; rappelle les précédents en matière de prolongation de l'exercice budgétaire et les causes de la prolongation de l'exercice 1953; décare que la prolongation de l'exercice au point de vue recettes, allait de pair avec une prolongation au point de vue dépenses; souligne la nécessité de n'avancer que des données contrôlées ; cite des chiffres de recettes fiscales pour l'exercice 1954 et conclut que la situation est assez favorable ; signale que l'exercice 1955 sera également prolongé; met l'accent sur la conjoncture mondiale ascendante et déclare que le Ministre des Finance profite actuellement de la reprise alors que l'effort financier pour la défense diminue et qu'il y a une réduction des crédits octroyés par le Trésor pour encourager l'exportation ; se déclare inquiété par l'accélération de l'endettement de l'Etat; donne des précisions concernant l'augmentation véritable de la dette publique de juin 1950 à février 1954 et l'augmentation de la dette depuis mai 1954; souligne que l'appel à l'emprunt est nuisible à l'économie et à l'Etat; regrette l'absence de réforme financière dans les secteurs « sensibles »; demande ce qu'il advient du projet de réforme en matière des pensions des services publics; attire l'attention sur le problème des finances communales et le problème de la réforme administrative; examine les perspectives budgétaires pour 1955 et estime que les prévisions de recettes pour 1955 ne semblent nullement exagérées; critique le transfert aux recettes ordinaires du produit du franc supplémentaire sur l'essence; critique la réduction au budget ordinaire

Budgets (suite). - Exercice 1955 (suite).

VOIES ET MOYENS.

du poste des pensions de guerre, les transferts de l'ordinaire à l'extraordinaire de dépenses qui n'ont nullement le caractère de dépenses d'investissement, notamment pour la mise au travail des chômeurs par les communes et pour la construction d'habitations par les particuliers; souligne qu'il sera nécessaire d'augmenter d'autant le volume des emprunts; déclare que le budget est en évident déséquilibre); pp. 297 à 301;

Observations de MM. DE BOODT, STUBBE, ANCOT, HARMEGNIES, MACHTENS, MOULIN, LEE-MANS, BOUILLY, DOUTREPONT, VREVEN; pp. 297 à 301:

MOUREAUX (donne connaissance au Sénat d'un article du professeur Baudhuin relatif à nos finances et au budget, dans lequel celui-ci écrit que l'on savait depuis longtemps que le budget pour 1955 serait difficile à équilibrer); p. 305:

HARMEGNIES (concernant la revision cadastrale et le dépôt du projet fixant la date de mise en vigueur des nouveaux revenus cadastraux; le projet du précédent Ministre des Finances tendant à la suppression du cadastre de l'outillage industriel; le nouveau personnel du cadastre; le problème de l'égalité fiscale et du cumul des revenus professionnels des époux; la satisfaction partielle annoncée par le Ministre en commission, l'injustice dont sont victimes les femmes mariées); pp. 305 et 306;

Observations de MM. STUBBE, le PRESIDENT, MOU-LIN, LIEBAERT, m.f., TROCLET, m.t.p.s., VAN HOUTTE, ANCOT, DUVIEUSART, ROLIN; pp. 305 à 307.

Reprise de la discussion générale (23 décembre 1954).

Discours de MM. P. DE SMET (désire émettre quelques considérations d'ordre général quant au respect des règles législatives de la comptabilité de l'Etat; rappelle la règle de la communication trimestrielle aux membres de la commission des Finances du relevé des délibérations prises en Conseil des Ministres; donne des précisions concernant l'émission de deux mandats d'avances du Trésor, en août 1954 et les observations de la Cour des Comptes; signale que dans ces deux cas les dispositions relatives au visa sous réserve n'ont pas joué régulièrement; demande au Ministre des Finances de respecter les dispositions de la législation budgétaire); pp. 317 à 319;

Observations de MM. VAN BUGGENHOUT, DOUTRE-PONT, le PRESIDENT; p. 319;

VREVEN, rapp. (félicite le gouvernement d'avoir déposé en temps voulu les budgets pour 1955; souligne l'augmentation des dépenses ordinaires et l'accroissement de la dette publique de 1950 à 1954; l'effort d'économie dans le budget pour 1955, malgré l'augmentation de différents postes, tels que les pensions, le personnel, les dépenses militaires, les interventions en matière sociale, les subventions d'ordre économique; espère que le budget restera en équilibre, souligne que la fiscalité a des limites et qu'il faudra compresser les dépenses, que la dette publique s'accroît dans des proportions alarmantes; demande que le gouvernement se préoccupe sérieusement de ce dernier problème); pp. 319 à 321;

Observations de MM. HARMEGNIES et DUVIEUSART; pp. 320 et 321;

DOUTREPONT (estime qu'il faut examiner le budget par comparaison aux budgets précédents; signale que le résultat des budgets de 1949 à 1953 se traduit par un excédent des dépenses sur les recettes de plus de 15 milliards; souligne le déséquilibre du budget présenté par le P.S.C. pour 1954 et le mali prévu; examine les critiques du

VOIES ET MOYENS (suite).

P.S.C., concernant le transfert à l'ordinaire de la taxc spéciale sur les huiles minérales, le transfert à l'extraordinaire des crédits de remise au travail des chômeurs et des primes au logement, concernant l'étalement des dépenses de pensions sur un plus grand nombre d'année; traite de la suggestion de M. SCHOT tendant à la création d'un budget unique et estime qu'il faut maintenir une distinction entre ce qui est « dépenses courantes » et ce qui est « investissements »; déclare que le parlement ignore la situation exacte de la trésorerie, que le budget belge doit, aux termes de la Constitution, être un budget brut et non un budget net et critique le P.S.C. à cet égard; traite de la question du comptable public et d'un contrôle efficace des finances publiques; signale l'impossibilité pour la Cour des Comptes d'arrêter les comptes de 1951; parle de crédits décidés par le gouvernement ; examine le feuilleton des crédits supplémentaires; souligne la négligence administrative qui nécessite le recours à des crédits supplémentaires, le montant de crédits sollicités par le gouvernement actuel pour des dépenses résultant de la gestion du gouvernement intérieur; déclare qu'il serait opportun de modifier l'article 30 de la loi organique de la comptabilité, dont l'application s'avère difficile; traite des relèvements de la prescription et de l'indication des motifs qui militent en faveur d'un relèvement de la prescription); pp. 322 à 324;

Observations de MM. P. DE SMET et VREVEN; pp. 322

et 323;

WARNANT (concernant la simplification et l'égalité fiscales, le minimum de 250.000 francs requis pour bénéficier de la loi relative aux investissements productifs, la situation créée au point de vue du crédit par l'incessant appel de l'Etat à l'épargne); pp. 324 et 325;

de l'Etat à l'épargne); pp. 324 et 325; Observations de MM. DUVIEUSART, DE BLOCK et LIE-

BAERT, m.f.; p. 324;

LIEBAERT, m.f. (concernant le déficit du budget de 1953 et celui de 1954; les dépenses engagées en 1953 et à liquider en 1954 et 1955; les bénéfices en diminution dans l'industrie; l'accroissement des dépenses militaires; le financement des exportations, les emprunts et l'accroissement de la dette publique; concernant la loi sur le cadastre, le cumul des revenus des époux, la forme dans laquelle ont été consenties certaines avances de trésorerie; les crédits supplémentaires; la difficulté d'aboutir à un allègement des charges fiscales; les taux d'intérêt aux Pays-Bas et en Suisse; les problèmes hérités du gouvernement précédent; la péréquation des pensions du personnel de l'Etat); pp. 325 et 326;

Observations de MM. DUVIEUSART et DOUTREPONT;

p. 325;

DUVIEUSART (conteste que la gestion du P.S.C. se serait clôturée par un déficit; déclare que le boni à l'ordinaire a servi à financer l'extraordinaire); pp. 326 et 327;

Observations de MM. LIEBAERT, m.f., DOUTREPONT et VREVEN; pp. 326 et 327.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 décembre 1954).

Les articles 1 à 10 sont adoptés; pp. 327 et 328.

Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 71 et 2 abstentions; p. 350.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Budgets. — V. aussi Colonies: Budgets coloniaux.

V. aussi Commerce et Industrie : Gaz.

V. aussi Finances : Comptabilité de l'Etat — Crédits provisoires.

Budgets (suite).

 V. aussi Finances : Comptabilité de l'Etat — Crédits supplémentaires.

 V. aussi Finances : Comptabilité de l'Etat — Règlement définitif des budgets.

Bureau définitif. — V. Chambres législatives : Sénat.

Bureaux médicaux. — V. Affaires étrangères : Hygiène et santé.

C

Caisse des Dépôts et Consignations.

Ann. — Transmission du rapport sur les opérations de la Caisse des Dépôts et Consignations pendant l'année 1953; p. 9 (9 novembre 1954).

Transmission du rapport sur les opérations de la Caisse des Dépôts et Consignations pendant l'année 1954; p. 1299 (31 mai 1955).

Caisse nationale de crédit professionnel. — V. Commerce et Industrie.

Carrières. — V. Commerce et Industrie : Mines.

Catastrophes et accidents.

Ann. — M. le Président rend hommage aux victimes de l'accident de roulage de Valkenburg; p. 11 (9 novembre 1954).
M. le Président rend hommage aux victimes de l'affaissement

minier de Fontaine-l'Evêque; p. 11 (9 novembre 1954). M. le Président rend hommage aux victimes de la catastrophe minière de Shinkolobwe; M. BUISSERET, m.c. s'associe à cet hommage, au nom du gouvernement; pp. 23

et 24 (16 novembre 1954).

M. le Président rend hommage aux victimes des catastrophes aériennes de La Houssière et de Bierset. M. VERMEY-LEN, m.i., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage; p. 99 (30 novembre 1954).

M. le Président rend hommage aux victimes de la catastrophe de chemin de fer de Wilsele; p. 154 (7 décembre 1954).

M. le Président rend hommage à la mémoire de l'équipage du cargo belge Henri Deweert coulé en mer du Nord à la suite des récentes tempêtes; p. 380 (11 janvier 1955).

M. le Président rend hommage aux victimes de la catastrophe aérienne de la SABENA au Mont Terminillo. M. TROCLET, m.t.p.s., au nom du gouvernement s'associe à cet hommage; p. 712 (22 février 1955).

M. le PRESIDENT rend hommage aux victimes de la catastrophe de Sclessin; M. SPAAK, m.a.é., au nom du gouvernement s'associe à cet hommage; p. 1153 (5 avril 1955).

Certificats d'origine. — V. Commerce et Industrie : Réglementation du commerce.

Chambres législatives.

PROJETS CADUCS.

Projet de loi portant diverses dérogations à l'article premier de la loi du 1er juillet 1893 relative aux effets de la dissolution des Chambres à l'égard des projets de loi antérieurement déposés.

Doc. — Nº 30. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 68. Rapport de Mme Ciselet.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 98 (30 novembre 1954).

Dépôt du rapport par Mme Ciselet; p. 280 (21 décembre 1954).

Pas de discussion générale.

Chambres législatives (suite).

PROJETS CADUCS (suite).

Discussion des articles (23 décembre 1954). Les articles 1 et 2 sont adoptés sans discussion; pp. 340 à 342.

Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité; p. 352. Le projet de loi sera soumis à la sanction rovale.

Chambres législatives - Sénat.

AIOURNEMENT.

Ann. — Le Sénat s'ajourne jusqu'au 3 mai 1955; pp. 1187, 1188 (6 avril 1955).

Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultéricure; pp. 1939 et 1940 (27 juillet 1955).

BUREAU DEFINITIF.

Ann. - Nomination du bureau définitif (9 novembre 1954). M. STRUYE, au nom du groupe P.S.C., propose de réélire par acclamation le bureau sortant.

MM. ROLIN et COULONVAUX, au nom des groupes socialiste et libéral, appuient la proposition de M. Struye. Sont réélus :

Président : M. GILLON ;

Premier vice-Président : M. BOUILLY :

Deuxième vice-Président : M. MULLIE ;

Troisième vice-Président : M. MOREAU de MELEN ;

Secrétaires: MM. JESPERS, CROMMEN, MOULIN, DERBAIX, CRAEYBECKX et DE MAN;
Questeurs: MM. DOUTREPONT, VAN BUGGEN-HOUT, MISSIAEN, ZURSTRASSEN et DE STOB-BELEIR; p. 6.

COMMISSIONS PERMANENTES.

Ann. — Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 168 (8 décembre 1954).

Modification à la composition des Commissions des Travaux Publics et de la Reconstruction; p. 208 (14 décembre

Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 438 (19 janvier 1955).

Modification à la composition de la commission des finances et des Classes moyennes; p. 537 (3 février 1955).

Modification à la composition de la commission de la Santé publique et de la Famille; p. 739 (23 février 1955).

Modification à la composition de la commissionn de l'instruction publique; p. 784 (1er mars 1955).

Modification à la composition de la commission de l'agriculture; p. 917 (9 mars 1955).

Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 1203 (6 avril 1955).

Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 1267 (24 mai 1955).

Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 1344 (7 juin 1955).

Modifications à la composition des commissions permanentes; p. 1414 (16 juin 1955).

Modification à la composition de la commission des Finances; p. 1473 (23 juin 1955).

COMMISSIONS SPECIALES.

Ann. — Composition d'une commission spéciale composée de 9 membres chargée d'examiner certains projets de loi d'ordre commercial; pp. 1014 et 1015 (17 mars 1955).

Ann. — M. le Président rend hommage à la mémoire de MM. les sénateurs VERBERT et DE BOEY; p. 11 (9 novembre 1954).

Chambres législatives - Sénat (suite).

DECES (suite).

M. le Président rend hommage à la mémoire de MM. Ed. CLAESSENS, J. JOACHIM, Fr. OLYFF, anciens sénateurs; p. 11 (9 novembre 1954).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Bazil VAN SANDE, sénateur-suppléant; p. 22 (16 novem-

bre 1954).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. TOB-BACK, ancien sénateur; p. 70 (23 novembre 1954).

M. le Président rend hommage à la mémoire du duc d'UR-SEL, ancien sénateur; p. 1213 (3 mai 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le sénateur Octave DIERCKX; p. 1019 (22 mars 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le sénateur J. Adam. M. SPAAK, m.a.é., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage; p. 1153 (5 avril 1955).

M. le PRESIDENT rend hommage à la mémoire de M. Paul Crokaert, ancien ministre et ancien sénateur; p. 1153 (5 avril 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le sénateur CORNEZ; M. TROCLET, m.t.p.s., s'associe, au nom du gouvernement, à cet hommage; p. 1299 (31 mai 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. le senateur L. VANHOOVELD. M. TROCLET, m.t.p.s., au nom du gouvernement, s'associe à cet hommage; p. 1382 (14 juin 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. FOBE, ancien sénateur; p. 1383 (14 juin 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. DE CLOEDT, ancien sénateur de l'arrondissement de Bruges; p. 1503 (5 juillet 1955).

M. le Président rend hommage à la mémoire de M. Ernest DURAY, ancien sénateur; p. 1824 (26 juillet 1955).

DEMISSIONS.

Ann. - M. le Président annonce la démission de M. le sénateur MARIEN; p. 11 (9 novembre 1954).

IMMUNITE PARLEMENTAIRE.

Ann. — Demande de levée de l'immunité parlementaire d'un membre du Sénat.

Renvoi à la commission de la Justice; p. 428 (18 janvier

Dépôt du rapport par M. ROLIN; p. 492 (25 janvier 1955). Les conclusions du rapport sont adoptées; p. 492 (25 janvier 1955).

INCIDENTS.

Ann. - M. le PRESIDENT proteste contre le sort fait à la Haute Assemblée.

Le Premier Ministre n'ayant pu prendre la parole à la Chambre que trois-quarts d'heure après l'ouverture de la séance, le Sénat à dû interrompre la séance jusqu'à 15 h. 45.

M. VAN ACKER, p.m., déclare qu'il n'est pour rien dans le retard qui vient de se produire.

L'incident est clos; p. 14 à 15 (10 novembre 1954).

M. RONSE demande le rappel à l'ordre de M. VANDER BRUGGEN en vertu de l'article 23 du Règlement;

M. VANDERBRUGGEN précise les termes de l'interruption qui lui est reprochée;

M. DE BLOCK déclare que personne n'a eu l'intention d'injurier la droite et estime qu'il n'y a pas lieu de rappeler à l'ordre M. VANDER BRUGGEN;

M. RONSE demande le rappel à l'ordre et l'appel nominal; M. VAN REMOORTEL déclare que le rappel à l'ordre est une prérogative du président;

Chambres législatives - Sénat (suite).

INCIDENTS (suite).

M. VANAUDENHOVE, m.t.p.t., demande que l'on entende son exposé et que la demande d'appel nominal soit

Observations: de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE, MM. MISSIAEN, VANDER BRUGGEN, SLED-SENS, ORBAN, DOUTREPONT, DE BOODT, DE COENE, DE BLOCK, MOULIN, RONSE, HARME-GNIES, le PRESIDENT, DURAY;

La séance est suspendue. A sa reprise, interventions de MM. le PRESIDENT et VANDER BRUGGEN (qui déclare n'avoir voulu blesser personne de la droite, ni le P.S.C.); pp. 576 à 578.

L'incident est clos (9 février 1955).

M. STRUYE met l'accent sur l'émotion provoquée par l'interdiction de la manifestation que le comité pour la défense de la liberté et de la démocratie voulait organiser à Bruxelles le 26 mars, demande au ministre de l'Intérieur s'il est intervenu auprès du bourgmestre de Bruxelles et le respect des droits garantis par la Constitution

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE

et de M. YERNAUX;

M. VERMEYLEN, m.i., déclare ne pas être intervenu auprès du bourgmestre de Bruxelles, rappelle les diverses manifestations hostiles envers l'actuel gouvernement, souligne le danger de contre-manifestations et violences le 26 mars qui a pu inciter le bourgmestre de Bruxelles à interdire la manifestation, craint que les dirigeants du Comité pour la défence de la liberté ne pourront imposer la discipline aux manifestants et stigmatise la décision prise par le comité de manifester malgré l'interdiction ;

M. STRUYE demande de pouvoir répondre au ministre; M. le PRESIDENT estime préférable de s'en tenir au rè-

glement;

M. STRUYE insiste pour répondre au ministre; M. le PRESIDENT constate l'assentiment de l'assemblée pour faire droit à la demande de M. Struye;

M. STRUYE déclare que son groupe réprouve toute violence et toute illégalité;

M. VERMEYLEN, m.i., précise la portée de ses paroles ;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE, MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES, STRUYE, DECOENE, DOUTREPONT, baron NOTHOMB, DE BOODT, ORBAN, SLEDSENS, MOREAU de MELEN, VERMEYLEN, m.i., DELMOTTE, VAN REMOOR-TEL, MOULIN et BOUILLY.

L'incident est clos; pp. 998 à 1002 (17 mars 1955).

M. STRUYE rappelle le vœu qui a été exprimé de voir s'ouvrir un débat sur l'activité des assemblées internationales ou supranationales et estime qu'il serait intéressant d'entendre un rapport sur la dernière session de la

C.E.C.A.; p. 1279;

M. DEHOUSSE rappelle les demandes qu'il a faites; attire l'attention sur le fait qu'il n'y a à la C.E.C.A. que des représentants individuels et non une délégation du Sénat et estime que le Ministre des Affaires étrangères devrait assister au débat; il est encore d'avis qu'il faudrait traiter en même temps les problèmes du Conscil de l'Europe; pp. 1279 et 1280;

M. REY, m.a.éc., approuve l'idée de pareil débat mais demande d'attendre la fin de la conférence des Ministres

qui a lieu le 1er juin; p. 1280;

le comte d'ASPREMONT LYNDEN demande l'établissement d'un lien permanent entre la C.E.C.A. et les parlements nationaux et estime opportun de constituer une commission spéciale de la C.E.C.A.; p. 1280;

M. MOTZ estime sage de scinder le débat en deux parties, l'une concernant la C.E.C.A., l'autre concernant le Conseil de l'Europe; p. 1280;

Chambres législatives - Sénat (suite).

INCIDENTS (suite).

M. STRUYE préfère que le débat ne porte que sur les problèmes actuels de la C.E.C.A.; pp. 1280 et 1281;

M. le PRESIDENT suggère le renvoi de la question au bureau; p. 1281; M. DEHOUSSE précise qu'il désire deux débats, l'un sur

le Conseil de l'Europe, l'autre sur la C.E.C.A.;

M. DOUTREPONT suggère de délibérer sur un rapport succinct rédigé par les délégués désignés par le Sénat; Observation de M. DEHOUSSE;

M. ORBAN estime qu'un débat serait opportun mais qu'il ne faut pas exiger un rapport;

M. VAN REMOORTEL déclare qu'on ne peut envisager un rapport préalable;

Observation de M. DOUTREPONT.

L'assemblée est d'accord sur la proposition de renvoi au bureau; p. 1281.

L'incident est clos (25 mai 1955).

Question de M. RONSE à M. le Ministre de la Justice :

M. RONSE déclare que la circulaire aux bourgmestres dont il a été question dans son interpellation du 30 mars, a été envoyée à tous les bourgmestres y compris ceux qui ne sont pas officiers de police; p. 1282;

M. LILAR, m.j., rappelle la portée de l'interpellation du 30 mars et cite des passages de la circulaire du procureur général de Gand, ainsi que des circulaires des procureurs du Roi du ressort; pp. 1282 et 1283;

Observations de MM. ROLIN et RONSE; p. 1283 (25 mai 1955).

L'incident est clos.

Question de M. ORBAN à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Santé publique :

M. ORBAN pose la question de savoir si en Belgique, toutes les précautions sont prises lors de l'organisation de courses automobiles ou motocyclistes;

M. LEBURTON, m.s.p.f., répond; p. 1403 (16 juin 1955). Rappel au règlement par M. JESPERS, qui attire l'attention du président sur l'article 17 du règlement et demande son

intervention;

Intervention de M. le PRESIDENT (qui déclare agir comme ses prédécesseurs en ce qui concerne l'autorisation pour les commissions de sièger en séance publique); p. 1423 (21 juin 1955).

Rappel au règlement par M. PHOLIEN, qui précise la portée de son obscrvation et demande que le vote sur l'ensemble du projet scolaire soit remis au mardi suivant ; Observations de MM. STRUYE et DOUTREPONT;

M. le PRESIDENT attire l'attention sur son pouvoir discrétionnaire, même en cas de demande d'ajournement;

M. ROLIN déclare qu'une vérification éventuelle du vote de tous les articles doit être postérieure au vote sur l'ensemble

M. STRUYE note que le président va s'informer;

Observations de MM. ROLIN et ORBAN;

La déclaration de non-recevabilité de la motion de M. PHO-LIEN est confirmée par 92 voix contre 65; pp. 1779 à 1782 (20-21 juillet 1955).

M. MATERNE déclare qu'il a pris part au cours de la nuit du 20 au 21 juillet au vote de la loi scolaire et regrette que son vote affirmatif n'ait pas été enregistré;

M. le PRESIDENT donne acte à M. Materne de sa déclaration; p. 1860 (27 juillet 1955);

M. ALLARD attire l'attention du gouvernement sur les revendications des invalides et veuves de guerre;

M. VAN ACKER, p.m., déclare que le gouvernement se préoccupe de la question, mais qu'il faut tenir compte des possibilités financières; p. 1872 (27 juillet 1955).

Chambres législatives - Sénat (suite).

INCIDENTS.

VOTE ELECTRIQUE.

Le PRESIDENT demande une attention spéciale des membres pour les opérations de vote, afin d'éviter des erreurs, comme celle qui s'est produite au cours de la séance précédente:

M. RONSE explique la genèse de cette erreur;

M. MACHTENS souligne l'obligation pour chacun de voter de sa propre place et formule le vœu de voir examiner par la questure les possibilités d'améliorer le système; p. 122 (1° décembre 1954);

Le baron de DORLODOT estime qu'un vote dont on ne peut tenir compte ne peut servir à établir si le Sénat est ou non en nombre et demande un second vote; M. le PRESIDENT répond que le vote existe;

L'incident est clos; p. 154 (7 décembre 1954).

M. le PRESIDENT précise la différence qui existe entre le vote électrique et le vote par appel nominal; pp. 841 à 842 (3 mars 1955).

LISTES

Doc. - Nº 1. Liste alphabétique des membres du Sénat.

Nº 2. Liste des membres du Sénat et de leurs suppléants.

Nº 3. Liste des projets de loi dont le Sénat est saisi. Nº 4. Liste des commissions permanentes.

ORDRE DES TRAVAUX.

Ann. — Observations de MM. le Président, VAN ACKER, p.m. et STRUYE, pp. 19 à 20 (10 novembre 1954).

M. le Ministre des Classes moyennes demande de retirer de l'ordre du jour la discussion du projet de loi instituant des conditions d'exercice de la profession dans les entre-prises de l'artisanat, du petit et moyen commerce et de la petite industrie, étant donné qu'il entre dans les intentions du gouvernement de déposer un projet qui tiendra compte et du projet précité et de la proposition de loi tendant à instituer des conditions en vue de l'exercice d'une profession commerciale ou artisanale sous une dénomination déterminée.

Observations de MM. Maurice SERVAIS, BOSSAERT, m.c.m., DUVIEUSART, HARMEGNIES, le PRESI-DENT et STRUYE.

L'assemblée marque son accord sur le renvoi à quinzaine; p. 23 (16 novembre 1954).

M. le PRESIDENT (fait part d'une demande du Ministre de l'Intérieur d'examiner, après la discussion en cours, le projet modifiant les limites des communes de Dixmude et Kaaskerke); p. 77;

M. STRUYE (demande qu'il n'y ait pas séance le lende-

main);

Observation de M. YERNAUX;

M. le PRESIDENT (ne voit pas d'inconvénient à la proposition de M. Struye, si l'ordre du jour est épuisé);

Observation de M. STRUYE;

M. HARMEGNIES (demande que le budget des Services du Premier Ministre soit discuté le lendemain);

Observations de MM. STRUYE, YERNAUX et DE-COENE;

M. ROLIN (estime que le Sénat doit se réunir lorsqu'il est saisi de questions rapportées);

M. STRUYE (souligne qu'il n'est pas question de saboter le travail parlementaire);

Observation de M. HARMEGNIES;

M. le PRESIDENT (déclare que le Sénat doit se prononcer sur la proposition de M. Harmegnies; souhaite que les budgets déposés au Sénat soient discutés et votés avant Noël); pp. 77 et 78;

Chambres législatives - Sénat (suite).

ORDRE DES TRAVAUX (suite).

M. STRUYE (précise encore la portée de ses interventions); p. 78;

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE, MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES, DE STOB-BELEIR, STRUYE;

M. le PRESIDENT (demande que le Sénat se prononce sur l'ajournement): p. 78:

l'ajournement); p. 78; Observations de MM. STRUYE et HARMEGNIES; p. 78 (23 novembre 1954).

M. le PRESIDENT donne un aperçu de ce qui reste à discuter et signale que la Commission du travail parlementaire propose que le Sénat se sépare le 23 décembre pour rentrer le 17 janvier 1955.

M. RONSE met l'accent sur le fait que les budgets de 1954 dont les crédits sont quasi épuisés restent à examiner et propose que le Sénat se réunisse l'après-midi jusqu'au 23 décembre et reprenne ensuite ses travaux le 10 janvier 1955.

Observations de MM. HARMEGNIES, MISSIAEN, le PRESIDENT.

M. DE BLOCK demande que le Sénat se réunisse le matin et critique l'attitude de la droite, en opposition avec la position prise par les membres P.S.C. du bureau.

Observations de MM. Verhaest et Orban.

M. RONSE maintient la proposition qu'il a faite.

Observations de MM. DE BLOCK, ORBAN et MISSIAEN.

M. DE BLOCK propose que le Sénat décide de terminer avant le 1er janvier l'examen des budgets déposés au Sénat. Observations de M. ORBAN.

M. le comte d'ASPREMONT LYNDEN propose que la date de rentrée ne soit arrêtée que le 23 décembre.

M. HARMEGNIES propose que le Sénat fixe la rentrée au 10 janvier pour examiner les budgets des Affaires économiques et des Classes moyennes.
M. WARNANT marque son accord sur la proposition de

 M. WARNAN'I marque son accord sur la proposition de M. Harmegnies.

M. le PRESIDENT se rallie à la suggestion du comte d'Aspremont Lynden; pp. 177 à 179 (8 décembre 1954).

M. le PRESIDENT déclare qu'il faudra tenir des séances le matin si l'on désire terminer les travaux le 23.

M. MOREAU de MELEN demande le renvoi en commission d'une proposition de loi.

M. ROLLAND appuie la demande de M. MOREAU de MELEN.

M. TROCLET, m.t.p.s., demande l'inscription comme premier point à l'ordre du jour, du projet de loi sur les fonds de sécurité d'existence.

M. le PRESIDENT acte l'assentiment unanime à ce sujet et signale qu'il y aurait lieu de fixer l'interpellation de M. HOUBEN à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale : il note l'accord de l'assemblée pour fixer l'interpellation au lendemain. à 16 heures.

fixer l'interpellation au lendemain, à 16 heures.

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., ROLIN, STRUYE.

M. le PRESIDENT signale que la commission du Travail parlementaire a préféré la date du 11 janvier 1955 pour la rentrée.

Observations de MM. ROLIN, STRUYE, P. DE SMET, DOUTREPONT; pp. 278 et 279 (21 décembre 1954).

M. le PRESIDENT déclare que, pour en terminer le lendemain, il faudrait siéger le matin et demande au Ministre s'il sera libre.

M. VAN AUDENHOVE, m.t.p.r., préférerait une seule séance l'après-midi, prolongée éventuellement jusqu'à épuisement du débat et demande si l'on en terminera en même temps avec le budget de la Reconstruction.

Chambres Législatives - Sénat (suite).

ORDRE DES TRAVAUX (suite).

M. le PRESIDENT précise qu'il faudrait en terminer le lendemain avec les budgets des Travaux publics et de la Reconstruction.

M. CROMMEN demande que le Président applique strictement le règlement à l'avenir et estime qu'il serait opportun de se réunir le lendemain matin.

M. P. DESMET propose que le Sénat se réunisse le lendemain à 14 heures.

M. BOUILLY propose de limiter le temps de parole.

Observations de MM. ORBAN, le PRESIDENT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE et M. MACH-TENS; p. 585 (9 février 1955).

M. le PRESIDENT propose de poursuivre la discussion des articles du projet de loi sur les pensions d'ouvriers le lendemain à 14 heures.

Observations de MM. MOULIN, VERMEYLEN, m.i., YERNAUX, DE BLOCK, STRUYE, TROCLET, m.t. p.s., ORBAN, R. HOUBEN.

M. le PRESIDENT constate l'accord de l'assemblée pour siéger le lendemain jusqu'à 17 h. 30; pp. 807 à 809 (1er mars 1955).

M. le PRESIDENT propose d'examiner le budget des Communications le mardi suivant à 10 heures; p. 1036.

M. JESPERS formule des réserves concernant une séance du mardi matin et demande qu'il n'y ait plus de séances de commission.

Observations de MM le PRESIDENT, ORBAN, P. DE SMET, DE BLOCK.

M. le PRESIDENT se déclare d'accord pour aborder la discussion du budget des Communications ,le mardi à 14 h., et de la terminer le mercredi.

Observations de MM. DE BLOCK et JESPERS; p. 1036 (23 mars 1955).

M. le PRESIDENT dit qu'un projet important est annoncé et qu'il devrait être voté avant les vacances, de même que le projet de loi portant ratification des accords de Paris; il regrette que le Sénat ait été averti tardivement; p. 1064.

M. STRÛYE regrette également l'avertissement tardif du Sénat et s'étonne de l'annonce d'un projet de loi dont l'objet n'est pas indiqué; il suggère de siéger le vendredi;

p. 1065.

M. le PRESIDENT demande que le Sénat ne se réunisse pas le vendredi, étant donné qu'il a pris des engagements auxquels il ne peut se soustraire; il regrette de ne pas avoir été informé de l'objet du projet annoncé; p. 1065.

Observations de MM. ORBAN, YERNAUX, HARME-GNIES, STRUYE; p. 1065.

La proposition de siéger les 5 et 6 avril est adoptée; p. 1065 (24 mars 1955).

M. le PRESIDENT propose que le Sénat suspende ses activités après la séance du lendemain, étant donné qu'aucun projet n'est rapporté et que beaucoup de collègues doivent se rendre à la réunion de la C.E.C.A.

Observations de MM. BOUILLY, MISSIAEN.

M. STRUYE demande quels projets pourront être examinés dans deux semaines et demande une discussion à bref délai de l'interpellation de Mlle Driessen à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.

M. le PRESIDENT répond aux intervenants ; p. 1222 (3 mai 1955).

M. MACHTENS estime préférable de décider directement de suspendre les travaux pendant quinze jours s'il n'y a pas

Chambres Législatives - Sénat (suite).

ORDRE DES TRAVAUX (suite).

suffisamment d'objets à inscrire à l'ordre du jour ; p. 1233. Observations de MM. P. DE SMET et HARMEGNIES.

M. le PRESIDENT se rallie à la proposition de M. Machtens et propose la reprise des travaux le 24 mai.

Intervention de M. ROLIN; p. 1233 (4 mai 1955).

M. ROLIN demande que la suite de l'examen des points de l'ordre du jour soit renvoyée à la semaine prochaine; p. 1283.

M. le PRESIDENT estime raisonnable que le Sénat s'ajourne au mardi suivant.

Observations de MM. STRUYE, VERMEYLEN, m.i., TROCLET, m.t.p.s.; p. 1283 (25 mai 1955).

M. le PRESIDENT demande au Ministre du Travail s'il a l'intention de prendre la parole le jour même ou à la prochaine séance; p. 1378.

M. TROCLET, m.t.p.s., déclare qu'il préférerait parler à la prochaine séance et demande qu'il soit voté le même jour sur les articles et sur l'ensemble du projet concernant la sécurité sociale des travailleurs; p. 1378.

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT, STRUYE, ROLIN, TROCLET, m.t.p.s.; pp .1378, 1379 (9 juin 1955).

M. le PRESIDENT déclare qu'il lui a été demandé d'envisager de siéger plus tard que d'habitude ainsi que le lendemain matin; pp. 1607, 1612 et 1613.

Intervention de MM. ROLIN, ORBAN, baron de DORLO-DOT, COULONVAUX, LECLERCQ, baron NO-THOMB; pp. 1612 et 1613.

Observations de MM. DOUTREPONT et BOUILLY; pp. 1612 et 1613.

M. le PRESIDENT met les diverses propositions aux voix; p. 1613.

L'assemblée décide de siéger ce jour jusqu'à 19 heures, le lendemain, de 10 à 12 heures, et de 14 heures jusqu'à épuisement du débat; p. 1613 (14 juillet 1955).

M. le PRESIDENT consulte l'assemblée sur ses intentions concernant la suite du débat; p. 1716.

Observations de MM. COULONVAUX, GODIN, STRUYE, ROLIN, van BUGGENHOUT.

L'assemblée décide de siéger jusqu'à extinction du débat; p. 1717 (20-21 juillet 1955).

M. le PRESIDENT consulte l'assemblée sur les possibilités de terminer les travaux le jour même.

Intervention de MM. MULLIE, GOOSSENS, WARNANT, ANCOT, DUVIEUSART et ROLIN; pp. 1911 et 1912 (27 juillet 1955).

OUVERTURE DE LA SESSION.

Ann. — Mme JANSON, Vve SPAAK, doyenne d'âge, déclare ouverte la session ordinaire 1954-1955; p. 4. Prononce une allocution; p. 6 (9 novembre 1954).

ETITIONS.

Doc. — Nº 194. Pétitions sur lesquelles la Commission a statué (feuilleton nº 1).

Nº 353. Pétitions sur lesquelles la Commission a statué (feuilleton nº 2).

VALIDATION DES POUVOIRS.

Ann. — Validation des pouvoirs de MM. BLOCK et HOU-BEN, appelés à remplacer MM. De Boey et Verbert; décédés

Chambres législatives - Sénat (suite).

VALIDATION DES POUVOIRS (suite).

Validation des pouvoirs de MM, VAN IMPE et SOLAU. appelés à remplacer MM. Marien et Willems, démission-

Les conclusions du rapport de M. ANCOT sont adoptées. Les nouveaux sénateurs prêtent serment; pp. 4 à 6 (9 novembre 1954).

Validation des pouvoirs de M. DE GRAUW, appelé à remplacer M. Dierckx, décédé.

Les conclusions du rapport de M. MACHTENS sont adop-

Le nouveau sénateur prête serment; pp. 1068 et 1069 (29 mars 1955).

Validation des pouvoirs de M. MICHAUX, appelé à remplacer M. J. Adam, décédé.

Les conclusions du rapport de M. NIHOUL, dont M. IES-PERS donne lecture en flamand, sont adoptées.

Le nouveau sénateur prête serment; p. 1215 (3 mai 1955).

Validation des pouvoirs de M. LIGOT, appelé à remplacer M. Cornez, décédé.

Les conclusions du rapport dont M. DOUTREPONT donne lecture, dans les deux langues nationales, sont adoptées.

Le nouveau sénateur prête serment; p. 1327 (7 juin 1955).

Validation des pouvoirs de M. DULIEU, appelé à remplacer M. Vanhooveld, décédé.

Les conclusions du rapport dont M. VERGEYLEN donne lecture, dans les deux langues nationales, sont adoptées. Le nouveau sénateur prête serment; p. 1400 (16 juin 1955).

REGLEMENT.

Amendements à des ordres du jour déposés en conclusion d'un débat ou d'une interpellation.

Doc. — Nº 92. Rapport de M. DERBAIX.

Ann. - Dépôt du rapport par M. DERBAIX ; p. 452 (19 janvier 1955).

Discussion (25 janvier 1955).

Discours de M. DERBAIX, rapp. (rappelle les circonstances qui ont amené la commission du règlement à se préoccuper de la question des amendements à des ordres du jour déposés en conclusion d'un débat ou d'une interpellation; expose les conclusions de la commission qui tendent notamment à l'impossibilité d'amender un ordre du jour pur et simple et à l'admissibilité de l'amendement d'un ordre du jour motivé; précise que la commission du règlement a reconnu unanimement qu'ordres du jour et amendements éventuels doivent être déposés avant la clôture du débat et fait connaître les conclusions de la commission quant à l'appréciation de la recevabilité par le président ou l'assemblée); pp. 483 et 484.

Vote (25 janvier 1955).

Le projet de résolution est adopté; p. 484.

Charbon. — V. Affaires étrangères : Communauté européenne du charbon et de l'acier.

V. aussi Commerce et Industrie.

Chemins de fer. — V. Communications. V. aussi Affaires étrangères : Communications.

Chèques. — V. Droit commercial.

Chevrons de front. — V. Guerre.

Cirque. — V. Droit pénal : Spectacles — Acrobates.

Clabecq. — V. Communes : Territoire des communes.

Classes moyennes. — V. Commerce et Industrie.

Code électoral. — V. Droit public : Lois électorales.

Colonies.

BUDGETS COLONIAUX.

Exercice 1952.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 28 octobre 1953 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1952.

Doc. — Nº 67. Rapport de M. Flamme. Ann. — Dépôt du rapport par M. Flamme; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (20 janvier 1955).

Voir la discussion générale du budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 519.

Discussion de l'article unique du projet (2 février 1955). Adopté sans discussion; p. 520.

Vote (3 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 2; p. 538.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Exercice 1953.

Projet de loi approuvant des ouvertures de crédits supplémentaires et réduisant certains crédits ouverts pour les dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1953.

Doc. — Nº 66. Rapport de M. Flamme.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Flamme ; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (20 janvier 1955).

Voir la discussion générale du Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; pp. 518, 519.

Discussion des articles du projet de loi (2 février 1955). Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation; p. 519.

Vote (3 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 143 voix contre 2; p. 538.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant approbation de l'arrêté royal du 31 octobre 1954 ouvrant des crédits supplémentaires et ordonnant des virements de crédits au budget des dépenses ordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1953.

Doc. - Nº 108. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 342. Rapport de M. Warnant.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Buisseret, m.c.; p. 504 (1er février 1955).

Dépôt du rapport par M. Warnant; p. 1683 (19 juillet 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (26 juillet 1955).

L'article unique est adopté sans observations; pp. 1828 et 1829.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 90 voix contre 67; pp. 1906 à 1907.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

BUDGETS COLONIAUX.

Exercice 1954.

Budget des Recettes et des Dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954.

Colonies (suite).

BUDGETS COLONIAUX (suite).

Doc. - Nº 70. Rapport de M. Van Belle.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Van Belle; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (20 janvier 1955).

Voir la discussion générale du Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 517.

Discussion des articles du projet de loi (2 février 1955). Les articles du projet de loi sont adoptés sans observation; p. 517.

Vote (3 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 538.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1954.

Doc. - Nº 71. Rapport de M. Warnant.

Ann. — Dépot du rapport par M. Warnant; p. 280 (21 décembre 1954).

Discussion générale (20 janvier 1955).

Voir la discussion générale du Budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Discussion des articles du tableau (2 février 1955). Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 516.

Discussion des articles du projet de loi (2 février 1955). Les articles du projet sont adoptés sans observations; p. 516. Vote (3 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 538.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Exercice 1955.

Projet de loi contenant le budget ordinaire du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 65. Exposé des motifs et projet de loi. Nº 177. Rapport de M. Warnant.

Ann. — Dépôt du projet par M. Buisseret, m.c.; p. 268 (21 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Warnant; p. 1034 (22 mars 1955).

Discussion générale (31 mars 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1955.

Discours de MM. Edg. DE BRUYNE (regrette le peu d'intérêt que la discussion des budgets coloniaux semble susciter, rend hommage aux représentants de la Belgique au Conseil de tutelle et au rapporteur de la commission des colonies, traite de l'interpénétration des services métropolitains et coloniaux, des relations entre les départements des colonies et des affaires étrangères, de la défense de la colonie, de la base de Kitona et de l'aménagement du port de Banane, de l'interpénétration sur le plan économique, de l'organisation de la recherche scientifique en Afrique centrale, de l'interpénétration entre les services des ministères des colonies et de l'instruction publique, du renouvellement des contrats entre la Belgique et les Etats-Unis en ce qui concerne la fourniture de métaux stratégiques et d'uranium, de la production agricole au Congo et de la protection des terres, du développement de l'économie indigène et des coopératives d'indigènes, des efforts sur le plan social des écoles techniques et de l'éducation de la femme indigène, de l'enseignement conColonies (suite).

BUDGETS COLONIAUX (suite).

Exercice 1955

gréganiste, de l'équipement du Congo et du Ruanda-Urundi, de la centrale et du champ d'aviation de la Ruzzizi, de l'Université de l'Est); pp. 1121 à 1124;

Observations de MM. le PRESIDENT, BUISSERET, m.c.; pp. 1121 et 1122;

VAN REMOORTEL (concernant l'appellation « ministre des colonies », l'extension de la compétence de la Cour de Cassation au Ruanda-Urundi, les problèmes de l'art au Congo belge et au Ruanda-Urundi, la musique indigène, la destruction d'objets d'art au Congo, le portefeuille colonial et sa gestion, la mise en valeur de certaines régions déshéritées et notamment du sud du Kwango, le problème des glissements de populations, le succès remporté par M. Ryckmans au Conseil de tutelle, la politique de l'habitation indigène et son financement par le truchement du Fonds du bien-être indigène, la lutte contre le préjugé racial, l'invitation d'étudiants au Congo dans les universités belges, le développement nouveau basé sur le progrès matériel); pp. 1124 à 1127;

Observations de M. Edg. DE BRUYNE; p. 1124;

BUISSERET, m.c. (concernant la tâche à accomplir en Afrique, l'ascension des populations noires et l'émancipation générale de la colonie, la consolidation des liens qui unissent les territoires belges d'outre-mer à la Belgique, le principe de la porte ouverte appliqué sur le plan économique, la position à l'égard des Nations-Unies, les questions de défense, la force publique au Congo et son caractère propre, l'évolution de la situation au Congo, l'accès à la propriété privée pour les noirs, les conséquences du régime matriarcal et l'adaptation de la coutume indigène les objectifs originels de la politique belge en Afrique, la lutte contre la maladie, la misère, l'ignorance, l'ampleur de la tâche d'enseignement, la création d'écoles en fonction des besoins, la rupture de la barrière de couleur par l'expansion des classes moyennes et l'expansion industrielle, l'accroissement des travailleurs indépendants dans les populations blanche et noire, le rythme de l'évolution de l'Afrique belge, l'augmentation annuelle des dépenses budgétaires, les problèmes sociaux et féminins, la politique indigène d'habitation, les coopératives indigènes, les arts, la réforme judiciaire, l'humanité de la colonisation belge); pp. 1127 à 1131;

Observations de MM. Edg. DE BRUYNE, VAN RE-MOORTEL, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE pp. 1128 à 1130;

WARNANT rapp. (concernant l'union des Belges lorsqu'il s'agit de la gestion africaine, le déséquilibre de l'économie congolaise par suite de l'insuffisance du marché intérieur du Congo, le portefeuille de la colonie et sa gestion, l'élévation du niveau de vie de l'indigène et l'amélioration des conditions de vie, le développement de l'enseignement, la naissance d'une classe moyenne congolaise et son développement, l'accès à la propriété immobilière individuelle, la construction d'habitations par les indigènes, l'immatriculation, la promotion de la femme indigène, la mise au point d'une législation unique en matière de louage de services, la gestion des services publics au Congo, notamment en matière de transports et d'électricité, l'opinion des usagers); pp. 1133 à 1136;

Observations de M. ROLIN, Mme BEECKMAN-Vve VAN-DERVELDE, M. Edg. DE BRUYNE; pp. 1134 et 1135;

BUISSERET, m.c. (concernant le contrôle pour certaines dépenses d'ordre militaire, les efforts de coordination des administrations, l'orientation de la politique en matière d'aérodromes et de centrales électriques, le problème de l'enseignement universitaire pour les noirs, l'accès à la propriété individuelle et les problèmes qu'il pose, l'imma-

Colonies (suite).

BUDGETS COLONIAUX (suite).

Exercice 1955

triculation, la création d'un office de gestion du patrimoine de la colonie, l'éducation de la femme et le mariage d'universitaires noirs aux études); pp. 1136 et 1137; Observations de MM. WARNANT et Edg. DE BRUYNE;

pp. 1136 et 1137;

KLUYSKENS (concernant l'urgence d'une révision des conventions entre la Belgique et les Etats-Unis d'Amérique relatives à l'uranium, l'importance économique et scientifique de cette question); p. 1137;

BUISSERET, m.c. (concernant l'état des négociations en cours); p. 1137;

La discussion générale est close.

Discussion des articles des tableaux (31 mars 1955).

Les articles des tableaux I à VI sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 1138.

Discussion des articles du projet de loi (31 mars 1955). Les articles 1 à 11 du projet de loi sont adoptés sans observations; pp. 1138 et 1139.

Vote (31 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1142.

Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

Projet de loi contenant le budget des recettes et des dépenses extraordinaires du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1955.

Doc. — Nº 81. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 178. Rapport de M. Warnant.

Nº 191. Amendement présenté par le gouvernement.

Ann. - Dépôt du projet de loi par M. Buisseret, m.c.; p. 358 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Warnant; p. 1034 (22 mars 1955). Discussion générale (31 mars 1955).

Voir la discussion générale du budget ordinaire du Congo Belge et du Ruanda-Urundi pour l'exercice 1955; p. 1121. Discussion des articles des tableaux (31 mars 1955).

Les articles des tableaux I à IV sont successivement mis aux yoix et adoptés; p. 1139.

Discussion des articles du projet de loi (31 mars 1955). Les articles 1 à 14 sont adoptés sans observations; pp. 1139 et 1140.

Art. 14bis.

L'amendement du gouvernement proposant l'insertion d'un article 14bis est adopté; p. 1140.

Art. 15 à 17.

Les articles 15 à 17 sont adoptés sans observations, pp. 1140

L'article 14bis est remis aux voix et définitivement adopté; p. 1141.

Vote (31 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1142.

Se sont abstenus : MM. Mérenne et Noël.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COMMUNICATIONS. — OTRACO.

Ann. — Transmission des bilans et comptes de profits et pertes approuvés relatifs aux exercice 1952 et 1953 de l'Office d'Exploitation des Transports Coloniaux; p. 9 (9 novem-

Transmission des comptes approuvés de prévision de recettes et de dépenses tant ordinaires qu'extraordinaires relatifs à l'exercice 1955 de l'Office; p. 23 (16 novembre 1954).

Communication de M. le Ministre des Colonies portant autorisation à l'Office d'Exploitation des Transports colo-

Colonies (suite).

COMMUNICATIONS. — OTRACO (suite).

niaux à dépasser de 43.700.000 francs les prévisions de dépenses totales de cet organisme pour l'exercice 1954; p. 784 (1er mars 1955).

Communication de M. le Ministre des Colonies portant autorisation à l'Office d'Exploitation des Transports coloniaux à dépasser de 27.700.000 francs les prévisions de dépenses totales de cet organisme pour l'exercice 1955, ce dépassement étant entièrement compensé par une prévision d'augmentation de recettes de 28.000.000 de francs; p. 1645 (19 juillet 1955).

CONSEIL COLONIAL.

Ann. — Le mandat de membre du Conseil Colonial confié par le Sénat à M. Fred VAN DER LINDEN prendra fin le 15 décembre 1954.

Il sera procédé à la nomination de son remplaçant la semaine prochaine; p. 141 (2 décembre 1954).

Nomination d'un membre (9 décembre 1954).

M. le PRESIDENT signale que M. VAN DER LINDEN demande au Sénat de renouveler son mandat. Observations de MM. ORBAN et RONSE.

M. VAN REMOORTEL estime que le Conseil Colonial n'est pas suffisamment représentatif des diverses opinions du pays.

Observations de M. ORBAN.

M. VAN DER LINDEN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé membre du Conseil Colonial;

DECRETS.

Ann. - Projets de décrets :

1º a) Octroyant cinq permis d'exploitation à la société Minétain pour les polygones dénommés : « Mine Muhurgwe, Mine Nyawarongo, Mine Bisoka, Mine Lugaragata et Mine Borne 35 »;

b) Octroyant un permis d'expolitation à la société Minétain, pour le polygone dénommé « Mine Gakorokombe »; c) Approuvant la convention du 29 mars 1954 accordant un concession minière au Syndicat d'Etudes du Nord-Est congolais (Cineco);

d) Octroyant un permis d'exploitation à M. R. Henrion, pour le polygone dénommé « Mine Ngoma-extension » ; e) Octrovant un permis d'exploitation à la Compagnie minière des Grands Lacs africains, pour le polygone dénommé « Kobokobo »;

2º Un projet de décret approuvant une convention conclue le 2 juin 1954 entre le Congo belge, le Comité national du Kivu et la Compagnie des Chemins de Fer du Congo supérieur aux Grands Lacs africains;

3º Un projet de décret approuvant une convention conclue le 2 novembre 1953 entre la colonie et la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto;

4º Deux projets de décrets :

a) Octroyant trois permis d'exploitation à la Compagniè minière Arema (Aréma), pour les polygones dénommés « Oma, Bilimbe et Katanga »;

b) Octroyant deux permis d'exploitation à la société Les Mines d'Or Belgika (Belgikaor), pour les polygones dénommés « Mubilina West » et « Lito I »;

5º Un projet de décret approuvant trois conventions conclues les 16 novembre 1951, 22 janvier 1953 et 5 juillet 1954, entre la colonie et la Société des Mines d'Or de Kilo-Moto.

Transmis par le Ministre des Colonies; pp. 8 et 9 (9 novembre 1954).

Projets de décret approuvant deux conventions, conclues les 13 août 1952 et 24 juin 1954, entre la colonie et la Société internationale, forestière et minière du Congo

Colonies (suite).

DECRETS (suite).

« Forminière » et ayant pour objet la concession d'un droit de choisir 4.844 hectares de terres de pacage dans un bloc, situé à Mukuandianga, en territoire de Tshikapa.

Transmis par le Ministre des Colonies; p. 70 (23 novembre 1954).

Projets de décret :

- a) Renouvelant pour deux ans, les droits exclusifs de recherches minières de Mme J. Renier-Swalens, dans les blocs dénommés « Ntaruka », « Nyarunazi », « Ngoma » et « Genda »;
- b) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. de Borchgrave d'Altena, dans les blocs dénommés « Sake », « Tunduti » et « Kanega » ;
- c) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. A. Dierckx, dans les blocs dénommés « Mwendo », « Gasheke », « Gitebgwe » et « Kinyababa »;
- d) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. G. Feltz, dans les blocs dénommés « Matare » et « Nyakayaga » ;
- e) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. A. Goethals, dans le bloc dénommé « Gitete » :
- f) Renouvelant pour deux ans des droits exclusifs de recherches minières de MM. M. Ortmans, J. Steffens et A. Faucon, dérivant des conventions des 7 et 20 juillet 1949, approuvées par décret du 18 mars 1950;
- g) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. A. Rycx, dans le bloc dénommé « Gitebe »:
- h) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de la « Compagnie du Kivu », dans les blocs dénommés « Nyabuyuyi » et « Mutandu »;
- i) Prorogeant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de la « Compagnie géologique et minière du Ruanda-Urundi » (Géorunda), dans le bloc dénommé « Kabale » ;
- j) Octroyant un permis d'exploitation à M. R. Henrion, pour le polygone dénommé « Mine Busoro »;
- k) Octroyant un permis d'exploitation à la « Compagnie minière du Nord de l'Ituri » (Cominor), pour le polygone dénommé « Weze » ;
- Octroyant deux permis d'exploitation à la « Compagnie minière au Ruanda-Urundi » (Mirudi), pour les polygones dénommés « Mine Kaganda-Nord » et « Mine Mogere-Est » :
- m) Octroyant un permis d'exploitation à la « Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi » (Minétain), pour le polygone dénommé « Mine Kimbazi ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 208 (14 décembre 1954).

Projets de décrets :

- a) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi, dans les blocs dénommés « Kabale, Mirenge, Munannira, Nyongwe-Butara 5, Magario, Kabuye, Kanage, Ndorwa, Shololo, Mubarazzi, Mutara, Migongo I, Migongo II, Gatsibu, Kangelo, Lugege I, Lugege II, Bitshumbi et Lulamira »;
- b) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de MM. Flament, M.; Brisbois, C., et Tacheteris, P., dérivant des conventions des 16 juillet, 22 août et 27 septembre 1949, approuvées par décret du 14 septembre 1950:
- c) Octroyant un permis d'exploitation à la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi, pour le polygone dénommé « Mine Konkomero ».

Colonies (suite).

DECRETS (suite).

Transmis par le Ministre des Colonies; p. 380 (11 janvier 1955).

Projets de décrets :

- a) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. M. Ortmans, dans le bloc dénommé « Djari »;
- b) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières dans les blocs dénommés par MM. J. Dufrasne, A. Goethals, R. Henrion, L. Lens, E. Quoirin, D. Tsaconas, A. Mierge et Mme J. Rouhard-Simonart;
- c) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. R. Decrolier, dans les blocs dénommés « Nyarusenye », « Kibuye » et « Mubuga ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 614 (15 février 1955).

Projets de décrets :

- a) Renouvelant pour deux ans les droits généraux et exclusifs de recherches minières de M. J. Studer, dérivant de la convention du 20 janvier 1951, approuvée par décret du 3 septembre 1952;
- b) Octroyant un permis d'exploitation à la Société minière Cololacs (Cololacs), pour le polygone dénommé « Colomines-Est n° 29 »;
- c) Octroyant sept permis d'exploitation à la Compagnie minière au Ruanda-Urundi (Mirudi), pour le polygones dénommés « Mines Lemara-Nord, Migurama Kinyoni-Est, Mogere-Ouest, Akayawe, Mukudzi-Nord et Nyagarago-Ouest »:
- d) Octroyant deux permis d'exploitation à la Compagnie minière au Ruanda-Urundi (Mirudi), pour les polygones dénommés « Mine Akabele-Nord » et « Mine Akabele-Sud »;
- c) Octroyant un permis d'exploitation à la Compagnie minière des Grands Lacs africains, pour le polygone dénommé « Lekar I »;
- f) Octroyant deux permis d'exploitation à la Compagnie minière de l'Urega (Minerga), pour les polygones dénommés « Nord Lugulu II B » et « Tshamaka B ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 852 (8 mars 1955).
- Projet de décret octroyant un permis d'exploitation à la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi pour le polygone dénommé « Mine Mushasha ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; pp. 1055 et 1056 (24 mars 1955).
- Projet de décret : Approuvant une convention intervenue le 26 août 1954 entre la Colonie et la Compagnie des Produits et Frigorifères du Congo.
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 1214 (3 mai 1955).
- Projet de décret octroyant un permis d'exploitation de M. Bervoets, pour le polygone dénommé « Mine Nyamusanza ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 1238 (24 mai 1955).
- Projet de décret approuvant la convention du 5 février 1955, accordant à la Compagnie géologique et minière des ingénieurs et industriels belges (Géomines) le droit d'exploiter et de traiter le lithium dans le polygone dénommé « Manono-Kitotolo ».
- Transmis par le Ministre des Colonies; p. 1416 (21 juin 1955).

Projets de décret :

 a) Octroyant un permis d'exploitation à la Société des Mines d'Etain du Ruanda-Urundi (Minétain), pour le polygone dénommé « Mine Nyawarongo »;

Colonies (suite)

DECRETS (suite).

b) Octroyant un permis d'exploitation à la société Les Mines d'Or et d'Etain de Kindu (Kinorétain), pour le polygone dénommé « Swiza B ».

Transmis par le Ministre des Colonies; p. 1503 (5 juillet 1955).

Projets de décret :

 a) Octroyant deux permis d'exploitation à la Compagnie minière de l'Urega (Minerga), pour les polygones dénommés « Megne D » et « Megne G »;

 b) Octroyant trois permis d'exploitation à la Société minière du Lualaba (Miluba), pour les polygones dénommés « Idambo A », « Kimputia A » et « Lokolia E »;

c) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. Chantrenne, M., dans les blocs dénommés « Rwerere, Owemana, Ubiumbu, Kitenge et Lugera »;

d) Renouvelant pour deux ans les droits exclusifs de recherches minières de M. Alhadeff, S., dans les blocs dénommés « Kaderu, Mwero et Lukunga ».

Transmis par le Ministre des Colonies; p. 1824 (26 juillet 1955).

OFFICE DE CITES AFRICAINES.

Ann. — Transmission du bilan et du compte de pertes et profits et du rapport de gestion de l'Office des Cités africaines pour les exercices 1952 et 1953; p. 70 (23 novembre 1954).

Colonies. — V. aussi Interpellations: Pholien.

Comité intergouvernemental pour les migrations européennes. — V. Affaires étrangères : Migrations.

Commerçants et actes de commerce. — V. Droit commercial.

Commerce et industrie.

CAISSE NATIONALE DE CREDIT PROFESSIONNEL.

Ann. — Transmission d'un exemplaire du rapport annuel, exercice 1954; p. 1224 (4 mai 1955).

CHARBON.

Projet de loi favorisant le financement des investissements dans l'industrie charbonnière.

Doc. - Nº 166. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 220. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 238. Rapport de M. Dethier.

Ann. — Dépôt du projet par M. Rey, ministre des Affaires économiques; p. 969 (15 mars 1955).

Discussion générale (7 juin 1955).

Discours de M. DETHIER, rapp. (concernant les rectifications à apporter au rapport, l'épuisement des 100 millions de dollars consentis à la Haute Autorité par les Etats-Unis, le large examen de la politique des prix des charbons du gouvernement auquel il a été procédé en commission, le but du projet de loi, le plan de réorganisation de notre industrie charbonnière élaboré par le Conseil national des charbonnages, l'insuffisance de la concentration seule, la révolution dans l'exploitation des mines, la valorisation des bas produits par des centrales thermiques, le coût et le financement des travaux envisagés, l'effort de rééquipement à faire); pp. 1328 et 1329;

LEYNEN (concernant la discrimination créée à l'égard des mines de la Campine par la suppression de la péréquation, le système de prélèvements prévu pendant la période quinquennale de transition sur le prix des charbons allemands, la diminution du prix des charbons industriels en période de haute conjoncture, la réunion des fonds destinés à réa-

Commerce et industrie (suite).

CHARBON (suite).

liser la baisse forcée des prix, l'approbation de la mesure discriminatoire par les juristes de la C.E.C.A., l'établissement arbitraire des critères d'exclusion de la péréquation, la perte d'un demi-milliard subie par les charbonnages de Campine, le retard dans l'établissement d'entreprises annexes aux charbonnages, les efforts consentis par les mines de Campine en faveur des entreprises du Sud du pays); pp. 1329 à 1331;

HARMEGNIES (concernant la teneur des conventions conclues entre l'Etat et les mines marginales boraines, la fermeture de puits); p. 1333;

VREVEN (concernant la contradiction entre la volonté du ministre de favoriser les investissements dans l'industrie charbonnière et la politique qu'il poursuit à la C.E.C.A., l'inopportunité d'un abaissement des prix de certains charbons et de la suppression de la péréquation à trois charbonnages campinois, le raffermissement du marché charbonnier, l'absence de compensation pour la perte qui sera ainsi subie, les entraves à l'exécution du programme de modernisation entrepris, la motion votée par le comité libéral de la province de Limbourg, les réserves de la Campine, la solution d'ensemble du problème charbonnier); pp. 1333 à 1335;

Observations de MM. ANCOT et DEMARNEFFE; pp. 1334 et 1335:

GODIN (concernant la nécessité du projet, la politique charbonnière suivie depuis l'armistice, la réorganisation des charbonnages et son financement, la diminution prématurée du prix du charbon et les arguments du ministre, la péréquation); p. 1335;

DUVIEUSART (concernant le financement de la modernisation des charbonnages, la portée du projet de loi, la politique charbonnière du ministre, la perspective de l'établissement du marché commun en 1956, le rattachement de la question des 200 millions du Borinage au mouvement de péréquation, l'erreur fondamentale dans la politique charbonnière, la libération d'une partie des charbons et les risques de fluctuations des prix, l'imposition d'une baisse de prix dans d'autres secteurs notamment celui des fines à coke, le pouvoir de discriminer en matière de péréquation, la recherche de critères objectifs pour fixer les prix de revient des charbonnages, l'établissement d'un plan dégressif jusqu'au terme de la péréquation, le sort des puits du Borinage, la reprise du projet De Smaele, l'établissement de critères objectifs d'attribution de la péréquation l'instauration d'une politique des prix charbonniers qui rentre dans la ligne au point de vue économique); pp. 1335 à 1338;

Observation de M. REY, m.a.éc.; p. 1337;

MEURICE (concernant la contradiction entre le projet de réduire le prix de certains charbons et celui qui est examiné, la crainte d'une hausse de prix des produits charbonniers par le truchement de réactions sur le plan social, les difficultés de Benelux, et la nécessité de recouvrer notre position concurrentielle sur le marché mondial); pp. 1338 et 1339;

REY, m.a.éc. (concernant une reprise du projet De Smaele, les efforts de concentration à poursuivre, la controverse entre le gouvernement belge et la Haute Autorité sur le point de savoir qui donnerait sa garantie aux crédits à consentir aux charbonnages pour leur rééquipement les données de caractère général du projet, la détermination de la politique des prix par la Haute Autorité, la décision tardive de la Haute Autorité, les protestations d'autres pays de la communauté en ce qui concerne la péréquation, la décision de refonte de la péréquation prise par la Haute Autorité et le gouvernement précédent, le rapport du groupe du travail qui avait été constitué, les trois solutions

Commerce et industrie (suite).

CHARBON (suite).

qui se présentaient, la diminution suggérée du prélèvement à charge des Hollandais et Allemands, la réservation des sommes qui devenaient disponibles pour le cas où d'autres mines deviendraient marginales, la baisse des prix du charbon au profit de la collectivité économique tout entière au moyen des disponibilités, l'accueil favorable de la diminution par les utilisateurs de charbon, le maintien des recettes de la plupart des charbonnages, le triple but de la baisse des prix du charbon, le rapprochement des prix belges et allemands, la comparaison entre les utilisateurs belges et étrangers, l'exercice d'une pression en vue de l'adaptation de l'industrie charbonnière au marché commun, la solution de facilité de laisser-aller les choses, le danger de mesures de protection, la situation des mines du Limbourg, le critère de la valeur des gisements adopté pour la suppression de la péréquation, l'abandon de la politique de subsides, l'approbation de la politique en matière charbonnière par les experts du plan Schuman, l'établissement des critères par une commission d'experts, la sorties d'autres mines du régime de la péréquation, le programme relatif au Borinage et son financement); pp. 1339 à 1343;

Observations de M. DUVIEUSART; pp. 1339 et 1340;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 juin 1955).

Art. 1er.

L'amendement de la commission à l'alinéa 1er est adopté; L'amendement de la commission à l'alinéa 2 est adopté; L'article 1er ainsi amendé est adopté; p. 1344.

Art. 2 à fin.

Les articles 2 à 4 sont adoptés sans observation ; p. 1344. L'article 1er amendé est remis aux voix et définitivement adopté; p. 1344.

Vote (9 juin 1955).

M. STRUYE justifie le vote de son groupe; p. 1376. L'ensemble du projet de loi est adopté par 132 voix contre 2;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Communication du Bureau (28 juin 1955).

M. le PRESIDENT signale une erreur matérielle dans le texte du projet de loi;

L'assemblée accepte à l'unanimité la rectification proposée; p. 1477.

CHARBON.

Projet de loi modifiant la loi du 13 août 1947 instituant le Conseil national des Charbonnages ainsi que l'Institut national de l'Industrie charbonnière.

Doc. — Nº 323. Rapport de M. De Block. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Discussion générale (13 juillet 1955).

Discours de M. DE BLOCK, rapp. (concernant la portée du projet, l'utilité de voir fusionner certaines mines) : pp. 1578 à 1579.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (13 juillet 1955). Adopté sans observations; p. 1579.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 154 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1607.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Transmission du rapport d'activité pour l'exercice 1954 de l'Institut national de l'Industrie charbonnière.

Commerce et industrie (suite).

CHARBON (suite).

Ann. — Transmis par le Ministre des Affaires économiques; p. 1214 (3 mai 1955).

CLASSES MOYENNES

Proposition de loi sur la représentation élective des classes movennes industrielles, artisanales et commerciales.

Doc. - Nº 86. Proposition de M. Flamme.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Flamme; p. 410 (12 janvier 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 552 (8 février 1955).

COMMERCE EXTERIEUR.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal pris en vertu de la loi du 30 juin 1931 modifiée par celle du 30 juillet 1934, relative à l'importation, à l'exportation et au transit des marchandises.

Doc. - Nº 318, Rapport de M. Vinois.

- Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 juillet 1955).

Adopté sans observation; p. 1578.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 154 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1607.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

COOPERATION.

Projet de loi portant institution d'un Conseil National de la Coopération.

Doc. — Nº 173. Rapport complémentaire de M. L. Desmet.

Ann. - Dépôt du rapport complémentaire par M. L. Desmet ; p. 1015 (17 mars 1955).

Discussion générale (4 mai 1955).

Discours de MM. L. DESMET, rapp. (concernant l'origine de la coopération et son développement actuel, l'importance des coopératives dans notre économie, les services que la coopération peut rendre aux classes moyennes et aux agriculteurs, le terrain d'entente neutre que constituera le conseil, la mission et la composition du conseil, les quatre commissions, l'augmentation du chiffre d'affaires des coopératives de consommation, les coopératives de production, les coopératives agricoles, les coopératives de service, le rôle prépondérant de l'élément personnel dans les coopératives, les principes coopératifs à respecter en vue d'une affiliation au conseil, l'adhésion libre, l'égalité ou la limitation du droit de vote aux assemblées générales, le fonctionnement démocratique, un taux d'intérêt limité aux parts sociales, la ristourne aux associés, l'absence de personnalité juridique du conseil, certains avis favorables au développement de la coopération); pp. 1226 à 1228;

BOUILLY (concernant les promoteurs du projet, la reconnaissance du mouvement coopératif consacré par le projet); pp. 1228 et 1229;

VAN IMPE (concernant l'élargissement du champ d'application de la loi et les précisions sur la manière dont le droit de vote sera exercé); p. 1229;

SEGERS (concernant l'utilité du projet, la promotion de l'idée coopérative, les pionniers de la coopération); p. 1229;

REY, m.a.éc. (concernant les difficultés qu'il y avait à insérer le conseil dans le cadre de l'organisation de l'économie, les conseils professionnels existants et à crééer, les reviseurs d'entreprises, l'enregistrement comptable, le moyen offi-

Commerce et industrie (suite).

COOPERATION (suite).

ciel d'expression donné au mouvement coopératif, le texte du projet); pp. 1229 et 1230.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (4 mai 1955).

Les articles 1 à 9 sont adoptés sans observations; pp. 1230 et 1231.

Vote (4 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 138 voix contre 6; p. 1233.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ECONOMATS.

Projet de loi sur les économats.

Doc. — Nº 286. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants, p. 1476 (28 juin 1955).

ELECTRICITE.

Proposition de loi complétant la loi du 10 mars 1925 sur les distributions d'énergie électrique.

Doc. - Nº 355. Proposition de M. Allard.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard; p. 1939 (27 juillet 1955).

ENTREPRISES INDUSTRIELLES ET ARTISANALES. AIDE DE L'ETAT.

Proposition de loi tendant à maintenir en vie les entreprises industrielles momentanément en difficulté et à combattre le chômage.

Doc. - Nº 89. Proposition de M. Van Laeys.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Van Laeys; p. 452 (19 janvier 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 494 (1er février 1955).

Projet de loi concernant l'aide financière accordée par l'Etat à la construction ou à l'acquisition de bâtiments industriels et artisanaux en vue de l'expansion économique et de la résorption du chômage.

Doc. - Nº 163. Projet transmis par la Chambre des Repré-

Nº 223. Rapport de M. De Block.

Nº 232. Amendements proposés par M. Ancot.

Ann. — Transmis par la Chambre des représentants; p. 956 (15 mars 1955).

Discussion générale (24 mai 1955).

Discours de MM. DE BLOCK, rapp. (concernant les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le chômage, l'objectif et le mécanisme du projet de loi, l'intervention des communes en vue de l'établissement d'industries nouvelles, la prudence en la matière, le nombre trop élevé des chômeurs en Belgique, l'importance primordiale de la lutte contre le chômage, les dommages matériel et moral qui résultent du chômage, l'incidence du chômage sur l'évolution démographique, le cas des régions d'où ont disparu des industries déterminées, l'importance de la recherche scientifique, les nouveaux moyens de lutte contre le chômage à envisager par le gouvernement, l'exonération d'impôt foncier pour une industrie nouvelle, et la diminution de la taxe professionnelle pour l'industriel qui met des chômeurs au travail); pp. 1255 et 1256;

LEEMANS (estime que le projet n'est qu'un début et qu'il est imprécis en ce qui concerne l'efficacité au point de vue de la lutte contre le chômage, met l'accent sur la nécessité pour le parlement de connaître l'exacte portée des textes qu'il vote; insiste sur l'importance de l'efficacité économique des mesures, demande une préférence pour

Commerce et industrie (suite).

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ET ARTISANALES. - AIDE DE L'ETAT (suite).

les régions qui souffrent de chômage structurel, attire l'attention sur la rétroactivité du projet, demande quel sera le pourcentage de la valeur d'achat ou de construction qui pourra être financée au moyen d'emprunts, traite du financement des dépenses qu'entraînent le projet, par le budget extraordinaire et de la fixation d'une valeur maximum de 5 millions de francs, de l'absence de conditions concrètes et précises quant à la diminution du chômage, du crédit prévu pour le financement d'études ou recherches d'ordre économique et social, demande quelles sont, outre les provinces et communes, les organismes publics qui pourront bénéficier d'emprunts ou subsides aux termes de la nouvelle loi; parle de l'expérience faite aux Pays-Bas); pp. 1256 à 1258;

Observations de MM. ANCOT et RONSE; p. 1257;

HARMEGNIES (concernant les institutions publiques de crédit visées par le projet, la radiation du « Crédit communal », les emprunts accordés par le crédit communal à des communes désireuses de créer des industries nouvelles, l'autonomie des communes et provinces); pp. 1258 et 1259;

Observations de M. ORBAN; p. 1259;

WARNANT (estime que le projet complète la loi du 7 août 1953 et la loi du 1er juillet 1954, examine les deux formes d'interventions prévues, souligne les avantages apportés aux classes moyennes par le projet, son caractère national, la date de mise en application du projet, l'intérêt qu'il suscite parmi les communes et provinces parle de la décentralisation opérée au sein du ministère des Affaires économiques; pp. 1259 et 1260;

Observations de M. LEEMANS; p. 1259;

FLAMME (illustre le caractère essentiel du problème des bâtiments industriels, souligne la prudence dont il faudra faire preuve lors de l'établissement des règles d'octroi de subventions, demande une surveillance du marché de la construction et des précisions quant aux organismes publics de crédit auxquels il pourra être fait appel et aux remboursements); p. 1260;

RONSE (concernant l'effet rétroactif de la nouvelle loi, l'application large de la loi, l'intervention en faveur de l'établissement de laboratoire dans les nouvelles industries); pp. 1260 et 1261;

NIHOUL (demande des précisions quant au rôle exact des communes dans le cadre de la loi nouvelle); p. 1261;

DUVIEUSART (concernant la tendance à augmenter les avantages accordés au capital investi, le réexamen de la question du sort des capitaux investis et l'étude la situation du pays au point de vue des capitaux et du revenu national, la position relative du travail et du capital); pp. 1261 et 1262;

REY, m.a.éc. (concernant la place de la nouvelle loi dans un ensemble législatif ayant pour but de favoriser les investissements, l'impossibilité d'établir des critères rigides en ce qui concerne les investissements à favoriser, l'absence de critères rigides pour l'application de la loi du 7 août 1953, l'absence de protestations en ce qui concerne l'application de la loi du 7 août 1953, l'octroi d'avantages en faveur de certaines régions, le fonctionnement satisfaisant de la loi, les trois caractéristiques de la loi en discussion : son application aux entreprises moyennes et petites, l'effort orienté vers le bâtiment, l'aide de l'économie sur le plan régional; l'exemple de la commune de Saint-Léger, la création de parcs industriels, les moyens d'exécution de la loi, l'inscription des moyens de financement au budget extraordinaire, les institutions de crédit qui interviendront dans l'application de la loi, la décentralisation des services, la politique économique du gouvernement, la diminution de la différence entre salaires belges et étrangers, l'accord

Commerce et industrie (suite).

ENTREPRISES INDUSTRIELLES

ET ARTISANALES. - AIDE DE L'ETAT (suite).

relatif à la productivité, la situation conjoncturelle, le maintien des salaires actuels malgré la diminution du coût de la vie, la défense des secteurs attaqués, l'aide aux investissements la poursuite de l'effort vers l'intégration européenne, la rétroactivité de la loi, les risques courus par l'Etat, le financement des fonds par le budget extraordinaire, les parcs indusriels et le projet de Liège, les travaux du département, de la commission spéciale et du groupe de travail présidé par le professeur Baudhuin au sujet du revenu national, l'aboutissement prochain de ces travaux, le stimulant temporaire que constitue la législation élaborée, l'insuffisance des investissements en Belgique); pp. 1262 et 1266;

Observations de MM. LEEMANS et FLAMME; p. 1265; ANCOT (concernant la rétroactivité de la loi, la nécessité de mettre les choses au point, la portée de l'expression de « rétroactivité »); pp. 1266 à 1267;

Observation de M. ROLIN; p. 1266;

REY, m.a.éc. (précise la réponse en ce qui concerne al rétroactivité de la loi, le cas des bâtiments dont la construction aurait été entreprise après le 1er août 1954); p. 1267; Observation de M. le PRESIDENT; p. 1267;

LEEMANS (concernant un manque de politique d'industrialisation); p. 1267.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 mai 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1271 et 1272.

Art. 6 et 7.

L'examen des articles 6 et 7 est réservé; Intervention de M. RONSE; p. 1272.

Les articles 8 à 11 sont adoptés sans observations; pp. 1272 et 1273.

Discussion des articles 6 et 7 réservés (25 mai 1955).

Art. 6.

L'amendement de M. ANCOT est rejeté; Intervention de MM. ANCOT, REY, m.a.éc., ROLIN; Observation de M. MOUREAUX; L'article 6 est adopté; pp. 1275 à 1277.

Art. 7.

L'amendement de M. ANCOT est rejeté; Intervention de MM. ANCOT et REY, m.a.é.; L'article 7 est adopté; p. 1277.

Vote (25 mai 1955).

M. ANCOT justifie son vote; pp. 1281 et 1282.

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 2 et 6 abstentions; p. 1282.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, BAERT, CUSTERS, DE BAECK, le baron HUART et MOREAU de MELEN. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

GAZ

Projet de loi allouant un crédit spécial à rattacher au budget du Ministère des Affaires économiques pour l'exercice 1955, destiné à l'octroi d'un subside à la Société Coopérative de Gazéification Souterraine (SOCOGAZ).

Doc. - Nº 357. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Lilar, m.j.; p. 1939 (27 juillet 1955).

MINES.

Projet de loi modifiant les articles 8 et 58 des lois sur les mines, minières et carrières coordonnées par l'arrêté royal du 15 septembre 1919 et l'article 3 de la loi du 12 juin 1939 instituant un Fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers.

Commerce et industrie (suite).

MINES (suite).

Doc. — Nº 96. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 172. Rapport de M. Dethier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 478 (25 janvier 1955).

Dépôt du rapport par M. Dethier; p. 1015 (17 mars 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles (4 mai 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1231 et 1232.

Vote (4 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1232.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant modification de la loi du 16 août 1927, modifiant et complétant la loi du 11 avril 1897 instituant des délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille.

Doc. — Nº 299. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 324 Rapport de M. Dethier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1562 (5 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (13 juillet 1955).

Adoptés sans observations; p. 1579.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1608.

S'est abstenu : M. ANCOT

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant les articles 130 et 131 des lois minières coordonnées.

Doc. - Nº 317. Rapport de M. Debaise.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Discussion générale (13 juillet 1955).

Intervention de M. REY, m.a.éc. (concernant l'origine du projet); p. 1577.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (13 juillet 1955).

Adoptés sans observations; p. 1578.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix et 3 abstentions; p. 1607.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, MERENNE, NOEL.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

OFFICE NATIONAL DU DUCROIRE.

Ann. — Transmission du rapport sur l'activité de l'Office National du Ducroire pour l'exercice 1953; p. 57 (18 novembre 1954).

RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 27 décembre 1944 portant création d'un Institut pour l'encouragement de la Recherche Scientifique dans l'Industrie et l'Agriculture, tel qu'il a été modifié par l'arrêté-loi du 11 février 1946.

Doc. - Nº 322. Rapport de M. Leemans.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 juillet 1955). Adopté sans observation ; p. 1580.

.Commerce et industrie (suite).

RECHERCHE SCIENTIFIQUE (suite).

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1608.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

REGLEMENTATION DU COMMERCE.

Certificats d'origine.

Projet de loi modifiant l'arrêté royal nº 283 du 30 mars 1936 portant réglementation de la délivrance de certificats d'origine.

Doc. — Nº 301. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 319. Rapport de M. De Winter.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (13 juillet 1955).

Adoptés sans observations; p. 1578.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 154 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1607,

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Professions.

Projet de loi instituant des conditions d'exercice de la profession dans les entreprises de l'artisanat, du petit et du moyen commerce et de la petite industrie.

Ann. — Ajournement (16 novembre 1954).

M. le Ministre des Classes Moyennes demande de retirer le projet de l'ordre du jour étant donné qu'il entre dans les intentions du gouvernement de déposer un projet qui tiendra compte et du projet précité et de la proposition de loi tendant à instituer des conditions en vue de l'exercice d'une profession commerciale ou artisanale sous une dénomination déterminée.

Observations de MM. Maurice SERVAIS, BOSSAERT, m.c.m., DUVIEUSART, HARMEGNIES, le PRESI-DENT et STRUYE.

L'assemblée marque son accord sur le renvoi à quinzaine; p. 23.

Renvoi à la commission des classes moyennes; p. 543 (3 février 1955).

Projet de loi sur la qualification professionnelle.

Doc. - Nº 88. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Bossaert, Ministre des Classes moyennes; p. 424 (13 janvier 1955).

Ventes à tempérament.

Proposition de loi relative aux ventes et prêts à tempérament. Doc. — N° 14. Proposition de M. Leemans. Ann. — Dépôt de la proposition par M. Leemans; p. 20

Ann. — Depôt de la proposition par M. Leemans; p. 20 (10 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 168 (8 décembre 1954).

Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Affaires économiques; p. 1239 (24 mai 1955).

Projet de loi sur les ventes et prêts à tempérament.

Doc. - Nº 211. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. — Dépôt du projet par M. Rey, m.a.é.; p. 1214 (3 mai 1955).

Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Affaires économiques; p. 1239 (24 mai 1955).

Commerce et industrie (suite).

·REPRESENTANTS DE COMMERCE.

Proposition de loi tendant à déterminer le statut des représentants et des voyageurs de commerce.

Doc. - Nº 327, Proposition de M. P. Warnant.

Ann. — Dépôt de la proposition par M, Warnant; p. 1576 (12 juillet 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; pp. 1871 et 1872 (27 juillet 1955).

Commerce et industrie. — V. aussi Affaires étrangères. V. aussi Alimentation : Viande.

Commissions fiscales. — V. Impôts : Impôts directs — Revenus.

Commissions permanentes. — V. Chambres législatives : Sénat.

V. aussi Motions d'ordre : d'Aspremont Lynden (Comte).

Commissions spéciales. — V. Chambres législatives : Sénat.

Communauté européenne du charbon et de l'acier.

— V. Affaires étrangères.

Communes.

COMMUNES RURALES.

Egalité des droits des habitants.

Proposition de loi rétablissant l'égalité des droits dans les villes d'importance moyenne et les communes rurales.

Doc. - Nº 257. Proposition de M. Duvieusart.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Duvieusart; p. 1344 (7 juin 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1416 (21 juin 1955).

CREDIT COMMUNAL.

Projet de loi modifiant la loi du 17 mars 1954 attachant la garantie de l'Etat au remboursement d'avances de trésorerie à faire en 1954 par la Société anonyme du Crédit Communal de Belgique aux communes à situation obérée.

Doc. - Nº 91. Rapport de M. Parmentier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 344 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p .436 (18 janvier 1955).

Discussion générale (25 janvier 1955).

Discours de MM. GODIN (souligne le danger du projet pour les finances de l'Etat et explique le vote unanime de la commission de l'Intérieur); p. 481;

Observations de MM. ANCOT et YERNAUX; p. 481;

HARMEGNIES (déclare que le projet fait suite à un projet du précédent ministre de l'Intérieur; souligne l'insuffisance du nouveau projet); pp. 481, 482;

Observations de MM. GODIN et Maurice SERVAIS; pp. 481 et 482;

PARMENTIER, rapp. (concernant le règlement définitif de la situation des communes trop défavorisées, la recherche d'une solution par le ministre); p. 482;

Observations de M. GODIN; p. 482.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 janvier 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 482. Vote (1er février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 120 voix contre 35; p. 502.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Communes (suite).

SECRETAIRES COMMUNAUX.

Traitements.

Proposition de loi modifiant l'article 111 de la loi communale. Doc. — Nº 85. Proposition de M. De Man.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. De Mau; p. 393 (11 janvier 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 552 (8 février 1955).

TERRITOIRE DES COMMUNES.

Projet de loi tendant à modifier les limites entre la ville de Dixmude et la commune de Kaaskerke.

Doc. - Nº 17. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Allard; p. 39 (16 novembre 1954).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 novembre 1954).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans discussion; p. 80. Vote (30 novembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité; p. 105. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant modification des limites territoriales des communes d'Ittre et de Clabecq.

Doc. — N° 209. Exposé des motifs et projet de loi. N° 226. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du projet par M. Vermeylen, m.i.; p. 1191 (6 avril 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

Voir la discussion générale du projet de loi modifiant les limites des communes de Bevere, Leupegem et Melden; p. 1317.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; p. 1320. Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1332.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant les limites entre les communes d'Erps-Kwerps et de Kortenberg.

Doc. - Nº 208. Exposé des motifs et projet de loi.

N° 227. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du projet par M. Vermeylen, m.i.; p. 1191 (6 avril 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

Voir la discussion générale du projet de loi modifiant les limites des communes de Bevere, Leupegem et Melden; p. 1317.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; p. 1319. Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1332.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant les limites des communes de Bevere, Leupegem et Melden.

Doc. — Nº 207. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 228. Rapport de M. Allard.

 N° 321. Projet amendé par la Chambre des Représentants. N° 334. Rapport de M. Allard.

Ann. — Dépôt du projet par M. Vermeylen, m.i.; p. 1191 (6 avril 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

A cette discussion générale sont jointes les discussions des

Communes (suite).

TERRITOIRES DES COMMUNES (suite).

projets de lois modifiant les limites entre les communes d'Erps-Kwerps et de Kortenberg et portant modification des limites territoriales des communes d'Ittre et de Clabècq.

Discours de MM. ALLARD, rapp. (précise que les projets tendent à adapter les limites administratives aux limites économiques et que la loi communale prévoit des dédommagements pour les communes amputées); p. 1318;

Observation de M. ROLIN; p. 1318.

VERMEYLEN, m.i. (concernant une erreur de rédaction et l'indemnisation des communes amputées); p. 1318; La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1318 et 1319.

Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents ; p. 1332.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Allard; p. 1623 (14 juillet 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1808 à 1809.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix et 3 abstentions; p. 1904.

Se sont abstenus: MM. ANCOT qui justifie son abstention, SANTENS et VAN DEN STORME.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Communes. — V. aussi Enseignement moyen.

V. aussi Enseignement primaire.

V. aussi Droit public : Révision de la Constitution.

Communications.

AVIATION.

Régie des voies aériennes.

Ann. — Transmission des bilans, des comptes de pertes et profits et des rapports annuels sur l'activité de la Régie relatifs aux exercices 1947 à 1953; p. 1486 (30 juin 1955).
 Transmission du bulletin relatif aux transferts de crédits

Transmission du bulletin relatif aux transferts de crédits opérés au budget de 1954 de la Régie des Voies aériennes; p. 1602 (14 juillet 1955).

AVIATION. — S.A.B.E.N.A.

Projet de loi autorisant la Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne (Sabena) à augmenter son capital et à modifier ses statuts.

Doc. - Nº 338. Rapport de M. Goossens.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Goossens; p. 1623 (14 juillet 1955).

Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de MM. DE GRAUW (concernant les conditions compétitives entre les compagnies aériennes, la nécessité de l'aide de l'Etat pour l'aviation commerciale, les subsides alloués en Amérique); p. 1793;

GOOSSENS, rapp. (précise la portée du projet); p. 1793;

SEGERS (concernant la nécessité d'améliorer les différentes formes de transport dans le pays, l'amélioration de la Meuse à Givet, la nécessité d'améliorer le réseau routier et d'augmenter le capital de la S.A.B.E.N.A., l'insuffisance de l'augmentation proposée, la solution adoptée par la

Communications (suite).

AVIATION. - S.A.B.E.N.A. (suite).

garantie accordée par l'Etat aux emprunts, l'intérêt national et économique du projet, la lutte pour garder les situations acquises); pp. 1793 et 1794;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 9 sont adoptés sans observations; pp. 1794 et 1795.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet est adopté par 153 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1902.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CHEMINS DE FER. — S.N.C.B.

Ann. — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes de la Société nationale des Chemins de fer belges arrêtés au 31 décembre 1953, ainsi que d'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires, et d'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 28 mai 1954; p. 9 (9 novembre 1954).

Transmission du bilan et du compte de profits et pertes de la Société nationale des Chemins de fer belges arrêtés au 31 décembre 1954, ainsi que d'un exemplaire du rapport du conseil d'administration et du collège des commissaires et d'une copie du procès-verbal de l'assemblée du 27 mai 1955; p. 1558 (12 juillet 1955).

Emprunts.

Projet de loi autorisant la Société Nationale des Chemins de fer belges à émettre, sous la garantie de l'Etat, d'une part, des emprunts à concurrence d'une somme de 998 millions de francs, pour couvrir de nouvelles dépenses de premier établissement et, d'autre part, des emprunts en renouvellement des émissions effectuées ou à effectuer pour couvrir les dépenses de premier établissement et l'augmentation enregistrée dans la valeur du stock des approvisionnements.

Doc. - Nº 161. Rapport de M. De Block.

- Transmis par la Chambre des représentants; p. 613 Ann. -(15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. De Block; p. 953 (10 mars 1955). Discussion générale (16 mars 1955).

Discours de M. DE BLOCK, rapp. (concernant le but du projet); p. 989.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 mars 1955).

Les articles 1 à 7 sont adoptés sans observations ; p. 989.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 1025.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi autorisant la Société nationale des chemins de fer belges à émettre en une ou plusieurs tranches, des emprunts d'un montant effectif de 1.681.000.000 de francs pour couvrir des dépenses afférentes à la réparation des dommages de guerre occasionnés au matériel roulant et à l'outillage nécessaires à l'exploitation du réseau ferré.

Doc. — Nº 243. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 261. Rapport de M. De Block.

Ann. — Dépôt du projet par M. Anseele, m.c.; p. 1322 (31 mai 1955).

Dépôt du rapport par M. De Block ; p. 1344 (7 juin 1955).

Discussion générale (9 juin 1955).

Discours de MM. DE BLOCK, rapp. (concernant la position unanime de la commission à l'égard du principe et de la technique du projet); p. 1373;

Communications (suite).

CHEMINS DE FER. - S.N.C.B. (suite).

Emprunts (suite).

PHOLIEN (concernant le nombre d'emprunts émis depuis la constitution du gouvernement, l'émission de l'emprunt en question en vue de permettre à l'Etat d'apurer une dette envers la S.N.C.B., l'urgence de la procédure parlementaire); pp. 1373 et 1374;

DE BLOCK, rapp. (concernant la nécessité de matériel moderne pour la S.N.C.B., le service rendu à l'industrie belge

par la commande de ce matériel); p. 1374;

SEGERS (concernant le financement du renouvellement du matériel roulant de la S.N.C.B., les prévisions annuelles pour le fonds de renouvellement, la position du P.S.C.); p. 1374;

ANSEELE, m.comm. (concernant la nécessité des commandes passées pour la modernisation du matériel de la S.N.C.B., le travail fourni à l'industrie belge, l'avancement de l'électrification, les applications électroniques au réseau belge, l'alimentation du fonds de renouvellement, l'urgence du projet); pp. 1374 et 1375; Observations de MM. PHOLIEN, DE BOODT et le PRE-

SIDENT; p. 1375.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juin 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1375 et 1376.

Vote (9 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 53; p. 1378.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CREDIT MARITIME.

Ann.— Transmission de deux rapports sur les opérations de crédit au cours de l'exercice 1954; p. 853 (8 mars 1955).

FONDS DES ROUTES.

Projet de loi instituant un Fonds des routes 1955-1969.

Doc. - Nº 296. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 331. Rapport de M. Piot.

Nº 333. Amendements proposés par M. K. De Baeck et consorts.

Nº 335. Amendements proposés par M. Van den Storme et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Piot; p. 1623 (14 juillet 1955).

Discussion générale (27 juillet 1955).

Discours de MM. PIOT, rapp. (concernant le développement de la circulation automobile, et l'insuffisance du réseau routier, la nécessité d'un perfectionnemnet du réseau, la constitutionnalité de la location forcée de biens nécessaires à la réalisation de l'autoroute Anvers-Liège-Aix-la-Chapelle, le contrôle parlementaire, le caractère national du problème); pp. 1915 à 1916.

VAN DEN STORME (concernant l'accord de son groupe au sujet du programme le désaccord quant à la diminution de l'effort financier, les effets du fonds des routes existant, l'obligation d'une dotation annuelle, les promesses du ministre, les principes de base du gouvernement en ce qui concerne l'amélioration des routes, les emprunts envisagés, l'incidence de la suppression de la dotation, le bienfondé des amendements de la minorité notamment à l'article 9 qui prévoit un pouvoir d'emprunt exorbitant pour le Fonds, le glissement des charges sur l'avenir); pp. 1916 à 1918:

BLOCK (concernant l'échec du fonds des routes institué en 1952 par l'absence des moyens financiers pour réaliser le programme prévu, l'avis du Conseil d'Etat favorable à

Communications (suite).

FONDS DES ROUTES (suite).

un fonds ayant sa propre personnalité civile, la réalisation pour 1958 de l'autostrade Anvers-Allemagne, la prise en location forcée de certaines parcelles, l'adaptation de la loi sur l'expropriation, le choix des accès aux autoroutes, la réalisation d'autoroutes d'Anvers à Lille et de Liège à Tournai, la modernisation du réseau primaire et secondaire, les pouvoirs du directeur général du Fonds, les problèmes techniques, la création d'un fonds similaire pour les voies d'eau, l'examen du problème en dehors de toute idée partisane); pp. 1918 à 1919;

PARMENTIER (concernant l'accueil favorable du projet dans les milieux intéressés, la nécessité d'améliorer le réseau routier, l'autonomie du Fonds, la priorité donnée à l'artère Anvers-Liège-Allemagne, la location de terrains prévue à l'article 13, l'amélioration du réseau secondaire, la reprise de chemins provinciaux et de grande commu-

nication par l'Etat); pp. 1919 à 1920;

Observations de MM. HARMEGNIES et STRUYE; p. 1919; DE BAECK (concernant l'urgente nécessité d'améliorer le réseau routier, la création d'un nouvel organisme parastatal, le pouvoir d'emprunt exorbitant, la rédaction de l'effort du gouvernement, l'inconstitutionnalité du projet, l'amendement tendant au maintien d'une dotation qui soit au minimum de 80 millions, la constitutionnalité de l'article 13, la suffisance de la loi du 3 février 1947, le serment constitutionnel, la prise de possession prévue dans le projet en tant que phase de la procédure d'expropriation, la façon de travailler en fin de session); pp. 1920 à 1924;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., RO-LIN, DE BOODT, STRUYE, LILAR, m.j. et MIS-

SIAEN; pp. 1920 à 1924;

WARNANT (concernant le retard à combler en ce qui concerne la modernisation du réseau routier, les lacunes comblées par le projet, l'incidence d'un investissement de 30 milliards en quelques années sur le plan économique et social, l'emploi de matériaux de qualité, l'utilisation de pavés mosaïques, le sort des ouvriers producteurs de pavés); p. 1924;

LEMAL (concernant l'ampleur de la tâche, la réalisation de nouvelles artères de productivité, la priorité donnée à l'autoroute Anvers-Liège-Allemagne, l'urgence de la réalisation de l'autoroute de Wallonie, l'importance de cette route pour le Borinage, l'établissement d'un programme à soumettre chaque année au Parlement); pp. 1924 et 1925;

VAN LAEYS (concernant la discussion hâtive du projet, les emprunts et leur destination, l'inconstitutionnalité de l'article 13, la plus-value de propriétés riveraines de l'autoroute Anyers-Allemagne); pp. 1925 à 1926;

toroute Anvers-Allemagne); pp. 1925 à 1926;
Observation de M. VANAUDENHOVE, m.t.p.r.; p. 1926;
VAN AUDENHOVE, m.t.p.r. (concernant les mobiles qui ont guidé le gouvernement à déposer le projet, les 900.000 usagers du réseau routier, le nombre d'accidents, l'Exposition de 1958, la priorité donnée à l'autoroute Anvers-Liège-Allemagne, l'amélioration de 10.000 km. de routes de grande communication, la rentabilité des dépenses engagées pour les routes, l'importance du succès des emprunts, l'insuffisance de la loi de 1952, la nécessité de disposer d'argent pour pouvoir exproprier, la disposition exclusive du produit des emprunts, par le Fonds, le caractère parastatal du Fonds, le maintien des prérogatives du Parlement, la suppression de la dotation, l'article 13, la loi de 1947, le rejet d'amendements qui n'améliorent pas le projet); pp. 1926 à 1930;

Observations de MM. ROLIN, DE BAECK, VAN HOUT-TE, VAN LAEYS, DOUTREPONT, ANCOT, DU-VIEUSART, HARMEGNIES, MOULIN, LAGAE; pp.

1927 à 1930;

Communications (suite).

FONDS DES ROUTES (suite).

VAN DEN STORME (concernant le moment auquel il faut disposer de l'argent, la disponibilité des fonds); p. 1930;

Observations de MM. VANAUDENHOVE, m.t.p.r., et VAN HOUTTE; p. 1930;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (27 juillet 1955).

Art. 1.

Adopté sans observations; p. 1930.

Art. 2.

Interventions de MM. VAN DEN STORME et VAN AUDENHOVE, m.t.p.r.; p. 1931; L'amendement de M. VAN DEN STORME est retiré. L'article 2 est adopté; p. 1931.

Art. 3 à 7.

Adoptés sans observations; p. 1931.

Art. 8.

L'amendement de M. DE BAECK est rejeté; p. 1932.

L'article 8 est adopté; p. 1932.

Art. 9.

Intervention de M. VAN DEN STORME; p. 1932. L'amendement de M. VAN DEN STORME est rejeté par 89 voix contre 23; p. 1932. L'article 9 est adopté; p. 1932.

Art. 10 à 12.

Adoptés sans observations; p. 1933.

Art. 13.

Intervention de MM. ANCOT, VAN LAEYS et VAN AU-DENHOVE, m.t.p.r.; pp. 1933 et 1934;

L'alinéa 1er est adopté;

Les alinéas 2 à 8 sont adoptés par 87 voix contre 20; p. 1934; L'article 13 est adopté; p. 1935.

Art. 14 à 18.

Adoptés sans observations; p. 1935.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 21; p. 1938.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

JONCTION NORD-MIDI.

Ann. — Transmission du rapport sur l'exercice écoulé du conseil d'administration de l'Office national pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi; p. 98 (30 novembre 1954).

NAVIGATION.

Immatriculation.

Projet de loi instituant l'immatriculation obligatoire des navires et bateaux.

Ann. — Renvoi aux commissions réunies des Colonies et des Communications; p. 494 (1er février 1955).

Lettres de mer.

Projet de loi sur les lettres de mer.

Ann. — Renvoi aux commissions réunies des Colonies et des Communications; p. 494 (1° février 1955).

TELEGRAPHES ET TELEPHONES.

Bilan.

Ann. — Transmission du bilan et du compte de profits et pertes ainsi que du rapport du Comité de surveillance de la Régie des Télégraphes et des Téléphones pour l'exercice 1954; p. 1477 (28 juin 1955).

Communications (suite).

TELEGRAPHES ET TELEPHONES (suite).

Emprunts.

Projet de loi autorisant la régie des Télégraphes et des Téléphones à émettre, en Belgique ou à l'étranger, sous la garantie de l'Etat, un ou plusieurs emprunts à concurrence d'un montant total de un milliard de francs belges.

Doc. - Nº 162. Rapport de M. De Block.

Ann. — Transmis par la Chambre; p. 613 (15 février 1955). Dépôt du rapport par M. De Block; p. 953 (10 mars 1955). Pas de discussion généralé.

Discussion des articles (16 mars 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 990.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 82 voix contre 65; p. 1025.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VEHICULES A MOTEUR.

Proposition de loi relative au déparasitage des véhicules à moteur en ce qui concerne la télévision.

Doc. — Nº 6. Proposition de M. De Stobbeleir.

·Nº 196. Rapport de M. Uselding.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. De Stobbeleir; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération; renvoi en commission; p. 71 (23 novembre 1954).

Discussion générale (3 mai 1955).

Discours de M. USELDING, rapp. (concernant la question fort complexe à laquelle la proposition a trait, les travaux du comité pour la réduction des parasites radio-électriques et le rejet de la proposition); pp. 1220 et 1221; La discussion générale est close.

Discussion des articles et rejet (3 mai 1955).

L'article 1^{er} n'étant pas adopté, la proposition est rejetée; p. 1221.

Communications. — V. aussi Affaires étrangères. V. aussi Colonies.

Compagnies allemandes d'assurances. — V. Assurances : Assurances-Vie.

V. aussi Motions d'ordre : Rolin.

Comptabilité de l'Etat. — V. Finances.

Compte général de l'administration des finances. - V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Conférence internationale du Travail. V. Gouvernement.

Congés payés. — V. Gouvernement : Conférence internationale du Travail.

V. aussi Travail : Jours fériés.

Congo. - V. aussi Colonies.

V. aussi Arts, Sciences et Lettres : Droits d'auteur.

Conseil colonial. - V. Colonies.

Conseil d'Etat. - V. Droit public.

Conseil national de la coopération. — V. Commerce et industrie.

Conseil national des charbonnages. — V. Commerce et industrie : Charbon.

Conseils de prud'hommes. — V. Droit commercial : Commerçants et actes de commerce.

Conservateurs des hypothèques. — V. Armée : Milice.

Constitution. — V. Droit public : Révision de la Constitution.

Contingent. — V. Armée.

Contrat de travail. - V. Travail.

Contrats à long terme. - V. Droit civil.

Conventions matrimoniales. - V. Droit commercial.

Coopération. - V. Commerce et Industrie.

Coopération technique. — V. Affaires étrangères.

Cour de cassation. — V. Organisation judiciaire.

Cour des comptes.

Ann. - Transmission de :

1º la délibération prise par le Conseil des Ministres le 18 juin 1954, sous le nº 629, et relative à des dépenses faites en marge des crédits alloués au Ministère des Classes moyennes:

2º les délibérations prises par le Conseil des Ministres les 9 et 16 juillet et le 26 août 1954, respectivement sous les nº 630, 631, 632, 633 et 634, et relatives à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954, sur la base des projets de budgets du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction, du Ministère de la Santé publique et de la Famille, du Ministère de l'Instruction publique et du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes;

3° la délibération prise par le Conseil des Ministres le 26 août 1954, sous le n° 635, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du Ministère des Finances;

4º un exposé complémentaire concernant le différend qui a surgi entre son collège et le département de l'Instruction publique concernant le Service national de la Jeunesse;

5^b copie de ses lettres à M. le Premier Ministre et à M. le Ministre des Finances concernant la résorption de l'arriéré des comptes de l'Etat pour l'année 1951 et les années suivantes.

Renvoi à la Commission des Finances; pp. 7 et 8 (9 novembre 1954).

Transmission de :

1º les délibérations prises par le Conseil des Ministres, le 15 et le 22 octobre 1954, sous les nºº 637, 638, 639, 640, 641 et 642, et relatives à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954 par les lois du 29 décembre 1953 et 1ºr juillet 1954, au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, au Ministère de la Justice, au Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction et au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale;

2º Signale au Sénat, par dépêche du 10 novembre 1954 : a) L'émission, en l'absence de crédits, de deux mandats d'avances du Trésor ;

b) Que les décisions du Conseil des Ministres pour engager ces dépenses, en dérogation à la loi budgétaire, ne lui ont pas été transmises;

c) Que les opérations dont il s'agit ont fait l'objet de demandes de crédits supplémentaires.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 22 (16 novembre 1954).

Transmission du compte des opérations du Fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1953; p. 70 (23 novembre 1954).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 5 et 12 novembre 1954, sous les nºº 646 et 647 et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte de différents ministères.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 154 (7 décembre 1954).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 29 octobre 1954, sous le nº 643 et relative

Cour des comptes. (suite).

à des dépenses faites en marge du budget pour compte du Ministère des Finances.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 208 (14 décembre 1954).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 12 et 26 novembre 1954, respectivement sous les nos 648, 650 et 651 et relatives à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954, sur la base des projets de budget du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale et des Pensions. Renyoi à la Commission des Finances p. 262 (21 décem-

Renvoi à la Commission des Finances; p. 262 (21 décembre 1954).

Transmission de:

1º la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 26 novembre 1954, sous le nº 652, et relative à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954 par les lois du 29 décembre 1953 et du 1ºr juillet 1954 sur la base du projet de budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes;

2º la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 10 décembre 1954, sous le n° 653, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte des différents

ministères;

3º un exposé concernant le différend surgi entre ce collège et le département de l'Instruction publique, au sujet de la nécessité de faire régler par un arrêté royal l'organisation du Service national de la Jeunesse, ainsi qu'une ampliation de la délibération du Conseil des Ministres, nº 649, du 12 novembre 1954, dont la validité s'étend à la période du 7 novembre 1954 au 31 décembre 1954.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 380 (11 janvier 1955).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres le 23 décembre 1954, sous le n° 656, et relative à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954 par les lois des 29 décembre 1953 et du 1er juillet 1954 sur la base du projet de budget du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 479 (25 janvier 1955).

Transmission de:

1º la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 5 janvier 1955, sous le nº 657 et relative à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954, par les lois des 29 décembre 1953 et 1ºr juillet 1954 sur la base du projet de budget du Ministère des Communications;

2º les délibérations prises par le Conseil des Ministres, le 29 octobre 1954, sous les nºs 644 et 645 et relatives à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954 par les lois du 29 décembre 1953 et du 1er juillet 1954 sur le projet de budget extraordinaire pour compte du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 552 (8 février 1955).

Transmission du 111^{me} cahier d'observations de la Cour des Comptes; p. 852 (8 mars 1955).

Transmission d'un exposé du différend survenu entre la Cour des Comptes et le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction, ainsi que d'une ampliation de la délibération du Conseil des Ministres n° 655, du 10 décembre 1955.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 852 (8 mars 1955).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres le 14 janvier 1955, respectivement sous les nºs 658 et 660 et relatives à des dépenses faites en marge des

Cour des comptes. (suite).

crédits provisoires alloués pour l'exercice 1954 sur la base des projets de budgts du Ministère de la Défense nationale et du Ministère des Travaux publics et de la Reconstruction; p. 891 (9 mars 1955).

Transmission de :

1° la délibération prise par le Conseil des Ministres le 14 janvier 1955, sous le n° 659, relativement à des dépenses faites en marge du budget pour compte du Ministère de la Santé publique et de la Famille;

2º un exposé du dissentiment qui s'est produit entre ce collège et le département des Travaux publics et de la Reconstruction à propos d'une remise partielle d'amendes encourues, ainsi qu'une ampliation de la délibération du Conseil des Ministres nº 654, du 10 décembre 1954.

Renvoi à la commission des finances; p. 957 (15 mars 1955).

Transmission d'un exposé concernant le différend qui a surgi entre ce collège et le département de l'instruction publique au sujet du service national de la jeunesse, ainsi qu'une ampliation de la délibération du Conseil des Ministres, n° 661, du 21 janvier 1955.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1153 (5 avril 1955).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres le 4 mars 1955, sous le nº 663, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour compte du Ministère des Affaires économiques.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1214 (3 mai 1955).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres le 25 février 1955, sous le n° 662, et relative à des dépenses faites en marge du budget pour le compte du Ministère des Finances.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1214 (3 mai 1955).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 13 et 27 mai 1955, respectivement sous les nos 664 et 666, et relatives à des dépenses faites en marge des budgets pour compte du Ministère de l'Intérieur et du Ministère des Affaires économiques.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1382 (14 juin 1955).

Transmission de la délibération prise par le Conseil des Ministres, le 20 mai 1955, sous le nº 665, et relative à des dépenses faites en marge des crédits provisoires alloués pour l'exercice 1955 au département de l'Instruction publique par les lois des 28 décembre 1954 et 6 avril 1955, sur la base du projet de budget de ce Ministère.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1416 (21 juin 1955).

Transmission des délibérations prises par le Conseil des Ministres les 13 et 27 mai, le 10 et le 17 juin 1955, respectivement sous les nºs 664bis, 667, 668, 669 et 670, et relatives à des dépenses faites en marge du budget pour compte des Ministères des Communications, de l'Intérieur, de l'Agriculture, des Travaux publics et de la Reconstruction.

Renvoi à la Commission des Finances; p. 1502 (5 juillet 1955).

TRAITEMENTS.

Projet de loi relatif aux traitements des membres de la Cour des Comptes.

Doc. — Nº 236. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 240. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1295 (25 mai 1955).

Dépôt et lecture du rapport par M. Doutrepont; p. 1302 (31 mai 1955).

Pas de discussion générale.

Cour des comptes (suite).

TRAITEMENTS (suite).

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; pp. 1302 et 1303.

Vote (31 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 1; p. 1307.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Créances sur l'Etat. - V. Droit commercial : Gage.

Crédit communal. — V. Communes.

Crédit maritime. — V. Communications.

Crédits provisoires.

V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Crédits supplémentaires. - V. Colonies : Budgets coloniaux.

V. aussi Finances : Comptabilité de l'Etat.

Criquet migrateur africain. — V. Affaires étrangères : Agriculture et horticulture.

Cultes.

TRAITEMENTS.

Projet de loi modifiant la loi du 30 décembre 1950 fixant les traitements des ministres du culte catholique. Doc. — N° 244. Rapport de M. Lagae.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Lagae; p. 1322 (31 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles (9 juin 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations : p. 1369. Vote (9 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 116 voix contre 10 et 9 abstentions; p. 1377.

Se sont abstenus: MM. Bouilly, Camby, Delmotte, Delor, Duray, Edebau, Lacroix, Lemal, Moulin et Van Belle.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Cultes. — V. aussi Pensions : Pensions militaires.

D

Débits de boissons. — V. Droit pénal : Boissons spiritueuses et fermentées.

V. aussi Impôts : Impôts directs.

Décès. - V. Chambres législatives : Sénat.

Déclaration gouvernementale. - V. Gouvernement : Déclaration.

Décrets. - V. Colonies.

Dégâts houillers. — V. Commerce et Industrie : Mines.

Délai de viduité. — V. Droit civil (Viduité).

Délégués ouvriers à l'inspection des mines de houille. -- V. Commerce et Industrie : Mines.

Démissions. — V. Chambres législatives : Sénat.

Déparasitage des véhicules à moteur. - V. Communications : Véhicules à moteur.

Déportés. - V. Guerre : Anciens combattants. V. aussi Sécurité sociale : Régularisations.

Dépôts et Consignations. — V. Caisse des Dépôts et Consignations.

Dette publique. — V. Budgets.

V. aussi Finances : Fonds d'amortissement de la dette publique.

Distributions d'eau. - V. Hygiène et santé.

Dixmude. — V. Communes: Territoire des communes.

Douanes et Accises. — V. Impôts : Impôts indirects.

Droit civil.

ADULTERE.

Proposition de loi modifiant les articles 337, 756, 757, 758, 761 et 913 du Code civil.

Ann. - Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

BAUX A LOYER.

Projet de loi aménageant, en faveur des locataires de condition modeste, le retour au droit commun en matière de baux à loyer.

Doc. - Nº 281. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 289. Rapport de M. Rolin.

Nº 290. Amendement proposé par le baron de Dorlodot.

Nº 291. Amendement proposé par M. R. Noël.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Rolin; p. 1477 (28 juin 1955).

Discussion générale (28 juin 1955).

Discours de MM. le PRESIDENT (signale le dépôt de deux amendements); pp. 1477 et 1478;

baron de DORLODOT (attire l'attention sur le cas des petits propriétaires, demande des précisions au sujet du loyer normal et demande que celui-ci soit le loyer correspondant à celui qui est demandé dans le quartier, l'agglomération ou la région pour un immeuble ou partie d'immeuble semblable, retire son amendement); p. 1478;

Observations de M. LILAR, m.j.; p. 1478;

ROLIN, rapp. (concernant la comparaison qui sera faite par le juge); pp. 1478 et 1479;

COULONVAUX (concernant le champ d'application très restreint de la loi, le principe du loyer normal); p. 1479;

baron de DORLODOT (concernant le nombre de loyers inférieurs à 750 francs, le danger de la notion du loyer de 1939, les éléments d'application du juge) ; p. 1479 ;

LILAR, m.j. (concernant la nouvelle transition avant le retour au droit commun intégral, le sort des locataires modestes, la notion du loyer normal et la jurisprudence en la matière); p. 1479;

baron de DORLODOT (concernant la jurisprudence e matière de loyer normal, la liberté d'appréciation absolue pour le juge); p. 1480;

ANCOT (rappelle son opposition à la prorogation de la loi exceptionnelle sur les loyers en 1951, le discours dans lequel M. LILAR avait marqué à l'époque son opposition à la prorogation, la fin de la crise de logement, l'absence de données concrètes pour juger de la nécessité de la loi, les intentions du gouvernement quant à la date du retour au droit commun); p. 1480;

Observations de MM. ORBAN et ROLIN; p. 1480;

baron de DORLODOT (abandonne son amendement à l'article 4 et prend note des déclarations du Ministre de la Justice et de M. COULONVAUX); p. 1480;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (28 juin 1955).

Art. 1.

L'amendement de M. NOEL est rejeté; p. 1481; Intervention de M. NOEL; p. 1481; L'article 1er est adopté; p. 1481.

Art. 2 à fin.

Les articles 2 à 6 sont adoptés; p. 1481 et 1482. Observation du baron de Dorlodot.

Droit civil (suite).

BAUX A LOYER (suite).

Vote (28 juin 1955).

Le projet de loi est adopté par 115 voix contre 19 et 2 abstentions; pp. 1482 et 1483.

Se sont abstenus: MM. GRIBOMONT et ORBAN. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

BAUX COMMERCIAUX.

Projet de loi modifiant la loi du 30 avril 1951 sur les baux commerciaux en vue de la protection du fonds de commerce. Doc. - Nº 213. Projet amendé par la Chambre des Représentants.

Nº 248. Rapport de M. Derbaix.

Nº 262. Amendements présentés par MM. Orban et Ronse. Ann. — Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 1212 (3 mai. 1955).

Dépôt du rapport par M. Derbaix; p. 1322 (31 mai 1955). Communication de M. le Président (9 juin 1955).

M. le PRESIDENT attire l'attention sur certaines modifications quant à la présentation du projet ; p. 1362.

Discussion générale (9 juin 1955).

Discours de MM. DERBAIX, rapp. (concernant les rétroactes parlementaires du projet de loi, la portée des modifications apportées par la Chambre au projet); pp. 1362 et 1363:

ROLIN (concernant les inconvénients d'un renvoi à la Chambre pour les litiges pendants devant les tribunaux); D. 1363:

LILAR, m.j. (appuie les observations de M. ROLIN); p. 1363;

Observations de MM. ROLIN et le PRESIDENT; p. 1363. La discussion générale est close.

Discussion des articles (9 juin 1955).

Art. 1

Intervention de Mme CISELET, MM. DEBAIX, LILAR, m.j., COULONVAUX, KLUYSKENS et ROLIN; pp. 1365 et 1366;

Observation de M. VAN LAEYS; p. 1365.

Le premier amendement de M. ORBAN à l'article 1er est abandonné; p. 1367;

Intervention de MM. RONSE, DERBAIX, LILAR, m.j.

et le Président; pp. 1366, 1367; Observations de M. ROLIN; p. 1367; Le second amendement de M. ORBAN est rejeté; p. 1368. Interventions de MM. RONSE, ROLIN et DERBAIX; pp. 1367, 1368;

Observation de M. LAGAE; p. 1368. L'article 1er est adopté; p. 1368.

Art. 2.

L'article 2 est adopté; p. 1369. Intervention de M. ROLIN; p. 1369. Observation de M. DERBAIX; p. 1369.

Vote (9 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 131 voix et 2 abstentions; p. 1377.

Se sont abstenus: M. ANCOT et le baron de DORLODOT. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

CONTRATS A LONG TERME.

Projet de loi relatif à certains contrats à long terme.

Doc. - Nº 212. Projet réamendé par la Chambre des Représentants.

Nº 233. Rapport de M. Ancot.

Ann. - Projet réamendé par la Chambre des représentants; p. 1212 (3 mai 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

Discours de M. ANCOT, rapp. (rappelle l'examen antérieur du projet au Sénat, précise la portée du projet et des modi-

Droit civil (suite).

CONTRATS A LONG TERME (suite).

fications apportées au projet par la Chambre des Représentants; pp. 1320 et 1321;

Observations de M. LILAR, m.j.; p. 1321.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 12 sont adoptés sans observations; pp. 1321 et 1322.

Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents; pp. 1332 et 1333.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

PERSONNES CIVILES.

Projet de loi modifiant la loi du 25 octobre 1919, tendant à accorder la personnification civile aux associations internationales à but scientifique.

- Pas de discussion générale.

Discussion des articles (23 novembre 1954).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans discussion; p. 80. Vote (30 novembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité; p. 104. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SUCCESSIONS.

Projet de loi modifiant la loi du 16 mai 1900 apportant des modifications au régime successoral des petits héritages.

Doc. - Nº 74. Rapport de M. Ronse.

Nº 171. Rapport complémentaire de M. Ronse.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Ronse; p. 280 (21 décembre 1954).

> Discussion générale et renvoi en commission (25 janvier 1955).

Discours de MM. RONSE, rapp. (précise la portée des modifications apportées par le Sénat au texte adopté par la Chambre; notamment en ce qui concerne la sanction prévue); p. 484;

ANCOT (rappelle l'économie de la loi du 16 mai 1900; demande si les abus qui auraient été commis justifient une complication de la procédure ; estime que le droit d'appel suffirait à redresser les injustices s'il y en a); p. 485;

RONSE, rapp. (souligne la quasi-unanimité au sujet du projet de loi au sein de la Commission de la Justice : signale l'avis de la Fédération des Notaires favorable à une modification de la loi; estime que la procédure ne sera pas compliquée par le projet); pp. 485 et 486; Observations de M. ANCOT; p. 485;

COULONVAUX (estime le projet en discussion insuffisant; souligne l'instabilité des valeurs foncières; examine le but du projet de loi et demande s'il n'y a pas de formule plus simple, comme une mise aux enchères amiable ou la vente publique; met l'accent sur les erreurs possibles en cas d'expertise; estime nécessaire de prévoir l'appel); pp. 486 et 487;

Observations de MM. RONSE, ANCOT et ROLIN; p. 486;

VAN OUDENHOVE (demande des précisions concernant certains cas de reprises en nue propriété et en usufruit); p. 487;

Observations de MM. RONSE, ROLIN et le PRESIDENT; p. 487;

ROLIN (estime que les cas exposés par le préopinant demandent réflexion et propose le renvoi à la Commission de la Justice) : p. 487;

Observations de MM. ORBAN et le PRESIDENT; p. 487;

COULONVAUX (formule des remarques relatives à des cas d'application et souhaite quelques mots d'explication quant au délai de cinq ans); p. 487;

Observation de M. le PRESIDENT; p. 487;

La proposition de renvoi en commission est adoptée; p. 487.

Droit civil (suite).

SUCCESSIONS (suite).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Ronse; p. 970 (15 mars 1955).

Discussion générale (24 mars 1955)

Discours de MM. ANCOT (propose le renvoi du projet en commission); p. 1059

RONSE, rapp. (rappelle les modifications qu'a subies le projet, suggère de poursuivre la discussion et d'entendre les arguments des adversaires du projet); p. 1059;

ORBAN (estime que le renvoi en commission est justifié); pp. 1059 et 1060:

ROLIN (n'est pas d'accord au sujet du renvoi en commission); p. 1060;

Observation de M. ANCOT:

ANCOT (souligne le dépôt d'une troisième proposition et maintient la demande de renvoi);

Observation de M. ROLIN;

COULONVAUX (souhaite également que le projet soit renvoyé en commission);

ROLIN (concernant la portée des propositions de loi de MM. ANCOT et VAN IMPE);

COULONVAUX (insiste en vue d'un réexamen en commission);

ANCOT (précise l'économie générale de sa proposition et demande que la commission réexamine les projets et propositions en cause); pp. 1060 et 1061;

ROLIN (rappelle la portée du projet de la commission); p. 1061;

La proposition de renvoi en commission est rejetée; p. 1061; La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique et renvoi en commission (24 mars 1955).

Interventions de MM. NIHOUL, RONSE, rapp. VAN IMPE, VAN LAEYS, STRUYE, DE BAÉCK, ROLIN, LILAR, m.j. et COULONVAUX; pp. 1061 à 1064. Le projet est renvoyé en commission; p. 1064.

Proposition de loi supprimant l'article 5 de la loi du 16 mai 1900 sur le régime successoral des petits héritages.

Doc. — Nº 117. Proposition de M. Ancot. Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ancot; p. 570 (8 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 681 (17 février 1955).

Proposition de loi modifiant l'article 4 de la loi du 16 mai 1900 sur le régime successoral des petits héritages.

Doc. - Nº 179. Proposition de M. Van Impe.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Van Impe; p. 1034 (22 mars 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1215 (3 mai 1955).

VIDUITE.

Proposition de loi modifiant les articles 228, 296, 297 et 313 du Code civil concernant le dé'ai de viduité.

Doc. - Nº 310. Rapport de M. Chot.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Chot; p. 1533 (6 juillet 1955).

Droit commercial.

CHEQUES.

Projet de loi sur le chèque postal.

Doc. - Nº 197. Rapport de M. De Block.

Discussion générale (3 mai 1955).

Discours de M. DE BLOCK, rapp. (précise la portée du projet de loi, donne connaissance d'une lettre du département de la Justice au sujet du rapport et attire l'attention sur deux changements apportés au projet par la commission); pp. 1215 et 1216.

La discussion générale est close.

Droit commercial (suite).

CHEQUES (suite).

Discussion des articles (3 mai 1955).

Les articles 1 à 22 sont adoptés sans observations; pp. 1216 à 1218.

Art. 23.

L'article 23, tel que la commission propose de le rédiger, est adopté; p. 1218.

Les articles 24 à 28 sont adoptés sans discussion ; p. 1219.

Art. 29.

L'article 29 tel que la commission propose de le rédiger est adopté; p. 1219.

Les articles 23 et 29 sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1219.

Vote (4 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1232.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COMMERÇANTS ET ACTES DE COMMERCE.

Projet de loi portant modification du Titre Ier du Livre Ier du Code de Commerce (loi du 15 décembre 1872) et de la loi du 9 juillet 1926 organique des conseils de prud'hommes.

Doc. — Nº 182. Amendements présentés par le gouvernement. Nº 337. Rapport de M. M. Servais.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

Proposition de loi portant modification du titre Ier du Livre Ier du Code de Commerce (loi du 15 décembre 1872) et de la loi du 19 juillet 1926 organique des conseils de prud'hom-

Doc. - Nº 337. Rapport de M. Servais (M).

Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Classes moyennes; p. 474 (20 janvier 1955).

Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

CONVENTIONS MATRIMONIALES.

Projet de loi portant modification du Titre II du Livre Ier du Çode de Commerce (loi du 15 décembre 1872).

Doc. - Nº 181. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 340. Rapport de M. M. Servais.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

Proposition de loi portant modification du Titre II du Livre Ier du Code de Commerce (loi du 15 décembre 1872).

Doc. — Nº 340. Rapport de M. Servais (M.). Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Classes moyennes; p. 474 (20 janyier 1955).

Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS A ORDRE.

Projet de loi qui rectifie et interprête diverses dispositions de la loi du 10 août 1953 concernant l'introduction dans la législation nationale de la loi uniforme sur les lettres de change et billets à ordre et sa mise en vigueur, et qui la coordonne avec la dite loi uniforme.

Doc. - Nº 224. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Discussion générale (24 mai 1955).

Discours de M. RONSE, rapp. (concernant l'importance économique et juridique du projet, les travaux parlementaires antérieurs relatifs au projet, la coordination des textes par le Parlement, les corrections de fautes de traduction et

Droit commercial (suite).

LETTRES DE CHANGE ET BILLETS A ORDRE (suite).
d'erreurs proposées par le Conseil d'Etat); pp. 1239 et
1240.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 mai 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; pp. 1240 à 1252.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278 et 1279.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

GAGE.

Projet de loi relatif aux cessions et mises en gage de créances sur l'Etat du chef de travaux et de fournitures.

Doc. - Nº 234. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Ronse; p. 1295 (25 mai 1955).

Discussion générale et renvoi à la Commission de la Justice (31 mai 1955).

Discours de MM. RONSE, rapp. (rappelle la législation en vigueur, les initiatives parlementaires en vue de la modifier et la discussion du projet de la Chambre des Représentants, précise la portée que le législateur a voulu donner à l'article 1er du projet et estime qu'il faut interpréter largement la notion « en vue de permettre l'exécution »); pp. 1308 et 1309;

KLUYSKENS (estime qu'il serait préférable de renvoyer le projet, pour avis à la Commission de la Justice, rappelle le motif historique qui se trouve à la base des décrets de Posen et les dispositions qu'ils contiennent, les tentatives de modifier une législation trop stricte, souligne ce qui manque au projet au point de vue technique et notamment la dualité qu'il maintient entre l'Etat et d'autres administrations publiques, critique l'interprétation de l'article 1er du projet, estime que la nouvelle loi aurait dû apparaître sous la forme de modifications du décret de pluviôse, an II; formule des observations quant au texte néerlandais de l'article 2, estime qu'il faudrait renvoyer le projet à la commission de la justice); pp. 1309 à 1311;

Observations de MM. RONSE, le PRESIDENT, ROLIN et WIARD; pp. 1309 à 1311;

L'assemblée décide de renvoyer le projet à la Commission de la Justice; p. 1311.

Projet de loi relatif à l'escompte et à la mise en gage de la facture.

Doc. — Nº 284. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Projet de loi sur le Registre du Commerce.

Doc. — Nº 183. Amendements présentés par le gouvernement. N° 339. Rapport de M. Servais (M.).

Ann. — Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

REGISTRE DU COMMERCE.

Proposition de loi sur le Registre du Commerce.

Doc. — Nº 339. Rapport de M. Servais (M.).

Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

Renvoi aux commissions réunies de la Justice et des Classes moyennes; p. 474 (20 janvier 1955).

Dépôt du rapport par M. Maurice Servais; p. 1630 (15 juillet 1955).

Droit international privé. — V. Affaires étrangères.

Droit pénal.

BOISSONS SPIRITUEUSES ET FERMENTEES.

Proposition de loi modifiant l'article 1° de la loi du 29 août 1919 concernant les débits de boissons fermentées.

Doc. — Nº 15. Proposition de M. Lagae.

Nº 229. Rapport de Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Lagae; p. 39 (16 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 168 (8 décembre 1954).

Discussion générale (24 mai 1955).

Discours de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, rapp. (concernant la portée de la proposition, l'objection soulevée à l'encontre de la proposition; le caractère de délit professionnel du recel commis par le cabaretier, le rejet de la proposition de M. LAGAE et le texte élaboré par la commission); pp. 1252 et 1253.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (24 mai 1955).

L'article nique est adopté sans observations; p. 1253.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble de la proposition est adopté par 112 voix contre 29 et 1 abstention; p. 1279.

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

EXTRADITION.

Projet de loi modifiant l'article 1er de la loi du 15 mars 1874 sur les extraditions.

Doc. - Nº 222. Rapport de M. Ronse.

Ann. — Discussion générale (24 mai 1955).

Discours de M. RONSE, rapp. (précise la portée du projet); p. 1239;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (24 mai 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1239.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopé à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278 et 1279.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PENSION ALIMENTAIRE.

Proposition de loi portant modification de l'article 391bis du Code pénal relatif aux pensions alimentaires.

Doc. — Nº 123. Proposition de M. Ronse.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ronse; p. 633 (15 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 712 (22 février 1955).

PHOTOS ET PRISES DE VUE.

Proposition de loi interdisant les photographies et prises de de vue dans les salles d'audience.

Doc. - Nº 150. Proposition de M. Ronse.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Ronse; p. 834 (2 mars 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 853 (8 mars 1955).

SPECTACLES.

Acrobates.

Projet de loi portant interdiction d'exercices aériens, de cirque ou de music-hall, sans filet protecteur.

Doc. — Nº 185. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Droit pénal (suite).

SPECTACLES (suite).

Acrobates (suite).

Nº 303. Rapport de Mme-Beeckman-Vve Vandervelde.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Dépôt du rapport par Mme Beeckman-Vve Vandervelde; p. 1514 (5 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (13 juillet 1955).

Adoptés sans observations; p. 1580.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1608.

S'est abstenu : M. Ancot.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Droit public.

CONSEIL D'ETAT.

Projet de loi modifiant l'article 54 de la loi du 23 décembre 1946 portant création d'un Conseil d'Etat.

Doc. - Nº 22. Rapport de M. Parmentier.

Nº 47. Amendement présenté par le gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 83 (23 novembre 1954).

Ajournement (21 décembre 1954).

M. STRUYE demande la remise de la discussion au lendemain.

Interventions de MM. NIHOUL et ANCOT qui déclarent être à la disposition du Sénat.

M. le PRESIDENT estime que les membres qui interviennent dans le débat devraient écouter l'opinion de leurs collègues.

M. STRUYE maintient sa demande de remise, vu l'importance du débat.

M. ROLIN se déclare d'accord sur la remise de la discussion au lendemain, mais demande qu'on la termine le même jour; pp. 279 et 280

Discussion générale (22 décembre 1954).

Discours de MM. NIHOUL (estime que le projet de loi porte atteinte aux principes de l'article 54 de la loi créant le Conseil d'Etat, qui devait assurer aux membres du Conseil d'Etat une indépendance et une sérénité d'esprit totales; met l'accent sur certains inconvénients qui résulteraient de l'adoption du projet de loi sur l'arriéré actuel du Conseil d'Etat, sur les conséquences d'une trop grande souplesse des règles d'incompatibilité et le danger d'une rupture de l'excellent climat qui règne parmi les membres du Conseil d'Etat); pp. 289 et 290;

Observations de MM. le PRESIDENT et CROMMEN;

ANCOT (estime qu'il faudrait renforcer les incompatibilités; explique l'exception à la règle d'incompatibilité de l'article 54, qui fut accordée lors de l'institution du Conseil d'Etat; estime la complète indépendance encore plus nécessaire pour le membre du Conseil d'Etat que pour un juge; conteste le caractère d'injustice qui est reproché à l'article 54; souligne la différence qui existe au point de vue discipline entre l'activité plus pratique de la justice et l'enseignement scientifique; rappelle son opposition en 1946 à un allègement d'incompatibilité en faveur des membres du Parlement et suspecte le projet de devoir permettre à un membre du Conseil d'Etat de postuler une chaire dans une université de l'Etat); pp. 291 et 292; Observations de MM. le PRESIDENT et VERMEYLEN,

m.i.; p. 292

PARMENTIER, rapp. (concernant l'exigence du diplôme d'agrégé de l'enseignement supérieur, l'expérience acquise par les membres du Conseil d'Etat, la discrimination parmi les membres à la suite de la dérogation de 1946, la néces-

Droit public (suite).

CONSEIL D'ETAT (suite).

sité pour nos facultés de choisir des personnalités compé-

tentes); p. 292;

VERMEYLEN, m.i. (estime qu'il n'y a aucun inconvénient à l'exception aux règles d'incompatibilité qui est envisagée; déclare que ce sont les universités elles-mêmes qui choisissent certains candidats et les présentent au Ministre; répond aux critiques qui ont été formulées; précise qu'il n'y a pas exercice de deux fonctions à temps plein; ne craint pas que l'indépendance du magistrat, professeur d'université, soit atteinte; déclare que le projet de loi tend à rétablir une égalité entre les membres du Conseil d'Etat et les autres magistrats); pp. 292 et 293;

Observations de MM. ANCOT et CUSTERS; pp. 292 et

293

NIHOUL (estime que le projet de loi aggraverait la prétenduc injustice en perpétuant le système dans l'avenir, qu'il faut maintenir strictement les incompatibilités et ne pas risquer de bouleverser toute l'économie de l'article 54); p. 293.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (22 décembre 1954). L'amendement du gouvernement est adopté; pp. 293 et 294. Intervention de M. VERMEYLEN, m.i.; pp. 293 et 294. L'article unique amendé est adopté; p. 294.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 80 voix contre 73 ' et 1 abstention; p. 303.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Proposition de loi modifiant la loi du 23 décembre 1946 portant création d'un Conseil d'Etat.

Doc. — Nº 258. Proposition de M. Allard.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Allard; p. 1344 (7 juin 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1416 (21 juin 1955).

Traitements.

Projet relatif aux traitements des titulaires d'une fonction au Conseil d'Etat.

Doc. - Nº 122. Projet réamendé par la Chambre des Représentants.

Nº 165. Rapport de M. Allard.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Allard; p. 970 (15 mars 1955).

Discussion générale (24 mars 1955).

Discours de MM. ALLARD, rapp. (souligne certaines différences en ce qui concerne les traitements des agents de l'Etat et demande le vote du projet); p. 1056;

NIHOUL (concernant le projet qui fut déposé par le précédent gouvernement, la générosité de l'actuel gouvernement malgré une situation financière qu'il a déclaré être obérée); p. 1056;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 mars 1955).

Les articles 1 à 7 sont adoptés; pp. 1056 à 1058. Observations de MM. le PRESIDENT et VERMEYLEN, m.i.; p. 1058.

Vote (31 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 160 membres présents; p. 1143.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

LOIS ELECTORALES.

Proposition de loi modifiant le Code électoral.

Ann. — Retrait de la proposition par M. Leynen; p. 1019 (22 mars 1955).

Droit public (suite).

LOIS ELECTORALES (suite).

Marins.

Proposition de loi tendant à permettre à tous les marins, tant de la marine marchande que de la pêche maritime, des navires de l'Etat et de la Force navale, d'exercer leur droit électoral.

Doc. — Nº 137. Proposition de M. Edebau.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Edebau; p. 726 (22 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 853 (8 mars 1955).

REVISION DE LA CONSTITUTION.

Revision de l'article 47, al. 1^{er} de la Constitution, par modification des mots « domiciliés depuis six mois au moins dans la même commune ».

Ann. — Discussion générale (23 novembre 1954).

Discours de MM. le PRESIDENT (félicite la commission de revision de la Constitution et son président, M. Struye; rappelle le prescrit de l'article 131 de la Constitution); p. 73:

VERMEYLEN, m.i. (souligne le caractère délicat de la tâche de révision de la Constitution; rappelle que les deux grandes révisions constitutionnelles antérieures étaient relatives à des problèmes de caractère brûlant qui ont donné lieu à de grands élans; estime que la nation est consciente de la nécessité d'adapter nos textes constitutionnels aux réalités internationales; met l'accent sur l'importance de la révision de certains articles et sur le souci montré jusqu'à présent pour trouver à chacun des problèmes posés une solution nationale); pp. 73 et 74;

comte d'ASPREMONT LYNDEN (demande un examen de conscience national; déclare que la majorité a violé la Constitution depuis quelques mois); p. 74;

Observations de MM. P. DE SMET, YERNAUX, MIS-SIAEN et SLEDSENS; p. 74;

VERMEYLEN, m.i. (précise qu'en parlant d'examen de conscience national, avant la révision des articles 25 et 68 de la Constitution, il entendait la conscience de la nation à l'égard du monde extérieur); p. 74;

Observations du Comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. DURAY et VANDER BRUGGEN; p. 74;

YERNAUX (déclare que la condition de six mois de résidence dans une même commune empêche à chaque élection de nombreux Belges d'user de leur droit de vote; rappelle les difficultés de la procédure en vue de l'inscription comme électeur, tant pour l'électeur que pour l'administration communale; souligne la nécessité de réduire les obstacles au libre mouvement des personnes dont l'un est la privation des droits électoraux); p. 75;

ALLARD, rapp. (remercie ceux qui l'ont aidé dans l'établissement de son rapport; donne un aperçu de l'évolution de la notion de domicile électoral; souligne l'unanimité au sujet de la réforme de l'article 47 de la Constitution; souligne la simplification qu'implique la modification de l'article 47; aborde la question du droit électoral des Belges résidant au Congo; met l'accent sur l'unanimité de la commission et espère un vote unanime du Sénat); pp. 75 et 78;

M. le PRESIDENT (rappelle le texte proposé par la commission unanime; constate l'impossibilité de passer au vote, étant donné le nombre d'absents); p. 79.

VERMEYLEN, m.i. (estime qu'on pourrait, en matière de révision constitutionnelle, reporter le vote à la semaine suivante); p. 79;

le PRESIDENT (suggère que les votes aient lieu à jour et heure déterminés); p. 79;

Droit public (suite).

REVISION DE LA CONSTITUTION (suite).

Observation de M. STRUYE; p. 79.

Vote (2 décembre 1954).

Le PRESIDENT rappelle que les votes relatifs à la révision constitutionnelle doivent être acquis à la majorité des deux tiers des suffrages; p. 147;

M. RONSE annonce que le groupe P.S.C. s'abstiendra de participer à tout vote relatif à la révision de la Constitution;

Observation de M. YERNAUX;

M. VERMEYLEN, m.i., propose la remise du vote; Observations de MM. ORBAN et DE BOODT;

M. ROLIN estime qu'on ne peut ajourner le vote sine die; Observations de MM. RONSE, YERNAUX, ORBAN et HARMEGNIES;

M. VERMEYLEN, m.i., précise la position du gouvernement :

Observation de M. ROLIN;

M. RONSE motive la décision prise par le groupe P.S.C.; Observations de MM. MISSIAEN, YERNAUX, DOUTRE-PONT, ORBAN, WIARD, HARMEGNIES, le PRESI-DENT et SLEDSENS;

M. VERMEYLEN, m.i., déclare qu'il avait été décidé de placer le problème de la révision de la Constitution audessus des questions de partis;

M. COULONVAUX désapprouve la position prise par le groupe P.S.C.;

Observation de M. ORBAN;

M. le PRESIDENT déclare que le premier devoir des sénateurs élus comme constituants, est de réviser la Constitution et attire l'attention de la droite sur les conséquences de son attitude : il suggère une suspension de séance;

M. RONSE propose la remise du vote à huitaine;

Observations de MM. ROLIN, ORBAN, YERNAUX et le PRESIDENT;

M. VERMEYLEN, m.i., propose une suspension de séance; Observations de MM. ROLIN, RONSE, COULONVAUX et le baron de DORLODOT;

M. VAN BUGGENHOUT demande que l'article 6 de la Constitution soit respecté et demande la remise du vote; Observations de MM. DOUTREPONT, ROLIN, le PRE-

SIDENT, RONSE, VERMEYLEN, m.i. et Edg. DE BRUYNE; pp. 147 à 151;

M. RONSE confirme la position adoptée par le groupe P.S.C.; 76 membres prennent part au vote par appel

nominal. Le Sénat n'est pas en nombre. Observations de MM. le PRESIDENT et BOUILLY;

p. 151 (2 décembre 1954). Reprise du vote par appel nominal (7 décembre 1954).

La proposition n'est pas adoptée, le Sénat n'étant pas en nombre (93 présents); p. 153 (7 décembre 1954);

Droits d'auteurs. — V. Arts, Sciences et Lettres.

Droits de chancellerie. — V. Affaires étrangères : Redevances.

Droits d'enregistrement. — V. Impôts : Impôts indirects.

Droits d'entrée. — V. Impôts : Impôts indirects — Douanes et accises.

Droits de succession — V. Affaires étrangères : Impôts.

E

Eaux. — V. Hygiène et Santé : Pollution des eaux.

Ecole Militaire. — V. Armée.

Economats. — V. Commerce et Indústrie.

Economie. — V. Affaires étrangères : Benelux. V. aussi rubrique Commerce et Industrie.

Education physique. — V. Hygiène et Santé.

Egalité des droits des habitants. — V. Communes : Com-

Electricité. — V. Commerce et Industrie.

Emigrants. — V. Affaires étrangères : Marine. V. aussi Affaires étrangères : Migrations.

Employés. — V. Administrations publiques : Traitements. V. aussi Pensions.

Emprunts. - V. Communications: Chemins de fer -S.N.C.B.

V. aussi Communications : Télégraphes et Téléphones.

Energie nucléaire. — V. Sûreté de l'Etat.

Enfance.

PROTECTION MORALE.

Projet de loi sur la préservation morale de la jeunesse.

Doc. - Nº 23. Amendement proposé par M. Machtens et consorts.

Nº 25. Amendement proposé par MM. V. de Bruyne et Block.

Nº 62. Rapport complémentaire de M. Kluyskens.

Discussion générale (23 novembre 1954).

Discours de MM. KLUYSKENS (rappelle l'objet du projet de loi et son origine; souligne l'accord concernant son principe; précise les modifications apportées au projet par la Chambre des Représentants et justifie le nouveau texte élaboré par la commission); pp. 81 et 82;

Observation de M. ROLIN; p. 81;

MACHTENS (estime que la loi envisagée est excessive et qu'elle serait difficile à appliquer); p. 82;

DE BRUYNE, V. (annonce qu'il déposera un amendement à l'article 1er, § 2, qu'il estime excessif); p. 82;

La discussion générale est close.

Renvoi en commission (23 novembre 1954).

M. KLUYSKENS, rapp. (déclare que l'amendement de M. MACHTENS ne peut être discuté au pied levé, met l'accent sur la contradiction qui existe entre l'amendement et les idées qui ont inspiré les membres de la Commission de la Justice du Sénat et suggère le renvoi en commission); pp. 82 et 83;

M. le PRESIDENT déclare qu'il est matériellement impossible de distribuer le même jour encore l'amendement de M. DE BRUYNE et met aux voix la proposition du rapporteur; p. 83;

Observations de MM. STRUYE, ROLIN, LILAR, m.j.;

Le projet de loi et les amendements sont renvoyés en commission; p. 83.

Dépôt du rapport par M. Kluyskens; p. 305 (22 décembre 1954).

Discussion générale (25 janvier 1955).

Discours de MM. V. DE BRUYNE (concernant l'amendement du troisième alinéa de l'article 1er; le maintien de son amendement au sujet de bals organisés lors de kermesses; le niveau de la moralité de la jeunesse; la diminution de la brutalité parmi la jeunesse; certaines conséquences de l'interdiction stipulée par le projet de loi ; la lourdeur des sanctions prévues); p. 488;

Observations de MM. ROLIN, ORBAN, le PRESIDENT; p. 488;

Enfance (suite).

PROTECTION MORALE (suite).

MACHTENS (concernant certaines dispositions du projet inapplicables dans la pratique; la différenciation entre enfants qui résultera de la loi envisagée; les parties de danse à la côte en saison estivale, la fréquentation des champs de courses par des jeunes filles de 16 à 18 ans; les moyens à mettre en œuvre pour préserver réellement la moralité de la jeunesse); pp. 488 et 489; Observations de MM. KLUYSKENS, WIARD et ORBAN;

p. 489;

KLUYSKENS, rapp. (rappelle que le projet fut déposé par des membres des quatre groupes du Sénat et qu'il fut adopté par la Chambre ; cite les avis émis par le Procureur du Roi de Bruges et le bourgmestre de Knocke; souligne la nécessité de mesures); pp. 489 et 490; Observations de MM. ORBAN, MACHTENS, WIARD et

le PRESIDENT; pp. 489 et 490;

MACHTENS (insiste sur l'opportunité d'une exception en faveur des kermesses locales); p. 490;

ROLIN (estime dangereux l'amendement proposé par M. MACHTENS et souligne les excès qui se produisent lors de kermesse); p. 490;

Observation de M. REMSON; p. 490;

KLUYSKENS, rapp. (précise que c'est le désir d'éviter qu'on ne tourne la loi qui a incité la commission à repousser l'amendement de M. MACHTENS; p. 490;

MOUREAUX (examine les conséquences d'une application de l'article 1er du projet et craint l'automatisme des sanctions); pp. 490 et 491;

Observations de MM. DEHOUSSE et ROLIN; p. 490;

COULONVAUX (craint que la loi envisagée n'aboutisse à une suppression des kermesses; estime que le projet n'extirpera pas le vice); p. 491;

Observations de MM. ORBAN, MOUREAUX et ROLIN; p. 491;

MACHTENS (déclare qu'il n'a pas recherché une popularité facile en déposant son amendement et maintient celui-ci);

Observations de MM. ROLIN, DERBAIX et COULON-VAUX; p. 491;

Mme CISELET (concernant la souplesse du projet, l'accord du Sénat sur le principe et le danger de miner l'économie du projet en adoptant l'amendement de M. MACHTENS et consorts); p. 491.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 janvier 1955).

Interventions de MM. le PRESIDENT et ORBAN; pp. 491

Reprise de la discussion des articles (1er février 1955).

Art. 1er

L'amendement de M. V. DE BRUYNE est adopté; p. 499. Interventions de Mme CISELET et M. ROLIN; p. 499; L'amendement de M. MACHTENS et consorts est adopté; p. 499.

L'article 1er, amendé, est adopté, remis aux voix et définitivement adopté; p. 500.

Art. 2 à fin.

Les articles 2 à 10 sont adoptés sans observations ; p. 500. Vote (1er février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 104 voix contre 40 et 4 abstentions; p. 501.

Se sont abstenus: MM. KLUYSKENS, NIHOUL, SLED-SENS et GILLON qui justifient leur abstention; p. 501. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

Enrôlement et dérôlement de marins. - V. Affaires Etrangères: Communications — Marins.

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Projet de loi fixant des règles d'organisation de l'enseignement de l'Etat, des provinces et des communes, et de subvention, par l'Etat, d'établissements d'enseignement moyen, normal et technique.

Doc. — Nº 267. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 313. Rapport de M. George + annexes.

N° 326. Amendements proposés par MM. De Bruyne (Edg.), Delport, Duvieusart, Jespers, Leynen, Leysen, Oblin, Philips, Pholien et Van In.

Nº 336. Amendements proposés par MM. Noël et Mérenne. Nº 344. Amendement proposé par M. De Boodt et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1382 (14 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. George; p. 1556 (7 juillet 1955).

Discussion générale (12 juillet 1955).

Discours de MM. STRUYE (motion d'ordre concernant les conditions pénibles et humiliantes pour le Sénat dans les-quelles débute le débat, la signification de l'ajournement de la Chambre des Représentants, la mission, les droits et les prérogatives du Sénat); p. 1559;

Le PRESIDENT (déclare partager l'avis de M. STRUYE quant au fond de la question et traite de la portée de l'ajournement de la Chambre), p. 1559.

l'ajournement de la Chambre); p. 1559; Observation du comte d'AȘPREMONT LYNDEN; p. 1559;

GEORGE, rapp. (concernant l'atmosphère calme et courtoise des séances de commission, l'origine et la portée du projet, les deux grandes parties du projet, la première partie réglant l'enseignement de l'Etat et sa constitutionnalité, la forme de la loi par laquelle est réglée l'instruction publique, la seconde partie relative aux rapports entre l'Etat, d'une part, les provinces, communes et organismes privés, d'autre part, principalement quant aux subventions, les conditions requises pour l'octroi des subventions, la notion de subvention, les principes appliqués dans l'établissement des subventions, le minerval; pp. 1559 à 1561;

COLLARD, m.i.p. (concernant la courtoisie des débats en commission, les travaux de préparation du projet, la constitutionnalité du projet, les thèses en présence, la thèse de la préséance de l'enseignement libre, la thèse du pouvoirde l'Etat de créer des écoles dans les limites de l'article 17 de la Constitution, les raisons d'être des articles 1 à 3 du projet, la commission constituée en 1949, les thèses qui y furent défendues, la prétendue nécessité d'une loi pour chaque création d'établissement scolaire, les précédentes lois de cadre, le désir de mettre fin aux contestations quant au droit de l'Etat de créer des écoles, la légitimité de fait du projet, la volonté du gouvernement d'assurer la liberté réelle du choix du père de famille, le relevé général des établissements d'enseignement gardien, primaire et secondaire, les commentaires nécessaires pour comprendre les chiffres, la prédominance de l'enseignement libre, les statistiques quant à la composition du personnel enseignant fonctionnant dans l'enseignement officiel et dans l'enseignement libre, la situation réelle en ce qui concerne la liberté du choix du père de famille, la situation qui résultait en 1950 d'une série d'accords et de transactions, l'affaire de la rationalisation de l'enseignement technique libre, la Commission Marcq et la rationalisation dans l'enseignement normal libre ; le bouleversement du modus vivendi par le gouvernement précédent, notamment dans le régime des subventions et par la création de commissions mixtes, les conseils de perfectionnement, les entraves mises à la création d'écoles techniques de l'Etat, la commission des Litiges, le succès qu'ont obtenu les écoles officielles créées depuis 1945, les expériences de Mortsel, Beveren-Waas et Tongres, le freinage de la création de nouvelles écoles officielles de 1950 à 1954, le retard à com-

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

bler, les rapports entre l'Etat et l'enseignement libre ; le droit aux subsides, la notion d'égalité, l'obligation pour l'Etat de veiller à placer l'enseignement libre et l'enseignement officiel dans d'égales conditions pour accomplir leur mission, le régime de 1950, les majorations de subsides accordées par le gouvernement P.S.C. en chiffres absolus et en pourcentages, les dépenses créées par ce gouvernement sans prévision de crédits au budget, la transaction que constitue l'actuel projet, les raisons pour lesquelles le le gouvernement n'a pas rétabli le niveau de 1949, les modalités et conditions d'attribution de ces subventions, la généralisation de la subvention-traitement, l'allocation de la subvention sur base du diplôme, l'octroi direct de la subvention à celui à qui elle est destinée, les trois préoccupations du gouvernement en déposant le projet); pp. 1561 et 1562, 1565 et 1573;

Observations de MM. KLUYSKENS, LEYNEN, ORBAN, le PRESIDENT, STRUYE, ROLIN, HARMEGNIES, P. DE SMET, SLEDSENS, DE WINTER, R. DESMEDT, DECOENE, YERNAUX, DUVIEUSART, VAN BUGGENHOUT; pp. 1561 et 1562, 1565 à 1573;

KLUYSKENS (concernant le problème constitutionnel que pose le projet, le cas de l'enseignement universitaire, la genèse de l'article 17 de la Constitution, l'incompatibilité d'un monopole de l'enseignement avec cet article, l'inutilité de l'article 1er du projet, le fondement du droit pour l'Etat de créer un enseignement, les réserves qui s'imposent, le maintien d'une concurrence honnête et loyale entre les enseignements libre et officiel, le règlement de l'enseignement donné aux frais de l'Etat par la loi, la nécessité d'une loi organique, la crainte de conflits d'interprétation entre la loi générale et les lois spéciales, le pouvoir laissé au Roi de créer des établissements scolaires et la disposition de l'article 17 de la Constitution, l'absence de critères précis dans les trois premiers articles du projet, la notion du besoin, la méthode suivie en ce qui concerne la création d'écoles moyennes et d'athénées par la loi du

12 juillet 1934); pp. 1573 à 1575; Observations de MM. DEHOUSSE, ORBAN, RASSART, ROLIN, DOUTREPONT; pp. 1573 à 1575;

GEORGE (déclare qu'il consent à parler le lendemain à n'importe quelle heure); p. 1575;

Le PRESIDENT (constate que tous les orateurs de ce jour ont dépassé leur temps de parole, craint que le programme fixé ne sera pas suivi; déclare que les séances de mercredi et de jeudi seront prolongées et qu'une séance sera tenue le vendredi jusqu'à épuisement du débat; pp. 1575, 1576;

ROLIN (propose une séance du soir pour le lendemain, éventuellement jusqu'à minuit); p. 1576;

ORBAN (demande que les séances ne soient pas prolongées au delà de 18 heures); p. 1576;

Edg. DE BRUYNE (propose une séance éventuelle le vendredi); p. 1576;

Observations de MM. ORBAN, YERNAUX, MOREAU de MELEN, VAN HOUTTE, VAN BUGGENHOUT, DOUTREPONT, ROLIN; p. 1576.

Reprise de la discussion générale (13 juillet 1955).

Discours de M. Edg. DE BRUYNE (concernant le rejet de tous les amendements de l'opposition par la majorité, l'impression que le gouvernement s'est inspiré des considérations financières, l'opposition de principe au projet, la crainte de voir l'enscignement libre placé devant des situations de plus en plus difficiles, l'inégalité de fait entre les deux enseignements, la disproportion dans certaines régions et certains secteurs entre les deux enseignements, la population scolaire, les dépenses pour chacun des ensei-

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

gnements, le rythme de l'augmentation des dépenses, l'erreur politique que constitue la loi, la légitimité de droit et de fait, l'absence de garanties satisfaisantes contre l'arbitraire éventuel de l'exécutif, la discrimination que le gouvernement opère entre les citoyens sur la base de considérations idéologiques, les principes sur lesquels se basent les partisans de l'enseignement libre, le devoir de l'Etat de traiter les parents sur le même pied et d'après les mêmes principes; la réalisation de cette égalité entre les parents aux Pays-Bas, l'adaptation des points de vue aux circonstances, la différence entre la situation de 1912 et celle de 1955, les trois périodes de l'évolution en matière scolaire, la complexité de notre système d'enseignement, la différence d'attitude dans le projet selon qu'il s'agit d'écoles officielles ou d'écoles dues à l'initiative privée, la discrimination entre les parents et la pression indirecte sur les consciences, l'humiliation de l'enseignement libre, notamment en ce qui concerne l'enseignement normal et technique, la comparaison avec la législation de M. Harmel, l'opportunité de mesures transitoires en rapport avec les droits acquis, la réduction ou l'exemption du minerval, le minerval plus élevé nécessaire dans l'enseignement libre, le rôle des commissions mixtes, le ralentissement de l'action du ministre par ces commissions, la prétendue mainmise de l'enseignement libre sur l'enseignement officiel, l'utilité de ces commissions, l'ébranlement de l'opinion publique, les manifestations du C.D.L.D., la pétition au Roi, la recherche d'une entente des gens de bonne volonté); pp. 1581 à 1588;

Observations de MM. ORBAN, SEGERS, STRUYE, le PRESIDENT; pp. 1583 à 1588;

YERNAUX (concernant les deux enseignements qui existent en Belgique, la notion de neutralité, les lois scolaires de 1884, 1895 et 1914, l'obligation du cours de religion dans les écoles communales, le nombre des communes où il n'y a pas d'écoles communales, le nombre de diplômés de l'enseignement libre enseignant dans l'enseignement officiel, la situation dans le Limbourg, le rétablissement par le projet du libre choix de l'école); pp. 1588 à 1590;

van ZEELAND (concernant la surprise provoquée à l'étranger par le déchaînement des passions à propos de la question scolaire, la solution de caractère national adoptée aux Pays-Bas, les principaux griefs formulés contre le projet, la rupture du compromis de 1830 exprimé dans la Constitution, la concrétisation du pluralisme, la justification philosophique dans le droit naturel, les devoirs de l'Etat belge à l'égard des deux branches de l'enseignement, la discrimination qu'opère le projet actuel, la double injustice qui résultera du projet, le double changement sur le plan de la scolarité par le caractère obligatoire et la démocratisation de l'enseignement, l'atteinte au respect de la liberté et au respect du christianisme, la division de l'opinion publique, la condamnation du projet par la véritable majorité du pays, l'aspect particulier de la division du pays, l'inquiétude qui règne en Flandre et le danger qui menace l'unité morale du pays, l'effort de rapprochement à faire, les vrais problèmes en matière d'enseignement à la veille d'une nouvelle révolution industrielle, le souci d'élever la qualité des deux enseignements, l'exemple de l'enseignement supérieur, la création d'une large commission nationale pour la recherche d'une solution d'apaisement, l'appel à la modération et le souhait d'une solution nationale et durable du problème); pp. 1590 à 1594;

Observations de MM. HARMEGNIES, Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE, comte d'ASPREMON'T LYNDEN, MM. COULONVAUX, ROLIN, YERNAUX, VAN BUGGENHOUT, Léon SERVAIS, le PRESIDENT, SLEDSENS, DOUTREPONT, MISSIAEN et STRUYE; pp. 1590 à 1592;

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

GEORGE, rapp. (concernant la constitutionnalité du projet, les positions discordantes à ce sujet dans l'opposition, le souci de l'opposition de sauvegarder la position fondamentale historique de l'Eglise, l'esprit de la Constitution, la prétendue contrariété du projet à la lettre de la Constitution, le pouvoir réglementaire du Roi, les trois principes de l'article 17 de la Constitution et la conformité du projet à ces principes, le devoir et le droit de l'Etat en matière d'enseignement public, le fondement du droit de l'Etat sur le devoir de promouvoir la civilisation, l'erreur de l'opposition en identifiant l'Etat et le pouvoir exécutif, la conformité du projet à l'esprit et à la lettre de la Constitution); pp. 1595 à 1597;

Observation de M. ROLIN; pp. 1596, 1597;

P. DE SMET (concernant les difficultés qui vont résulter pour les établissements d'enseignement libre du vote du projet, l'examen du problème par une commission indépendante, l'efflorescence de l'enseignement catholique); p. 1597;

HENSKENS (concernant la création de nouvelles écoles de l'Etat, la constitutionnalité du projet, le rôle supplétif de l'Etat, l'impossibilité de l'exercice du libre choix dans 1.756 communes, les mesures de contrainte employées contre les croyants lorsqu'ils choisissent l'école officielle pour leurs enfants, la comparaison entre les populations scolaires des deux enseignements, l'augmentation du nombre de diplômés dans l'enseignement libre, les commissions d'homologation, la limite entre la religion et la politique, la politique d'isolation de l'enseignement confessionnel); pp. 1597 à 1599;

Observations de MM. ANCOT, DECOENE, VAN GER-VEN, PHOLIEN, COLLARD, m.i.p., le PRESIDENT, STRUYE, ROLIN, DE BLOCK; pp. 1597 à 1600;

M. le PRESIDENT souligne la haute tenue du débat et propose de continue r la discussion le lendemain matin; p. 1588;

Observations de M. STRUYE; p. 1588.

Reprise de la discussion générale (14 juillet 1955).

Discours de MM. PHILIPS (concernant les racines profondes de l'opposition au projet, la possibilité de coëxistence, l'importance du principe de liberté, le tort de vouloir réformer de fond en comble le régime scolaire, l'orientation générale du projet et la difficulté de l'améliorer, la thèse chrétienne de l'enseignement chrétien pour tous les baptisés, la thèse de la majorité de l'école unique pour tous les enfants sans distinction, la reconnaissance du fait de l'enseignement libre, le rôle supplétif de l'Etat, le droit complémentaire de l'Etat en matière d'enseignement, le droit primaire des parents, l'existence de l'Etat pour les citoyens, le respect des libertés par l'Etat, le droit de principe pour les subventions, le manque de respect de la liberté dans le projet, la défense de l'école officielle, le coût de l'enseignement libre, la mise en péril de la viabilité de nombreuses écoles techniques, les ressources propres à l'enseignement libre, les besoins de plus en plus grands et la nécessité des subsides de l'Etat, l'abaissement du statut moral, l'absence de garanties légales; le danger de déchirement de la communauté) ; pp. 1602 à 1606 ;

NOEL (concernant l'utilité du débat, les lacunes et faiblesses du projet, les défauts de l'école laïque obéissant aux intérêts de la classe bourgeoise, les raisons de l'organisation d'un enseignement par les catholiques, l'application par l'école catholique des directives de l'Eglise, l'enseignement de l'Eglise et l'appui de la classe au pouvoir par l'Eglise à travers les siècles, le fondement de l'enseignement de l'Eglise sur le principe d'autorité, l'étouffement de la personnalité, l'esprit antiscientifique de l'école catholique, la condamnation de savants et écrivains par

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

l'Eglise, l'esprit de classe de l'école catholique et sa démonstration dans l'enseignement technique et moyen. la nécessité de faire disparaître l'esprit de classe dans l'enseignement officiel et d'élever l'ensemble du niveau intellectuel du peuple); pp. 1608 à 1612;

Observations de MM, YERNAUX, SMETS, HARME-

GNIES, LECLERCQ; pp. 1611 à 1613;

COULONVAUX (concernant les axiomes incontestables accumulés par M. van ZEELAND, le reproche fait à la loi de tendre à la déchristianisation de l'école, l'enseignement d'une morale chrétienne à l'école officielle, la conciliation prônée après l'excitation des masses à ruiner les finances de l'Etat, le souci de la minorité de renverser le gouvernement, l'entretien d'une dangereuse tension de l'esprit public, l'ignorance d'un grand nombre de signataires de la pétition au Roi quant au sens du projet, l'absence d'une information objective et impartiale de l'opinion publique, le droit sacré de la liberté de conscience sanctionnée par la liberté d'enseignement, l'orientation vers le subventionnement de l'enseignement privé, l'importance des subventions, le rôle de l'Etat en matière d'enseignement, l'élargissement du devoir de l'Etat en cette matière, le souci du gouvernement d'assurer la possibilité du choix de l'école et la liberté du père de famille, le reproche fait aux écoles officielles d'être des écoles sans Dieu, le rapprochement des enfants); pp. 1612 à 1617;

Observations de M. ORBAN, Mlle DRIESSEN, MM. CAM-BY, ANCOT, DE BOODT, comte d'ASPREMONT LYNDEN, le PRESIDENT, PHOLIEN, DECOENE;

pp. 1614 à 1617;

STRUYE (concernant la preuve dans le discours du ministre du caractère déraisonnable de l'action poursuivie par la majorité, la justification de la création d'écoles officielles dans certains cas, le maintien des articles 1 à 3 du projet qui ne sont pas indispensables et divisent le pays, la porte ouverte aux abus par le projet, l'atteinte portée à l'autonomie des provinces et communes, le coup porté à certaines écoles techniques, la rupture avec le passé; le caractère nocif et précaire de la loi envisagée, les différences entre la législation de M. Harmel et la nouvelle loi, l'appel aux sages, la constitution d'une large commission nationale, la motion adoptée par quatorze associations d'anciens combattants, le souci de l'unité de la patrie qui a animé ces anciens combattants); pp. 1618 à 1621;

Une motion tendant à voir soumettre le problème scolaire à une commission composée de personnalités compétentes et impartiales et à ajourner la discussion du projet de loi

est déposée par M. STRUYE; p. 1621;

Observations de MM. HARMEGNIES, COLLARD, m.i.p., DOUTREPONT, le PRESIDENT, DE BOODT, CHOT, YERNAUX, LEMAL, ROLIN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. DUTERNE, LACROIX, EDEBAU, DE BLOCK, VAN REMOORTEL; pp. 1618

STRUYE (précise que sa motion est une motion d'ajournement); p. 1621;

ROLIN (déclare qu'il est conforme au règlement qu'on ne vote pas immédiatement sur cette motion); p. 1621;

STRUYE (demande l'ajournement pur et simple); p. 1621; Observation de M. le PRESIDENT; p. 1621;

COULONVAUX (concernant la division créée parmi les anciens combattants contre leur volonté); p. 1621 et 1622;

ROLIN (dénonce la manœuvre et demande une suspension

de séance); p. 1622; Observations de MM. STRUYE, HARMEGNIES, DE BLOCK, le PRESIDENT, MOULIN; p. 1622;

STRUYE (déclare que la majorité a imposé des séances prolongées, mais que son groupe entend que ses orateurs

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

ne parlent pas devant des bancs vides); p. 1622; Observation de M. COULONVAUX; p. 1622;

Le PRESIDENT (rappelle les accords pris pour terminer le débat le lendemain et le pouvoir discrétionnaire du président; déclare qu'il n'aime pas les coups de surprise et qu'il ne sera voté sur la motion que lorsque les membres en auront reçu communication); pp. 1622 et 1623; Observations de MM. STRUYE, ROLIN et DE BLOCK;

pp. 1622 et 1623.

Reprise de la discussion générale (15 juillet 1955). Discours de MM. le PRESIDENT (concernant l'incident de la veille, le respect des décisions prises); p. 1626;

STRUYE (concernant le devoir de présence de la majorité si elle impose de siéger à des heures qui ne conviennent pas

à la minorité); p. 1626; Le PRESIDENT (rend hommage à M. DURET, présent,

quoique malade); p. 1626;

ROLIN (concernant la portée de la proposition de M. STRUYE, la motion de groupements d'anciens combattants, la reprise d'une tradition remontant à la fin de la première guerre mondiale, la réforme de 1919, les lois de compromis nées de 1919 à 1950, la commission nationale instituée en 1949, l'imposition par la majorité P.S.C. d'une législation considérée comme abusive, le retour à la tradition de compromis, la renonciation aux privilèges votés par le P.S.C. de 1950 à 1955, l'ajournement du projet et la constitution d'une commission nationale moyennant un retour à la situation d'avant 1950); pp. 1626 à 1628;

Observation de M. ORBAN; p. 1627;

COULONVAUX (appuie la déclaration de M. Rolin); p. 1628;

STRUYE (s'associe à l'hommage rendu à M. DURET, estime qu'une suspension de séance est nécessaire pour permettre à son groupe de délibérer au sujet de l'amendement de M. ROLIN à la motion); pp. 1628

(concernant le préjugé favorable accordé à l'amendement par le groupe social-chrétien, l'impossibilité d'apprécier immédiatement la portée de l'amendement, la nécessité d'un temps de réflexion, la clôture immédiate de la discussion générale); p. 1628;

ROLIN (admet la nécessité de certaines mises au point, accepte de voir clore la discussion générale et reporter le vote sur la motion d'ajournement, précise la portée de sa proposition); pp. 1628 et 1629;

Observations de MM. STRUYE et le PRESIDENT; pp. 1628 et 1629;

VAN ACKER, p.m. (concernant l'accord du gouvernement pour autant que l'on en revienne au régime d'avant 1950, la nécessité d'une unanimité pour abroger tout ce qui a été fait depuis 1950, le pas important qu'un tel accord constituerait vers la paix scolaire); p. 1629

Observations de MM. le PRESIDENT, ROLIN, ORBAN, COLLARD, m.i.p. et STRUYE; pp. 1629 et 1630;

La discussion générale est close.

Motion d'ajournement (19 juillet 1955). Intervention de MM. STRUYE, ROLIN, VAN ACKER, p.m. et SEGERS; pp. 1631 à 1641;

Observations de MM, DEHOUSSE, ROLIN, le PRESI-DENT, HARMEGNIES, SLEDSENS, VAN REMOOR-TEL, YERNAUX, DE BOODT, VAN ACKER, p.m., COLLARD, m.i.p., P. DE SMET, ORBAN, DE BLOCK, SPAAK, m.a.é., DOUTREPONT, VREVEN, VAN BUGGENHOUT, ANCOT, STRUYE, R. HOU-BEN, VERMEYLEN, m.i.; pp. 1632 à 1641;

Intervention du baron de DORLODOT; pp. 1641 à 1643; La motion d'ajournement de M. STRUYE est rejetée par 92 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1643;

Se sont abstenus: MM. Edg. DE BRUYNE et ORBAN.

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Discussion des articles (19 juillet 1955).

Art. 1.

Intervention de MM. DUVIEUSART, ROLIN, PHOLIEN, MOUREAUX, COLLARD, m.i., ORBAN, KLUYS-KENS et JESPERS; pp. 1645 à 1662; Observations de MM. NOEL, COLLARD, m.i.p., YER-

NAUX, ORBAN, HARMEGNIES, le PRESIDENT, MOULIN, baron de DORLODOT, MM. DUVIEU-SART, Mile DRIESSEN, MM. ROLIN, DE BLOCK, VERMEYLEN, m.i., SMETS, STRUYE, JESPERS et

VAN BUGGENHOUT; pp. 1647 à 1662; L'amendement de M. KLUYSKENS à l'al. 1er est rejeté par

91 voix contre 62; p. 1662; Intervention de M. NOEL; p. 1663; Observation de M. COLLARD, m.i.p.; p. 1663;

L'amendement de M. NOEL est retiré; p. 1663;

Observation de M. JESPERS; p. 1663;

L'article 1er est adopté; p. 1663.

Intervention de MM. PHOLIEN, JESPERS, DELPORT, COLLARD, m.i., STRUYE, R. HOUBEN, MOU-REAUX et LEYNEN; pp. 1664 à 1668; Observations de MM. ROLIN, DE BLOCK, GEORGE,

Léon SERVAIS, DELPORT, MOUREAUX, YER-

NAUX et SMETS; pp. 1664 à 1668; L'amendement de M. PHOLIEN à l'al. 5 est rejeté par

89 voix contre 52; p. 1668; Intervention de MM. JESPERS et COLLARD, m.i.p.; pp. 1668 et 1669;

L'amendement subsidiaire de M. JESPERS est rejeté par 90 voix contre 51; p. 1669;

L'article 2 est adopté par 91 voix contre 47; pp. 1669 et

Art. 3.

Observations de MM. le PRESIDENT, SLEDSENS, DOU-TREPONT, HARMEGNIES; p. 1670;

L'article 3 est adopté par 91 voix contre 48; p. 1670 et 1671.

Art. 4.

Intervention de MM. LEYNEN, DUVIEUSART, DEL-PORT, R. HOUBEN et COLLARD, m.i.p.; pp. 1672 à 1676;

Observations de MM. YERNAUX, DEHOUSSE, COL-LARD, m.i.p., REMSON, STRUYE, ROLIN et MIS-SIAEN; pp. 1673 à 1676;

Art. 5, 6 et 7.

Adoptés sans observations; pp. 1676 et 1677.

Art. 8.

Intervention de MM. LEYNEN et COLLARD, m.i.p.; pp. 1677 à 1679

Observations de MM. DUVIEUSART, ROLIN, LEYNEN et VERMEYLEN, m.i.; pp. 1678 et 1679;

L'amendement de M. LEYNEN est rejeté par 90 voix contre 40; p. 1679;

L'article 8 est adopté; p. 1679.

Art. 9.

Intervention de MM. DELPORT, R. HOUBEN, COL-LARD, m.i.p. et DUVIEUSART; pp. 1680 à 1682;

Observations de M. ROLIN; p. 1682;

L'amendement de M. NOEL est retiré; p. 1682;

L'amendement de M. DELPORT est rejeté par 86 voix contre 35; pp. 1682 et 1683;

L'article 9 est adopté; p. 1683.

Reprise de la discussion des articles (20-21 juillet 1955).

Art. 10.

Intervention de M. LEYNEN; pp. 1686 et 1687; Observations de MM. Rolin et Vermeylen, m.i.; p. 1687; L'amendement de M. LEYNEN est rejeté; p. 1687;

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Intervention de MM. JESPERS, COLLARD, m.i.p., LEY-NEN et DUVIEUSART; pp. 1688 à 1694; Observations de MM. COLLARD, m.i.p., BOUILLY, RO-

LIN, PHOLIEN, STRUYE, ORBAN; pp. 1689 à 1694; L'amendement de M. JESPERS est retiré; p. 1705; L'article 10 est adopté; p. 1706.

L'amendement de M. NOEL est retiré; p. 1694; L'article 11 est adopté; p. 1694.

Art. 12.

Intervention de MM. LEYNEN et PHOLIEN; p. 1695; Observations de M. COLLARD, m.i.p.; p. 1695; L'amendement de M. LEYNEN est rejeté; p. 1695; L'article 12 est adopté; p. 1695.

Intervention de MM. SLEDSENS, COLLARD, m.i.p., JES-PERS, DEŁPORT et DUVIEUSART; pp. 1696 à 1700, 1702 à 1704;

Observations de MM. JESPERS, COLLARD, m.i.p., COU-LONVAUX, ORBAN, ROLIN, DE BOODT, MIS-SIAEN, le PRESIDENT, BAERT, MOULIN, HAR-MEGNIES, PHOLIEN et DELPORT; pp. 1696 à 1700, 1703 et 1704;

L'amendement de M. JESPERS est rejeté; p. 1703 L'amendement de M. DELPORT est retiré; p. 1703;

Observations de MM. COLLARD, m.i.p., ORBAN, RO-LIN, le PRESIDENT, DUVIEUSART, HARMEGNIES, MOREAU de MELEN; p. 1704;

L'article 13 est adopté; p. 1704.

Art. 13bis.

Intervention de MM. DE BOODT et COLLARD, m.i.p.; pp. 1704 et 1705;

Observation de M. ORBAN; p. 1705;

L'amendement de M. DE BOODT tendant à l'insertion d'un article 13bis est retiré; p. 1705.

Art. 14.

Intervention de MM. JESPERS, COLLARD, m.i.p. et SMETS; pp. 1705 et 1706;

Observation de MM. ROLIN et DECOENE; pp. 1705 et

L'amendement de M. JESPERS est retiré; p. 1706; L'article 14 est adopté; p. 1706.

Art. 15.

Adopté; p. 1706.

Art. 16.

Intervention de MM. LEYNEN et COLLARD; p. 1707;

Observation de M. ROLIN; p. 1707; L'amendement de M. LEYNEN est rejeté; p. 1708;

Intervention de MM. DELPORT, GEORGE, rapp., et LEYSEN; pp. 1708 et 1709

L'amendement de M. DELPORT est rejeté par 91 voix contre 70 et 1 abstention; p. 1709;

S'est abstenu : M. Maurice SERVAIS ;

Intervention de MM. PHILIPS et COLLARD, m.i.p.; pp. 1709 et 1710;

L'amendement de M. PHILIPS est rejeté; p. 1710; L'article 16 est adopté; p. 1710.

Art. 17.

Intervention de MM. JESPERS et COLLARD, m.i.p.; pp. 1710 et 1711;

L'article 17 est adopté; p. 1711.

Intervention de MM. DUVIEUSART et COLLARD, m.i.p.; p. 1711;

Observations de MM. VERMEYLEN, m.i. et VAN HOUTTE; p. 1711;

L'article 18 est adopté p. 1712.

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Art. 19.

Intervention de MM. RONSE, DELPORT, COLLARD, m.i.p., LEYNEN, ANCOT et ADAM; pp. 1712 à 1718; Observations de MM. ROLIN et ORBAN; pp. 1714 à 1716; L'amendement de M. DELPORT est rejeté par 92 voix contre 68 et 3 abstentions; p. 1718;

Se sont abstenus : MM. ANCOT, KLUYSKENS et ORBAN:

Intervention de M. DELPORT; p. 1719; L'amendement subsidiaire de M. DELPORT est rejeté par 91 voix contre 61 et 1 abstention; p. 1719;

S'est abstenu : M. Ancot.

Intervention de M. LEYNEN; p. 1720;

Observations de MM. ROLIN et VAN REMOORTEL; p. 1720;

L'amendement de M. LEYNEN est rejeté; p. 1720; Intervention de M. DELPORT; pp. 1720 et 1721; Observations de M. ROLIN; p. 1721;

Le troisième amendement de M. DELPORT est rejeté par 91 voix contre 64 et 1 absention; p. 1721;

S'est abstenu : M. Ancot ;

L'article 19 est adopté par 92 voix contre 63; p. 1722; Observations de MM. le PRESIDENT, JESPERS, LEY-NEN, VAN PETEGHEM et VAN BULCK; pp. 1721 et 1722.

Art. 20.

Intervention de MM. DUVIEUSART, NEEFS, LEYSEN, DELPORT, JESPERS et COLLARD, m.i.p.; pp. 1723 à 1729;

Observations de MM. DULIEU, VAN ACKER, p.m., OR-BAN et MISSIAEN; pp. 1724 è 1727; L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté par 92 voix

contre 68; pp. 1729 et 1730;

L'amendement de M. LEYNEN est voté par 92 voix contre 66; p. 1730;

Intervention de MM. NEEFS et JESPERS; pp. 1730 et 1731;

L'amendement subsidiaire de M. DUVIEUSART est rejeté par 92 voix contre 69; p. 1731;

L'article 20 est adopté par 92 voix contre 68; pp. 1731 et 1732.

Art. 21.

Adopté sans observations; p. 1732.

Art. 22.

Intervention de M. DUVIEUSART; p. 1733;

L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté par 91 voix contre 68; p. 1734;

Intervention de MM. NEEFS, DELPORT, DUVIEU-SART, JESPERS et COLLARD, m.i.p.; pp. 1734 à

Observations dc MM. ROLIN et ORBAN; pp. 1735 et

L'amendement de M. JESPERS est rejeté; p. 1736; Observations de MM. VAN BUGGENHOUT et LEYNEN;

Intervention de MM. LEYNEN et COLLARD, m.i.p.; pp. 1736 et 1737;

L'amendement de M. LEYNEN est rejeté par 90 voix contre 62; p. 1738;

L'article 22 est adopté; p. 1738.

Art. 23.

Adopté sans observations; 1738.

Art. 24.

Intervention de MM. DUVIEUSART, PHILIPS et COL LARD, m.i.p.; pp. 1739 et 1740; Observations de M. LEYNEN; p. 1739;

L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté par 91 voix contre 61; p. 1740;

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Le 1er s de l'article 24 est adopté; p. 1740; Les autres \$\s\ de l'article 24 sont adoptés; p. 1740; L'article 24 est adopté; p. 1740.

Art. 25.

Intervention de MM. VAN IN, COLLARD, m.i.p., NEEFS et LEYNEN; pp. 1741 à 1743; L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté par 92 voix

contre 66; pp. 1743 et 1744;

L'article 25 est adopté; p. 1744.

Art. 26.

Intervention de MM. VAN HOUTTE et COLLARD, m.i.p.; pp. 1744 et 1745

Observations de MM. BOUILLY, YERNAUX, ROLIN, HARMEGNIES, MOULIN, DOUTREPONT, le PRE-SIDENT et DUVIEUSART; pp. 1744 et 1745;

L'article 26 est adopté; p. 1745.

Art. 27.

Intervention de MM. DUVIEUSART et LEYSEN; pp. 1746 et 1747;

L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté; p. 1747; L'amendement de M. LEYSEN est rejeté par 91 voix contre 60; p. 1747;

L'article 27 est adopté; p. 1747.

Art. 28.

Intervention de MM. JESPERS, DELPORT, PHILIPS, SLEDSENS, COLLARD, m.i.p., LEYNEN, ORBAN, VAN ACKER, p.m., STRUYE et VAN BUGGEN-HOUT; pp. 1748 à 1753;

Observations de MM. LEYNEN, ORBAN, BOUILLY, STRUYE, ROLIN, ANCOT, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. YERNAUX, VAN ACKER, p.m., DE BOODT, VERGEYLEN, MEURICE, VAN HOUTTE et GODIN; pp. 1748 à 1753;

L'amendement de M. JESPERS est rejeté par 91 voix contre 65; p. 1754;

L'amendement de M. DELPORT est rejeté; p. 1754; L'amendement subsidiaire de M. JESPERS est rejeté; p. 1754;

L'article 28 est adopté; p. 1754.

Art. 29.

Intervention de MM. LEYNEN et COLLARD, m.i.p.; pp. 1754 et 1755;

L'amendement de M. LEYNEN est rejeté; p. 1755; L'article 29 est adopté; p. 1755.

Observations de MM. LEYNEN et COLLARD, m.i.p.; p. 1755:

L'article 30 est adopté par 89 voix contre 1 et 57 abstentions; p. 1755;

Se sont abstenus : MM. ADAM, ANCOT, BUTS, COU-PLET, CUSTERS, le comte d'ASPRÉMONT LYNDEN, DE BAECK, DE BOODT, DECOENE, de la VALLEE POUSSIN, DELPORT, DE MAN, DEMAR-NEFFE, DERBAIX, le chevalier de SCHAETZEN, DE WINTER, Mlle DRIESSEN, MM. DUVIEUSART, FE-RIJN, GODIN, HOUBEN (Robert), JACOBS, JES-PERS, LAGAE, LEYNEN (Hubert), LEYSEN (Ed-mond), MONDELAERS, MOREAU de MELEN, NEEFS (Cyriel), NEYBERGH, le baron NOTHOMB, OBLIN, PEDE, PHILIPS, PHOLIEN, SANTENS, SE-GERS, SERVAIS (Léon), SLEDSENS, SOBRY, STRUYE, STUBBE, SUPRE, USELDING, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VANDENBERGHE, VAN DEN STORME, VAN DER BORGHT, VAN CER-VEN, VAN HEMELRIJCK, VAN HOUTTE, VAN IN, VAN LAEYS, VAN OUDENHOVE (Edgar), VAN PE-TEGHEM et VERHAEST.

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Intervention de MM. LEYNEN, COLLARD, m.i.p., AN-COT, VAN ACKER, p.m., ROLIN, STRUYE et le PRESIDENT; pp. 1756 à 1758; Observations de MM. VAN REMOORTEL, DOUTRE-

PONT, VERMEYLEN, m.i., SLEDSENS, ORBAN, DEHOUSSE et DE BOODT; pp. 1756 à 1758.

Art. 31

Intervention de MM. Léon SERVAIS, LEYSEN, DEL-PORT, R. HOUBEN, COLLARD, m.i.p. et JESPERS; pp. 1758 à 1763;

Observations de MM. ORBAN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, YERNAUX, R. DESMEDT, STRUYE, Léon SERVAIS, le PRESIDENT, R. HOU-BEN, VAN HOUTTE, DOUTREPONT et ROLIN; pp. 1759 à 1763;

L'amendement de M. GOBLIN est rejeté par 92 voix contre 65; pp. 1763 et 1764;

Observations de M. JESPERS; p. 1764;

L'amendement de MM. DE BRUYNE est rejeté; p. 1764; L'article 31 est adopté; p. 1764.

Art. 32.

Adopté sans observations; p. 1764.

Art. 33.

Observations de MM. LEYNEN et le PRESIDENT; pp. 1764 et 1765:

Le premier alinéa est adopté; p. 1765;

Le second alinéa est adopté; p. 1765;

L'article 33 est adopté; p. 1765.

Art. 34.

Intervention de M. DELPORT; p. 1765.

L'amendement de M. DELPORT est rejeté par 90 voix contre 64; p. 1766;

L'article 34 est adopté; p. 1766.

Art. 35.

Intervention de MM. R. HOUBEN et COLLARD, m.i.p.; pp. 1766 et 1767;

Observations de MM. JESPERS et ORBAN; pp. 1766 et 1767:

L'article 35 est adopté; p. 1767.

Art. 36.

Intervention de M. LEYNEN; p. 1768; Observations de M. ROLIN; p. 1768;

L'article 36 est adopté; p. 1768.

Art. 37 et 38.

Adoptés sans observations; pp. 1768 et 1769.

Art. 39.

Intervention de MM. DUVIEUSART, COLLARD, m.i.p. et JESPERS; pp. 1769 et 1770;

L'article 39 est adopté; p. 1770.

Art. 40.

Adopté sans observations; p. 1770.

Art. 41.

Observations de MM. le PRESIDENT et DUVIEUSART; p. 1771;

L'article 41 est adopté; p. 1771.

Art. 42.

Adopté sans observations; p. 1771.

Art. 43.

Intervention de MM. LEYNEN, JESPERS, COLLARD. m.i.p.; pp. 1771 à 1774;

Observations de MM. COLLARD, m.i.p., ORBAN, YER-NAUX, DE BOODT, le PRESIDENT, VERGEYLEN, VAN HEMELRYCK et BOUILLY; pp. 1772 et 1773; L'article 43 est adopté; p. 1774.

Art. 44.

Adopté sans observations; p. 1774.

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT MOYEN (suite).

Art. 45.

Intervention de MM. VAN IN et LEYSEN; pp. 1774 et

L'amendement de M. VAN IN est rejeté; p. 1775;

L'amendement de M. LEYSEN est rejeté; p. 1775;

L'article 45 est adopté par 91 voix contre 63; p. 1775.

Art. 46.

Intervention de MM, DELPORT et DUVIEUSART; p. 1776;

Le 1er alinéa est adopté; p. 1776;

Le second alinéa est adopté par 92 voix contre 63; pp. 1776 et 1777:

L'article 46 est adopté; p. 1777.

Art. 47 et 48.

Adoptés sans observations; pp. 1777 et 1778.

Art. 49.

Intervention de MM. DUVIEUSART et COLLARD, m.i.p.; p. 1778;

L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté; p. 1778; L'article 49 est adopté; p. 1778.

Adoptés sans observations; pp. 1778 et 1779. Intervention de M. le PRESIDENT (donne lecture d'une communication de M. PHOLIEN, estime la motion irrecevable); p. 1779.

Vote (20-21 juillet 1955).

M. STRUYE justifie la non-participation de son groupe au vote; pp. 1782 et 1783

Observations de MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES et

ROLIN; pp. 1782 et 1783;

M. VAN ACKER, p.m., déclare que la loi sera appliquée avec modération et rend hommage à M. COLLARD, m.i.p.; p. 1783

Observations de MM. PHOLIEN et ORBAN; p. 1783;

M. MISSIAEN explique sa non-participation à la discussion du projet de loi et justifie son vote; pp. 1783 et 1784;

MM. ROLIN, COULONVAUX et NOEL rendent hommage au Président et à M. COLLARD; p. 1784;

M. le PRESIDENT remercie et rend hommage aux membres de l'assemblée, ainsi qu'à M. COLLARD, aux chefs des groupes, au rapporteur du projet et à Mme SPAAK; p. 1784;

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 91 membres présents; p. 1785.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

Proposition de loi modifiant l'article 24 de la loi organique de l'enseignement primaire.

Doc. — No. 9. Proposition de M. Missiaen.

.Nº 189. Rapport de M. Vandermeulen.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Missiaen; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération (23 novembre 1954).

Discours de MM. STRUYE (estime que la proposition viole l'article 6 de la Constitution et est contraire à l'autonomie communale); p. 71;

MISSIAEN (estime que la constitutionnalité ne doit pas être examinée lors de la prise en considération et que l'autonomie communale n'est pas violée, puisque les conseils communaux nommeront librement le candidat de leur choix parmi ceux qui remplissent les conditions requises; rappelle qu'au cours de la législature précédente, le P.S.C. a également pris des mesures inconstitutionnelles); pp. 71 et 72;

Observations de MM. SLEDSENS, STRUYE, R. DE-

SMEDT et LEYSEN; pp. 71 et 72;

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (suite).

ROLIN (estime que la proposition de loi ne compromet nullement l'égalité des citoyens; cite l'exemple des Pays-Bas où seuls les professeurs sortis d'écoles officielles peuvent enesigner dans les écoles officielles); p. 72;

Observations de M. Sledsens; p. 72;

STRUYE (déclare que l'élimination de certains Belges de l'accès aux fonctions publiques constituerait une inégalité); p. 72;

Observation de M. HARMEGNIES; p. 72;

MISSIAEN (répète que ce n'est pas le moment de discuter de la constitutionnalité de la proposition de loi); p. 72;

Observations de MM. SLEDSENS et R. HOUBEN; p. 72; COULONVAUX (estime qu'il n'est pas raisonnable de s'opposer à la recevabilité); p. 72;

Observations de MM. STRUYE et DE BOODT; p. 72;

La prise en considération est votée par 77 voix contre 58 et 1 abstention; p. 73

S'est abstenu : M. MOREAU de MELEN.

La proposition est renvoyée en commission.

Dépôt du rapport par M. Vandermeulen; p. 1084 (29 mars

Projet de loi réglant l'octroi, par les communes, de suppléments de traitements au personnel enseignant des écoles primaires et gardienne et leur financement.

- Nº 199, Projet transmis par la Chambre des Repré-Doc. · sentants.

Nº 203 Rapport de M. Yernaux.

204. Amendements proposés par M. Sledsens et consorts. Nº 206. Amendement proposé par M. Nihoul et consorts.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1152 (5 avril 1955).

Discussion générale (6 avril 1955)

Discours de MM. NIHOUL (concernant la discussion d'une question aussi importante dans les quarante-huit heures, le caractère partisan du projet, le rétablissement de l'inégalité entre les instituteurs communaux, l'ancien système et les efforts faits en vue de l'égalisation des traitements, la discrimination entre les instituteurs des organismes publics et les instituteurs des écoles libres, le cas des instituteurs des écoles adoptables et des écoles adoptées, l'atteinte à l'autonomie communale, les déficiences du projet au point de vue technique, l'aspect financier du problème et la désorganisation dans l'équilibre des traitements, le sens du projet de loi, le caractère national de l'enseignement libre); pp. 1192 à 1194;

Observations de MM. HARMEGNIES, SLEDSENS, YER-NAUX, LEYSEN, VERMEYLEN, m.i., le PRESI-DENT, ORBAN et EDEBAU; pp. 1192 à 1194;

VERMEYLEN, m.i. (concernant la nécessité de remettre au point certaines affirmations de M. NIHOUL avant que les autres orateurs ne prennent la parole, la portée du projet de loi, la situation actuelle des instituteurs communaux, l'impression de création d'une inégalité que veut donner l'opposition au sujet des écoles adoptables, l'absence de distinction en ce qui concerne les suppléments communaux, la manière dont l'Etat interviendra dans le paiement des suppléments, l'égalité qui subsiste entre les instituteurs des écoles adoptées et officielles, la situation plus favorable pour les communes qui ont fait un effort avant 1951, le bénéfice du supplément pour les instituteurs en surnombre, le pluralisme scolaire); pp. 1194 à 1197;

Observations de MM. SLEDSENS, le PRESIDENT, RO-LIN, LEYSEN, STUBBE, NIHOUL, YERNAUX, R. DESMEDT, Léon SERVAIS, JESPERS, baron de DOR-LODOT, Maurice SERVAIS, OBLIN; pp. 1194 à 1196;

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (suite).

VANDERMEULEN (concernant la compétence du Ministre de l'Intérieur en matière de suppléments communaux, la circulaire du Ministre de l'Intérieur de 1947, la loi de 1951, le retour à la législation traditionnelle); pp. 1197

LECLERCQ (concernant la satisfaction de voir réintroduire le principe de la liberté communale et de la réparation due à un grand nombre d'instituteurs des écoles officielles, le cas des instituteurs des communes de la catégorie de 50.000 à 100.000 habitants, les raisons pour lesquelles il n'a pas déposé d'amendement); pp. 1198 et 1199; Observations de MM. ROLIN, JESPERS, HARMEGNIES

et YERNAUX; p. 1198;

NOEL (concernant les faiblesses du projet, la division entre le personnel de l'enseignement secondaire des provinces et des communes et celui de l'Etat qui résultera du projet Collard, la situation des instituteurs par rapport à celle des fonctionnaires, le maintien du déclassement des instituteurs, la différence entre les traitements d'un instituteur rural et d'un instituteur d'une grosse agglomération, la limitation de la rétroactivité au 1er mai 1954, le nonrétablissement des 100 millions supprimés par le précédent ministre de l'Instruction publique, le placement des communes du Borinage dans la catégorie de 100.000 habitants); pp. 1199 et 1200; Observations de MM. YERNAUX, ROLIN, VERMEY-

LEN, m.i. et SLEDSENS; pp. 1199 et 1200;

SLEDSENS (concernant l'importance du projet au point de vue de la politique scolaire du gouvernement, la discrimination antidémocratique faite par le projet, la portée du projet, l'exclusion des instituteurs d'écoles adoptables, la discrimination faite pour le remboursement aux communes des suppléments de traitement lorsque ces suppléments n'étaient pas déjà octroyés en 1950, l'atteinte portée à l'enseignement libre); pp. 1201 et 1202;

Observations de M. SMETS; p. 1201;

MOUREAUX (concernant la rétroactivité, l'amélioration du corps enseignant par le projet, l'amélioration du sort du personnel enseignant); p. 1202;

Observation de M. FLAMME; p. 1202;

VAN BUGGENHOUT (concernant l'injustice à l'égard du personnel enseignant des écoles adoptables, la discrimination entre les instituteurs des enseignements officiel et libre, le développement de l'enseignement libre en Belgique, la recherche d'une solution équitable de la question scolaire); pp. 1202 et 1203;

Observations de MM. SMETS, JESPERS, CLAYS et le

PRESIDENT; pp. 1202 et 1203;

LEYSEN (concernant la création d'une situation injuste et la discrimination parmi les instituteurs, l'attitude partisane du gouvernement); p. 1204;

SMETS (concernant le prétendu accord des syndicats sur la loi Harmel); p. 1204;

Observations de MM. YERNAUX, NIHOUL et JESPERS; p. 1204;

baron de DORLODOT (concernant l'injustice que vont subir les communes catholiques); pp. 1204 et 1205 Observations de MM. YERNAUX, NIHOUL et VERMEY-

LEN, m.i.; p. 1205;

VERMEYLEN, m.i. concernant le rétablissement de la situation ancienne, la distinction qui était faite déjà avant 1951 entre les écoles adoptées et adoptables); p. 1205; Observation du baron de DORLODOT; p. 1205;

JESPERS (demande une augmentation des traitements des inspecteurs de l'enseignement primaire); p. 1205;

VERMEYLEN, m.i. (concernant les suppléments qui ont été admis pour les chefs d'école, l'égalité entre les instituteurs de l'Etat et des communes); p. 1205;

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (suite).

JESPERS (insiste sur le cas des inspecteurs); pp. 1205 et 1206:

VERMEYLEN, m.i. (déclare qu'il s'agit d'un cas d'application de la loi); p. 1206.

La discussion générale est close.

Art. 1.

L'article 1er est adopté sans observations; p. 1206.

Art. 2.

L'amendement de M. SLEDSENS et consorts est rejeté par 88 voix contre 37; pp. 1206 et 1207

Interventions de MM. NIHOUL, VERMEYLEN, m.i. et JESPERS; p. 1206;

L'article 2 est adopté; p. 1207.

Art. 3.

L'amendement de M. NIHOUL est rejeté; p. 1208; Interventions de MM. NIHOUL et VERMEYLEN, m.i.; pp. 1207 et 1208;

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDEN'I, YERNAUX et BOUILLY; p. 1207.

L'article 3 est adopté; p. 1208.

Art. 4.

L'article 4 est adopté sans observations ; p. 1208.

Art. 5.

Discussion des articles (6 avril 1955). L'amendement de M. NIHOUL est retiré; p. 1208. Intervention de M. NIHOUL: L'article 5 est adopté; p. 1208.

Art. 6 et 7.

Les articles 6 et 7 sont adoptés sans observations; p. 1208. Vote (6 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 34; p. 1209.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi complétant la loi du 23 juillet 1953 modifiant l'article 31 de la loi organique de l'enseignement primaire relatif aux services admissibles pour le calcul du traitement des instituteurs.

Doc. — Nº 242. Proposition de M. Yernaux. Ann. — Dépôt de la proposition par M. Yernaux; p. 1323 (31 mai 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1383 (14 juin 1955).

Projet de loi réglant l'enseignement de la religion et l'enseignement de la morale dans les établissements d'enseignement secondaire de l'Etat.

Doc. — Nº 325. Rapport de M. Vandermeulen.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Vandermeulen; p. 1576 (12 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Intervention de M. LEYNEN; p. 1793;

Les articles 1 et 2 sont adoptés; pp. 1792 à 1793.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 92 voix contre 2 et 63 abstentions; p. 1901.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, BAERT, BUTS, COU-PLET, CUSTERS, comte d'ASPREMONT LYNDEN, DE BAECK, DE BOODT, DECOENE, de la VALLEE POUSSIN, DELPORT, DE MAN, DEMARNEFFE, DERBAIX, chevalier de SCHAETZEN, DESMEDT (René), DE WINTER, Mlle DRIESSEN, MM. DU-

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE (suite).

VIEUSART, ESTIENNE, FERIJN, GODIN, HOUBEN (Robert), baron HUART, JACOBS, KLUYSKENS, LA-GAE, LEEMANS, Mme LEHOUCK, MM, LEYNEN (Hubert), LEYSEN (Edmond), MONDELAERS, MOREAU de MELEN, MULLIE, NEEFS (Cyriel), NEY-BERGH, baron NOTHOMB, OBLIN, ORBAN, PAI-RON, PHOLIEN, RONSE, SANTENS, SEGERS, SERVAIS (Léon), SERVAIS (Maurice), SLEDSENS, SOBRY, STRUYE, STUBBE, SUPRE, USELDING, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VANDENBER-GHE, VAN DE STORME, VAN DER BORGHT, VAN GERVEN, VAN HOUTTE, van LOENHOUT, VAN OUDENHOVE (Edgar), van ZEELAND et VER-HAEST.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale,

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR.

Proposition de loi modifiant la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les Universités de l'Etat.

Doc. -- Nº 21. Proposition de M. J. Rolland.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Rolland; p. 68 (18 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 168 (8 décembre 1954).

Proposition de loi tendant à permettre à certains Instituts supérieurs de commerce, de conférer les titres de licencié en sciences économiques et d'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales.

Nouveau titre : Proposition de loi tendant à permettre à certains instituts supérieurs de commerce de conférer le titre l'agrégé de l'enseignement secondaire supérieur pour les sciences commerciales.

Doc. - Nº 34. Proposition de M. J. Rolland.

Nº 50. Rapport de M. Vandermeulen.

Nº 52. Amendements proposés par M. J. Rolland et cts.

Nº 63. Amendements proposés par M. Allard et cts.

Nº 87. Rapport complémentaire de M. Vandermeulen.

Nº 104. Amendement proposé par MM. Allard et Warnant au texte de la commission.

- Dépôt de la proposition par M. Rolland; p. 119 Ann. -(30 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 169 (8 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Vandermeulen ; p. 206 (9 décembre 1954).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Vandermeulen; p. 425 (13 janvier 1955).

Ajournement (25 janvier 1955).

Discours de MM. MISSIAEN (propose l'ajournement en attendant de connaître l'avis des quatre universités);

DEHOUSSE (dégage la responsabilité de l'Université de Liège qui n'a pas encore fait connaître son avis et demande l'ajournement); p. 479;

WARNANT (appuie le préopinant); pp. 479 et 480;

HARMEGNIES (s'oppose à la demande d'ajournement);

Observations de M. DEHOUSSE; p. 480;

JESPERS (se rallie à la déclaration de M. HARMEGNIES); p. 480;

KLUYSKENS (explique comment l'Université de Gand a pu émettre un avis avant les Universités de Liège et de Bruxelles et appuie la demande de M. DEHOUSSE); p. 480;

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (suite),

Observations de MM, HARMEGNIES et DEHOUSSE; p. 480;

L'ajournement est adopté; p. 480.

Discussion générale (2 février 1955).

Discours de MM. VANDERMEULEN, rapp. (concernant la portée de la proposition de loi); p. 520;

ALLARD (donne un aperçu de la création des instituts d'enseignement supérieur des sciences commerciales; précise que la proposition tend à autoriser ces instituts à organiser l'agrégation pour l'enseignement secondaire supérieur); pp. 520 et 521;

PARMENTIER (craint une multiplication des diplômes; estime opportun de faire examiner la question par une commission comme l'a suggéré l'Université de Liège et

propose un éventuel ajournement); p. 521;

ROLLAND (concernant la portée initiale de la proposition; les notes des universités; les arguments qui militent en faveur de la proposition ; les dépenses supplémentaires qu'entraînerait l'adoption de la proposition; son opposition à un ajournement du débat); p. 521;

Observations de MM. le PRESIDENT, ROLIN et YER-

NAUX; p. 521;

ORBAN (appuie la proposition d'ajournement et attire l'attention sur les avis négatifs des universités); p. 522;

JESPERS (demande le rejet de la proposition d'ajourne-

ment); p. 522;

PARMENTIER (précise la portée de sa précédente intervention); p. 522;

ROLIN (se déclare hostile à la proposition et demande au ministre s'il voit la possibilité d'une formule transactionnelle); p. 522;

Observations de MM. ORBAN et JESPERS; p. 522;

COLLARD, m.i.p. (estime que la proposition peut résoudre un problème qui existe, parle de l'avis des universités et de l'examen par une commission mixte du problème des rapports entre l'université et l'enseignement technique supérieur); pp. 522 et 523

Observations de MM. DELMOTTE et le PRESIDENT;

p. 522:

MISSIAEN (concernant les ajournements précédents et la position qu'il faudra prendre tôt ou tard en la matière);

Observations de MM, le PRESIDENT et ORBAN; p. 523;

La proposition d'ajournement est rejetée; p. 523. Discours de M. ROLIN (concernant le véritable rôle des instituts supérieurs de commerce ; la confusion entre l'enseignement technique supérieur et l'enseignement universitaire; le danger de voir présenter d'autres revendications et la diminution de la qualité de notre enseignement universitaire); p. 523.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (2 février 1955).

Intervention de MM. ALLARD (qui déclare retirer son premier amendement et justifie son second amendement) et le PRESIDENT (qui propose la remise du vote au lendemain); pp. 523 et 524.

Observation de M. BOUILLY; p. 524.

Reprise de la discussion de l'article unique (3 février 1955).

L'amendement de M. ALLARD est adopté; p. 537;

L'article unique, ainsi amendé, est adopté; p. 537;

La modification de l'intitulé proposée par la commission est approuvée; p. 537;

L'article unique est remis aux voix et définitivement adopté; p. 537.

Vote (3 février 1955).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté par 106 voix contre 39; p. 537.

Enseignement (suite).

ENSEIGNEMEN'T SUPERIEUR (suite).

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant les lois sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, coordonnées par l'arrêté du Régent du 31 décembre 1949.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 903 (9 mars 1955).

EQUIVALENCE DE DIPLOMES.

Projet de loi relatif à l'équivalence des diplômes, au profit des réfugiés politiques.

Doc. — Nº 174. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 198. Rapport de M. George.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (3 mai 1955).

Les articles 1 à 6 sont adoptés sans observation; p. 1221. Vote (4 mai 1955)

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1232.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Enseignement. — V. aussi Finances : Comptabilité de l'Etat Crédit provisoires.

V. aussi Interpellations: Pholien.

Enseignement technique. - V. Pensions : Vieillesse et décès prématuré. — Personnel enseignant.

Entreprises industrielles et artisanales.— V. Commerce et Industrie.

Epreuves sportives (Paris sur-). - V. Hygiène et Santé -Education physique.

Equivalence des diplômes. — V. Enseignement.

Erps-Kwerps. — V. Communes: Territoire des communes.

Escompte. — V. Droit commercial: Gage.

Etain. — V. Affaires étrangères : Commerce et Industrie.

Examens universitaires. - V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Exercices aériens. — V. Droit pénal : Spectacles — Acro-

Expertise des viandes. — V. Alimentation : Viande.

Exportation. — V. Commerce et Industrie : Commerce

Expropriation. — V. Procédure civile.

Extradition. — V. Droit pénal.

F

Facture (Mise en gage de la -). - V. Droit commercial :

Famille royale. - V. Roi et Famille Royale.

Filet protecteur. — V. Droit pénal : Spectacles — Acrobates

Finances.

COMPTABILITE DE L'ETAT.

Projet de loi relatif à la comptabilité de l'Etat.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants ; p. 1476 (28 juin 1955).

Compte général de l'Administration des Finances.

Ann. — Transmission des résultats apparaissant dans le compte général de l'Administration des Finances établi pour l'année 1950 et transmis à la Cour des Comptes en date du 27 août 1954; p. 9 (9 novembre 1954).

Crédits provisoires.

Projet de loi ouvrant des crédits provisoires, à valoir sur les budgets de l'exercice 1955, ajournant la clôture des opérations d'établissement des impôts directs sur l'exercice 1954 et fixant, pour le premier trimestre de l'année 1955, le mode de subvention des écoles de l'enseignement moyen libre et des enseignements normal et technique agréées.

Doc. — Nº 75. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 77. Rapport de M. Doutrepont.

Nº 78. Amendements proposés par M. Edg. de Bruyne et consorts.

N₁ 79. Amendements proposés par M. Leemans et consorts. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 287 (22 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Doutrepont; p. 316 (22 décembre 1954).

Discussion générale (23 décembre 1954).

Discours de MM. STRUYE (déclare que le projet est mauvais 2t injuste et qu'il contient une série d'articles qui n'ont rien à voir avec l'octroi de crédits provisoires; s'élève contre l'insertion dans une loi de crédits provisoires de dispositions modificatives de lois organiques; estime la méthode déplorable et déclare que le parti social-chrétien ne peut s'y rallier; demande un vote nominal sur la disjonction des articles 6, 7 et 8 du projet et leur renvoi en commission de l'Instruction publique); pp. 345 et 346;

Observations de MM. HARMEGNIES, DOUTREPONT, P. DE SMET, et le comte d'ASPREMONT LYNDEN;

pp. 345 et 346;

DOUTREPONT, rapp. (concernant l'adoption d'une loi tendant à faire disparaître les dérogations aux lois budgétaires, la diminution du montant des subventions aux écoles libres, la loyauté du Ministre de l'Instruction publique); p. 346;

Observations de MM. STRUYE et le comte d'ASPRE-

MONT LYNDEN; p. 346;

ROLIN (estime la motion de M. STRUYE irrecevable); p. 346;

Observations de M. STRUYE; p. 346;

Le PRESIDENT (ne veut pas créer de jurisprudence, mais estime que pour ne pas envenimer le débat le Sénat pourrait se prononcer sur la proposition de disjonction); p. 347;

Observations de MM. STRUYE et ROLIN; p. 347;

La proposition de disjonction est rejetée par 80 voix contre 60; p. 347;

DELPORT (estime que le projet modifie profondément le statut de l'enseignement normal et technique et l'attribution de subsides à l'enseignement moyen libre; rappelle les dispositions principales de la loi de 1952; s'élève contre la diminution des subsides qu'il qualifie de mesure injuste et anti-sociale; déclare qu'il est porté atteinte à la conscience du père de famille et à l'enseignement libre; souligne l'inégalité qui est créée entre les enfants suivant l'école fréquentée par eux et la réduction d'un quart ou d'un cinquième du traitement de 20.000 professeurs; déclare que le mécontentement n'a pas été provoqué dans un but électoral; compare certaines déclarations des mi-

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Crédits provisoires (suite).

nistres à l'acte posé; souligne la patience de la partic catholique du pays et déclare que cette patience est limitée); pp. 347 à 349;

Observations de MM. DOUTREPONT, JESPERS, SLED-SENS, DECOENE et DE BOODT; pp. 348 et 349;

baron HUART (déclare que le gouvernement est un gouvernement de combat, qu'il a déclenché la guerre scolaire, qu'il a méconnu la loi non abrogée de 1952 dont les effets sont suspendus en fait; considère que la discussion sur les crédits provisoires est en fait un débat scolaire puisque le projet de loi en discussion contient le principe de la nouvelle loi organique sur l'enseignement envisagée par le gouvernement; souligne le conflit idéologique qui existe; déclare que l'escignement neutre n'existe pas et cite un passage d'une lettre pastorale du cardinal Mercier; cite un extrait d'un discours de M. Bekaert, Président des patron's catholiques, concernant l'enseignement technique; compare la subvention accordée par an et par élève à l'enseignement libre à la dépense par an et par élève dans l'enseignement officiel et souligne la diminution de traitement que vont subir 20.000 professeurs); pp. 352 à 354;

Observations de MM. DE BOODT, ANCOT, P. DE SMET et BAERT; pp. 352 et 353;

COLLARD, m.i.p. (concernant l'attitude du gouvernement à l'égard de ce que l'on appelle le problème scolaire, les deux conceptions en matière d'enseignement; les rapports entre l'Etat et l'enseignement; les ressources dont dispose l'enseignement libre; la participation de l'Etat aux charges de l'enseignement libre, dans l'intérêt supérieur du pays; le contrôle de l'Etat en ce qui concerne les subventions qu'il a accordées ; les règles de rationalisation à appliquer par l'Etat; le recrutement du personnel enseignant; les points de friction entre l'Etat et l'enseignement catholique; le problème de la création d'écoles; la nécessité de créer de nouvelles écoles officielles; la carence du précédent gouvernement en cette matière; la rationalisation indispensable des enseignements normal et technique; le problème du recrutement du personnel enseignant; l'ambiance de l'enseignement libre catholique; l'esprit de l'enseignement de l'Etat ; la priorité que l'Etat doit accorder aux diplômés de son enseignement ; le problème des subventions; les critères et règles d'une politique de subventions ; l'augmentation des subventions pour l'enseignement libre pour 1955 par rapport à celles de 1949; le paiement des subventions aux écoles; le taux des subventions-traitements; le nouveau projet sur les rapports de l'Etat avec l'enseignement libre; le principe du paiement direct et intégral des subventions-traitements aux intéressés ; l'égalité en matière de diplômes) ; pp. 354 à 358 :

Observations de MM. de la VALLEE POUSSIN, SLED-SENS, JESPERS, STRUYE, VAN HEMELRIJCK, Léon SERVAIS, HARMEGNIES, LEYSEN, ROLIN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, BOUILLY, DE COENE, YERNAUX, DE BLOCK, R. DESMEDT et le PRESIDENT; pp. 354 à 358;

DUVIEUSART (concernant la contradiction entre l'ampleur du problème et le débat étriqué; les positions prises par le Ministre contre l'esprit de la Constitution; l'erreur de réduire au 1er janvier les traitements des instituteurs de l'enseignement libre, la bonne foi de son groupe; l'étranglement du débat; les vues du gouvernement en matière d'enseignement; le développement de l'enseignement officiel; le plan de rationalisation pour les subventions; la démocratisation en matière d'enseignement; l'impossibilité de compenser les diminutions de subventions; l'attaque du pluralisme dans le secteur de l'enseignement; la revendication de l'Etat de recruter son personnel ensei-

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Crédits provisoires (suite).

gnant parmi les diplômés de son enseignement ; la nécessité d'une égalité comme base de la liberté scolaire ; l'argument budgétaire invoqué par le gouvernement ; la distinction entre traitements et subventions; le paiement direct des traitements aux professeurs ; l'entrée en vigueur retardée de la disposition envisagée); pp. 359 à 363;

Observatoins de MM, ROLIN, YERNAUX, COLLARD, m.i.p., STRUYE DE BOODT, JESPERS, HARME-GNIES, le PRESIDENT, VAN BUGGENHOUT, SLEDSENS, MISSIAEN, DECOENE, DETHIER, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 359 à 362:

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 décembre 1954).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans discussion; pp. 363 et 364.

Art. 6.

Les amendements de M. LEEMANS tendant à la suppression des articles 6, 7 et 8 sont déclarés non recevables;

Interventions de MM. le PRESIDENT, JESPERS, KLUYS-KENS, ROLIN et LIEBAERT, m.f.; pp. 365 et 366.

Observations de MM. DOUTREPONT, DE BOODT, DE-KEYSER, VAN BUGGENHOUT et STUYE: pp. 365 et 366.

Les amendements de M. Edg. DE BRUYNE sont rejetés; pp. 366 à 368.

Interventions de MM. JESPERS et COLLARD, m.i.p.; pp. 367 et 368.

L'amendement de M. KLUYSKENS est rejeté; pp. 368 et 369.

Intervention de M. STRUYE; p. 369.

Observation de M. BUISSERET, m.c.; p. 369.

L'article 6 est adopté; p. 369.

Art. 7.

Les amendements de M. Edg. DE BRUYNE sont rejetés; p. 369.

L'article 7 est adopté; p. 369.

Art. 8.

L'amendement de M. Edg. DE BRUYNE est rejeté. Intervention de M. ROLIN.

Observation de M. BOUILLY; p. 370.

L'article 8 est adopté; p. 370.

Art. 9.

L'article 9 est adopté; p. 370.

Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix et 2 abstentions; p. 370. Se sont abstenus : MM. MERENNE et NOEL.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1955 et ajournant la clôture des opérations de dépenses relatives à l'exercice 1954.

Doc. - Nº 192. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 193. Rapport de M. Doutrepont.

Nº 195. Amendements proposés par M. E. Adam et cts. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1119 (30 mars 1955).

Dépôt et lecture du rapport par M. Doutrepont; p. 1143 (31 mars 1955).

Discussion générale (31 mars 1955).

Discours de MM. E. ADAM (critique le libellé de l'article 3 du projet ; demande au gouvernement pourquoi il a inséré dans ce libellé les termes « à titre d'avances » et si ces

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Crédits provisoires (suite).

avances seront récupérables, justific ses amendements); p. 1144;

Observation de M. ANCOT; p. 1144;

LIEBAERT, m.f. (rappelle les explications données par le gouvernement à la Chambre; répond à la question posée par M. ADAM' et précise que le gouvernement n'a pas l'intention de faire rembourser par leurs bénéficiaires les

traitements payés); pp. 1144 et 1145; Observations de MM. DUVIEUSART, ROLIN et DE

WINTER pp. 1144 et 1145;

JESPERS (concernant le droit pour le Sénat de recevoir des explications de la part du gouvernement, les articles 6, 7 et 8 du précédent projet de loi ouvrant des crédits provisoires, le paiement de subsides-traitements à 100 p.c. nonobstant ces articles, l'application des lois coordonnées de 1952 sur l'enseignement moyen et l'octroi des subsides forfaitaires pour les cinq premiers mois de l'année); pp. 1145 et 1146;

Observation de M. STRUYE; p. 1145;

DOUTREPONT, rapp. (estime que l'on préjuge le vote éventuel d'un projet encore en discussion pour l'application d'une loi ; parle de l'éventuelle rétroactivité du projet nº 217, discuté à la Chambre; estime que l'article 3 du projet est clair et demande l'observation des règles parlementaires); p. 1146;

Observations de MM. STRUYE, DUVIEUSART, DE WINTER, JESPERS, P. DE SMET et le PRESIDENT;

ANCOT (demande que la portée de l'article 3 soit précisée); p. 1146;

E. ADAM (demande si les subventions autres que les subsides-traitements seront également non récupérables); pp. 1146 et 1147;

ROLIN (concernant le caractère récupérable des diverses subventions, les apaisements donnés par le gouvernement en ce qui concerne le non-remboursement d'une partie quelconque d'un traitement payé, la rétroactivité); p. 1147; Observations de MM. LIEBAERT, m.f. et JESPERS; p. 1147;

DUVIEUSART (concernant la récupération de traitements pour les cinq premiers mois, l'éventualité d'une récupération à charge des parents, les termes « par avances », les intentions du gouvernement); pp. 1147 et 1148;

Observations de M. ROLIN; p. 1147;

COLLARD, m.i.p. (répond aux questions posées quant à une répétition des subventions); p. 1148;

Léon SERVAIS (concernant la récupération à charge des institutions, le paiement de subsides-traitements à 100 p.c. pour les trois premiers mois de 1955); p. 1148; Observations de MM. DOUTREPONT, HARMEGNIES,

Maurice SERVAIS et ANCOT; pp. 1148 et 1149;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mars 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 1148. Art. 3.

L'amendement de M. E. ADAM et ets est rejeté par 80 voix contre 49; p. 1149.

Intervention de M. Léon SERVAIS; p. 1149.

L'amendement subsidiaire de M. E. ADAM et ets est rejeté; p. 1149.

L'article 3 est adopté; p. 1149.

Art. 4 et 5.

Les articles 4 et 5 sont adoptés sans observation ; p. 1149. Vote (31 mars 1955).

Intervention de M. STRUYE (qui annonce la décision du P.S.C. de ne pas prendre part au vote); p. 1149.

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Crédits provisoires (suite).

Observations de MM, HARMEGNIES, baron de DORLO-DOT, VAN REMOORTEL, le PRESIDENT et MIS-SIAEN; pp. 1149 et 1150.

Les résultats du vote nominatif prouvent que le Sénat n'est pas en nombre et par conséquent le vote sera repris au début de la séance ultérieure; p. 1150.

Reprise du vote (5 avril 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 86 voix et 2 abstentions; pp. 1153 et 1154.

Se sont abstenus: MM. DE BAECK et NOEL. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi ouvrant de nouveaux crédits provisoires à valoir sur les budgets de l'exercice 1955.

Doc. — Nº 235. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 239. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. - Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1295 (25 mai 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

Discours de MM. JESPERS (concernant le paiement des frais de fonctionnement dans l'enseignement technique reconnu, le problème du minerval dans l'enseignement moyen, le régime prévu pour le mois d'août); p. 1300;

LIEBAERT, m.f. (se déclare incompétent pour répondre à M. Jespers); p. 1300;

Observations de MM. P. DE SMET et JESPERS; p. 1300; DUVIEUSART (s'étonne de la déclaration du Ministre des Finances); p. 1300;

LIEBAERT, m.f. (conteste la pertinence de la remarque de M. Duvieusart); p. 1300;

STRUYE (déclare ne pouvoir admettre la réponse du Ministre des Finances); p. 1300;

LIEBAERT, m.f. (se déclare disposé à prendre contact avec le Ministre de l'Instruction publique); p. 1300;

Observation de M. STRUYE; p. 1300;

DOUTREPONT (s'étonne des questions posées pour la troisième fois devant le Parlement et déclare qu'il faut attendre le vote de la loi scolaire); pp. 1300 et 1301; Observation de M. JESPERS; p. 1300;

JESPERS (précise ses questions et déclare toute discussion inutile tant qu'il ignore ce qu'il en sera des subsides pour l'enseignement moyen); p. 1301.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Art. 1 et 2.

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 1301.

Art. 3.

L'article 3 est adopté; p. 1302; Interventions de MM. DUVIEUSART, ROLIN et COU-LONVAUX; pp. 1301 et 1302;

Observations de MM. le PRESIDENT, LIEBAERT, m.f., ANCOT et ORBAN; pp. 1301 et 1302.

Art. 4.

L'article 4 est adopté sans observations ; p. 1302.

Vote (31 mai 1955).

M. STRUYE justifie le vote de son groupe;

Observations de MM. HARMEGNIES et DOUTREPONT;

M. MOUREAUX demande l'appel nominal;

L'ensemble du projet est adopté par 86 voix et 2 abstentions; p. 1306.

Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Crédits supplémentaires (suite).

Projet de loi autorisant des régularisations augmentant et réduisant certains crédits ouverts pour l'exercice 1954 et allouant des crédits supplémentaires pour les dépenses se rapportant aux exercices 1953 et antérieurs.

Doc. - Nº 29. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 45. Rapport de M. Molter.

Discussion générale (22 décembre 1954).

Voir la discussion du budget des Voies et Moyens pour l'exercice 1955; p. 297.

Discussion des articles du tableau (23 décembre 1954).

Les articles du tableau sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 328.

Discussion des articles du projet de loi (23 décembre 1954). Les articles 1 à 23 sont adoptés; pp. 329 à 340.

Vote (23 décembre 1954).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 70 et 2 abstentions; p. 351.

Se sont abstenus : MM. MERENNE et NOEL.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants. 1

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1954 et 1955 et couvrant les charges résultant de l'application de la loi du 11 mars 1954 modifiant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré.

Doc. - Nº 306. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Dépôt et lecture du rapport, dans les deux langues nationales, par M. Doutrepont; p. 1516 (6 juillet 1955).

Discussion générale (6 juillet 1955).

La discussion générale est jointe à celle du projet de loi relatif aux taxes assimilées au timbre ; p. 1516.

Discussion des articles (7 juillet 1955). Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; p. 1554.

Vote (12 juillet 1955). L'ensemble du projet de loi est adopté par 89 voix contre 74

et 2 abstentions; pp. 1563 et 1564. Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Organismes et services déclarés nuls.

Ann. — Transmission du sixième rapport du comité de liquidation des organismes et services déclarés nuls; p. 9 (9 novembre 1954).

Transmission du septième rapport du comité de liquidation sur l'Etat d'avancement de ses travaux ; p. 853 (8 mars 1955).

Règlement définitif des budgets.

Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1945, 1946 et 1947.

Doc. — Nº 101. Rapport de M. Doutrepont.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 344 (23 décembre 1954).

Discussion générale (16 février 1955).

Discours de M. DOUTREPONT, rapp. (concernant la résorption du retard en la matière ; les arrêtés à prendre pour les traitements accordés depuis 1951 au personnel de l'Etat); p. 649;

Observation de M. LIEBAERT, m.f.; p. 649.

La discussion générale est close.

Discussion des articles des tableaux (16 février 1955).

Les postes des tableaux A et B ainsi que les atricles du tableau C sont successivement mis aux voix et adoptés; p. 650.

Finances (suite).

COMPTABILITE DE L'ETAT (suite).

Règlement définitif des budgets (suite).

Discussion des articles du projet de loi (16 février 1955). Les articles 1 à 31 du projet de loi sont adoptés sans observations; pp. 650 à 654.

Vote (17 février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des voix des 143 membres présents; p. 698.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi contenant le règlement définitif des budgets des exercices 1948, 1949 et 1950.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Ann. - Transmission du compte des opérations du Fonds d'amortissement de la dette publique pour l'année 1954. Transmis par la Cour des Comptes; p. 1401 (16 juin 1955).

Projet de loi portant suppression du Fonds d'amortissement de la dette publique.

Doc. — Nº 330. Rapport de M. Molter. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1470 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. MOLTER; p. 1600 (13 juillet 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 13 sont adoptés sans observations; pp. 1820 à 1822.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 154 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1905.

S'est abstenu : M. ANCOT qui justifie son abstention. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

FONDS DE DOTATION POUR LE FINANCEMENT DES PENSIONS DE GUERRE.

Projet de loi complétant les attributions du Fonds de Dotation qui assure le financement des pensions de guerre.

Doc. - Nº 219. Rapport de M. Briot.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1068 (29 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Briot; p. 1236 (4 mai 1955).

Ajournement (25 mai 1955).

Intervention de MM. le PRESIDENT, HARMEGNIES et STRUYE; p. 1274.

Discussion générale (25 mai 1955).

Discours de M. VAN HOUTTE (concernant l'étalement de la charge des pensions sur un certain nombre d'années, le financement actuel des pensions de guerre, la constitu-

tion d'une seconde dotation); p. 1278. Observations de MM. STRUYE, DE BOODT, le PRESI-DENT, DOUTREPONT, MOULIN, REMSON et MACHTENS; p. 1278.

Reprise de la discussion générale (31 mai 1955). Discours de MM. VAN HOUTTE (résume l'économie du système de la Caisse de dotations, critique l'application de la formule dans le cas présent, étant donné qu'elle maintient une charge constante pour les pensions de guerre en même temps que l'augmentation de la charge des pensions de vieillesse); pp. 1303 et 1304;

Observations de MM. MOULIN et LIEBAERT, m.f.; p. 1304;

DOUTREPONT (rappelle les discussions de 1937 et 1938 au sujet de la dotation pour les pensions de guerre, met

Finances (suite).

FONDS DE DOTATION POUR LE FINANCEMENT DES PENSIONS DE GUERRE (suite).

l'accent sur la différence entre les pensions de guerre

et les pensions de vieillesse); p. 1304;

LIEBAERT, m.f. (déclare que la situation budgétaire difficile due à la politique du gouvernement précédent est la cause du recours au système de financement incriminé); pp. 1304 et 1305;

VAN HOUTTE (précise le reproche qu'il fait à la mesure proposée, demande quelle est la politique financière du

gouvernement); p. 1305; Observations de MM. MOULIN, LIEBAERT, m.f. et DE BOODT; p. 1305;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; pp. 1307 et 1308.

Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 64;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

OFFICE DES SEQUESTRES.

Ann. — Transmission du rapport sur l'activité de l'Office des Séquestres au 31 décembre 1953; p. 9 (9 novembre 1954).

Finances communales. — V. Provinces: Finances provin-

Finances provinciales. — V. Provinces.

Fonctionnaires publics. — V. Administrations publiques : Traitements.

Fonds agricole. — V. Agriculture.

Fonds d'amortissement de la dette publique. — V. Finances.

Fonds de commerce. — V. Droit civil : Baux commerciaux

Fonds de dotation pour le financement des pensions de guerre. - V. Finances.

Fonds de réadaptation de Benelux. — V. Affaires étrangères : Benelux.

Fonds de sécurité d'existence. — V. Sécurité sociale.

Fonds des routes. — V. Communications.

Fonds national de garantie pour la réparation des dégâts houillers. - V. Commerce et Industrie: Mines.

Forces armées. — V. Affaires étrangères.

V. aussi Armée.

V. aussi Pensions: Pensions militaires.

Fournitures. — V. Armée : Adjudications.

Froment. — V. Interpellations : Mullie.

Frontière. — V. Interpellations : De Boodt.

Fusion de sociétés. — V. Impôts : Impôts directs — Revenus.

G

Gage. - V. Droit commercial.

Garde territoriale anti-aérienne. — V. Armée : Contingent.

Gaz. - V. Commerce et Industrie.

Gendarmes. - V. Pensions: Pensions militaires.

Gens de mer. — V. Sécurité sociale : Accidents du travail. V. aussi Marins.

Gouvernement.

CONFERENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL.

Ann. — Transmission du texte de la déclaration gouvernementale devant accompagner la communication au Parlement de la recommandation n° 98 concernant les congés payés, adoptée par la conférence internationale du travail au cours de sa 37^{me} session, tenue à Genève, en juin 1954; p. 1382 (14 juin 1955).

DECLARATION.

Ann. — V. VERMEYLEN, m.i., demande une suspension de séance afin de permettre au Premier Ministre de lire la déclaration gouvernementale lorsque cette communication sera terminée à la Chambre; p. 14 (10 novembre 1954).

Déclaration du gouvernement :

M. VAN ACKER, Premier Ministre, rappelle l'engagement contracté par le Gouvernement de servir l'intérêt public ; met l'accent sur la situation financière et budgétaire inquiétante que le gouvernement a trouvé à son entrée en charge; souligne son désir de poursuivre la politique d'expansion économique et de mise au travail; donne un aperçu de l'action du gouvernement au cours des six mois écoulés, en particulier sur le plan militaire et social, en matière de lutte contre le chômage, la promotion d'investissements nouveaux, l'expansion économique à l'étranger, l'accélération de certains travaux publics, l'accélération de la procédure en matière de dommages de guerre, les chemins de fer et le tourisme, les résultats du recense-ment linguistique, les indemnités de milice, les problèmes coloniaux, la politique internationale, la politique scolaire et les problèmes de l'enseignement; précise certains points du programme gouvernemental, notamment la réussite de l'Exposition universelle de Bruxelles, la stabilisation des prix, l'abaissement du prix du charbon; traite du problème des charbonnages marginaux, de l'énergie électrique et de l'énergie nucléaire, de la stimulation de la productivité, de la recherche scientifique, des problèmes de la distribution et des classes moyennes, de la création d'un Fonds des Transports et des Communications et des problèmes qui se posent en matière de communications, de la réalisation de grands travaux publics, de la politique en matière agricole, de l'expansion commerciale, de la réforme de la sécurité sociale et des problèmes sociaux, de l'assainissement de l'assurance maladie-invalidité, des mesures en matière de logement et d'hygiène publique; annonce la création d'un Institut national d'Education physique et des Sports; parle du rééquipement hospitalier, des problèmes de la jeunesse, des problèmes des agents de l'Etat, des finances provinciales et communales, de l'emploi des langues, de la politique militaire, des problèmes de la circulation automobile, de la protection de l'enfance, du régime de l'alcool; annonce la construction d'une cité administrative; pp. 15 à 19 (10 novembre 1954).

Observations de MM. SLEDSENS, ORBAN et DOUTRE-PONT; p. 16 (10 novembre 1954).

Discussion (17 novembre 1954).

Discours de MM. STRUYE (critique la longueur de la déclaration; estime qu'elle n'a pas apporté sur les questions de brûlante actualité les explications souhaitées par le P.S.C. et qu'il réclamera par la voie normale des interpellations; met l'accent sur la contradiction entre les déclarations du Ministre des Finances au Parlement, en mai 1954, aux prêteurs hollandais en juin 1954, au sujet du déficit du budget de 1953; rappelle que l'amendement prolongeant l'exercice 1953 fut unanimement admis à l'époque; déclare que la preuve est faite que le gouver-

Gouvernement (suite).

DECLARATION (suite).

nement a eu le tort de noircir une situation dans l'ensemble favorable; regrette que le Parlement n'ait pas été mis au courant des événements importants qui se sont produits dans le domaine de la politique étrangère et considère qu'il v a là une humiliation du Parlement; émet des craintes quant à l'incidence des accords économiques négociés par la France et l'Allemagne; questionne le gouvernement au sujet de l'abandon de certaines parcelles des territoires de l'Est, de la fixation du siège de la C.E.C.A., de l'agression d'un avion commercial belge par un avion soviétique, de la représentation des syndicats libéraux dans les organisations paritaires, de l'étatisation de la médecine, de la fixation officielle du coût de la vie, des nationalisations, de la politique scolaire; regrette la réduction des subsides à l'enseignement libre qui rompt l'égalité entre les deux branches d'enseignement : reproche au gouverncment d'avoir fait douter de la valeur impérative des textes constitutionnels); pp. 41 à 45;

Observations de MM. le PRESIDENT, ORBAN, DOU-TREPONT, HARMEGNIES, MOULIN, DE BLOCK, MISSIAEN, YERNAUX et JESPERS; pp. 41 à 45;

HARMEGNIES (se déclare satisfait de certains points du programme du gouvernement, notamment au sujet des canaux de Charleroi à Bruxelles et de Nimy à Blaton; parle du problème des finances communales; soulève le problème des travaux communaux subsidiés par l'Etat; rappelle le problème de l'inégalité fiscale qui existe pour les femmes mariées salariées ou appointées; demande une réforme complète du régime des pensions des employés); pp. 45 et 46;

Observation de M. ORBAN; p. 45;

COULONVAUX (regrette l'absence de presque toute l'opposition; critique la politique du gouvernement précédent en matière scolaire, linguistique, en matière d'épuration et sur les plans économique et financier; déclare que le gouvernement ne poursuivait pas un but électoral en faisant la déclaration longue et détaillée; se félicite des projets du gouvernement en matière de pensions; regrette que l'on cherche à diviser le pays sur la question scolaire; précise ce qu'il entend par l'égalité entre les deux enseignements; estime qu'il n'y avait pas de nécessité de convoquer tous les sénateurs pour les mettre au courant des négociations internationales menées pendant les vacances, étant donné l'unanimité de la Commission des Affaires étrangères sur la politique du gouvernement ; souligne les efforts du gouvernement en vue de la résorption du chômage et les résultats déjà acquis, la réduction du temps de service militaire, l'augmentation de la pension de vieillesse; les dégrèvements fiscaux; demande des dégrèvements fiscaux pour les artisans; souligne la nécessité d'une large exportation et d'une réforme du régime des consulats; demande une révision du privilège accordé à l'O.N. S.S.; se déclare opposé à la fonctionnarisation de la médecine et aux nationalisations; souligne le but du gouverne-ment est l'intérêt national; formule certaines remarques au sujet de l'administration générale de l'urbanisme); pp. 46 à 51;

Observations de MM. VAN HEMELRIJCK, PHOLIEN, STRUYE, HARMEGNIES, RASSART, MISSIAEN, SLEDSENS, le baron NOTHOMB, le comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, DEHOUSSE, Mine BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. ROLIN, SLEDSENS, Maurice SERVAIS, YERNAUX et ANCOT; pp. 46 à 51;

NOEL (traite du problème des mines marginales et de la fermeture annoncée des charbonnages d'Ougrée-Marihaye; regrette que le gouvernement s'obstine à lier le sort de nos charbonnages à leur maintien dans le cadre de la C.E.C.A.; repousse la concentration comme solution; se déclare partisan des nationalisations; examine la situation

Gouvernement (suite).

DECLARATION (suite).

du personnel enseignant primaire; compare la situation de l'instituteur à celle des autres fonctionnaires de l'Etat et rappelle les promesses des deux partis actuellement au pouvoir; souligne la déception des instituteurs de ne pas avoir obtenu satisfaction et leur intention d'agir énergiquement); pp. 51 à 54;

PONTUS (demande au gouvernement d'apporter des solutions aux problèmes des cantons de l'Est); p. 54;

MOULIN (traite du problème des pensoins et félicite le gouvernement pour ce qu'il a réalisé dans ce domaine; rappelle le programme de son parti en matière de pension aux salariés et l'importance que ce parti attache au problème de la pension des indépendants); pp. 54 et 55;

Observation de M. le PRESIDENT; p. 55.

Reprise de la discussion (18 novembre 1954).

Discours de MM. R. HOUBEN (traite du problème de l'assurance maladie-invalidité; rappelle les questions qui ont été posées au Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale; déclare que la réponse du Ministre à la question relative à la nature de la somme de 300 millions, accordée aux mutualités est contradictoire, que le Ministre n'a pu justifier les critères de répartition de cette somme, qu'il n'a de même pas été donné de justification sur le pian juridique et qu'il n'a pas été précisé pourquoi les intéressés n'ont pas été consultés; parle des négociations avec le corps médical; déclare que la politique du gouvernement en matière sociale est désastreuse, parce qu'elle conduit à l'étatisation de l'assurance maladie-invalidité et à la ruine de la gestion paritaire sociale dans le pays; met l'accent sur quelques étapes vers l'étatisation des soins de santé; critique la méconnaissance de la gestion paritaire des organismes par le Ministre du Travail et l'admission des syndicats libéraux dans les commissions paritaires malgré qu'ils ne soient pas représentatifs et la manipulation de l'index des prix de détail; demande que le gouvernement définisse la politique sociale qu'il compte mener) ; pp. 57 à 61;

Observations de MM. SMETS, ORBAN et CLAYS; pp. 58 à 60;

YERNAUX (déclare que les instituteurs des écoles publiques ont été frustrés par la loi du 30 juin 1951, que les instituteurs peuvent compter sur l'appui de son parti; demande au gouvernement de résoudre le problème de la rémunération des instituteurs); pp. 61 et 62;

DEHOUSSE (prend acte des réalisations du gouvernement en matière de commerce extérieur; estime que des mesures radicales devront être prises, notamment en matière de crédits à l'exportation et d'investissements; parle de l'aide aux pays sous-développés, sur le plan technique et financier et attire l'attention du gouvernement sur ce problème; regrette que dans le domaine des travaux publics, la région liégeoise ait été quelque peu oubliée, particulièrement en ce qui concerne les voies de communication et demande que le gouvernement précise sa position en ce qui concerne la canalisation de la Moselle; insiste sur la nécessité de construire des habitations dans les vieux bassins industriels de Wallonie; approuve la création d'un Fonds des transports et des communications); pp. 62 et 63;

RASSART (se déclare déçu par la manière dont l'opposition a rencontré la déclaration gouvernementale; constate l'unanimité concernant la politique étrangère; déclare que le problème des nationalisations ne sera pas une pierre d'achoppement pour le gouvernement et montre que M. LIEBAERT et la F.G.T.B. ont utilisé les mêmes mots pour exposer leur point de vue au sujet du programme économique; déclare que la F.G.T.B. a fait connaître les solutions qu'elle préconise afin de voir enta-

Gouvernement (suite).

DECLARATION (suite).

mer des conversations en vue de rechercher des solutions adéquates pour les problèmes économiques); pp. 63 à 65;

Observations de MM. ORBAN, YERNAUX, STRUYE, VAN HOUTTE, DEHOUSSE, HARMEGNIES et le PRESIDENT; pp. 63 à 65;

ROLIN (met l'accent sur l'accord de la commission des Affaires étrangères au sujet de la politique étrangère; estime que la nouvelle déclaration du gouvernement est utile, car elle apporte des éclaircissements concernant les réformes que le gouvernement compte instaurer et fournit un rapport de gestion; estime qu'il faudra procéder à des nationalisations); pp. 65 et 66;

Observations de M. STRUYE, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. HARMEGNIES, COULON-VAUX et MACHTENS; p. 66;

VAN ACKER, p.m. (répond aux objections formulées et traite du canal de la Moselle, des pensions, de sécurité sociale et de la simplification de sa réglementation, du problèmes des communes et grandes villes, de l'assurance maladie-invalidité; s'étend sur la résorption du chômage par l'accroissement de la productivité et l'amélioration de l'exportation; cite quelques chiffres relatifs au nombre de chômeurs; insiste sur l'utilité pour les communes de l'exécution de travaux par les chômeurs, notamment en matière de lutte contre les inondations; annonce un projet de loi tendant à aider les petites entreprises; met l'accent sur l'utilité d'une diminution du prix du charbon et sur les économies réalisées grâce à la diminution du nombre de chômeurs); pp. 66 à 68;

Observations de MM. P. DE SMET, ROLIN et HARME-GNIES; pp. 66 et 67.

La discussion est close.

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. COU-LONVAUX et ROLIN; p. 68.

Vote sur l'ordre du jour (23 novembre 1954).

L'ordre du jour de confiance, déposé par MM. ROLIN et COULONVAUX, est adopté par 83 voix contre 70 et 3 abstentions; pp. 76 et 77.

Se sont abstenus : MM. MERENNE, MOREAU de ME-LEN et NOEL.

Observations de MM. le PRESIDENT et DEMARNEFFE; p. 77.

REMANIEMENT MINISTERIEL.

Ann. — M. le Président annonce la démission de M. VAN GLABBEKE et la nomination de M. VAN AUDEN-HOVE, en qualité de Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction; p. 428 (18 janvier 1955).

Grades académiques. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Guerre.

ANCIENS COMBATTANTS.

Projet de loi modifiant les lois relatives à l'Œuvre nationale des anciens combattants résistants, prisonniers politiques, déportés et réfractaires coordonnées par l'arrêté royal du 13 septembre 1951.

Doc. — Nº 80. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 94. Rapport de M. Camby.

Nº 300. Projet amendé par la Chambre des Représentants. N° 345. Rapport de M. Camby.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Vermeylen m.i.; p. 358 (23 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Camby-; p. 474 (20 janvier 1955).

Discussion générale (25 janvier 1955).

Discours de MM. HARMEGNIES (appelle l'attention du

Guerre (suite).

ANCIENS COMBATTANTS (suite).

ministre sur le cas des combattants de 1940 invalides pour tuberculose); p. 482;

Obsrevation de M. le PRESIDENT; p. 482;

LEBURTON, m.s.p.f. (annonce que les cas signalés feront l'objet d'un réexamen en cas de revision de la législation sur l'O.N.A.C.); p. 482.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 janvier 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; p. 483. Vote (1er février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 126 voix et 22 abstentions; p. 502.

Se sont abstenus: MM. BUTS, CUSTERS, DE BAECK, DE BOODT, DEMARNEFFE, DERBAIX, MIle DRIES-SEN, MM. GRIBOMONT, KLUYSKENS, LEYNEN (Hubert), MERENNE, MULLIE, NEEFS (Cyriel), NEELS (Gérard), NOEL, PAIRON, PHOLIEN, SLED-SENS, SOBRY, STUBBE, SUPRE et VAN HEMEL-RIJCK.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. Camby; p. 1683 (19 juillet 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 et 2 sont adoptés sans observations; pp. 1809 et 1810.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 155 voix et 1 abstention; pp. 1905 et 1906.

S'est abstenu : M. ANCOT qui justifie son abstention. Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

CHEVRONS DE FRONT.

Proposition de loi tendant en matière d'octroi de rentes de chevrons de front aux anciens combattants de la guerre 1914-1918, à lever la froclusion et permettre la liquidation des arriérés.

Doc. — Nº 46. Proposition de M. Cornez. Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 169 (8 décembre 1954).

H

Habitations.

Ann. — Transmission du bilan et du rapport du conseil d'administration de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, pour l'exercice social 1953; p. 9 (9 novembre 1954).

Transmission du bilan et du rapport du conseil d'administration de la Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché, pour l'exercice social 1954; p. 1581 (13 juillet 1955).

Bilan de la Société nationale de la Petite Propriété terrienne et rapport du conseil d'administration pour l'exercice 1954. Transmis par le Ministre des Finances; p. 1238 (24 mai 1955).

Proposition de loi modifiant l'arrêté du Régent du 12 août 1948 déterminant les conditions mises à l'octroi des primes à fonds perdus à la construction, par l'initiative privée. d'habitations à bon marché et de petites propriétés terriennes, tel qu'il a été modifié par les arrêtés royaux des 30 avril 1951, 21 mai 1953 et 25 septembre 1954. Doc. — Nº 155. Proposition de M. Derbaix.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Derbaix; p. 849 (3 mars 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 957 (15 mars 1955).

Habitations. - V. aussi Interpellations: Servais (M.).

Héritages. - V. Droit civil : Successions.

Horticulture. — V. Affaires étrangères : Agriculture et horticulture.

Hygiène et santé.

DISTRIBUTIONS D'EAU.

Projet de loi modifiant la participation de l'Etat prévue à l'article 5 de la loi du 26 août 1913 instituant la Société nationale des Distributions d'eau.

Doc. — Nº 293. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. - Dépôt du projet par M. Leburton, m.s.p.f.; p. 1482 (28 juin 1955).

EDUCATION PHYSIQUE.

Projet de loi créant l'Institut national de l'Education physique et des Sports et organisant le contrôle des entreprises de concours de paris sur épreuves sportives.

Doc. - Nº 302. Exposé des motifs et projet de loi.

Ann. - Dépôt du projet par M. Leburton, m.s.p.f.; p. 1510 (5 juillet 1955).

POLLUTION DES EAUX.

Projet de loi portant modification de la loi du 11 mars 1950 sur la protection des eaux contre la pollution.

Doc. - Nº 279. Rapport de M. Moulin.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1326 (7 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Moulin; p. 1461 (22 juin 1955).

Discussion générale (28 juin 1955).

Discours de M. MOULIN, rapp. (concernant la portée du projet); p. 1482.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (28 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1482.

Vote (28 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 134 voix contre 1;

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Hygiène et santé. — V. aussi Affaires étrangères.

Hypothèques. — V. Armée : Milice.

V. aussi Impôts: Impôts indirects. — Droits d'enregistrement.

Immatriculation des navires et bateaux. - V. Communications: Navigation.

Immunité parlementaire. — V. Chambres législatives : Sénat.

Importation. — V. Affaires étrangères : Art, sciences et lettres. V. aussi Commerce et Industrie : Commerce extérieur.

Impôts.

IMPOTS DIRECTS.

Revenus.

Proposition de loi modifiant l'article 27, § 2bis, littera b), 2me alinéa, 2º et 3º, des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — Nº 8. Proposition de M. Ronse.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Ronse; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 71 (23 novembre 1954).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus (suite).

Proposition de loi complétant la loi du 24 novembre 1953 tendant à favoriser l'absorption ou la fusion de sociétés.

Doc. - Nº 20. Proposition de M. Van Laeys.

Nº 180. Rapport de M. van Loenhout.

Nº 297. Projet amendé par la Chambre des Représentants. Ann. - Dépôt de la proposition par M. Van Laeys; p. 68 (18 novembre 1954).

Prise en considération. — Renvoi en commission; p. 209 (14 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. van Loenhout : p. 1054 (23 mars 1955).

Discussion générale (6 avril 1955).

Discours de M. VAN LOENHOUT, rapp. (concernant la différence entre la proposition de loi et le projet qui a été adopté par la Chambre le 31 mars); pp. 1191 et 1192. La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (6 avril 1955). L'article unique est adopté sans observation; p. 1192.

Vote (6 avril 1955).

L'ensemble de la proposition est adopté par 140 voix contre 2; p. 1192.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet amendé par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Proposition de loi complétant l'article 13 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. — Nº 40. Proposition de M. Van Laeys.

Ann. - Dépôt de la proposition par M. Van Laeys; p. 140 (1er décembre 1954).

Prises en considération. Renvoi en commission; p. 209 (14 décembre 1954).

Projet de loi modifiant des lois relatives aux impôts sur les revenus coordonnées le 15 janvier 1948 à l'effet d'instaurer un système de taxation forfaitaire.

Doc. - Nº 102. Rapport de M. Wiard.

Nº 115. Amendement présenté par le gouvernement. Nº 148. Amendement proposé par M. Servais (M.) et cts. Ann. — Renvoi en commission; p. 668 (16 février 1955).

La discussion générale est jointe à celle du projet de loi apportant certaines simplifications à la législation relative aux impôts directs; p. 892 (9 mars 1955).

Discussion des articles (17 mars 1955).

Art. 1er.

L'amendement de M. Maurice SERVAIS à l'alinéa 3 est rejeté; p. 1003.

L'article 1er est adopté; p. 1003.

Art. 2 et 3.

Adoptés sans observations; p. 1003.

Art. 4.

L'amendement de M. Maurice SERVAIS à l'alinéa 2 est rejeté; p. 1003;

L'article 4 est adopté; p. 1003.

L'amendement de la commission est adopté; p. 1004. L'article 5 ainsi amendé est adopté; p. 1004.

Art. 6.

Adopté sans observations; p. 1004.

Art. 7.

L'amendement du gouvernement est adopté. L'article 7 ainsi amendé est adopté; p. 1004.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1004.

Vote (22 mars 1955).

Impôts (suite).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus (suite).

MM. Maurice SERVAIS et VAN HOUTTE justifient leur vote; p. 1023.

Le projet de loi est adopté par 101 voix contre 4 et 44 abstentions; p. 1023.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, BUTS, COUPLET, DE BAECK, DE BRUYNE (Edgard), DECOENE, le baron de DORLODOT, de la VALLEE POUSSIN, DE MAN, DESMEDT (René), Mlle DRIESSEN, MM. DUVIEU-SART, FERIJN, GODIN, HOUBEN (Robert), le baron HUART, JACOBS, JESPERS, KLUYSKENS, LAGAE, Mme LEHOUCK; MM. LEYNEN (Hubert), LEYSEN (Edmond), MONDELAERS, MOREAU de MELEN. NEEFS (Cyriel), NEELS (Gérard), ORBAN, PHILIPS, SLEDSENS, SOBRY, STUBBE, SUPRE, USELDING, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VAN DEN STORME, VAN GERVEN, VAN HOUTTE, van LOENHOUT, VAN OUDENHOVE (Edgar), VAN PE-. TEGHEM, VERHAEST et le baron ZURSTRASSEN.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

Proposition de loi modifiant le paragraphe 3 de l'article 29 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. - Nº 119. Proposition de M. Servais (L.).

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Servais (L.); p. 588 (9 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 681 (17 février 1955).

Projet de loi apportant certaines simplifications à la législation relative aux impôts directs.

Doc. - Nº 121. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 153. Rapport de M. Wiard.

Nº 168. Amendements proposés par M. Ronse et consorts. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 613 (15 février 1955).

Dépôt du rapport par M. Wiard; p. 833 (2 mars 1955).

Discussion générale (9 mars 1955).

A cette discussion générale est jointe celle du projet de loi modifiant les lois relatives aux impôts sur les revenus. coordonnées le 15 janvier 1948, à l'effet d'instaurer un système de taxation forfaitaire et de la proposition de los tendant à réformer les commissions fiscales créées en vertu du § 3 de l'article 55 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Discours de MM. RONSE (concernant le temps insuffisant laissé pour l'étude approfondie du projet et le renvoi de l'examen du projet à une date ultérieure); p. 892;

LIEBAERT, m.f. (concernant le temps laissé pour connaître la portée du projet); p. 892;

CROMMEN (concernant la décision prise d'examiner les trois projets fiscaux ce jour); p. 892;

RONSE (maintient sa demande d'ajournement de l'examen du projet); pp. 892 et 893;

DOUTREPONT (demande que l'on aborde l'examen du projet); p. 893;

VAN HOUTTE (suggère d'examiner les deux premiers projets au cours de la présente séance et de remettre l'examen du troisième à la semaine suivante); p. 893;

Observations de MM. le PRESIDENT, LIEBAERT, m.f. et P. DE SMET; p. 893;

WIARD, rapp. (concernant l'opposition des socialistes au principe de la taxation forfaitaire, la limitation du projet aux petits commerçants et artisans); p. 893;

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus (suite).

VAN HOUTTE (concernant le pas décisif vers l'égalité fiscale que constitue la loi du 8 mars 1951, la nécessité d'une procédure simplifiée pour la taxation des petits travailleurs indépendants, les dispositions légales actuelles qui permettent la taxation forfaitaire, les accords de taxation forfaitaire existant pour les agriculteurs et d'autres professions, la nouveauté du projet du gouvernement, la création d'un forfait individuel, la conception de la taxation forfaitaire l'injustice et l'inutilité du projet du gouvernement, les possibilités de taxation forfaitaire offertes par la législation actuelle, le renouvellement triennal et la fixation du revenu maximum à 80.000 francs, la nouvelle complication de la législation fiscale, le rôle des commissions fiscales et le chiffre minime de recours à ces commissions, la présidence des nouvelles commissions par des personnes indépendantes, l'examen du dossier par l'inspecteur avant le recours au conseil de taxation, la compétence d'avis de ce conseil, l'élément de preuve que constitue la décision du conseil, la réduction du contentieux); pp. 893 à 897;

Observations de MM. DOUTREPONT, LIEBAERT, m.f., HARMEGNIES, Maurice SERVAIS, MOUREAUX, MOULIN, WIARD, P. DE SMET et RONSE; pp. 894 à 897;

RONSE, rapp. (concernant l'absolue nécessité de la réforme des commissions fiscales, l'intervention de l'inspecteur et la réduction du contentieux); p. 897;

PAIRON (concernant le relèvement des limites pour l'application de la loi envisagée, les inconvénients des actuelles commissions fiscales, l'intervention des organisations professionnelles); pp 897 et 898;

NIHOUL (concernant le principe du forfait, l'intérêt des contribuables et de l'administration fiscale, dont le travail est facilité); p. 898;

Observations de MM. DOUTREPONT, VAN HOUTTE et WIARD; p. 898;

Maurice SERVAIS (concernant l'insuffisance des deux premiers projets en discussion, l'extension du champ d'application du projet, concernant la possibilité de faire présider les conseils de taxation par des inspecteurs honoraires des contributions, l'assistance des contribuables par des représentants des professions); p. 899;

MOUREAUX (concernant le rôle des commissions fiscales actuelles, la portée de la proposition de réforme, l'importance de la présidence des commissions par une personnalité impartiale, le risque du nouveau système de taxation forfaitaire, les aspects psychologiques de la perception de l'impôt, la déviation de notre régime fiscal, la nécessité de repenser notre fiscalité); pp. 899 et 900;

Observations de MM. WIARD et le PRESIDENT; p. 900; Observations de MM. VAN HOUTTE, P. DE SMET et WIARD; pp. 899 et 900;

VAN HOUTTE (concernant la portée des amendements du gouvernement à la proposition sur les commissions fiscales); p. 900;

Observations de MM. WIARD et le PRESIDENT; p. 900; LIEBAERT, m.f. (concernant la distribution tardive des amendements et leur portée, la continuation et la discussion); p. 900;

Observations de .MM. VAN HOUTTE et JESPERS; p. 900;

VAN HOUTTE (propose de poursuivre le débat à huitaine); pp. 900 et 901;

Observations de MM. P. DE SMET, DOUTREPONT, MOUREAUX, Maurice SERVAIS, JESPERS et LIE-BAERT, m.f.; p. 901. Impôts (suite).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus. (suite).

Reprise de la discussion générale (16 mars 1955). Discours de MM. HARMEGNIES (concernant la taxation à la source des appointés et salariés, le cumul des revenus d'époux); p. 990;

Observation de M. GODIN; p. 990;

Maurice SERVAIS (concernant l'amendement tendant à permettre à un plus grand nombre de contribuables d'invoquer la loi du forfait et l'amendement tendant à maintenir l'élément professionnel dans les comités de taxation); pp. 990 et 991;

Observation de M. HARMEGNIES; p. 991;

VAN HOUTTE (concernant les amendements du gouvernement à la proposition de loi sur les conseils de taxation, l'intervention de l'inspecteur et la date d'entrée en application de la nouvelle loi); p. 991;

WIARD, rapp. (souligne la complexité de nos lois fiscales et précise la portée du projet apportant certaines simplifications à la législation sur les impôts directs); pp. 991 et 992;

Observation de M. GODIN; p. 992.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (17 mars 1955).

Art. Ier.

Adopté sans observations; p. 1006.

Art. 2.

L'amendement de MM. RONSE et cts est rejeté. L'article 2 est adopté; p. 1006.

Art. 3 à 14.

Adoptés sans observations; pp. 1006 à 1008.

Art. 15.

L'amendement de MM. RONSE est rejeté; p. 1008 et 1009. L'article 15 est adopté; p. 1009.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 145 voix contre 2 et 1 abstention; p. 1024.

S'est abstenu : M. RONSE.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Proposition de loi interprétant et complétant les articles 18 et 22 des lois relatives aux impôts sur les revenus, coordonnées par arrêté du Régent du 15 janvier 1948.

Doc. - Nº 133. Proposition de M. De Baeck.

Ann. — Dépôts de la proposition par M. De Baeck; p. 709 (17 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 853 (8 mars 1955).

Revenus. - Commissions fiscales

Proposition de loi tendant à réformer les commissions fiscales créées en vertu du paragraphe 3 de l'article 55 des lois coordonnées relatives aux impôts sur les revenus.

Doc. - Nº 100. Proposition de M. Van Houtte:

Nº 149. Amendement proposé par M. Servais (M.) et cts.

Nº 154. Rapport de M. Ronse.

Nº 158. Amendements présentés par le gouvernement au texte de la commission.

Nº 167. Rapport complémentaire de M. Ronse.

Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 552 (8 février 1955).

Dépôt du rapport par M. Ronse; p. 833 (2 mars 1955).

Discussion générale jointe à celle du projet de loi apportant certaines simplifications à la législation relative aux impôts directs; p. 892 (9 mars 1955).

Dépôt du rapport complémentaire par M. Ronse; p. 972 (16 mars 1955).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus. - Commissions fiscales (suite).

Discussion des articles (17 mars 1955).

Article unique.

L'amendement du gouvernement est adopté; pp. 1004 et

L'amendement de M. Maurice SERVAIS est rejeté; p. 1005; L'article unique, amendé est adopté; p. 1005.

Art. 2 (nouveau).

L'amendement du gouvernement proposant l'insertion d'un article 2 (nouveau) est adopté; pp. 1005 et 1006.

L'article unique, amendé, devenu l'article 1er et l'article 2 (nouveau) sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1006.

Vote (22 mars 1955).

L'ensemble de la proposition de loi est adopté à l'unanimité des 149 membres présents; pp. 1023 et 1024.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Revenus cadastraux.

Projet de loi modifiant les lois relatives aux impôts sur les revenus coordonnées par l'arrêté du Régent du 15 janvier 1948.

Doc. - Nº 205. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 237. Amendements présentés par le gouvernement.

Nº 249. Amendement présenté par le gouvernement.

Nº 256. Rapport de M. Harmegnies.

Nº 268. Amendement proposé par M. Ronse.

Nº 269. Amendement présenté par le gouvernement.

Nº 270. Amendement proposé par M. Leemans et consorts. Nº 275. Amendement proposé par M. Van Laeys au texte

adopté par la commission. - Dépôt du projet par M. Liebaert, m.f; p. 1158 (5 ayril 1955).

Dépôt du rapport par M. Harmegnies; p. 1332 (7 juin 1955). Discussion générale (16 juin 1955)

Discours de MM. HARMEGNIES rapp. (souligne la portée du projet et la justification de la péréquation cadastrale, rappelle le projet déposé par le précédent gouvernement, précise que l'actuel projet ne supprime pas le cadastre industriel, déclare qu'il n'y a pas de majoration de l'impôt foncier, insiste en vue de l'application de la loi le 1er janvier 1956; pp. 1401 et 1402

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN et de

M. ORBAN; p. 1402; VERMEYLEN, m.i. (précise la portée de l'amendement du gouvernement); p. 1402;

Observation du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 1402; HARMEGNIES, rapp. (attire l'attention sur les répercussions de la nouvelle loi sur toute notre législation et sur l'intérêt de la péréquation cadastrale pour les propriétaires, commente l'amendement augmentant la valeur d'usage du matériel et de l'outillage pour la détermination du revenu cadastral; conteste l'importance de l'incidence de la contribution foncière sur les prix de revient, demande l'égalité entre les industriels et les petits propriétaires); pp. 1402 et 1403;

Observations du comte d'ASPREMONT LYNDEN, MM. ANCOT, YERNAUX, VAN HOUTTE et SLEDSENS; pp. 1402 et 1403;

VAN HOUTTE (concernant le bien-fondé de la péréquation des revenus cadastraux, les répercussions fiscales du projet de loi, la charge supplémentaire qui résulterait de la péréquation, la division des centimes additionnels par le multiplicateur appliqué au revenu cadastral pour le péréquater et l'avis du rapporteur à ce sujet, la diminution du tarif de l'impôt complémentaire personnel et de la contribution de crise à la suite de la péréquation, l'importance de l'imposition de revenus de biens immeubles surtout Impôts (suite).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus cadastraux (suite).

pour les petits propriétaires, l'augmentation de la taxe de transmission et de la taxe sur l'abattage, l'ajournement du projet jusqu'au dépôt d'un projet précédent les répercussions fiscales de la révision; pp. 1404 à 1406; Observations de MM. LIEBAERT, m.f., HARMEGNIES

et DELMOTTE; pp. 1404 à 1406;

LIEBAERT, m.f. (concernant la nécessité du vote du projet pour permettre la poursuite des travaux de l'administration

du cadastre); p. 1406; HARMEGNIES, rapp. (demande le rejet de la proposition d'ajournement, estime que le projet actuel donne plus de garanties que celui du précédent gouvernement); p. 1406; VAN HOUTTE (demande le dépôt d'un projet de loi pré-

cisant l'absence de répercussion fiscales); p. 1406;

Observations de MM. LIEBAERT, m.f. et DOUTRE-PONT; p. 1406; Comte d'ASPREMONT LYNDEN (s'étonne qu'il faille une

loi pour poursuivre un travail en cours); p. 1406; Observations de M. LIEBAERT, m.f.;

La proposition d'ajournement est rejetée; p. 1407;

ANCOT (concernant l'anomalie que créera le projet au point de vue juridique, l'extension de la portée de la loi par la création d'une catégorie de meubles par nature immobilisés par destination, le pouvoir laissé à l'exécutif dans le projet primitif de déterminer l'assiette de l'impôt, la confusion qui résultera du texte proposé par le gouvernement, l'ignorance de l'élément principal de l'immobilisation par destination dans l'article 1er du projet); pp. 1405 et 1407:

Observation de M. HARMEGNIES; p. 1407;

MOUREAUX (concernant le caractère prématuré des hypothèses avancées par M. Van Houtte, la nécessité de connaître les bases d'estimation nouvelles pour établir les taux de l'impôt); p. 1408; Observations de M. VAN HOUTTE; p. 1408;

LIEBAERT, m.f. (déclare que le gouvernement ne poursuit par un accroissement de recettes fiscales, dans la loi proposée et que les communes seront invitées à réduire leurs additionnels, traite du problème du matériel industriel et de la taxation du matériel loué); pp. 1408 et

Observations de MM. GODIN, VAN HOUTTE, YERNAUX, VERMEYLEN, m.i., ORBAN, ANCOT, HAR-MEGNIES, NIHOUL et VAN LAEYS; pp. 1408 ct 1409;

VAN HOUTTE (reprend en français les questions qu'il avait posées au ministre concernant la réduction des taux de contribution, l'adoption du multiplicateur de péréquation pour diviser le taux des additionnels, l'adaptation du taux de l'impôt complémentaire personnel); pp. 1409 et

Intervention de MM. LIEBAERT, m.f., VERMEYLEN, m.i. et MOUREAUX; pp. 1409 et 1410;

Observations de MM. HARMEGNIES, DELMOTTE et ORBAN; pp. 1409 et 1410;

LIEBAERT, m.f. (déclare qu'il étudie le problème posé pour l'impôt complémentaire personnel); p. 1410;

VAN HOUTTE (estime qu'il eut été facile de rassurer l'opinion par le dépôt d'un projet); p. 1410;

Observation de M. LIEBAERT, m.f.; p. 1410;

HARMEGNIES, rapp. (concernant l'absence de discussion du projet du gouvernement précédent); p. 1410

Observations de MM. VAN HOUTTE et YERNAUX; p. 1410;

VAN BULCK (concernant la diminution du taux de la contribution foncière, la péréquation de l'outillage des industries et ses conséquences); pp. 1410 et 1411;

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus cadastraux (suite).

YERNAUX (concernant la quasi-impossibilité d'une augmentation des contributions locales, l'éventuel avantage du fait de la péréquation industrielle, l'unification à laquelle aboutit le projet); p. 1411;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (16 juin 1955).

Art. Ier.

Intervention de MM. VAN LAEYS, COULONVAUX, HARMEGNIES, rapp., NIHOUL, ANCOT, ROLIN, le PRESIDENT, VERMEYLEN, m.i. et LIEBAERT, m.f.; pp. 1412 à 1414;

Observations de MM. P. DE SMET, VAN HOUTTE, STRUYE et ORBAN; pp. 1412 et 1413;

La proposition d'ajournement est adoptée; p. 1413. Le projet est renvoyé en commission; p. 1413.

Discussion des articles (22 juin 1955).

Intervention de M. HARMEGNIES, rapp. (au sujet du réexamen du projet par la commission des Finances); p. 1444.

Art. 1er.

Intervention de MM. VAN LAEYS, VERMEYLEN, m.i., MOUREAUX, ALLARD, ROLIN, VAN HOUTTE, HARMEGNIES, rapp., VAN IMPE et FLAMME; pp. 1445 à 1452;

Observations de MM. HARMEGNIES, VAN LAEYS, VAN HOUTTE, ANCOT, DOUTREPONT, MOU-REAUX, ROLIN, COULONVAUX, GODIN, VER-MEYLEN, m.i. et DE BLOCK; pp. 1445 à 1452;

L'amendement de M. VAN LAEYS, remplaçant le texte de l'article 1er, est adopté par 80 voix contre 66 et 2 abstentions; pp. 1452 et 1453;

Se sont abstenus: MM. DEHOUSSE et GILLON.

Observation de M. VERMEYLEN, m.i. (pour une rectification de vote); p. 1453.

L'article 1er amendé est adopté.

Art. 2.

L'amendement de M. LEEMANS est rejeté par 78 voix contre 64 et 1 abstention; p. 1455;

S'est abstenu : M. DEHOUSSE.

Intervention de MM. LEEMANS et HARMEGNIES, rapp.; p. 1455;

L'amendement du gouvernement est adopté par 81 voix contre 4 et 48 abstentions; p. 1456.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, BUTS, COUPLET, CUSTERS, DE BOODT, le baron de DORLODOT, DEHOUSSE, de la VALLEE POUSSIN, DE MAN, DEMARNEFFE, DERBAIX, DESMEDT (René), DEWINTER, DUVIEUSART, FERIJN, HOUBEN (Robert), JESPERS, LAGAE, LEEMANS, LEYNEN (Hubert), MONDELAERS, MOREAU de MELEN, MULLIE, NEYBERGH, le baron NOTHOMB, PAIRON, PEDE, PHILIPS, PHOLIEN, RONSE, SANTENS, SEGERS, SLEDSENS, STUBBE, SUPRE, USELDINC, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VANDENBERGHE, VAN DER BORGHT, VAN GERVEN, VAN HEMELRIJCK, VAN HOUTTE, van LOENHOUT, VAN OUDENHOVE (Edgar), VAN PETEGHEM, van ZEELAND et VERHAEST.

Intervention de MM. VAN HOUTTE (qui justifie son abstention et celle de ses amis); DUVIEUSART (par motion d'ordre concernant la participation au vote des membres présents en séance); p. 1456;

Observations de MM. DOUTRÉPONT, le PRESIDENT et YERNAUX; p. 1456.

L'article 2 amendé est adopté; p. 1456.

Art. 3 à 7.

Adoptés sans observations; pp. 1456 à 1458.

Impôts (suite).

IMPOTS DIRECTS (suite).

Revenus cadastraux (suite).

Interventions de MM. RONSE, VERMEYLEN, m.i. et le PRESIDENT; pp. 1459 et 1460.

Observations de MM. VAN REMOORTEL et MOULIN;

Reprise de la discussion des articles (23 juin 1955).

Art. 8.

L'amendement de M. RONSE est rejeté; p. 1465;

Intervention de MM. RONSE et VERMEYLEN, m.i.;
p. 1465;

Observations de M. DE BLOCK; p. 1465;

L'article 8 est adopté; p. 1466.

Art. 9 à 12.

Adoptés sans observations; pp. 1466 à 1468.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1468.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 87 voix contre 66 et 3 abstentions; p. 1472.

Se sont abstenus : MM. DEHOUSSE, MERENNE et NOEL.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

IMPOTS INDIRECTS.

Douanes et accises. - Droits d'entrée.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 19 février 1954 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 214. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1236 (4 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (25 mai 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1273.

Vote (25 mai 1955). L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278 et 1279.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification d'un arrêté royal relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 215. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1236 (4 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (25 mai 1955). L'article unique est adopté sans observations; p. 1273.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 16 décembre 1953 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 216. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1236 (4 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (25 mai 1955).

L'article unique est adopté sans observations; p. 1273.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à 'lunanimité des 139 membres présents; p. 1273.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Douanes et accises. - Droit d'entrée (suite).

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 15 septembre 1954 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. — N° 217. Rapport de M. Mullie. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1236 (4 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (25 mai 1955). L'article unique est adopté sans discussion; p. 1273.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278 et 1279.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 28 juillet 1954 relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 218. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1019 (22 mars 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1236 (4 mai 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (25 mai 1955). L'article unique est adopté sans observations; p. 1274.

Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278 et 1279.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 22 octobre 1954, relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 308. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1533 (6 juillet 1955). Pas de discussion générale.

Discussion de l'article unique (13 juillet 1955). Adopté sans observation; p. 1580.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1608.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi portant ratification de l'arrêté royal du 28 décembre 1954, relatif au tarif des droits d'entrée.

Doc. - Nº 309. Rapport de M. Mullie.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Mullie; p. 1533 (6 juillet 1955). Pas de discussion générale

Discussion de l'article unique (13 juillet 1955). Adopté sans observation; p. 1580.

Vote (14 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 153 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1608.

S'est abstenu : M. ANCOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Droits d'enregistrement.

Proposition de loi modifiant le Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe es vue d'exonérer certaines prorogations de société du droit proportionnel d'enregistrement.

Doc. - No 90. Proposition de M. Van Laeys.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Van Laeys; p. 452 (19 janvier 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 294 (1ºº février 1955).

Impòts (suite).

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Droits d'enregistrement (suite).

Projet de loi modifiant les articles 142 et 143 du Code des droits d'enregistrement, d'hypothèque et de greffe, en ce qui concerne les jugements et arrêts portant condamnation au paiement d'une pension alimentaire.

Doc. - Nº 251. Projet transmis par la Chambre des Repré-

sentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1326 (7 juin 1955).

Projet de loi modifiant temporairement l'article 117 du Code des droits d'enregistrement en vue de favoriser l'absorption ou la fusion de sociétés.

Doc. - Nº 200. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 255. Rapport de M. Wiard.

Nº 277. Amendement proposé par MM. Orban et Ronse. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1152 (5 avril 1955).

Dépôt du rapport par M. Wiard; p. 1332 (7 juin 1955). Ajournement (23 juin 1955).

Discours de MM. WIARD, rapp. (concernant la portée du projet); p. 1469;

VERMEYLEN, m.i. (estime préférable de suspendre la discussion afin de permettre au Ministre des Finances d'y assister et demande la remise à huitaine); p. 1469; Observations de MM. le PRESIDENT et WIARD;

ORBAN (appuie la demande d'ajournement); p. 1469;

Le Sénat marque son accord au sujet de l'ajournement; p. 1469.

Discussion générale (7 juillet 1955).

Discours de M. WIARD, rapp. (concernant la portée du projet de loi, les dispositions similaires actuellement en vigueur, la nécessité de la mesure pour certains secteurs industriels menacés); pp. 1554 et 1555;

Intervention de M. ORBAN; p. 1555.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (7 juillet 1955). L'amendement de M. ORBAN est retiré; p. 1555. L'article unique est adopté; p. 1555.

Vote (12 juillet 1955).

M. LIEBAERT, m.f., fait une déclaration; Observations de M. WIARD;

L'ensemble du projet de loi est adopté par 135 voix contre 28 et 1 abstention; pp. 1564 et 1565

S'est abstenu : le baron de DORLODOT.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Taxes assimilées au timbre.

Projet de loi relatif aux taxes assimilées au timbre.

Doc. - Nº 283. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 305. Rapport de M. Wiard.

Nº 307. Amendement proposé par M. Mullie et consorts. Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants ; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt et lecture du rapport par M. Wiard en français. M. Doutrepont en donne lecture en flamand; p. 1516 (6 juillet 1955).

Discussion générale (6 juillet 1955).

A cette discussion générale sont jointes la discussion générale du projet de loi allouant des crédits supplémentaires pour des dépenses se rapportant aux exercices 1954 et 1955 et couvrant les charges résultant de l'application de la loi du 11 mars 1954 modifiant les lois relatives à l'assurance en vue de la vieillesse et du décès prématuré et la discussion de l'interpellation de MM. VAN HOUTTE et DU-VIEUSART à MM. les Ministres des Finances et des Affaires économiques « sur la politique fiscale et budgé-

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Taxes assimilées au timbre (suite).

taire du gouvernement et ses répercussions sur le plan

économique et social ».

Discours de MM. VAN HOUTTE (concernant le programme du gouvernement Van Acker en matière fiscale, les complications nouvelles dans les lois fiscales, l'augmentation de la taxe de transmission et de la taxe d'abattage, la majoration de la taxe de transmission à l'importation, les conséquences de la révision cadastrale, l'incidence des nouvelles mesures fiscales et sociale sur la capacité concurrentielle des entreprises belges, surtout dans Benelux, l'aggravation des charges pour les familles, le résultat des trois budgets établis et exécutés par des gouvernements sociaux-chrétiens, le déficit dans le secteur de la pension des indépendants, la précarité de la situation de la trésorerie, les conséquences de la politique fiscale et budgétaire du gouvernement, l'augmentation de la dette publique, la diminution des dépenses, l'augmentation des recettes fiscales, la répression de la fraude en matière de taxe de transmission); pp. 1517 à 1520; Observations de MM. BOUILLY,

ORBAN, HARME-GNIES, le PRESIDENT, MOUREAUX, YERNAUX, REY, m.a.éc., DOUTREPONT, SLEDSENS, LIE-

BAERT, m.f.; pp. 1517 à 1520;

LIEBAERT, m.f. (concernant la simplification tiscale, la taxation forfaitaire, le rejet de la proposition sur les commissions fiscales; la loi favorisant les investissements productifs, et son incidence sur les finances de l'Etat, l'évaluation des déficits budgétaires de 1953 et 1954, la justification des mesures proposées par le gouvernement, les trois exposés faits à la Chambre, le déficit de la loi du 11 mars 1954 assurant une pension aux travailleurs indépendants, les conséquences économiques de l'aggravation de la fiscalité indirecte les modifications de taxes à l'importation et de la taxe d'abattage, l'équilibre du budget de 1955, l'accroissement des dépenses depuis 1950, la responsabilité des difficultés actuelles, le manque d'équilibre chronique depuis plusieurs années entre les recettes et les dépenses de l'Etat, la réduction des dépenses d'ordre administratif, l'accroissement de la dette publique de 1950 à 1954, l'accroissement de dépenses inévitables en 1955, la politique financière du gouvernement, les notes du gouverneur de la Banque Nationale, les résultats de la campagne contre le crédit de l'Etat, la taxation des revenus

cumulés des époux); pp. 1520 à 1524; Observations de MM. DOUTREPONT, SLEDSENS, AN-COT et P. DE SMET; pp. 1520 à 1524;

DUVIEUSART (concernant les évaluations inexactes du déficit pour les exercices 1953 et 1954, l'absence de réponse aux objections de M. Van Houtte, l'improvisation que constituent les nouvelles mesures fiscales, les conséquences économiques et sociales de la politique budgétaire et fiscale du gouvernement, les nouveaux impôts et la tension sociale, le déficit pour 1953 et 1954, l'incidence de la législation sur la pension des indépendants, les raisons pour lesquelles le gouvernement demande 3 milliards d'impôts nouveaux, les économies, l'insuffisance de recettes par les impôts directs, le déficit de recettes par les taxes de transmission, l'application de la loi Janssen, le revendications syndicales, l'incidence de l'augmentation des impôts indirects sur le prix et sur l'importation, l'avis du Conseil professionnel du Textile en la matière, la politique charbonnière, les faveurs accordées aux investissements); pp. 1524 à 1528;

Observations de MM. DOUTREPONT, DE BOODT, le PRESIDENT, LIEBAERT, m.f., REY, m.a.éc. et WAR-NANT; pp. 1524 à 1527;

REY, m.a.éc. (concernant l'état de l'économie belge, le maintien de l'amélioration de la conjoncture, la politique Impôts (suite).

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Taxes assimilées au timbre (suite).

du gouvernement dans les domaines de l'énergie et des investissements, la politique des prix et salaires du gouvernement, la stabilité des prix et la réduction des disparités, la réduction du chômage, l'importance des charges nouvelles, l'augmentation de la taxe de transmission et son incidence sur l'économie, l'augmentation de la taxe à l'importation, la différence entre le droit d'entrée et la taxe à l'importation); pp. 1528 à 1530; Observations de MM. BOUILLY, VAN HOUTTE, DU-

VIEUSART, ORBAN et ROLIN; pp. 1528 à 1530;

LIEBAERT, m.f. (concernant la taxe compensatoire à l'im-

portation); p. 1530; Observations de MM. ROLIN, REY, m.a.éc., WARNANT

et MOUREAUX; p. 1530;

REY, m.a.éc. (concernant les taxes à l'importation, les précédents, le caractère temporaire des mesures, le rendement de la taxe de transmission, la diminution de la rentabilité des affaires, l'effort d'économies, les raisons qui ont provoqué les charges nouvelles, la situation laissée par le précédent gouvernement, le retard dans l'assainissement du F.N.A.M.I., la trésorerie, la restauration nécessaire des finances publiques de l'Etat, la hausse du loyer de l'argent par la diminution des emprunts, les quatre grands problèmes à résoudre, l'atteinte au crédit public, à l'épargne publique et à la solidité de la monnaie, les idées fondamentales d'expansion économique et de progrès social sur lesquelles a été fondé le gouvernement); pp. 1530 à 1533:

Observations de MM. DUVIEUSART, ORBAN, VAN HOUTTE, DOUTREPONT, SMETS, Léon SERVAIS, ROLIN et DE BLOCK; pp. 1530 à 1533.

Reprise de la discussion générale (7 juillet 1955).

Discours de MM. MEURICE (concernant le choix d'une politique de plein emploi, le déficit de 1953 et la promesse du gouvernement de ne pas recourir à de nouveaux impôts, l'incidence de la loi Van den Daele, la trésorerie, la taxe à l'exportation, la politique des prix, l'incidence des charges nouvelles sur le coût de la vie et le pouvoir d'achat, la hausse des prix, la circulation fiduciaire, la tension sociale, les protestations contre les nouvelles charges); pp. 1537 à 1539;

Observations de MM. REY, m.a.éc., YERNAUX BOUILLY, LIEBAERT, m.f., DE BLOCK, HARMEGNIES, OR-BAN, le PRESIDENT, ANCOT, SMETS et P. DE

SMET; pp. 1537 à 1539;

HARMEGNIES (concernant la révision cadastrale, le projet du gouvernement précédent, le cadastre industriel, la sup1 pression du cumul des revenus d'époux et l'égalité fiscale pour les femmes mariées); pp. 1540 et 1541; Observations de MM. VAN HOUTTE et BOUILLY; pp.

1540 et 1541;

MOUREAUX (concernant l'égalité fiscale et la politique d'emprunt du précédent gouvernement, les dépenses nouvelles instaurées par ce gouvernement, la tentative de division de la majorité, l'absence de politique du précédent gouvernement, l'assainissement à entreprendre par l'actuel gouvernement); pp. 1541 et 1542;

Observations de MM. BOUILLY, VAN HOUTTE, REM-

SON; pp. 1541 et 1542;

PAIRON (concernant les diverses charges nouvelles, l'augmentation de la taxe de transmission à l'importation, l'incidence sur les prix, l'opposition des classes moyennes contre les nouvelles charges ; pp. 1542 et 1543 ;

Observation de M. CLAYS; p. 1543;

LIEBAERT, m.f. (concernant le déficit des exercices 1953 et 1954, les premières évaluations du budget de 1955,

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Taxes assimilées au timbre (suite).

les revendications des syndicats chrétiens et l'augmentation des charges qui en découlerait, la rentrée des impôts directs et de la taxe de transmission, la question des holdings, l'application de la loi Janssen et les instructions données au point de vue du contrôle des taxes de transmission, le prétendu caractère improvisé des mesures fiscales prises, l'avis du gouverneur de la Banque Nationale, les avis de journalistes de droite concernant la nécessité des mesures financières, la suppression du cumul des revenus des époux, la campagne contre le crédit de l'Etat); pp. 1544 et 1546;

Observations de MM. VAN HOUTTE, RONSE, ORBAN, WIARD, DOUTREPONT et SLEDSENS; pp. 1544 à 1546;

Un ordre du jour de confiance au gouvernement est déposé par MM. COULONVAUX et DE BLOCK; p. 1547

Un autre ordre du jour est déposé par MM. RONSE et MOREAU de MELEN; p. 1547;

Observations de MM. ORBAN, WIARD et le PRESI-DENT; p. 1547;

MOLTER (concernant le paiement anticipé des impôts et le cadeau fait ainsi aux gros contribuables, les charges résultant des pensions de vieillesse et de l'hygiène publique, la nécessité de l'augmentation d'impôts pour mener à bonne fin l'action du gouvernement); pp. 1547 et 1548;

Léon SERVAIS (concernant l'imputation des nouveaux impôts à la loi sur la pension des indépendants, les véritables causes qui nécessitent les nouveaux impôts, le recours à une aggravation de l'impôt indirect, un avis syndical socialiste à ce sujet, le cadeau offert à l'industrie par les dégrèvements fiscaux favorisant les investissements.

les revendications ouvrières); pp. 1548 à 1550; Observations de MM. SMETS, VAN HOUTTE, YER-NAUX, LIEBAERT, m.f., DE BLOCK, MOUREAUX, MOULIN, LACROIX; pp. 1548 et 1549;

SMETS (concernant la nécessité urgente des impôts nouyeaux, le maintien des salaires malgré la baisse de l'index, les dégrèvements fiscaux favorisant les investissements, la mesure en faveur des administrateurs, les atteintes au crédit de l'Etat, la grève au port d'Anvers, la révision du système fiscal); pp. 1550 et 1551;

Observations de MM. SLEDSENS, FERIJN, ORBAN, P. DE SMET, VERHAEST, Léon SERVAIS, le PRESI-DENT, DUVIEUSART, BAERT, LIEBAERT, m.f. et DECOENE; pp. 1550 et 1551;

VAN HOUTTE (concernant l'absence de réponse aux questions qu'il a posées, les imputations contre le précédent gouvernement); pp. 1551 et 1552;

Observation de M. LIEBAERT, m.f.; p. 1551;

DUVIEUSART (concernant l'existence d'une tension sociale, les impôts nouveaux); p. 1552;

Observations de M. SMETS; p. 1552;

MOUREAUX (concernant l'importance des dégrèvements fiscaux); p. 1552;

Observations de MM. ORBAN et VAN HOUTTE; p.

SMETS (concernant la nécessité des dégrèvements pour activer la reprise économique, la tension sociale); p. 1552; Observations de MM. le PRÉSIDENT, VAN HOUTTE et TROCLET, m.t.p.s.; p. 1552;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (7 juillet 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; p. 1553; Intervention de MM. MULLIE, LIEBAERT, m.f. et DOU-TREPONT; pp. 1553 et 1554; Observation de M. NIHOUL;

Impôts (suite).

IMPOTS INDIRECTS (suite).

Taxes assimilées au timbre (suite).

Le vote sur l'amendement de M. MULLIE tendant à l'insertion d'un article 4 est renvoyé à la séance suivante; p. 1554.

Vote sur l'amendement de M. MULLIE (12 juillet 1955). L'amendement n'est pas adopté; p. 1563.

Vote (12 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix contre 77; p. 1563.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Projet de loi modifiant le Code des taxes assimilées au timbre. Doc. - Nº 298. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1502 (5 juillet 1955).

Impôts. — V. aussi Affaires étrangères.

Incidents. — V. Chambres législatives : Sénat.

Industrie. — V. Commerce et Industrie. V. aussi Interpellations: Ronse.

Inspection des mines de houille. — V. Commerce et Industrie: Mines.

Institut National de l'Education physique. - V. Hygiène et Santé : Education physique.

Institut national de l'Industrie charbonnière. — V. Commerce et Industrie : Charbon.

Institutions internationales. — V. Affaires étrangères : Communauté européenne du charbon et de l'acier.

Instituts supérieurs de commerce. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Instruction criminelle. — V. Procédure pénale.

Intérêts belges à l'étranger. — V. Affaires étrangères.

Interpellations.

ANCOT.

V. Interpellations : Sledsens et Ancot.

d'ASPREMONT LYNDEN (Comte).

V. Interpellations: Mullie et d'Aspremont Lynden.

DE BOODT.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Affaires étrangères « sur : 1º la situation chaotique qui règne à Baerle-Duc par suite du différend qui s'y est élevé entre les gouvernements belge et néerlandais au sujet du tracé de la frontière. Ce différend a trait à l'appartenance territoriale des parcelles ex-91 et ex-92, qui furent délimitées officiellement par le traité frontalier du 8 août 1843 entre la Belgique et les Pays-Bas et dans les plans parcellaires primitifs, annexés à ce traité; 2º ce qu'a fait le gouvernement belge pour sauvegarder l'intégrité du territoire belge ».

Demande d'interpellation; p. 699 (17 février 1955).

Discussion (15 mars 1955).

Discours de MM. DE BOODT (rappelle la question parlementaire posée par lui à ce sujet, donne un bref aperçu de l'histoire des enclaves de Baarle-Hertog, résume l'origine et l'évolution du conflit actuel, parle du modus vivendi qui serait intervenu et de l'absence d'une solution par la voie diplomatique, de certains actes d'autorité, demande pourquoi le gouvernement ne fait pas respecter les droits de souveraineté belges et qui indemnisera le proprié-

DE BOODT (suite).

taire des immeubles litigieux, des dommages subis); pp. 957 à 959 :

Observation de M. STRUYE; p. 957;

SPAAK, m.a.é. (concernant la nécessité de l'interpellation, son accord avec M. De Boodt sur le fond, le recours à un règlement par la voie amiable, la réunion d'une commission en vue de rechercher un accord, l'éventualité d'un recours à la Cour internationale de Justice); pp. 959 et

Observation de M. SLEDSENS; p. 959. L'incident est clos; p. 960.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale sur « la suppression de la prime de la mère au fover ».

Demande d'interpellation; p. 1020 (22 mars 1955).

Discussion (25 mai 1955).

Discours de Mile DRIESSEN (concernant l'émotion provoquée par la suppression de la prime de la mère au foyer, l'incidence de cette suppression sur le budget de milliers de familles, la préférence accordée par un grand nombre de travailleuses à la tâche familiale, l'augmentation de l'allocation de la mère au foyer, le caractère extra-légal de l'augmentation de l'allocation de la mère au foyer en janvier 1954, l'augmentation du nombre de travailleuses et de chômeuses, le retour au Trésor des 100 millions disponibles pour les primes du premier trimestre de 1955, l'importance des familles nombreuses pour le pays, la perte subic par les familles d'ouvriers et employés du Limbourg, l'interdiction faite à une délégation de mineurs limbourgeois d'accéder au Palais de la Nation, les lettres de protestation, la réforme du régime de l'allocation de la mère

au foyer envisagée par le ministre); pp. 1284 à 1287; Observations de MM. MOULIN, TROCLET, m.t.p.s., SLEDSENS, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. STRUYE, DE BOODT, HARMEGNIES et STUBBE; pp. 1285 et 1286;

Mme CISELET (concernant l'opposition des femmes libérales et de nombreux groupements féminins politiques à l'allocation dite de la mère au foyer, l'injustice foncière du système, la pénalisation inadmissible du travail de la femme mariée, les dangers de l'allocation de la mère au foyer, les abus, la réforme à envisager par une augmentation des allocations et surtout de celle pour le premier enfant; l'établissement d'un plafond pour le bénéfice des allocations); pp. 1287 et 1288;

Observations de MM. MOULIN, YERNAUX, JESPERS, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. OR-BAN, ROLIN, Léon SERVAIS, TROCLET, m.t.p.s., Mile DRIESSEN, MM. STUBBE et DE BOODT; pp.

1287 et 1288;

Mme MELIN (concernant l'attention du parti socialiste pour le sort des familles, la constitution de nombreuses familles moyennes, les injustices du système de l'allocation de la mère au foyer, et la discrimination qu'il opère entre les mères, l'application du taux progressif suivant l'âge des enfants pour les allocations familiales); pp. 1288 et 1289:

Observation de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; p. 1288;

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (concernant ses préventions contre le principe même des allocations familiales, la refonte du système, la prétention du P.S.C. de s'ériger en seul défenseur de la famille, les injustices du système actuel de l'allocation de la mère au foyer, l'opposition des femmes socialistes à cette allocation, la révision de la question); p. 1289;

Interpellations (suite).

DRIESSEN (Mlle) (suite).

Observations de MM. MOULIN, YERNAUX et Mile DRIESSEN; p. 1289;

TROCLET, m.t.p.s. (précise qu'il s'agit non de l'allocation de la mère au foyer mais de l'allocation exceptionnelle de la mère au foyer, estime que l'interpellation est prématurée et constitue un geste purement politique, se déclare partisan d'un système d'allocations familiales établi selon une progressivité fondée sur l'âge des enfants, rappelle le rapport du comité national des femmes belges établi par Mme Leroy, proteste contre l'équivoque entretenue par les défenseurs de l'allocation exceptionnelle de la mère au foyer, rappelle une déclaration du président des syndicats chrétiens concernant l'allocation exceptionnelle, précise que, à la suite de l'instauration du système de versements mensuels des cotisations de sécurité sociale, la Caisse nationale de compensation pour allocations familiales avait vu sa trésorerie s'accroître de 500 millions et que les spécialistes de la Caisse avaient conclu que ces 500 millions devaient être réservés, précise que les syndicats chrétiens ont eux-mêmes admis que l'allocation exceptionnelle ne pourrait être accordée que jusqu'au 31 décembre 1954, donne des précisions sur l'échange de lettres entre le président de la Caisse et le Ministre de l'époque dont résulte le caractère temporaire de la mesure, estime que l'on cherche à déplacer les responsabilités, met l'accent sur l'opposition de la F.I.B. au maintien du supplément extra-légal pour 1955 et sur le désaveu par la F.I.B. de la fraction patronale du conseil d'administration de la Caisse nationale, énumère les améliorations apportées au sort des familles par les mesures du gouvernement dans les divers domaines sociaux, rappelle la réduction par le P.S.C. lorsqu'il était au pouvoir, de l'allocation familiale majorée en faveur des enfants orphelins, déclare que le gouvernement étudie une solution de justice sociale); pp. 1289 à 1294;

Observations de MM. REMSON, DECOENE, BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, M. MOULIN, Mme CISELET, MM. Léon SERVAIS, YERNAUX, DOUTREPONT, VAN GERVEN et ROLIN; pp. 1289 à 1293

Mlle DRIESSEN (déclare que son interpellation était fondée et qu'elle n'est pas adversaire du travail de la femme mariée comme tel, souligne le rôle de la mère au foyer et donne des précisions sur la suppression d'allocations majorées pour certains orphelins); p. 1294; Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-

DE; p. 1294;

Un ordre du jour de confiance au gouvernement est déposé par MM. ROLIN et COULONVAUX; p. 1294;

Un autre ordre du jour est déposé par MM. STRUYE et JESPERS; p. 1294.

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (31 mai 1955).

L'ordre du jour de confiance est adopté par 83 voix contre 70 et 2 abstentions; p. 1305.

Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL.

DUVIEUSART.

V. Interpellations: Van Houtte et Duvieusart.

- Interpellation à M. le Premier Ministre et à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale « sur l'arrêté royal du 22 novembre 1954 concernant les mesures à prendre afin d'assurer une meilleure répartition du personnel entre les différents organismes parastataux dépendant du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale, ainsi qu'une gestion plus efficiente et plus économique de leurs services ».

HOUBEN, R. (suite).

Demande d'interpellation; p. 192 (9 décembre 1954).

Discussion (22 décembre 1954).

Discours de MM. R. HOUBEN (concernant la signification de l'arrêté du 22 novembre concernant les institutions paraétatiques qui dépendent du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale; une circulaire du 29 septembre relative à la mise en préavis légal de tous les agents temporaires; le champ d'application et la portée de l'arrêté; les objections que suscite l'arrêté; les circonstances anormales dans lesquelles il fut pris, le problème de la gestion paritaire des organismes de sécurité sociale ; l'illégalité de l'arrêté; l'insécurité dans laquelle se trouve le personnel des institutions en question; la destruction de la gestion paritaire dans le domaine de l'assurance sociale; la concentration des pouvoirs dans le chef du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, notamment en ce qui concerne les placements des réserves; l'attachement des organisations syndicales à la gestion paritaire; l'opposition à la politique du Ministre en la matière); pp. 307 à 310; Observations de MM. JESPERS, SLEDSENS et TRO-CLET, m t.p.s.; pp. 309 et 310;

TROCLET, m.t.p.s. (regrette que l'interpellation ait été présentée dans de mauvaises conditions, déclare que l'affirmation de M. Houben concernant une modification des principes de base de la sécurité sociale est inexacte; conteste qu'une insécurité ait été créée et donne des exemples de l'incohérence qui règne en matière de nominations dans les parastataux; cite les dispositions prises par le précédent Ministre du Travail en ce qui concerne le personnel des parastataux; traite de l'unification des services sociaux en faveur du personnel et de l'injustice qui existe actuellement dans ce domaine; du problème des temporaires; des dispositions qui furent prises par le gouvernement précédent, au sujet des temporaires; parle de falsification de textes officiels dans les journaux chrétiens; examine la gestion des institutions paraétatiques, ce que représente la gestion paritaire et la manière dont cette gestion est exercée; signale l'absence de services d'études économiques et sociales au département; met l'accent sur les divergences dans les conclusions de services d'études de parastataux et l'incertitude qui en résulte au point de vue des statistiques; souligne la nécessité d'uni-

fier la documentation); pp. 310 à 314; Observations de MM. YERNAUX, STRUYE, MOULIN, JESPERS, VERHAEST, Maurice SERVAIS, Léon SER-VAIS, R. HOUBEN et SEGERS; pp. 310 à 313;

R. HOUBEN (formule certaines remarques générales; rappelle les objections qu'il a avancées; demande au Ministre s'il est ou non d'accord sur le principe de la gestion paritaire et qu'il réponde à cette question d'une manière précise; estime que le Ministre devrait consulter le Conseil National du Travail avant d'instaurer un nouveau système de gestion); pp. 314 et 315; Observation de M. TROCLET, m.t.p.s.; p. 314;

TROCLET, m.t.p.s. (déclare qu'il ne dispose pas du temps nécessaire pour s'expliquer); p. 315;

STRUYE (suggère de poursuivre la discussion le lendemain

ou de poursuivre le jour même); p. 315; Observations de MM. DE BLOCK, MOULIN et le PRE-

SIDENT; p. 315;

TROCLET, m.t.p.s. (déclare que le débat pourra être rouvert lors de la discussion du budget pour 1955; qu'il est partisan de la gestion paritaire mais que M. Houben a posé le problème d'une façon insoluble); pp. 315 et 316; Observations de MM. R. HOUBEN, VERHAEST, SLED-

SENS, le PRESIDENT et MOULIN: pp. 315 et 316.

M. le PRESIDENT déclare que deux ordres du jour ont été déposés, l'un émanant de M. STRUYE, au nom de l'opposition, et le second exprimant la confiance au gouver-

Interpellations (suite).

HOUBEN, R. (suite).

nement et signé par MM. COULONVAUX et DE BLOCK; p. 316.

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (23 décembre 1954). Observations de MM. JESPERS, le PRESIDENT, SLED-SENS, HOUBEN, DE BOODT et VAN GERVEN;

L'ordre du jour de confiance est adopté par 88 voix contre 70 et 2 abstentions; p. 350.

Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL.

M. NOEL justifie l'abstention de son groupe.

MULLIE.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Affaires économiques et M. le Ministre de l'Agriculture « sur le mécontentement justifié des producteurs de froment et sur les responsabilités du gouvernement en ce domaine » Demande d'interpellation; p. 98 (30 novembre 1954).

Discussion (8 décembre 1954).

Discours de MM. MULLIE (donne un apercu général de la culture du froment en Belgique et souligne son importance; explique la genèse de la politique de protection de la culture du froment; souligne les difficultés que les agriculteurs connaissent cette année par le fait des intempéries, le décalage de prix qui résulte de la fixation des normes officielles au-dessus de la densité moyenne; demande au Ministre de ne pas maintenir les normes établies); pp. 185 et 186;

Observations de M. ORBAN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. BOUILLY et R. DESMEDT; pp. 185 et 186;

LEFEBVRE, m.a. (estime que la politique du froment doit être poursuivie; examine les deux aspects du problème actuel; rappelle son souci d'obtenir la fixation du prix du froment à un taux aussi élevé que possible ; déclare envisager la fixation des normes d'une manière définitive; se dit préoccupé par le respect du prix de direction et estime qe le taux maximum d'incorporation est atteint; souligne les possibilités de crédit pour ceux qui ont besoin d'argent et qui pourraient ainsi attendre le moment favorable pour écouler leur stock ; souligne l'influence du négoce sur le marché et la nécessité du respect d'une certaine discipline professionnelle par les agriculteurs); pp. 186

Observations de M. ORBAN; pp. 186 et 187;

MULLIE (estime qu'il aurait fallu admettre comme norme la densité moyenne de 70,7; déclare que la meunerie et la boulangerie réaliseront un bénéfice d'une quarantaine de millions de francs, alors que les producteurs subiront une perte de 24 millions); p. 188;

Observations de MM. NIHOUL et LEFEBVRE, m.a.; p. 188;

LEFEBVRE, m.a. (estime préférable pour le producteur de ne perdre que 8,50 fr. à cause des normes que 40 fr. sur le prix du blé lui-même); p. 188;

R. DESMEDT (déclare que chaque tonne de froment belge non livrée aux meuneries sera remplacée par une tonne de blé tendre acheté à meilleur prix à l'étranger); pp. 188 et .189 :

Observations de M. LEFEBVRE, m.a.; p. 189.

MULLIE et d'ASPREMONT LYNDEN.

Ann. - Interpellation au Ministre de l'Agriculture « sur les mesures à prendre pour éviter la disparition de la culture du tabac en Belgique et l'importance sociale et économique de ce problème ».

Demande; p. 1785 (20-21 juillet 1955).

MULLIE et d'ASPREMONT LYNDEN (suite).

Discussion (27 juillet 1955)

Discours du comte d'ASPREMONT LYNDEN (concernant les deux activités de la population dans la vallée de la Semois, l'incidence néfaste de la politique douanière sur la culture du tabac, la diminution de la population dans la région, la nécessité d'une péréquation des tarifs douaniers, les mesures qu'envisage le gouvernement); pp. 1860

MM. MULLIE (concernant l'aspect social du problème, le prix de revient plus élevé de la culture du tabac, la courbe descendante des prix, la réduction de la surface cultivée, la production de tabac transformable par l'industrie, l'adaptation nécessaire des droits de douane, par leur multiplication par trois); p. 1861;

COULONVAUX (concernant l'aide nécessaire aux planteurs, la décroissance de la population dans la région de la Semois, l'amélioration de la qualité, les droits de douane, l'incorporation de tabac indigène dans le tabac exotique,

les prix, l'exportation); pp. 1861 à 1862;

LEFEBVRE, m.a. (concernant son approbation des considérations développées, l'accroissement de la rentabilité de la culture du tabac par une amélioration de la qualité, la station de Chairière, l'amélioration des méthodes de culture et de séchage, la réorientation partielle de la production tabacicole de la Semois, la création de coopératives, l'évolution du goût des consommateurs, le séchage artificiel et les essais en cette matière, la production de tabac amélioré pour cigares et cigarillos, les mesures étudiées par le département et leur rejet pour des motifs de politique générale, l'incorporation obligatoire de tabac indigène, la péréquation des droits d'entrée, le rôle du Fonds agricole en la matière); pp. 1862 à 1863; Observations de MM. ORBAN, ROLIN et le comte d'AS-

PREMONT LYNDEN; pp. 1861 à 1863;

ORBAN (concernant les expériences faites en Suisse où l'on fabrique des cigares et cigarillos à l'aide de tabacs indigènes); p. 1863;

Observation de M. LEFEBVRE, m.a.; p. 1863;

MULLIE (concernant la nécessité d'un relèvement des droits de douane combiné avec un abaissement des droits d'accises); p. 1863.

L'incident est clos.

PHOLIEN.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Colonies sur « la dangereuse politique suivie par lui en matière d'enseignement aux indigènes ».

Demande d'interpellation; p. 424 (13 janvier 1955).

Discussion (20 janvier 1955).

Voir la discussion du budget du Ministère des Colonies pour l'exercice 1955.

Ann. - Interpellation à M. le Ministre des Affaires économiques « sur la situation désastreuse dans laquelle se trouve en Belgique l'industrie textile, et surtout l'industrie du tissage, les conséquences résultant de cette situation et les mesures qui devront être prises en vue de l'améliorer ». Demande d'interpellation; p. 1401 (16 juin 1955).

Discussion (21 juin 1955).

Discours de MM. RONSE (concernant la portée de son interpellation, l'importance de l'industrie textile et la crise qu'elle traverse, les difficultés dans les tissages de coton, laine et rayonne, l'accroissement des exportations néerlandaises de tissus de laine vers la Belgique, les importations croissantes de tissus de rayonne, la situation des tisseurs de coton, la perte de certains marchés, les mesures prises en France pour empêcher les importations, le rendement défavorable dans les tissages de coton, les réper-

Interpellations (suite).

RONSE (suite).

cussions sociales de la fermeture de nombreuses entreprises, la suppression de taxes frappant les produits textiles à l'étranger, les conclusions et l'urgence des mesures à prendre); pp. 1432 à 1434;

DE BLOCK (concernant les difficultés de l'industrie linière et le dumping français, le chômage qui en résulte, la politique française et les mesures drastiques qui s'imposent): pp. 1434 et 1435;

DE STOBBELEIR (concernant les difficultés dans l'industrie des laines peignées et cardées, la diminution du chiffre d'affaires des firmes de Renaix et l'accroissement du chômage, la situation des tisseurs de rayonne, le recul de l'industrie textile malgré la conjoncture élevée, l'incidence des nouvelles charges fiscales et sociales, le cas de l'industrie de la bonneterie et des filatures de coton, l'application des mesures nécessaires); p. 1435 et 1436;

VINOIS (concernant le marasme dans lequel se trouve l'industrie du tissage de la laine, la restriction des importations de tissus et l'octroi de primes à l'exportation, les efforts faits par les industriels belges); pp. 1436 et 1437;

FLAMME (concernant l'ampleur du problème, la nécessité d'exportation pour l'industrie textile, la recherche des causes réelles des difficultés, la nécessité d'un rééquipement permanent); p. 1437;

Interventions de M. REY, m.a.éc. (déclare qu'il préférerait répondre le lendemain) et de M. le PRESIDENT;

p. 1437.

Reprise de la discussion (22 juin 1955).

Discours de MM. REY, m.a.éc. (concernant le moment choisi pour l'interpellation, le redressement dans l'industrie textile par rapport à l'année précédente, le caractère européen de la crise dans le textile, l'étude faite par l'O.E. C.E., les moyens à mettre en œuvre pour remédier à la situation, les exportations, la défense contre les importations des pays étrangers, l'augmentation du droit d'entrée sur les laines peignées, la limitation des importations de tissus de laine cardée, le problème du lin, les investissements et le rééquipement dans l'industrie textile, les efforts accomplis par le département des Affaires économiques, l'aide du Conseil professionnel du textile, la portée de la seconde exposition internationale); pp. 1440, 1142;

RONSE (concernant l'opportunité de l'interpellation, la diminution du rendement, l'importation de produits textiles étrangers, les investissements dans l'industrie textile, l'incidence de l'augmentation de la taxe de transmission); pp. 1442 et 1443

Observation de M. DE BLOCK; p. 1443;

DE STOBBELEIR (insiste en vue d'une aide du gouvernement à l'industrie textile); p. 1443;

Observation de M. HARMEGNIES; p. 1443;

VINOIS (concernant l'utilisation de tissus belges pour les confections à fournir en application de l'accord belgo polonais); p. 1443;

Observation de M. MOULIN; p. 1444;

REY, m.a.éc. (concernant la difficulté d'établir des critères comme ceux demandés par M. Vinois, les exportations de vêtements confectionnés vers la Hollande); p. 1444.

L'incident est clos.

V. aussi Interpellations Struye et Ronse.

SERVAIS, Léon.

Ann. - Interpellation à M. le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale et à M. le Ministre des Finances sur « les déclarations du Gouvernement au cours de ces derniers mois concernant l'assurance maladie-invalidité et les conditions dans lesquelles une somme de trois cents millions de francs a été versée par le Trésor à ce secteur de la sécurité sociale. »

SERVAIS Léon (suite).

Demande d'interpellation; p. 10 (9 novembre 1954). Discussion (16 novembre 1954).

M. le PRESIDENT (propose de ne pas faire une application stricte du règlement et de ne pas imposer la limitation du temps de parole aux orateurs); p. 25;

Discours de MM. Léon SERVAIS (concernant la gravité du problème soulevé dans le secteur de l'assurance maladie-invalidité et la politique partisane du gouvernement; les conversations du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale avec le corps médical et la rupture de celles-ci; l'absence de consultation des représentants des assurés; la réduction des frais d'administration des organismes assureurs; la création d'un nouveau service de contrôle médical, d'une caisse nationale de l'invalidité et d'un service de rééducation professionnelle; la centralisation du secteur de l'invalidité; l'octroi d'une somme de 300 millions au secteur assurance maladie-invalidité et l'interprétation à donner à cette attribution, la répartition de trésorerie entre les organismes assureurs imposés par le ministre, les différences entre la répartition comptable et la répartition de trésorerie, la nature exacte du décaissement de 300 millions, la récupération de cette somme, le choix de la date du 30 juin 1954 pour la fixation de la base de la répartition; le maintien du déficit de l'assurance; l'accroissement de l'irresponsabilité par une tendance à l'étatisation et à une centralisation trop grande; l'importance de la responsabilité des organismes assureurs en vue de l'assainissement de l'ensemble de l'assurance); pp. 25 à 30;

Observations de MM. MOULIN, ORBAN, STRUYE, le PRESIDENT, REMSON, TROCLET, m.t.p.s., YERNAUX, MACHTENS, DOUTREPONT, LIEBAERT, m.f., DE BOODT, comte d'ASPREMONT LYNDEN, HARMEGNIES, MISSIAEN et MOUREAUX; pp. 25 à 30;

LIEBAERT, m.f. (note un accord quant au principe de l'aide à apporter aux mutualités, déclare qu'il y a eu délibération du Conseil des Ministres avant que fut consentie l'avance de 300 millions; précise qu'il s'agit d'une avance récupérable); pp. 30 et 31;

Observations de MM. Léon SERVAIS, ORBAN, P. DE SMET, ANCOT, STRUYE, le PRESIDENT, SLED-SENS, comte d'ASPREMONT LYNDEN, TROCLET, m.t.p.s., BOUILLY, MOULIN et ROLIN; pp. 31 et 32;

TROCLET, m.t.p.s. (remercie M. Léon Servais d'avoir provoqué une explication, annonce un arrêté réformant le régime de l'assurance maladie-invalidité, parle de la réduction des frais d'administration, la réduction du prix des produits pharmaceutiques, la charge croissante de l'invalidité; rappelle que, depuis 1946, il s'est préoccupé de la rééducation des invalides; évoque les réunions avec les représentants des organisations médicales; précise que l'avance de 300 millions est récupérable à l'égard du F.N.A.M.I., mais non récupérable à l'égard des unions nationales; donne un aperçu de l'évolution des modalités de répartition des ressources en assurance maladie-invalidité: souligne que la distribution des ressources ne fut pas équitable; rappelle le projet d'accord du 26 mars 1953 et son aboutissement; justifie la répartition de l'avance de 300 millions qui a permis de rétablir l'équité dans une certaine mesure); p. 32 à 36;

Observations de MM. Léon SERVAIS, comte d'ASPRE-MONT LYNDEN, HARMEGNIES, YERNAUX, MIS-SIAEN, STRUYE, DE BOODT, SEGERS, MOULIN et REMSON; pp. 32 à 36;

HOUBEN (renonce à intervenir dans l'interpellation mais demande à être inscrit pour la discussion de la déclaration gouvernementale); pp. 36 et 37;

Interpellations (suite).

SERVAIS, Léon (suite).

DOUTREPONT (félicite le gouvernement d'avoir sollicité dès avant la session en cours, la régularisation du crédit en cause); p. 37;

Observations de M. ORBAN; p. 37; Le comte d'ASPREMONT LYNDEN (déclare que les réponses du Ministre aux critiques de M. Servais n'ont convaincu personne sur les bancs de la droite; critique les avances de trésorerie et particulièrement celle qui vient d'être faite); p. 37;

Observations de MM. YERNAUX, MISSIAEN et DOU-

TREPONT; p. 37; Le PRESIDENT (signale le dépôt de deux ordres du jour, l'un émanant de M. Struye qui dénonce le caractère arbitraire et partisan de la répartition de la somme de 300 millions de francs et regrette l'absence de consultation des organismes intéressés, l'autre émanant de MM. Rolin et Coulonyaux, faisant confiance au gouvernement; suggère de procéder au vote sur ces ordres du jour jeudi); pp. 37

Léon SERVAIS (déclare que la contradiction entre les déclarations des ministres du Travail et de la Prévoyance sociale et des Finances s'est à nouveau manifestée; estime que l'avance de 300 millions est en réalité un subside; déclare qu'une répartition est faite qui n'est couverte par rien et que l'avance de 300 millions dépasse de 130 millions ce qui était nécessaire pour apurer le déficit au 31 décembre 1952; souligne l'absence de base juridique

réelle à l'opération); pp. 38 et 39; Observations de MM. YERNAUX, TROCLET, m.t.p.s., VAN BUGGENHOUT et le PRESIDENT; pp. 38 et 39.

Vote sur l'ordre du jour (23 novembre 1954) L'ordre du jour de confiance. déposé par MM. COULON-VAUX et ROLIN, est adopté par 85 voix contre 69 et une abstention; p. 76.

S'est abstenu : M. MOREAU de MELEN.

SERVAIS, Maurice.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Classes moyennes « sur la non-exécution de la loi, votée en février 1954, tendant à favoriser la construction, l'acquisition et la transformation de l'habitation moyenne ».

Demande d'interpellation; p. 1069 (29 mars 1955).

Discussion (4 mai 1955).

Discours de MM. Maurice SERVAIS (concernant la date de parution des arrêtés royaux prévus par la loi du 8 mars 1954, le retard dans l'exécution de la loi, la substance des arrêtés, le criterium d'habitation, les charges, les conditions d'agréation de sociétés régionales); p. 1234;

RONSE (concernant ses insistances en vue de la parution des arrêtés, le retard dans l'exécution d'une loi souhaitée

par les classes moyennes); p. 1234;

BOSSAERT, m.c.m. (souligne l'aspect financier de la loi, le concours de trois départements à l'élaboration des arrêtés, le danger d'endettement en cas d'une trop large application de la loi, le déroulement chronologique des travaux d'élaboration des arrêtés et leur aboutissement); pp. 1234 et 1235;

Observations de MM. ORBAN et STRUYE; p. 1235;

Maurice SERVAIS (constate que le ministre n'a pas perdu de vue l'exécution de la loi mais que les observations formulées lors des travaux d'élaboration des arrêtés avaient une tendance restrictive); pp. 1235 et 1236.

L'incident est clos.

SLEDSENS-ANCOT.

Ann. — Interpellation à M. le Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction sur « les singulières pratiques relevées dans la gestion de son département, et plus spé-

SLEDSENS-ANCOT (suite).

cialement sur son intervention personnelle en vue de confier à une firme, dans laquelle son beau-frère est pour ainsi dire l'unique intéressé, certaines missions relatives à l'étude technique et à la construction de bâtiments publics à Ostende et financées en grande partie par des subsides de l'Etat.

Demande d'interpellation; pp. 384 et 386 (11 janvier 1955). Discussion: Voir Motions d'ordre: Sledsens-Ancot; pp. 418 à 422 (13 janvier 1955).

STRUYE-RONSE.

Ann. - Interpellation à MM. les ministres de l'Intérieur et de la Justice:

1º « sur les raisons pour lesquelles le Ministre de l'Intérieur a déclaré dans un communiqué officiel qu'il constatait (sic) que le P.S.C. avait été incapable d'organiser une manifestation à Bruxelles, et ce au moment précis où les correspondants de la presse nationale et étrangère prenaient des vues impressionnantes de la masse des manifestants, et sur la grave atteinte qui a ainsi été portée à l'autorité et à la crédibilité des déclarations officielles »;

2º « sur l'opportunité et la légalité des injonctions données aux bourgmestres de leur ressort par les procureurs du Roi des deux Flandres, leur interdisant de s'éloigner de leur commune le 26 mars et de prendre congé sans autorisation préalable. »

Demande d'interpellation; p. 1081 (29 mars 1955).

Discussion (30 mars 1955).

Discours de MM. STRUYE (concernant la déclaration du Ministre de l'Intérieur faite le samedi 26 mars, à 15 h. 15, l'hilarité provoquée par cette déclaration, la censure à la radio, le caractère de la démonstration du 26 mars, les erreurs commises par le ministre, la discipline observée pendant la démonstration, le refus de trains spéciaux, l'atteinte à l'autorité des institutions officielles, la peur du gouvernement); pp. 1101 à 1103;

Observations de MM. HARMEGNIES, le PRESIDENT, VAN GERVEN, YERNAUX, WIARD, DELMOTTE, SMETS, CHOT, BOUILLY, ROLIN, DE BOODT et VAN HOUTTE; pp. 1101 à 1103;

VERMEYLEN, m.i. (précise les circonstances dans lesquelles il a fait sa déclaration du 26 mars; rappelle la distinction faite par M. Struye le 17 mars, motive la vigilance du gouvernement, déclare que la manifestation telle qu'elle avait été conçue fut rendue impossible et cite l'impression d'un quotidien français, dit que sa déclaration du 26 mars réflétait une opinion personnelle, se félicite du sang-froid de la police et de la gendarmerie et de l'absence d'accidents); pp. 1103 à 1105;

Observations de MM. PHOLIEN, le PRESIDENT, DE BOODT, STRUYE, SLEDSENS, BOUILLY, HARME-GNIES, Maurice SERVAIS, STUBBE et CLAYS; pp. 1103 à 1105.

Un ordre du jour est déposé par MM. STRUYE et Edg. DE BRUYNE; p. 1105.

baron de DORLODOT (concernant la définition du mot « manifestation » par Littré); p. 1105;

Observation de M. le PRESIDENT; p. 1105;

RONSE (concernant la circulaire envoyée par les procureurs du Roi à tous les bourgmestres des deux Flandres, l'illégalité et l'inopportunité de cette circulaire ,l'atteinte ainsi portée à l'autonomie communale, l'absence de fondement de la mesure prise par le procureur général de Gand); pp. 1105 et 1106;

Observations de MM. CROMMEN, DE BLOCK et VER-GEYLEN; p. 1105;

LILAR, m.p. (justifie la mesure prise par le procureur général de Gand; précise le texte communiqué par le procuInterpellations (suite).

STRUYE-RONSE (suite).

reur général aux procureurs du Roi; démontre la légalité

et l'opportunité de la mesure); pp. 1106 et 1107; Observations de MM. SLEDSENS, RONSE, WIJN, VAN GERVEN, CROMMEN, DOUTREPONT et STRUYE; pp. 1106 et 1107;

ROLIN (rappelle la distinction faite le 17 mars par M. Struye et estime puéril de discuter le nombre de gens présents le 26 mars, constate que les faits ont été grossis dans le libellé de l'interpellation de M. Ronse); pp. 1107 et 1108; Observations de MM. STRUYE, le PRESIDENT et HAR-

MEGNIES; pp. 1107 et 1108;

HARMEGNIES (concernant les déclarations de M. Struye le 17 mars et ce jour); p. 1108; Observations de MM. STRUYE, SLEDSENS, le PRESI-

DENT, ESTIENNE et ROLIN; p. 1108;

COUPLET (concernant les interruptions pendant le discours de M. Struye); pp. 1108 et 1109;

Observations de M. le PRESIDENT; pp. 1108 et 1109;

RONSE (concernant l'envoi de la circulaire à tous les bourgmestres de l'arrondissement de Gand et l'opportunité de la mesure); p. 1109;

Observation de M. CROMMEN; p. 1109;

LILAR, m.j. (précise que la circulaire a été envoyée aux officiers de la police judiciaire); p. 1109. Un ordre du jour de confiance est déposé par M. Rolin et

Mme Ciselet; p. 1109.

L'incident est clos.

Vote sur les ordres du jour (31 mars 1955).

Intervention de MM. le PRESIDENT et NOEL (qui justifie le vote de son groupe); p. 1141;

Observations de MM. STRUYE, DE BOODT et DOU-TREPONT; p. 1141;

L'ordre du jour de confiance déposé par M. ROLIN et Mme CISELET est adopté par 88 voix contre 75; pp. 1141 et 1142.

VAN HOUTTE-DUVIEUSART.

Ann. - Interpellation aux Ministres des Finances et des Affaires économiques « sur la politique fiscale et budgétaire du gouvernement et ses répercussions sur le plan économique et social ».

Demande d'interpellation; p. 1500 (30 juin 1955).

Discussion jointe à la discussion générale du projet de loi relatif aux taxes assimilées au timbre; p. 1516 (6 juillet 1955).

L'incident est clos; p. 1552 (7 juillet 1955).

Un ordre du jour de confiance est déposé par MM. COU-LONVAUX et DE BLOCK; p. 1547 (7 juillet 1955).

L'ordre du jour de confiance est adopté par 89 voix contre 75 et 2 abstentions; p. 1562.

Se sont abstenus: MM. MERENNE et NOEL (12 juillet

Interpellations. — V. aussi Chambres législatives : Sénat — Règlement.

Invalides de guerre. — V. Pensions : Pensions militaires.

Investissements dans l'industrie charbonnière. — V. Commerce et Industrie: Charbon.

Ittre. — V. Communes: Territoire des communes.

J

Jeunesse. - V. Enfance: Protection morale.

Jonction Nord-Midi. — V. Communications.

Jours fériés. — V. Travail.

K

Kaaskerke. - V. Communes : Territoire des communes.

Kortenberg. — V. Communes: Territoires des communes.

L

Langues. — V. Administrations publiques. V. aussi Armée.

Lettres. — V. Affaires étrangères : Arts, Sciences et Lettres. V. aussi Arts, Sciences et Lettes.

Lettres de change et billets à ordre. — V. Droit commercial.

Lettres de mer. - V. Communications : Navigation.

Leupegem. — V. Communes : Territoire des communes.

Licencié en sciences économiques. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Listes. — V. Chambres législatives : Sénat.

Locataires de condition modeste. — V. Droit civil : Baux à loyer.

Logements. — V. Habitations.

Lois électorales. — V. Droit public.

Loyer. - V. Droit civil: Baux à loyer.

M

Manifestation à Bruxelles. — V. Interpellations : Struye

Marchés de travaux. — V. Armée : Adjudications.

Marine. — V. Affaires étrangères : Communications.

Marins. — V. Affaires étrangères : Communications.

V. aussi Droit public : Lois électorales.

V. aussi Sécurité sociale.

Melden. — V. Communes : Territoire des communes.

Mer (Sauvegarde de la vie humaine en —). — V. Affaires étrangères : Communications — Marine.

Mère au foyer. — V. Interpellations: Driessen (Mlle).

Migrations. — V. Affaires étrangères.

Milice. — V. Armée.

Mines. - V. Commerce et Industrie.

Ministres des cultes. — V. Cultes: Traitements. V. aussi Pensions: Pensions militaires.

Mobilité des traitements et pensions. — V. Administrations publiques : Traitements.

Morale. — V. Enseignement : Enseignement secondaire.

Motions d'ordre.

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE.

Ann. — Proteste, par motion d'ordre, contre l'organisation de représentations tauromachiques à Liège.

M. VERMEYLEN, m.i., explique les motifs de sa nonintervention.

Motions d'ordre (suite).

Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE (suite).

Observations de Mme BEECKMAN-Vve VANDERVEL-DE; p. 302 (22 décembre 1954).

Demande de pouvoir voter étant donné qu'elle n'a pu entendre la sonnerie annonçant les votes dans la cabine téléphonique où elle se trouvait; p. 1190.

Interventions de MM. le PRESIDENT et MACHTENS; p. 1190 (6 avril 1955).

COULONVAUX.

Ann. — Exprime le désir du groupe libéral de voir poursuivre les travaux jusqu'à 22 heures.

Intervention de MM. le PRESIDENT et STRUYE; Observations de M. SMETS et du baron de DORLODOT; pp. 1671 et 1672 (19 juillet 1955).

CROMMEN.

Ann. — Propose de remettre les votes nominatifs à la semaine prochaine et de poursuivre la discussion générale du budget du Travail et de la Prévoyance sociale; p. 1009 (17 mars 1955).

d'ASPREMONT LYNDEN (Comte).

Ann. — Rappelle sa suggestion de créer une commission permanente chargée du contrôle et de l'information des activités des institutions internationales et demande au Sénat de prier le bureau d'examiner la question.

Interventions de MM. le PRESIDENT et ROLIN; p. 1507 (5 juillet 1955).

de DORLODOT (Baron).

Ann. — Le baron de DORLODOT explique pourquoi il n'était pas présent à la séance précédente, lorsque le Président le félicita de son assiduité; p. 577 (9 février 1955). L'incident est clos.

DOUTREPONT.

Ann. — Propose que l'interpellation de MM. VAN HOUTTE et DUVIEUSART soit rattachée aux projets de lois relatifs aux taxes assimilées au timbre et crédits supplémentaires

Interventions de MM. le PRESIDENT (qui constate l'adhésion de l'assemblée) et P. DE SMET; p. 1516 (6 juil-let 1955).

DUVIEUSART.

Ann. — Pose une question concernant la participation au vote des membres présents en séance; p. 1456 (22 juin 1955).

FLAMME.

Ann. — Demande que la séance soit levée à une heure raisonnable; étant donné qu'un intense brouillard gêne la circulation.

M. le PRESIDENT estime que la proposition de M. Flamme doit être prise en considération et suggère un plan de travail pour les dernières séances avant les vacances.

Observations de MM. WARNANT, LAROCK, m.c.e., BOUILLY; pp. 258 et 259 (16 décembre 1954).

HARMEGNIES.

Ann. — Demande que le débat soit suspendu et les votes remis au jeudi; p. 1307;
Intervention de MM. le PRESIDENT et ROLIN; p. 1307 (31 mai 1955).

JESPERS.

Ann. — Souligne les difficultés que rencontrent les sénateurs qui siègent en commission et sont en même temps appelés à voter en séance et propose que les sénateurs restent en séance ce iour;

Motions d'ordre (suite).

JESPERS (suite).

Observations de MM. DOUTREPONT, le PRESIDENT, ORBAN, YERNAUX et SLEDSENS; p. 1422 (21 juin

MACHTENS.

Ann. - M. MACHTENS demande par motion d'ordre que l'examen du projet de loi sur la préservation morale de la jeunesse soit remis au lendemain, un amendement venant d'être déposé.

M. KLUYSKENS estime prématuré de prévoir la discussion pour le lendemain,

M. ROLIN déclare que l'amendement sera remis sans retard à M. Kluvskens.

M. MACHTENS est d'avis que la Commission de la Justice peut éventuellement examiner l'amendement proposé. Observations de MM, ROLIN et KLUYSKENS.

M. Struye estime qu'il faut avoir vu l'amendement avant d'envisager la remise de la discussion;

Observations de M. ROLIN.

M. MACHTENS précise la portée de sa demande. Observation de M. STRUYE.

M. le PRESIDENT propose de reprendre la discussion en

fin de séance; p. 79 (23 novembre 1954). Demande, par motion d'ordre, au Président d'indiquer à l'assemblée comment éviter que quelqu'un ne vote pour un absent; comment cela peut être vérifié et quelles sont les sanctions prévues;

Observations de M. DOUTREPONT et Mme BEECK-MAN-Vve VANDERVELDE;

M. le PRESIDENT répond qu'il fait confiance à la conscience de tous les sénateurs et déclare qu'en cas de supercherie, des sanctions seraient prises au sein même des groupes parlementaires; p. 104 (30 novembre 1954).

M. MACHTENS signale que lors du dernier vote, tous les sénateurs de son banc n'ont pas pris part au vote et demande comment il faut procéder pour rectifier un vote, en cas de vote électrique.

Observations de M. VAN BUGGENHOUT.

M. le PRESIDENT dégage la responsabilité du bureau et demande que l'on s'abstienne de faire du bruit au moment des votes; p. 196 (9 décembre 1954).

NEELS.

Ann. - Souligne que l'amendement du gouvernement à l'article 14 du projet de loi sur la pension des ouvriers n'a pas été discuté ni mis aux voix au Sénat, mais qu'il en a cependant été tenu compte dans le texte transmis par le Sénat à la Chambre des Représentants;

M. le PRESIDENT précise qu'il s'agissait d'un amendement de pure forme; p. 1025 (22 mars 1955).

NOTHOMB (Baron).

Ann. — Désire rectifier un vote.

Observation de M. DOUTREPONT; p. 254 (16 décembre 1954).

ROLIN.

Ann. - M. ROLIN déclare qu'au cours de la session 1953-1954, il a déposé des amendements au projet de loi relatif à l'exécution des contrats d'assurance souscrits par des entreprises allemandes.

La Commission ne les ayant pas examinés, M. ROLIN demande que le projet soit renvoyé en commission.

L'assemblée marque son accord; p. 36 (16 novembre 1954). M. ROLIN demande le renvoi au lendemain de la discussion du projet de loi relatif aux titres à conférer par les instituts de commerce.

Intervention de M. le PRESIDENT; p. 503 (1er février 1955).

Motions d'ordre (suite).

Ann. - Demande, par motion d'ordre au président d'insister auprès des différents ministres afin qu'ils respectent les délais prévus par l'article 32 du règlement pour répondre aux questions parlementaires.

M. le PRESIDENT s'associe à la démarche faite par

M. RONSE; p. 623 (15 février 1955).

SERVAIS, Maurice.

Ann. — Demande, par motion d'ordre que le Sénat inscrive à l'ordre du jour le projet de loi instituant les conditions de l'exercice de la profession.

M. DUVIEUSART rappelle la décision prise par le Sénat quinze jours plus tôt et demande l'inscription du projet

à l'ordre du jour.

Observations de MM. WARNANT, le PRESIDENT, BOS-SAERT, m.c.m., DE BOODT, Maurice SERVAIS, HAR-MEGNIES et DOUTREPONT;

M. VERMEYLEN, m.i., déclare qu'il sera fait diligence pour déposer le projet de loi annoncé par le Ministre des Classes moyennes mais qu'on ne peut précipiter la procédure :

Observations de MM. Maurice SERVAIS, DUVIEUSART et HARMEGNIES

M. COULONVAUX s'étonne de l'obstination du groupe social-chrétien;

M. ROLIN suggère au gouvernement de recourir à une procédure d'amendement du projet voté par la Chambre : M. VERMEYLEN, m.i., rappelle l'opposition de l'actuelle

majorité au projet voté par la Chambre;

Observations de MM. Maurice SERVAIS et WARNANT; M. PAIRON déclare ne pas être satisfait de la réponse du Ministre des Classes moyennes et insiste en vue d'une discussion en commission et en séance à très bref délai;

Observation de M. BOSSAERT, m.c.m.; pp. 99 à 101 (30 novembre 1954).

SLEDSENS-ANCOT.

- M. le PRESIDENT déclare que l'interpellation de MM. SLEDSENS et ANCOT au Ministre des Travaux publics et de la Reconstruction disparaît de l'ordre du jour à la suite de la démission présentée par le Ministre.

M. SLEDSENS se réjouit de la décision du Ministre, décision qui s'imposait. Il donne lecture d'une lettre adressée par le Premier Ministre à M. Van Glabbeke et constate que le Premier Ministre se déclare solidaire avec lui.

Observation de M. ORBAN.

M. ANCOT déclare que M. SLEDSENS et lui-même demandent d'interpeller d'urgence le Premier Ministre.

M. le PRESIDENT donne des précisions au sujet de la procédure d'urgence.

Observations de MM. DE BOODT et SLEDSENS.

M. VAN ACKER, p.m., déclare qu'il ne répondra pas à l'interpellation.

Observations de MM. DE BOODT, SLEDSENS et

M. RONSE demande l'urgence et proteste contre le refus du Premier Ministre de répondre.

Observations de MM. ORBAN, SPINOY, m.d.n. et le PRESIDENT.

M. ROLIN approuve l'attitude prise par le Premier Ministre et estime que la droite peut reprendre son interpellation à la Chambre.

Observations de MM. ORBAN et SLEDSENS.

M. RONSE estime que l'attitude du Premier Ministre est incompréhensible et que la lettre écrite à M. Van Glabbeke constitue un acte de gouvernement, dont le Premier Ministre doit répondre.

Observations de MM, ORBAN, HARMEGNIES, ROLIN,

le PRESIDENT et DE BLOCK.

Motions d'ordre (suite).

SLEDSENS-ANCOT (suite).

M. COULONVAUX estime que la lettre du Premier Ministre ne constitue pas un acte de gouvernement.

Observations de MM, SLEDSENS, le PRESIDENT, BOUILLY, RONSE, ROLIN et PHOLIEN.

M. ORBAN déclare que le Parlement a le droit d'être éclairé sur un acte de gouvernement et expose les raisons de l'urgence.

Observations de MM. VAN ACKER, p.m., et DE BLOCK. M. ROLIN demande au Sénat de refuser le débat dans son assemblée.

Observation de M. MOREAU de MELEN.

M. ANCOT se déclare disposé à retirer sa demande d'interpellation si le Premier Ministre ne refuse pas de répondre à une interpellation à la Chambre.

M. VAN ACKER, p.m., déclare maintenir les termes de sa lettre et que l'on s'expliquera à la Chambre.

Observations de MM. ORBAN, FERIJN, COUPLET, le PRESIDENT et DE BOODT.

L'incident est clos; pp. 418 à 422.

STRUYE.

Ann. — Concernant les conditions pénibles et humiliantes pour le Sénat dans lesquelles débute le débat, la signification de l'ajournement de la Chambre des Représentants, la mission, les droits et prérogatives du Sénat; p. 1559;

M. le PRESIDENT déclare partager l'avis de M. STRUYE quant au fond de la question et traite de la portée de l'ajournement de la Chambre; p. 1559;

Observation du comte d'ASPREMONT LYNDEN; p. 1159 (12 juillet 1955).

M. STRUYE demande au Président s'il a pu procéder à des investigations concernant le vote des articles 28 et 30 de la loi scolaire par la Chambre;

M. le PRESIDENT déclare qu'il n'est pas possible d'avoir un débat sur ce qui se passe dans l'autre Chambre et qu'il résulte d'une note reçue du Président de la Chambre des Représentants que le vote a été très régulier, le procèsverbal en faisant foi;

M. STRUYE déclare qu'il ne peut, dans l'état actuel de ses informations, considérer le débat comme clos;

L'incident est clos; pp. 1829 et 1830 (26 juillet 1955).

TROCLET.

Ann. — Demande que le projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs, soit inscrit immédiatement après celui favorisant le financement des investissements dans l'industrie charbonnière;

M. RONSE demande que l'ordre du jour soit respecté; Observation de M. ORBAN;

M. TROCLET insiste sur l'urgence d'une discussion du projet en question, des cotisations majorées devant être perçues à partir du 1er juillet;

Observation de M. RONSE;

M. le PRESIDENT estime préférable que l'on respecte l'ordre du jour d'autant plus qu'il est persuadé qu'il sera épuisé le lendemain;

Observations de MM. RONSE et TROCLET; pp. 1327 et 1328 (7 juin 1955).

VAN HEMELRIJCK.

Ann. — Demande que la proposition de loi modifiant l'article 217 de la loi sur l'organisation judiciaire soit discutée immédiatement, étant donné qu'il ne pourra rester en séance; p. 288 (22 décembre 1954).

Music-hall. — V. Droit pénal : Spectacles — Acrobates.

N

Naturalisations.

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. — Nº 110. Rapport de MM. De Bruyne (V.), Allard, de la Vallée Poussin, Delor, De Schaetzen, George, Knops, Oblin et Van Bulck.

No 111. Feuilletons des naturalisations (feuilletons no 1 à 23).

Ann. — Dépôt du rapport par M. V. De Bruyne; p. 530 (2 février 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 840 (3 mars 1955).

Résultats du scrutin sur la prise en considération; pp. 853 et 875 à 890 (8 mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (10 mars 1955).

Les articles uniques des projets de loi sont adoptés; pp. 926 à 941.

L'article unique du projet faisant l'objet du feuilleton n° 2 et qui résulte d'un amendement de la commission est remis aux voix et définitivement adopté; pp. 941 et 942.

Vote (10 mars 1955).

L'ensemble des projets de loi est adopté par 134 voix contre 12; p. 942.

Les projets de loi seront soumis à la sanction royale, sauf celui faisant l'objet du feuilleton nº 2 qui sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projets de loi accordant la naturalisation.

Doc. — Nº 315. Rapport de MM. De Bruyne (V.), Allard, de la Vallée Poussin, Delor, De Schaetzen, Doutrepont, George, Knops, Mme Gerbehaye-Lehouck, MM. Oblin, Van Bulck.

N° 316. Feuilletons des naturalisations (feuilletons n^{os} 1 à 36).

Ann. — Dépôt du rapport par M. V. De Bruyne; p. 1556 (7 juillet 1955).

Scrutin sur la prise en considération (26 juillet 1955). M. le PRESIDENT propose de nommer cinq bureaux com-

posés chacun de deux scrutateurs et déclare que les résultats du scrutin seront communiqués le lendemain; pp. 1829, 1831 à 1858.

Pas de discussion générale.

Discussion des articles uniques (27 juillet 1955). Les articles uniques des projets de loi sont adoptés; pp. 1876 à 1900.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble des projets de la loi est adopté par 146 voix contre 10; p. 1907.

Lesp rojets de loi seront soumis à la sanction royale.

Navigateurs. - V. Armée: Officiers.

Navigation. — V. Communications.

Navigation aérienne. — V. Affaires étrangères : Communications — Aviation.

V. aussi Communications: Aviation.

Navigation intérieure. — V. Travail : Contrat de travail.

0

Œuvre Nationale des anciens combattants, résistants, déportés, prisonniers politiques et réfractaires.

— V. Guerre: Anciens combattants.

Office des cités africaines. — V. Colonies.

Office des sequestres. — V. Finances.

Office national du Ducroire. - V. Commerce et Indus-

Office National pour l'achèvement de la jonction Nord-Midi. — V. Communications : Jonction Nord-Midi.

Ordre des travaux. — V. Chambres législatives : Sénat. V. aussi Président.

Organisation judiciaire.

Proposition de loi modifiant l'article 217 de la loi sur l'organisation judiciaire.

Doc. - No 55. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. - Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck; p. 222 (14 décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

Discours de MM. VAN HEMELRIJCK, rapp. (précise la

portée de la proposition de loi); p. 288;

DUVIEUSART (estime les chiffres relatifs à l'arriéré en matière civile, commerciale et fiscale inquiétants; déclare ne pas être satisfait de la réponse du Ministre à deux questions qu'il lui a posées; insiste pour que le Ministre fasse connaître ses projets); p. 288; Observations de MM. le PRESIDENT, VAN HEMEL-

RIJCK et DUVIEUSART; p. 289;

VERMEYLEN, m.i. (estime les critiques de M. Duvieusart excessives; déclare que l'on demande une prolongation d'une situation provisoire, qui permettrait la résorption de l'arriéré fiscal; estime que la réponse du Ministre de la Justice était précise et complète); p. 289.

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (22 décembre 1954). Adopté.

Vote (22 décembre 1954).

L'ensemble de la proposition est adopé par 155 voix contre 1; p. 303.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Projet de loi modifiant la loi du 3 avril 1953 d'organisation judiciaire.

Doc. — Nº 56. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 156. Rapport de M. Van Hemelrijck.

Ann. — Dépôt du projet par M. Lilar, m.j.; p. 231 (15 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Van Hemelrijck; p. 875 (8 mars 1955).

Pas de discussion générale.

Discussion des articles (24 mars 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 1058 et 1059.

Vote (31 mars 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 156 membres présents; p. 1143.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

COUR DE CASSATION.

Présentation de candidats.

Doc. — Nº 18. Liste des candidats présentés par la Cour de Cassation, le 3 novembre 1954, pour la place de conseiller à la dite Cour, vacante à la suite de la mise à la retraite de M. Louveaux, premier président.

Ann. — Transmission de la liste des candidats à une place de conseiller; pp. 9 et 10 (9 novembre 1954).

Désignation de candidats à la Cour de Cassation; p. 86 (24 novembre 1954).

Scrutin (7 décembre 1954).

M. VALENTIN, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé premier candidat.

M. BAERS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé second candidat; p. 158.

Organisation judiciarie (suite).

REGIE DU TRAVAIL PENITENTIAIRE.

Ann. - Transmission par le Ministre de la Justice de :

1º Le rapport sur l'activité de l'institution ;

2º Le bilan général et le compte général de profits et pertes

de la Régie du travail pénitentiaire;

3º Les bilans et les comptes de profits et pertes particuliers des ateliers de la Régie disposant de 25.000 francs et plus de capital immobilisé en machines et outils. pour l'exercice 1953; p. 479 (25 janvier 1955).

Organisation judiciaire. — V. aussi Motions d'ordre : Van Hemelrijck.

Organismes et services déclarés nuls. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

O.T.R.A.C.O. — V. Colonies : Communications.

Ouverture de la session. — V. Chambres législatives : Sé-

P

Parastataux dépendant du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale. — V. Interpellations : Houben.

Paris sur épreuves sportives. — V. Hygiène et Santé : Education physique.

Pensions.

PENSIONS DE REPARATION.

Proposition de loi modifiant et complétant le 2º du paragraphe premier de l'article 51 des lois sur les pensions de réparation, coordonnées par l'arrêté du Régent du 5 octobre1948.

Doc. — Nº 11. Proposition de M. J.-B. Cornez. Ann. — Dépôt de la proposition par M. Cornez; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 no vembre 1954).

PENSIONS MILITAIRES.

Projet de loi réglant l'attribution des bonifications d'ancienneté aux militaires des forces armées et de la gendarmerie, invalides de la guerre 1940-1945 d'une part, et des ministres des cultes rétribués par le Trésor public, invalides de la guerre 1940-1945, d'autre part.

Doc. — Nº 24. Amendement proposé par M. Lacroix. Ann. — Discussion générale (23 novembre 1954).

Discours de M. LACROIX (justifie son amendement et en

précise la portée); p. 81.

Observations de MM. le PRESIDENT, ROLIN, LACROIX, STRUYE et MACHTENS; p. 81.

Renvoi en commission (23 novembre 1954).

M. STRUYE (conclut au renvoi en commission de l'amendement de M. Lacroix); p. 83;

M. HARMEGNIES exprime le même avis; p. 83.

Observations de MM. STRUYE et le PRESIDENT; p. 83. L'amendement est renvoyé en commission.

Retrait de l'amendement par M. LACROIX. Le projet de loi est inscrit à la suite de l'ordre du jour ; p. 396 (12 janvier 1955).

Discussion générale (25 janvier 1955).

Discours de M. LACROIX (demande au ministre de revoir certains cas); p. 480;

PENSIONS MILITAIRES (suite).

Observations de MM. LILAR, m.j. et le PRESIDENT; p. 480.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (25 janvier 1955).

Les articles 1 à 4 sont adoptés sans observations; pp. 480 et 481.

Vote (1er février 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 156 membres présents; p. 501.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE.

Agents des pouvoirs publics.

Proposition de loi relative à la sauvegarde des droits en matière de pensions de retraite et de survie, en faveur des titulaires de fonctions publiques.

Doc. — Nº 292. Proposition de M. Allard.

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Allard; p. 1500 (30

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1516 (6 juillet 1955).

Employés.

Proposition de loi sur la pension des employés.

Doc. - Nº 280. Proposition de M. Servais (L.).

Ann. — Dépôt de la proposition par M. Servais (L.); p. 1473 (23 juin 1955).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 1871 (27 juillet 1955).

Projet de loi relatif à la pension de retraite et de survie des ouvriers.

 Nº 48. Exposé des motifs et projet de loi. Doc. -

98. Rapport de M. Moulin. Errata.

Nº 118. Amendements proposés par Mlle Driessen.

Nº 124. Amendements proposés par MM. Noël et Mérenne.

Nº 125. Amendements proposés par M. Neels.

Nº 127. Amendements de M. Uselding et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 128 Amendements de M. Uselding et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 129. Amendements de M. Custers et consorts au texte présenté par la commission

No 130. Amendement de M. Custers et consorts au texte

présenté par la commission. N° 131. Amendement de M. Neels et Jespers au texte présenté par la commission.

Nº 132. Amendements de M. Houben (R.) et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 134. Amendements de MM. Noël et Mérenne au texte présenté par la commission.

Nº 136. Amendement présenté par le gouvernement. Nº 138. Amendement proposé par M. Yernaux et consorts.

Nº 139. Amendement de M. Neels et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 140. Sous-amendement proposé par M. Yernaux et consorts à l'amendement nº 138.

Nº 141. Amendement proposé par M. L. Servais et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 142. Amendements présentés par le gouvernement au texte de la commission.

Nº 145. Amendement proposé par M. L. Servais.

- Dépôt du projet par M. Troclet, m.t.p.s.; p. 154 (7 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Moulin; p. 474 (20 janvier 1955). Discussion générale (17 février 1955).

Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

Discours de MM. BEULERS (concernant les améliorations apportées au régime des pensions par le projet de loi; l'interdiction du cumul de pensions d'invalidité et de retraite ; la pension de conjoints ayant tous deux travaillé ; La situation des mineurs et veuves de mineurs); pp. 682

PARMENTIER (concernant le financement du projet ; la précarité des chiffres avancés; l'importance de la gestion des fonds destinés au financement des prestations et de la politique économique qui sera pratiquée; la portée de l'effort fait); pp. 683 et 684;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., CUSTERS et DURAY; pp. 683 et 684;

MOULIN, rapp. (concernant l'importance de l'augmentation du taux de la pension à 75 p.c. du salaire moyen de la carrière ; la situation des ménages d'assujettis et des veuves; les cotisations et le financement; l'équilibre financier; l'adaptation des pensions aux fluctuations de l'index; les carrières mixtes; les amendements au projet; le progrès en matière de pensions; la gestion des fonds; le problème du travail occasionnel; le cas des frontaliers; le caractère de droit civil ou le droit administratif de la pension); pp. 684 à 687;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., CUSTERS, CAMBY, DECOENE et DELMOTTE; pp. 685 à 687;

TROCLET, m.t.p.s. (concernant l'aboutissement à une pension correspondant à 75 p.c. du salaire moyen de la carrière; la portée sociale du projet; la tendance vers un régime définitif de pensions à 75 p.c. et sa réalisation par les socialistes et libéraux; la lutte du P.S.C. contre le projet; les étapes en matière de pensions et l'objectif atteint par le projet); pp. 687 à 689;

Observation de M. REMSON; p. 688;

DURAY (concernant l'insuffisance du projet actuel et notamment de la base de 28.000 francs et l'accumulation de réserves prévue); p. 689;

WIIN (concernant la communication des documents dans les deux langues aux membres de la commission; l'amélioration qu'apporte le projet en matière de pensions); pp. 689 et 690;

YERNAUX (concernant le principe de la pension à 75 p.c.; le cas des travailleurs de l'industrie privée ancien combattants de 1914-1918; la portée de la proposition de loi nº 470 déposée par lui); pp. 690 et 691;

Observation de M. TROCLET, m.t.p.s.; p. 690.

Reprise de la discussion générale (22 février 1955).

Discours de MM. Léon SERVAIS (concernant les retards et le désordre dans l'administration des pensions à la suite de la non-application de la loi du 29 décembre 1953; le cas des femmes chômeuses de plus de 60 et moins de 65 ans; le cas des travailleurs à carrière mixte et des assurés libres; la similitude entre les principes du projet et de la loi de 1953; les simplifications que le projet prétend apporter à la loi de 1953 ; la nature des dispositions à préciser par arrêté royal; la gestion et le placement des fonds de réserve; l'organisation des recours; la question du travail occasionnel; la tenue des comptes individuels et le sort des cotisations versées pour 1954; les carrières mixtes; l'extension du mécanisme des carrières mixtes à d'autres catégories par arrêté royal; la pension des veuves prévue par le projet ; le financement de la loi ; l'augmentation des charges ; les effectifs de pensionnés prévus et le rapport « vieux-actifs »; les cotisations à prévoir); pp. 712 à 718;

Observations de MM. MOULIN, TROCLET, m.t.p.s., le PRESIDENT, SLEDSENS, DEHOUSSE, LEYSEN,

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

STUBBE et Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE; pp. 712 à 718;

WARNANT (concernant l'amélioration du système des pensions et le principe de la pension au taux de 75 p.c.; les inconnues que comporte tout plan de financement; le principe de la répartition qui est à la base du projet; la simplification apportée par le projet; les avantages du projet; le cas des anciens combattants et assimilés; la réforme du régime de retraite des employés; la pension égalitaire et généralisée): pp. 718 à 720.

égalitaire et généralisée); pp. 718 à 720; Observations de MM. MOULIN, R. HOUBEN, m.t.p.s., CUSTERS, Léon SERVAIS, DELMOTTE, YERNAUX, BOUILLY, STRUYE, le PRESIDENT et JESPERS;

pp. 718 et 721;

NEELS (concernant la célérité de l'examen du projet; l'absence de textes flamands lors de l'examen en commission; la comparaison entre la loi de décembre 1953 et l'actuel projet; les critiques formulées par les socialistes contre la loi de décembre 1953 et leur position actuelle); pp. 721 et 722;

Observations de MM. JESPERS, MOULIN, TROCLET, m.t.p.s., HARMEGNIES et YERNAUX; pp. 721 et 722;

NOEL (concernant la première proposition communiste tendant à une pension de 75 p. c. et l'opposition qu'elle rencontra; les divergences entre le système de pensions prévu par le projet et le système de pensions des fonctionnaires; le sacrifice des pensionnés d'aujourd'hui; les abattements pour les années d'anticipation; la situation des veuves; l'adaptation des pensions à l'index; le cas des anciens combattants et invalides de guerre; les carrières mixtes; l'insuffisance du projet); pp. 722 à 724;

rières mixtes; l'insuffisance du projet); pp. 722 à 724; Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., YERNAUX, MOULIN et Léon SERVAIS; pp. 723 et 724;

Mme MELIN, ép. GUILMAIN (concernant la situation faite aux veuves dans le projet; le paiement de la pension de veuve dès l'âge de 45 ans); pp. 724 et 725;

Observations de MM. MOULIN, TROCLET, m.t.p.s., Mlle DRIESSEN; pp. 724 et 725;

DEBAISE (concernant certaines objections formulées à l'égard du projet; les cas de pension prématurée; l'incidence des augmentations de loyer); pp. 725 et 726;

dence des augmentations de loyer); pp. 725 et 726; Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN, TRO-CLET, m.t.p.s.; p. 726.

Reprise de la discussion générale (23 février 1955).

Discours de M. TROCLET, m.t.p.s. (concernant les données principales du problème des victimes de la guerre et les problèmes à résoudre; le régime de l'ouverture de droits et le régime des cotisations sociales relativement à la guerre 1940-1945; le régime d'anticipation de la pension pour les anciens combattants et victimes de la guerre; la situation en cas d'anticipation dans le cadre de la loi actuellement en discussion; les améliorations qui restent possibles; l'amendement qu'il propose); pp. 754 à 756;

Observation du baron de DORLODOT; p. 756.

Reprise de la discussion générale (24 février 1955).

Discours de MM. TROCLET, m.t.p.s. (concernant le plan de financement; les arguments invoqués par l'opposition, le financement qui avait été prévu pour la loi du 23 décembre 1953 et le déficit qui en résultait; l'évolution démographique en Belgique et dans certains autres pays, les hypothèses qui sont à la base d'un plan de financement, le problème de la recherche d'un financement équilibré de manière permanente, les prévisions de recettes et de charges, le calcul des charges fait par l'opposition, l'incidence des carrières mixtes, le principe de l'octroi d'une pension complète dans le seul cas d'une carrière com-

Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

Ouvriers (suite).

plète, la progression de la cotisation par période quinquennale, les marges de sécurité du plan); pp. 757 à 761; Observations de MM. L. SERVAIS, MOULIN, R. HOU-

BEN et JESPERS; pp. 758 à 761;

- CUSTERS (concernant le jeu de facteurs étrangers à l'objet du débat, l'opposition politique entre la droite et la gauche qui domine le débat, l'état d'esprit du Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, la loi du 29 décembre 1953 et l'avis de l'actuaire du Ministère du Travail à ce sujet, la reprise des principes de la loi de 1953 dans le projet et les nouveautés dans le projet, les critiques formulées par M. TROCLET contre la loi de 1953, l'opposition constructive du P.S.C., la position du P.S.C. à l'égard du projet, le manque de solidité de la base financière du projet, la différence entre les évaluations des actuaires, le pouvoir laissé à l'exécutif en ce qui concerne certains points essentiels, notamment pour la gestion des fonds, le contentieux en matière de droits à la pension et la codification, la tendance à l'étatisation); pp. 761 à 765:
- Observations de MM. R. HOUBEN, DOUTREPONT, JES-PERS, TROCLET, m.t.p.s., MOULIN, MISSIAEN, Léon SERVAIS, STUBBE et le PRESIDENT; pp. 761 à 765:
- Léon SERVAIS (concernant l'absence de réponses aux objections formulées, le plan de financement, l'évolution démographique en Belgique, la réduction des charges par la diminution du nombre de pensionnés, la différence entre les plans de financement de la loi de 1953 et du projet, l'augmentation des charges, le nombre de pensions complètes et incomplètes); pp. 765 à 767;
- Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., MOULIN et HARMEGNIES; pp. 765 à 767;
- SMETS (concernant les principes du projet appuyés par la F.G.T.B., le travail occasionnel, la rente en cas d'accident du travail, la pension anticipée, l'abaissement de l'âge de la pension, le plan de financement, le caractère définitif de la pension de 75 p. c., l'incidence des fluctuations de l'index, la désignation de l'organisme chargé des opérations financières, l'adaptation des pensions suivant les fluctuations de l'index et des salaires et le problème des actuels pensionnés); pp. 768 à 771;
- Observations de MM. VAN HEMELRIJCK, DERBAIX, VERHAEST, DE BLOCK, DECOENE, Léon SERVAIS, JESPERS, le PRESIDENT, YERNAUX, VANDER BRUGGEN, SLEDSENS et FERON; pp. 769 à 771:
- R. HOUBEN (concernant le vœu de chacun d'aboutir à une pension décente, le plan financier, l'accroissement des charges sans accroissement de ressources, le cas d'augmentation de charges par suite de fluctuations de l'index, la nécessité de prévoir une augmentation immédiate des moyens afin de constituer des réserves, la possibilité pour les intéressés de faire valoir leurs droits, l'attribution d'une grande compétence réglementaire à l'exécutif et les dangers d'arbitraire qui en résultent, la non-participation des intéressés à la gestion des fonds); pp. 771 à 773;
- Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., SMETS, P. DE SMET, GOOSSENS; pp. 771 à 773;
- HARMEGNIES (concernant l'attitude du parti catholique à l'égard des travailleurs avant 1914, les promesses faites par le précédent ministre du Travail au sujet de la pension des employés; la réforme nécessaire en cette matière); pp. 773 et 774;
- Observations de MM. Léon SERVAIS, SMETS, MOULIN, le PRESIDENT, DE BOODT, Maurice SERVAIS, JES-

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite).

Ouvriers (suite).

PERS, TROCLET, m.t.p.s. et YERNAUX; pp. 773 et 774;

DELMOTTE (répond à certaines critiques formulées par l'opposition, parle du financement et de la portée du projet); pp. 774 et 775;

Observations de M. Léon SERVAIS; p. 774;

CLAYS (proteste contre l'attitude de l'opposition pendant le discours de M. HARMEGNIES); p. 775;

MOULIN, rapp. (concernant la situation des veuves dans le projet, la reprise des principes de la loi de 1953 comme base du projet, certaines erreurs dans les exemples repris dans le rapport, l'accord de l'opposition sur la pension de 75 p. c., le retard dans la traduction lors de l'examen en commission, la pension anticipée pour les anciens combattants, invalides, etc., le plan de financement, le dépit du P.S.C., les retards dans la liquidation des pensions); pp. 775 à 777;

Observations de MM. JESPERS, Léon SERVAIS, R. HOUBEN, YERNAUX, le PRESIDENT, TROCLET, m.t. p.s., NEELS et STRUYE; pp. 775 à 777;

Léon SERVAIS (concernant les exemples erronés du rap port, la situation des veuves); p. 777;

R. HOUBEN (précise les griefs contre le projet); p. 777, TROCLET, m.t.p.s. (concernant la traduction des textes en néerlandais, les mesures d'anticipation pour les anciens combattants, invalides, etc., le financement et l'application de réductions, l'augmentation de cotisations, la capitalisation collective et le correctif au risque qu'i s'y attache, l'admission de la pension de 75 p. c. par l'opposition et sa méfiance à l'égard du plan de financement, le problème des pensions actuelles de vieillesse pour ouvriers, la satisfaction de pensionnés, les raisons du dépôt d'un nouveau projet plutôt que de modifications à la loi de 1953, les retards et désordre dans le secteur des pensions pour assurés libres, la résorption du retard pour les demandes de pension d'assurés obligatoires, la situation des veuves, les promesses du précédent ministre du Travail, les dossiers en suspens au ministère à l'arrivée de l'actuel ministre, les pouvoirs laissés au ministre, notamment pour la gestion du régime des pensions ouvrières, les cas des domestiques, des chômeurs et chômeuses âgés de plus de 60 ans, les nombreux avantages du projet et le dépit de l'opposition, les projets du gouvernement pour d'autres régimes de pensions); pp. 778 à 782;

Observations de MM. Léon SERVAIS, R. HOUBEN, YERNAUX et le PRESIDENT; pp. 778 à 782;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (1er mars 1955).

Art. Ier.

L'amendement de M. NEELS est rejeté. Intervention de MM. NEELS, SMET et R. HOUBEN. Observation de M. Maurice SERVAIS. L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est retiré. Intervention de MM. NOEL et TROCLET, m.t.p.s. L'article 1^{er} est adopté; p. 785.

Art. 2.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de MM. NOEL et TROCLET, m.t.p.s. L'amendement de M. NEELS est adopté. Intervention de MM. NEELS et MOULIN. L'article 2, amendé, est adopté; p. 786.

Art. 3.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de M. NOEL.

Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

L'amendement subsidiaire de MM. NOEL et MERENNE, est rejeté.

L'article 3 est adopté; pp. 786 à 787.

Art. 4.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de MM. NOEL et TROCLET, m.t.p.s. Intervention de M. NEELS (qui suggère une modification au texte flamand).

Observation de M. MULLIE.

L'article 4, modifié, est adopté; p. 787.

Art. 5.

Adopté sans discussion; p. 787.

Art. 6.

Intervention de Mlle DRIESSEN, MM. STUBBE, TRO-CLET, m.t.p.s. et Léon SERVAIS.

Les paragraphes 1er, 3, 4 et 5 de l'article 6 sont adoptés. Le paragraphe 2 de l'article 6 est adopté par 80 voix contre 70 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Observations de MM. BUISSERET, m.c., DE BOODT et le PRESIDENT; p. 789.

L'article 6 est adopté; pp. 788 à 789.

Art. 7.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de MM. NOEL et MOULIN. L'amendement subsidiaire de MM. NOEL et MERENNE est rejeté.

L'article 7 est adopté; p. 790.

Art. 8.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de M. NOEL,

L'amendement subsidiaire de MM. NOEL et MERENNE est rejeté.

L'amendement de M. YERNAUX est retiré.

Intervention de MM. TROCLET, m.t.p.s. et YERNAUX. L'amendement de M. YERNAUX est repris par M. DE BOODT.

Intervention de MM. MOULIN, TROCLET, m.t.p.s. et NOEL.

Observations de MM. SLEDSENS et DE BOODT.

L'amendement de M. DE BOODT est rejeté par 74 voix contre 71 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Le sous-amendement de M. YERNAUX est retiré.

Observations de MM. DE BOODT, TROCLET, m.t.p.s., SLEDSENS et le PRESIDENT.

L'amendement de M. Léon SERVAIS est rejeté par 81 voix contre 71 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Intervention de MM. Léon SERVAIS et MOULIN.

Observations de MM. WIARD et TROCLET, m.t.p.s. Le dernier amendement de M. NOEL est rejeté.

Intervention de M. NOEL.

L'article 8 est adopté; pp. 791 à 794.

Art. 9.

L'amendement de M. NOEL est retiré. Le premier amendement de M. USELDING est rejeté par 82 voix contre 71 et 1 abstention. S'est abstenu : M. van ZEELAND. Intervention de MM. USELDING et TROCLET, m.t.p.s.

Intervention de MM. USELDING et TROCLET, m.t.p.s. Le second amendement de M. USELDING et consorts est rejeté par 81 voix contre 68 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

Intervention de M M. NEELS, MOULIN, Léon SERVAIS, TROCLET, m.t.p.s., HARMEGNIES et R. HOUBEN. Observations de MM. DEHOUSSE, DOUTREPONT, STRUYE, JESPERS et SLEDSENS.

L'amendement de MM, NEELS et JESPERS est rejeté. Intervention de M. NEELS.

L'article 9 est adopté; pp. 794 à 799.

Art. 10.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE au § 1er est rejeté.

Intervention de MM. NOEL et TROCLET, m.t.p.s. Le § 1er de l'article 10 est adopté.

L'amendement du gouvernement au § 2 est adopté. Intervention de M. NEELS.

Observations de MM. le PRESIDENT et LEYNEN.

Le § 2 de l'article 10 ainsi amendé est adopté.

L'amendement du gouvernement tendant à ajouter un 3mc S, sous-amendé par M. YERNAUX et consorts est adopté.

Intervention de MM. TROCLET, m.t.p.s. et YERNAUX. Observations de MM. DE BOODT, SLEDSENS, MOU-LIN et BOUILLY.

L'article 10, amendé, est adopté; pp. 799 à 800.

Art. 11.

Adopté sans discussion; pp. 800 et 801.

Art. 12.

L'amendement du gouvernement est adopté. Intervention de MM. DE BOODT, TROCLET et YER-NAUX.

Observations de MM. SLEDSENS et ORBAN. L'article 12, amendé, est adopté; pp. 801 à 802.

Art. 13.

L'amendement de Mile DRIESSEN est rejeté par 80 voix contre 65 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Intervention de Mlle DRIESSEN et Mme MELIN.

L'amendement de NEELS est rejeté.

Intervention de M. NEELS.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de M. NOEL.

L'amendement de Mlle DRIESSEN est rejeté par 76 voix contre 64 et 1 abstention.

S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Intervention de Mlle DRIESSEN, JESPERS, Mme MELIN et M. Léon SERVAIS.

Observations de MM. WIARD, ORBAN, YERNAUX, DOUTREPONT, SLEDSENS et STRUYE.

Le 1º du § 4 est adopté.

Intervention de MM. ORBAN, TROCLET, m.t.p.s. et R. HOUBEN.

Observations de MM. Léon SERVAIS, JESPERS, DOU-TREPONT et ANCOT.

L'article 13 est adopté; pp. 802 à 805.

Art. 14.

L'amendement de M. NEELS est rejeté. Intervention de MM. NEELS, TROCLET, m.t.p.s., JES-PERS, MOULIN et SMETS.

Observations de MM. LEYSEN, ORBAN et DOUTRE-PONT.

L'article 14 est adopté; p. 806.

Art. 15.

Adopté sans discussion; pp. 806 et 807. Reprise de la discussion des articles (2 mars 1955). Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

Art. 16.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est retiré. Intervention de M. NOEL.

L'amendement de M. Léon SERVAIS et consorts est rejeté par 78 voix contre 54 et 1 abstention. S'est abstenu : M. van ZEELAND.

Intervention de MM. Léon SERVAIS, R. HOUBEN, TRO-CLET, m.t.p.s.

Observations de MM. JESPERS et NEELS.

L'articel 16 est adopté; pp. 812 et 813.

Art. 17.

L'amendement de M. R. HOUBEN est rejeté par 77 voix contre 61 et 2 abstentions.

Se sont abstenus: MM. van ZEELAND et le baron ZUR-STRASSEN

Intervention de MM. R. HOUBEN, TROCLET, m.t.p.s. et VERHAEST.

Observations de MM. ORBAN et STRUYE.

L'article 17 est adopté; pp. 815 et 816. L'amendement de M. R. HOUBEN tendant à l'insertion d'un article 17bis est rejeté par 79 voix contre 62 et 2 abstentions.

Se sont abstenus: M. van ZEELAND et le baron ZUR-STRASSEN.

Observation de M. R. HOUBEN; pp. 815 à 817.

Art. 18.

Adopté sans discussion; p. 817.

Art. 19.

L'amendement de M. NEELS est rejeté. Intervention de MM. NEELS, TROCLET, m.t.p.s. et R. HOUBEN.

Observations de MM. STRUYE, JESPERS et ORBAN. L'article 19 est adopté; pp. 817 à 818.

Art. 20.

Intervention de MM. CUSTERS (qui justifie son améndement), KLUYSKENS, VAN IMPE, TROCLET, m.t.p.s., STRUYE (qui demande le renvoi à la commission de la Justice et propose la disjonction), DOUTREPONT, VAN REMOORTEL, DUVIEUSART et HARMEGNIES.

Observations de MM. ANCOT, ORBAN, le PRESIDENT, DEHOUSSE, R. HOUBEN, DE BLOCK, Edg. DÉ BRUYNE, MOULIN et YERNAUX.

La proposition de disjonction est rejetée par 80 voix contre 10 et 3 abstentions.

Se sont abstenus: MM. BUISSERET, LECLERCO et van ZEELAND.

L'amendement de M. CUSTERS est rejeté.

L'articel 20 est adopté; pp. 818 à 829.

Adopté sans discussion; p. 829.

Art. 22.

Adopté sans discussion; p. 829.

Art. 23.

L'amendement de M. CUSTERS est rejeté. Interventions de MM. CUSTERS, R. HOUBEN, VAN REMOORTEL, TROCLET, m.t.p.s. et STRUYE.

Observation de M. Edg. DE BRUYNE. L'article 23 est adopté; pp. 829 à 831.

Art. 24.

Adopté sans discussion; p. 831.

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

Art. 25.

Adopté sans discussion; p. 831.

Art. 26.

L'amendement de MM. NOEL et MERENNE est rejeté. Intervention de MM. NOEL et TROCLET, m.t.p.s. L'article 26 est adopté; pp. 831 à 832.

Art. 27.

Adopté sans discussion; p. 832.

Art. 28.

L'amendement de MM. NEELS et consorts est rejeté par 78 voix contre 17 et 2 abstentions.

Se sont abstenus: MM. BUISSERET et van ZEELAND. Intervention de MM. NEELS, TROCLET, m.t.p.s. et le PRESIDENT.

Observations de MM. STRUYE et DOUTREPONT. L'amendement de M. USELDING est rejeté. Intervention de MM. NEELS et TROCLET, m.t.p.s. L'article 28 est adopté; pp. 832 à 833.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 833.

Vote (3 mars 1955).

M. NOEL justifie le vote du groupe communiste; p. 841. M. Léon SERVAIS justifie le vote du groupe P.S.C.; p. 841. L'ensemble du projet de loi est adopté par 88 voix et 68 abstentions; p. 841.

Se sont abstenus: MM. ANCOT, BAERT, BUTS, COU-PLET, CUSTERS, le comte d'ASPREMONT LYNDEN, DE BAECK, DE BOODT, DE BRUYNE (Edgard), DECOENE, le baron de DORLODOT, DELPORT, DE MAN, DEMARNEFFE, DERBAIX, DESMEDT (René), DE SMET (Pierre), DE WINTER, MIle DRIESSEN, MM. ESTIENNE, FERIJN, GODIN, GRIBOMONT, HOUBEN (Robert), le baron HUART, JESPERS, KLUYSKENS, LAGAE, LEEMANS, Mme GERBE-HAYE-Vve LEHOUCK, MM. LEYNEN (Hubert), LEY-SEN (Edmond), MONDELAERS, MOREAU de ME-LEN, MULLIE, NEEFS (Cyriel), NEEFS (Gérard), NEYBERGH, NIHOUL, OBLIN, ORBAN, PAIRON, PEDE, PHILIPS, PHOLIEN, RONSE, SERVAIS (Léon), SERVAIS (Maurice), SLEDSENS, SOBRY, STRUYE, STUBBE, SUPRE, USELDING, VAN BUGGENHOUT, VAN BULCK, VANDENBERGHE, VAN DEN STORME, VAN DER BORGHT, VAN GER-VEN, VAN HEMELRIJCK, VAN HOUTTE, VAN IN, VAN LAEYS, VAN OUDENHOVE (Edgar), VAN PE-TEGHEM, van ZEELAND et VERHAEST.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

Communication de la Chambre des Représentants (3 mai 1955).

M, le PRESIDENT donne connaissance de la lettre qu'il a reçue du Président de la Chambre au sujet de certaines corrections de forme qui ont été apportées au texte néerlandais du projet et propose le renvoi du texte à la commission du Travail et de la Prévoyance sociale; pp. 1213 et 1214:

M. NEELS marque son accord au sujet du renvoi en commission mais regrette qu'il n'ait pas été tenu compte des indications données en vue de l'amélioration du texte néerlandais lors de la discussion au Sénat ; p. 1214.

Le texte est renvoyé en commission.

Modifications de forme (4 mai 1955) Interventions de MM. le PRESIDENT, MOULIN, JES-PERS et STRUYyE; pp. 1224, 1225.

Pensions (suite).

VIEILLESSE ET DECES PREMATURE (suite). Ouvriers (suite).

Les conclusions de la commission du Travail et de la Prévoyance sociale concernant les modifications de forme sont adoptées; pp. 1225 et 1226.

Il en sera donné connaissance à la Chambre des Représen-

tants.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

Proposition de loi abrogeant l'article 8 de la loi du 30 janvier 1954 régissant les pensions des membres du personnel des établissements privés d'enseignement technique,

Discussion générale (23 novembre 1954).

Discours de M. VANDERMEULEN, rapp. (précise la portée de la proposition de loi); p. 80.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 novembre 1954). Les articles 1 et 2 sont adoptés sans discussion; p. 80.

Vote (30 novembre 1954). L'ensemble de la proposition est adopté à l'unanimité des 142 membres présents; p. 105.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

PEREQUATION.

Projet de loi portant péréquation des pensions de retraite et de survie.

Doc. — Nº 282. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 329. Rapport de M. Briot.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Briot; p. 1600 (13 juillet 1955). Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de MM. BRIOT, rapp. (concernant une erreur de traduction dans le rapport, la légitimité de la péréquation des pensions des agents de l'Etat sur la base des barèmes en vigueur, les travaux qui aboutissent au projet de loi déposé le 13 janvier 1954 à la Chambre, les mesures restrictives imposées par des raisons budgétaires, l'absence d'amélioration pour une minorité de pensionnés, l'adaptation automatique des pensions aux barèmes futurs, le cas des veuves ayant épousé un pensionné, l'application rapide de la loi); p. 1810;

LEYSEN, (concernant les trois points sur lesquels le projet répond aux vœux des pensionnés, les griefs contre le projet, l'élaboration d'un projet définitif sur une base saine, le cas des religieux); pp. 1810 à 1811;

HARMEGNIES (concernant le cas d'anciens agents qui ne

bénéficieraient pas de la péréquation, le problème des liquidations); p. 1811;

REMSON (concernant l'interprétation de l'article 4bis en ce qui concerne le personnel enseignant); p. 1811;

DOUTREPONT (concernant l'opportunité d'une réforme définitive du régime, l'absence de base légale pour les nouveaux barèmes appliqués depuis le 1er janvier 1951, l'impossibilité d'application de la présente loi qui en résulte); pp. 1811 et 1812;

MOULIN (concernant le cas des veuves qui ont épousé un pensionné); p. 1812;

LIEBAERT, m.f. (concernant le souci du gouvernement de mettre fin à une situation injuste, la diligence qui sera faite pour donner satisfaction à la majorité des intéressés avant la fin de l'année, le cas des veuves ayant épousé un pensionné, l'article 4bis, l'étude d'une réforme générale

du régime des pensions); p. 1812; Observations de MM. HARMEGNIES et REMSON; pp. 1812 et 1813;

La discussion générale est close.

PEREQUATION (suite).

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 37 sont adoptés sans observations; pp. 1813 à 1820.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 154 voix contre 1 et 2 abstentions: p. 1904.

et 2 abstentions; p. 1904. Se sont abstenus: MM. ANCOT, qui justifie son abstention, et DE WINTER.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

Pension alimentaire. — V. Droit pénal.

 V. aussi Impôts : Impôts indirects. — Droits d'enregistrement.

Pensions. — V. aussi Administrations publique: Traitements. V. aussi Finances: Comptabilité de l'Etat. — Crédits supplémentaires.

Pension de guerre. — V. Finances : Fonds de dotation pour le financement des pensions de guerre.

Péréquation. - V. Pensions : Vieillesse et décès prématuré.

Personnel enseignant. — V. Enseignement.

V. aussi Armée : Ecole Militaire.

V. aussi Pensions.

Personnel temporaire. — V. Administrations publiques.

Personnes civiles. - V. Droit civil.

Petite propriété terrienne. — V. Habitations.

Pétitions. - V. Chambres législatives : Sénat.

Photos et prises de vue. — V. Droit pénal.

Pilotes. - V. Armée: Officiers.

Polders et wateringues.

Projet de loi relatif aux polders.

Doc. — Nº 146. Amendements présentés par le gouvernement.

Projet de loi relatif aux wateringues.

Doc. — Nº 147. Amendements présentés par le gouvernement.

Politique fiscale et budgétaire. — V. Interpellations : Van Houtte et Duvieusart.

Pollution des eaux. - V. Hygiène et Santé.

Présentation de candidats. — V. Organisation judiciaire : Cour de cassation.

Président.

Ann. — M. Robert GILLON est réélu Président du Sénat; p. 6 (9 novembre 1954).

Il prononce son allocution et déclare que le Sénat est constitué et qu'il en sera donné connaissance à S.M. le Roi et à la Chambre des Représentants; pp. 7 et 11 (9 novembre 1954).

CATASTROPHES ET ACCIDENTS.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES.

Ann. — Annonce le décès de S.A.I.R. Mme la Princesse Victor Napoléon, née Princesse Clémentine de Belgique; p. 920 (10 mars 1955).

Fait part d'une lettre reçue du Maître des Cérémonies de la Cour invitant les membres du Sénat à assister au service solennel célébré à la mémoire de S.A.I.R. Mme la Prin-

Président (suite).

CATASTROPHES ET ACCIDENTS. COMMUNICATIONS OFFICIELLES (suite).

cesse Victor Napoléon née Princesse Clémentine de Bel-

gique; p. 1069 (29 mars 1955).

Donne lecture des télégrammes de félicitations adressés à S.M. le Roi Baudouin, à S.M. le Roi Léopold III et à S.M. la Reine Elisabeth, à l'occasion de la naissance du Prince Henri de Luxembourg; p. 1213 (3 mai 1955).

Donne lecture des télégrammes reçus de S.M. le Roi Baudouin, de S.M. le Roi Léopold III et de S.M. la Reine Elisabeth en remercîment aux félicitations leur adressées à l'occasion de la naissance du Prince Henri de Luxembourg; p. 1213 (3 mai 1955).

Donne lecture d'un télégramme de félicitations adressé à S.A.R. le Prince de Liège, à l'occasion de ses 21 ans;

p. 1425 (7 juin 1955).

DECES. V. Chambres législatives, Sénat, Décès.

DEMISSION.

Ann. — Annonce la démission de M. le Sénateur MARIEN; p. 11 (9 novembre 1954).

DIVERS.

Ann. — Salue le retour au Sénat de M. le Président STRUYE; p. 625 (15 février 1955).

Proteste contre une imputation qui a été faite à son égard par un journal de la capitale; p. 1303 (31 mai 1955).

HOMMAGES.

Ann. — Annonce l'hommage fait au Sénat d'un exemplaire du texte des discours prononcés à l'occasion de l'ouverture de la session ordinaire 1954 des conseils provinciaux par MM. les Gouverneurs des provinces d'Anvers, Brabant, Flandre occidentale, Flandre orientale, Hainaut, Liège et Limbourg; p. 7 (9 novembre 1954).

Annonce l'hommage fait au Sénat de cinq exemplaires du discours prononcé le 15 septembre 1954 par M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Bruxelles, au cours de la séance d'ouverture de la Cour d'Appel; p. 141 (2 décembre 1954).

Rend hommage à M. le Sénateur ROLLAND qui, au mépris de sa santé, s'est fait transporter au Sénat pour que l'assemblée soit en nombre; p. 1209 (6 avril 1955).

Rend hommage à M. le Sénateur DURET, qui quoique malade, est présent à la séance; p. 1629 (15 juillet 1955).

Rend hommage à M. le Sénateur PHILIPS, à l'occasion de sa promotion; p. 1739 (20-21 juillet 1955).

Rend hommage à Mme JANSON-Vve SPAAK, doyenne d'âge du Sénat qui a assisté à toute la séance; p. 1784 (20-21 juillet 1955).

INCIDENTS.

V. Chambres législatives, Sénat : Incidents.

ORDRE DES TRAVAUX.

V. Chambres législatives, Sénat : Ordre des travaux.

PROCEDURE.

Propose de ne pas faire une application stricte du règlement et de ne pas imposer la limitation du temps de parole aux orateurs; p. 25.

Rapelle que, en tout état de cause, lorsqu'un membre du gouvernement demande la parole, elle doit lui être accordée; p. 30.

Observations de MM. REMSON, STRUYE et TROCLET, m.t.p.s.; p. 30.

Président (suite).

RELATIONS EXTERIEURES.

Ann. — Rend hommage à la mémoire de M. VARGAS, Président de la République brésilienne; p. 11 (9 novembre 1954).

Rend hommage à la mémoire de M. de GASPERI, Premier Ministre d'Italie; p. 11 (9 novembre 1954).

Rend hommage à la mémoire des victimes des secousses sismiques d'Orléansville, en Algérie; p. 11 (9 novembre 1954).

Rend hommage à la mémoire des victimes des éboulements de Salerne, en Italie; p. 11 (9 novembre 1954).

Salue la présence à la tribune présidentielle, de M. PELLA, Président de l'Assemblée commune de la C.E.C.A. et lui rend hommage; p. 402 (18 janvier 1955).

Donne lecture d'un télégramme de M. PELLA, Président de l'Assemblée commune de la C.E.C.A. remerciant le Sénat pour l'accueil reçu par lui; p. 428 (18 janvier 1955).

Donne lecture d'un télégramme d'hommage adressé à Sir Winston Churchill à l'occasion de sa retraite en qualité de Président du Conseil des Ministres de Grande-Bretagne; p. 1181 (6 avril 1955).

Donne lecture d'un télégramme de félicitations adressé à LL.AA.RR. le Prince et la Princesse Jean de Luxembourg, à l'occasion de la naissance du Prince Henri; p. 1213 (3 mai 1955).

Donne lecture d'un télégramme de remercîments reçu de LL.AA.RR. le Prince Jean et la Princesse de Luxembourg en réponse aux félicitations leur adressées à l'occasion de la naissance du Prince Henri; p. 1213 (3 mai 1955).

Donne lecture du télégramme reçu de Sir Winston Churchill en réponse au télégramme lui adressé à l'occasion de sa retraite; p. 1213 (3 mai 1955).

Donne lecture d'un télégramme de félicitations qu'il adresse à M. GRONCHI à l'occasion de son élection à la présidence de la République italienne; p. 1224 (4 mai 1955).

Donne lecture du télégramme de remercîments reçu de M. GRONCHI, Président de la République italienne, en réponse aux félicitations lui adressées par le Sénat; p. 1239 (24 mai 1955).

Fait part d'une communication parvenue par l'intermédiaire du Ministère des Affaires étrangères, par laquelle une délégation de membres des deux Chambres est invitée par le Soviet suprême à visiter l'Union soviétique en 1955; p. 1418 (21 juin 1955).

Salue la présence à la tribune de la présidence de M. René Mayer, Président de la C.E.C.A.; lui adresse l'expression de la sympathie des membres du Sénat; p. 1491 (30 juin 1955).

Donne lecture d'une communication reçue de la légation d'Israël par laquelle une délégation de parlementaires belges est invitée à visiter Israël au printemps prochain; pp. 1859 à 1860 (27 juillet 1955).

Procédure civile.

EXPROPRIATION.

Proposition de loi portant abrogation de l'arrêté-loi du 3 février 1947, relatif à la procédure d'extrême urgence en matière d'expropriation pour cause d'utilité publique et de l'arrêté-loi du 10 février 1947, relatif à la réquisition d'immeubles ainsi qu'à la réquisition et à la réservation du matériel et des matériaux pour cause d'utilité publique.

Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

SUCCESSIONS. — SCELLES.

Projet de loi modifiant la législation relative à l'apposition des scellés après décès.

Procédure civile (suite).

SUCCESSIONS. - SCELLES (suite).

Doc. — Nº 245. Rapport de M. Nihoul.

Ann. — Dépôt du rapport par M. Nihoul; p. 1322 (31 mai 1955).

Discussion générale (9 juin 1955).

Discours de MM. MOUREAUX (concernant l'inefficacité du système proposé, l'obligation pour le juge de paix de se livrer à un métier qui n'est pas le sien, les dispositions nouvelles introduites par le projet et les conséquences dangereuses qu'elles peuvent avoir, la solution jurisprudentielle de certains tribunaux, le renvoi en commission); p. 1370;

NIHOUL, rapp. (estime qu'il y a lieu de procéder à la discussion); p. 1370;

La proposition de renvoi en commission est rejetée : p. 1370; NIHOUL, rapp. (rappelle l'état actuel de la procédure, précise la portée du projet de loi, met l'accent sur l'accélération et la simplification de la procédure qui en résultent); pp. 1373 et 1371;

Observations de M. MOUREAUX; p. 1371;

VAN IMPE (estime le projet dangereux); p. 1371;

MOUREAUX (concernant la faculté laissée au juge de paix de recourir à l'ancienne procédure, le droit considérable accordé au curateur); p. 1371;

ROLIN (concernant la lacune dans notre législation et les palliatifs imaginés par les juges, les pouvoirs des curateurs); p. 1371;

LILAR, m.j. (estime que le texte primitif était plus précis et suggère un amendement du nouveau texte); pp. 1371 et 1372:

Observations de MM. MOUREAUX, le PRESIDENT et ROLIN; p. 1372.

Le projet est renvoyé en commission; p. 1372.

Procédure pénale.

APPEL INCIDENT.

Projet de loi instituant l'appel incident en matière répressive pour la défense des intérêts civils.

Nouveau titre : Projet de loi modifiant certains délais d'appel et instituant l'appel incident en matière répressive pour la défense des intérêts civils.

Doc. — Nº 187. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 230. Rapport de M. Chot.

Discussion générale (24 mai 1955).

Discours de M. CHOT, rapp. (concernant la lacune de procédure comblée par le projet, sa portée exacte et son importance pour les préjudices des accidents de roulage, la simplification de la pratique judiciaire qui en résulte); pp. 1253 et 1254.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (24 mai 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 1254 et 1255.

L'intitulé nouveau, proposé par la commission, est adopté. Vote (25 mai 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 139 membres présents; pp. 1278, 1279.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

INSTRUCTION CRIMINELLE.

Projet de loi modifiant l'article 138 du Code d'Instruction criminelle.

Doc. — Nº 246. Rapport de Mme Ciselet.

Procédure pénale (suite).

INSTRUCTION CRIMINELLE (suite).

Nº 273. Amendement proposé par M. Rolin au texte présenté par la commission.

Nº 276. Amendement présenté par le gouvernement au texte de la commission.

Ann. - Dépôt du rapport par Mme Ciselet; p. 1322 (31 mai 1955).

Discussion générale (9 juin 1955).

Discours de Mme CISELET, rapp. (précise la portée du projet et justifie l'amendement suggéré par la commission); p. 1372:

MM. VAN IMPE (demande un élargissement du texte); p. 1373;

MOUREAUX (suggère une modification de forme); p. 1373; le PRESIDENT (demande que l'on s'abstienne d'improvisations); p. 1373;

Observations de MM. LILAR, m.j., et ROLIN; p. 1373. Reprise de la discussion générale (23 juin 1955).

Discours de Mme CISELET, rapp. (concernant l'adoption par la commission de la Justice de l'amendement du gouvernement et la présentation d'un sous-amendement par la commission); pp. 1470 et 1471;

Observations de MM. le PRESIDENT et VERMEYLEN.

m.i.; pp. 1470 et 1471;

CUSTERS (concernant la nouvelle extension de la compétence du juge de police, le problème de l'arriéré au greffe du tribunal de police de Bruxelles, et l'adaptation du cadre de ce greffe); p. 1471;

LILAR, m.j. (concernant la nécessité du projet et les mesures qui seront prises pour permettre la prompte exécution

des jugements); p. 1471; Observations de M. CUSTERS; p. 1471;

La discussion générale est close.

Discussion de l'article unique (23 juin 1955).

Adopté sans observations; p. 1471.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1;

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

INSTRUCTION CRIMINELLE.

Projet de loi complétant le second alinéa de l'article 26 du Code d'instruction criminelle complété par l'article premier de la loi du 30 mars 1891.

Doc. - Nº 252. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants ; p. 1326 (7 juin 1955).

Provinces.

FINANCES PROVINCIALES.

Projet de loi modifiant la loi du 24 décembre 1948 concernant les finances provinciales et communales.

Doc. - Nº 170. Exposé des motifs et projet de loi.

 N° 221. Amendement présenté par le gouvernement.

Nº 231. Rapport de M. Lacroix.

Ann. - Dépôt du projet par M. Vermeylen, m.i.; p. 985 (16 mars 1955).

Discussion générale (31 mai 1955).

Discours de MM. LACROIX, rapp. (concernant les améliorations prévues par le projet, la majoration des fonds, la modification du régime de mobilité des dits fonds, le cas des erreurs dans la répartition des fonds, la possibilité laissée au Roi de coordonner les textes, l'application d'une échelle de retenues dégressives suivant la situation des communes, l'insuffisance de l'augmentation de 5 p.c., Provinces (suite).

FINANCES PROVINCIALES (suite).

le sous-amendement à l'article 18); pp. 1314 et 1315; Observations de M. VERMEYLEN, m.i.; p. 1314;

DE MAN (concernant le caractère technique du projet, les communes qui devront cotiser au Fonds spécial et l'incidence de la loi sur les suppléments de traitement, le choix de 1954 comme référence); p. 1315;

VERMEYLEN, m.i. (concernant la retenue appliquée aux communes, le fonctionnement de la loi); p. 1315; La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Les articles 1 à 11 sont adoptés sans observations; pp. 1315 à 1317.

Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 138 membres contre 5 et 3 abstentions; p. 1331.

Se sont abstenus : MM. MERENNE, NOEL et le baron NOTHOMB.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen-

Provinces. — V. aussi Enseignement : Enseignement moyen.

Préservation morale de la jeunesse. — V. Enfance : Protection morale.

Prêts à tempérament. - V. Commerce et Industrie : Réglementation du commerce. - Vente à tempérament.

Prime de la mère au foyer. — V. Interpellations : Driessen (Mlle).

Primes à la construction. — V. Habitations.

Prisonniers de guerre. - V. Sécurité sociale : Régularisations.

Prisonniers politiques. — V. Guerre : Anciens combattants. V. aussi Sécurité sociale : Régularisations.

Procédure civile. — V. aussi Affaires étrangères : Droit international privé.

Production nucléaire. - V. Sûreté de l'Etat : Energie nucléaire.

Professions. — V. Commerce et Industrie : Réglementation du commerce.

V. aussi Commerce et Industrie : Représentants de com-

V. aussi Motions d'ordre : Servais, Maurice.

Projets caducs. — V. Chambres législatives.

Propriété terrienne. — V. Agriculture : Remembrement des biens ruraux.

V. aussi Habitations.

Protection morale. - V. Enfance.

Qualification professionnelle. — V. Commerce et Industrie : Réglementation du commerce. — Professions.

Questions parlementaires. — V. Chambres législatives : Sénat. - Incidents.

V. aussi Motions d'ordre : Ronse.

Quotité saisissable. — V. Administrations publiques : Traitements.

R

Rappel sous les armes. - V. Armée : Milice.

Recherche scientifique. -- V. Commerce et Industrie.

Redevances. — V. Affaires étrangères.

Réfractaires. — V. Guerre : Anciens combattants. V. aussi Sécurité sociale : Régularisations.

Réfugiés politiques (Equivalence des diplômes). — V. Enseignement.

Régie des Voies aériennes.

— V. Communications : Aviation.

Régie du travail pénitentiaire. — V. Organisation judiciaire.

Registre du commerce. — V. Droit commercial.

Règlement. — V. Chambres législatives : Sénat. V. aussi Chambres législatives : Sénat. — Incidents.

Réglementation du commerce.

V. Commerce et Industrie.

Règlement définitif des budgets. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat.

Régularisations. — V. Finances : Comptabilité de l'Etat. — Crédits supplémentaires. V. aussi Sécurité sociale.

Religion. — V. Enseignement : Enseignement secondaire.

Remaniement ministériel. — V. Gouvernement.

Remembrement de biens ruraux. — V. Agriculture.

Représentants de commerce. — V. Commerce et Industrie.

Réquisition d'immeubles. — V. Procédure civile : Expropriation.

Résistants. — V. Guerre : Anciens combattants. V. aussi Sécurité sociale : Régularisations.

Revenus. — V. Impôts: Impôts directs. V. aussi Affaires étrangères: Impôts.

Revision de la Constitution. — V. Droit public.

Roi et Famille royale.

Ann. — M. le Président annonce le décès de S.A.I.R., Mme la Princesse Victor Napoléon, née Princesse Clémentine de Belgique; p. 920 (10 mars 1955).

M. le Président fait part d'une lettre reçue du Maître des Cérémonies de la Cour invitant les membres du Sénat à assister au service solennel célébré à la mémoire de S.A.I.R. Mme la Princesse Victor Napoléon, née Princesse Clémentine de Belgique; p. 1069 (29 mars 1955).

M. le Président donne lecture du télégramme de félicitations qu'il a adressé à LL.AA.RR. le Prince et la Princesse Jean de Luxembourg, à l'occasion de la naissance du Prince Henri; p. 1213 (3 mai 1955).

M. le Président donne lecture des télégrammes de félicitations adressés à S.M. le Roi, à S.M. le Roi Léopold III et à S.M. la Reine Elisabeth, à l'occasion de la naissance du Prince Henri de Luxembourg; p. 1213 (3 mai 1955).

M. le Président donne lecture du télégramme de remerciments reçu de LL.AA.RR. le Prince et la Princesse Jean de Luxembourg en réponse aux félicitations leur adressées à l'occasion de la naissance du Prince Henri; p. 1213 (3 mai 1955).

M. le Président donne lecture des télégrammes reçus de S.M. le Roi, de S.M. le Roi Léopold III et de S.M. la Reine Elisabeth, en remerciment aux félicitations leur adressées

Roi et Famille royale (suite).

à l'occasion de la naissance du Prince Henri de Luxembourg; p. 1213 (3 mai 1955).

M. le Président donne lecture d'un télégramme de félicitations adressé à S.A.R. le Prince de Liège, à l'occasion de

ses 21 ans; p. 1327 (7 juin 1955).

M. le Président donne lecture du télégramme de remerciments reçu de S.A.R. le Prince de Liège, en réponse aux félicitations lui adressées à l'occasion de ses 21 ans; p. 1382 (14 juin 1955).

M. le Président rend hommage à S.M. le Roi, à l'occasion de son retour du Congo; p. 1383 (14 juin 1955).

.

Ruanda. — V. Colonies.

Sabena. — V. Communications: Aviation.

Salaires et traitements. - V. Travail.

Salles d'audience. — V. Droit pénal : Photos et prises de vue.

S

Sauvegarde de la vie humaine en mer. — V. Affaires étrangères : Communications. — Marine.

Scellés. - V. Procédure civile : Successions.

Sciences. — V. Affaires étrangères : Art, Sciences et Lettres.

V. aussi Commerce et Industrie : Recherche scientifique.

V. aussi Arts, Sciences et Lettres.

V. aussi Sûreté de l'Etat : Energie nucléaire.

Sciences commerciales. — V Enseignement : Enseignement supérieur.

Sciences économiques. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Secrétaires communaux. — V. Communes.

Sécurité sociale.

ACCIDENTS DU TRAVAIL.

Gens de mer

Projet de loi complétant la loi du 30 décembre 1929 sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail survenus aux gens de mer.

Doc. - Nº 64. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 175. Rapport de M. Wijn.

Nº 210. Amendements proposés par M. Neels au texte présenté par la commission.

Nº 241. Amendements du gouvernement au texte présenté par la commission.

Ann. — Dépôt du projet de loi par M. Troclet, m.t.p.s.; p. 262 (21 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Wijn; p. 1015 (17 mars 1955).

Discussion générale (25 mai 1955).

Discours de M. NEELS (désire attendre que le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale soit présent); p. 1274;

Intervention de MM. WIJN et DE BLOCK; p. 1274;

WIJN, rapp. (précise la portée du projet et se déclare d'accord sur l'amendement de M. Neels); pp. 1283 et 1284;

NEELS (concernant la portée du projet, la différence entre l'enrôlement et le service commandé, l'assimilation d'un mousse majeur à un matelot ou à un motoriste); p. 1284; Observations de MM. le PRESIDENT, MOULIN et TRO-

CLET, m.t.p.s.; p. 1284.

Reprise de la discussion générale (31 mai 1955). Discours de M. TROCLET, m.t.p.s. (concernant l'hypothèse d'un marin enrôlé exécutant pour l'armateur un traSccurité sociale (suite).

ACCIDENTS DU TRAVAIL (suite).

Gens de mer (suite).

vail même en dehors de la navigation, l'hypothèse d'un mineur d'âge de même grade qu'un matelot majeur, victime d'un accident du travail, l'amendement à l'article 11 tendant à éviter des conflits entre la caisse commune de la pêche à Ostende et le Fonds colonial); p. 1311; La discussion générale est close.

Discussion des articles (31 mai 1955).

Art. 1er.

Adopté sans observations; pp. 1311 et 1312.

Art. 2.

L'amendement de M. NEELS est adopté. Intervention de MM. NEELS et le PRESIDENT. L'article 2 ainsi amendé est adopté; p. 1313.

Art. 3.

Adopté sans observation; p. 1313.

Art. 3bis.

L'amendement du gouvernement proposant l'insertion d'un article 3bis est adopté; p. 1313.

Art. 3ter.

L'amendement du gouvernement proposant l'insertion d'un article 3ter est adopté; p. 1313.

Art. 4.

Adopté sans observations; p. 1313.

Art. 4bis.

L'amendement de M. NEELS tendant à l'insertion d'un article 4bis est adopté; p. 1313.

Intervention de MM. NEELS, le PRESIDENT, TRO-CLET, m.t.p.s. et VERMEYLEN, m.i.; p. 1313.

Art. 5.

Adopté sans observations; p. 1313.

Les articles 2 amendé et 3bis, 3ter et 4bis nouveaux sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1314.

Vote (7 juin 1955).

L'ensemble du projet est adopté à l'unanimité des 145 membres présents; p. 1332.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

Doc. — Nº 225. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 247. Rapport de Mme Mélin.

Nº 253. Amendement de M. Nihoul et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 254. Amendements de M. R. Houben et consorts au texte présenté par la commission.

Nº 271. Amendement proposé par M. Duvieusart.

Nº 278. Amendements présentés par le gouvernement.

Ann. — Dépôt du rapport par Mme Melin; p. 1322 (31 mai 1955).

Discussion générale (8 juin 1955).

Discours de Mme MELIN, rapp. (concernant l'aggravation du déséquilibre financier de l'assurance maladie-invalidité, la déclaration commune des représentants des employeurs et travailleurs, le financement, la fluctuation du plafond, la caisse commune des offices régionaux, la caisse nationale de l'invalidité, les principales objections de l'opposition, les abus et le contrôle); pp. 1345 à 1347;

Observations de MM. MOULIN et Maurice SERVAIS; p. 1346;

Maurice SERVAIS (concernant l'augmentation des charges sociales des employeurs, la manière simpliste de combler

Sécurité sociale (suite).

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE (suite).

le déficit de l'assurance maladie-invalidité, la responsabilité des mutualités, les abus, les petits risques); p. 1347; PARMENTIER (concernant le vice de construction dans le financement de l'assurance maladie-invalidité, l'argument tiré de l'actuel essor économique, les mesures profondes à prendre pour une refonte du système de l'assurance maladie-invalidité, la création d'une commission paritaire consultative d'étude de la réforme de la sécurité sociale); pp. 1347 et 1348;

Observations de MM. ANCOT, Maurice SERVAIS et COULONVAUX; p. 1348;

R. HOUBEN (concernant les deux sortes de dispositions que contient le projet, les trois dispositions relatives à l'assurance maladie-invalidité, le problème du financement. la nécessité d'une réforme générale et d'un plan de financement, l'insuffisance de l'augmentation des ressources pour éviter un nouveau déficit, le financement de la caisse nationale d'invalidité, l'arrêté royal du 14 décembre 1954, la Caisse commune des offices régionaux, son but, l'inutilité de ce nouvel organisme, la caisse nationale de l'invalidité, l'imprécision du texte et des réponses du ministre à cet égard, la gestion des organismes, la gestion paritaire, les déficiences du projet au point de vue technique et au point de vue financier, l'imputation de l'augmentation sur la cotisation patronale, la proximité de la limite des charges sociales à ne pas dépasser, l'absence de garanties concernant une amélioration du sort des intéressés); pp. 1348 à 1351;

Observations de MM. ANCOT, REMSON et CUSTERS; pp. 1349 et 1350;

MOULIN (concernant la carence du gouvernement précédent, l'intervention des commissions d'assistance publique dans le financement de l'assurance maladie-invalidité, les abus, le déficit des mutualités chrétiennes, l'opposition du P.S.C. au projet); pp. 1352 et 1353;

Observations de MM. CUSTERS, TROCLET, m.t.p.s., Maurice SERVAIS, le PRESIDENT, DELMOTTE, R. HOUBEN, REMSON et MISSIAEN; pp. 1352 et 1353;

PEDE (concernant l'absence de réforme, les raisons du déficit de l'assurance maladie-invalidité, la demande de nouvelles ressources sans précisions concernant les dépenses envisagées, le financement de la caisse de l'invalidité, la charge envisagée pour les commissions d'assistance publique et leur rôle à l'égard des invalides, le paiement des indemnités, la responsabilité des unions nationales); pp. 1353 et 1354;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s. et REMSON; p. 1353;

COULONVAUX (concernant la précocité et le caractère simpliste du projet, l'absence de précisions quant à de nouveaux avantages sociaux impliquant de nouvelles charges, les arriérés dus à l'O.N.S.S. et leur recouvrement, l'ajustement des interventions sociales suivant l'index, l'hypothèse d'un retournement de conjoncture, la répression des abus, la révision du régime juridique de l'O.N. S.S., la supression de l'indemnisation des petits risques, l'imposition de la charge supplémentaire à des employeurs qui ne bénéficient pas de l'essor économique, la remise du vote sur le projet à la semaine suivante); pp. 1354 et 1355;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., SMETS. REMSON, MOULIN et NIHOUL; p. 1355;

VERHAEST (concernant le désir unanime d'un assainissement de l'assurance maladie-invalidité, l'incidence de l'augmentation de la cotisation sur les prix des produits manufacturés, l'augmentation de la taxe de transmission, la diminution des dépenses) : pp. 1355 et 1356 :

la diminution des dépenses); pp. 1355 et 1356; Observations de MM. WIJN, DE BLOCK, TROCLET,

m.t.p.s. et REMSON; p. 1356;

Sécurité sociale (suite).

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE (suite).

SMETS (concernant la réforme urgente du régime de la sécurité sociale, la carence du gouvernement précédent, la mesure préservatrice que constitue le projet, l'augmentation des charges de l'invalidité par l'adaptation des rentes, les nouveaux avantages, les cotisations arriérées, les facilités accordées par les tribunaux, les petits risques, la consultation de tous les milieux intéressés, la prétendue responsabilité des mutualités en ce qui concerne le déficit); pp. 1357 et 1358;

Observations de MM. R. HOUBEN, CUSTERS, TRO-CLET, m.t.p.s. et VERHAEST; pp. 1357 et 1358;

PAIRON (concernant l'incidence plus lourde de l'augmentation pour les petites entreprises, l'absence de consultation du Conseil national du Travail, l'amendement excluant l'augmentation de la cotisation pour les petites entreprises); pp. 1358 et 1359;

REMSON (concernant l'accord sur le principe de l'assainissement de l'assurance, les deux méthodes d'assainissement, l'augmentation des avantages sociaux, les sacrifices faits par les travailleurs lors des augmentations du plafond des retenues); p. 1359.

Reprise de la discussion générale (14 juin 1955).

Discours de MM. TROCLET, m.t.p.s. (concernant les difficultés inhérentes à l'assurance maladie-invalidité, les consultations du gouvernement, l'étude systématique et méthodique du problème et la déclaration commune des représentants des organisations patronales et syndicales, l'aspect législatif de la réforme, les réformes envisagées à l'aide d'un arrêté organique, la situation d'ensemble de l'assurance maladie-invalidité, les déficits accumulés entre 1950 et 1954, les défauts des différentes unions nationales en 1954, l'augmentation proportionnelle des dépenses, le manque de courage de l'opposition, les arriérés de cotisation, l'attitude des organisations patronales à l'égard de ceux qui ne paient pas les cotisations dues, le recouvrement des arriérés, la gravité du problème de l'invalidité, la charge progressive de l'invalidité, l'accord des organisations patronales et syndicales au sujet de la création d'un Fonds d'invalidité, le problème de la gestion paritaire pour l'assurance maladie-invalidité, l'incidence de cette gestion en matière de contrôle et de lutte contre les abus, la réforme fragmentaire réalisée par le projet, le financement, la constitution d'un organisme paritaire permanent, chargé d'examiner une réforme d'ensemble de la sécurité sociale, le plan de réforme du gouvernement, les mesures en ce qui concerne le prix des produits pharmaceutiques, la création d'une caisse commune des officiers régionaux, les rapports avec le corps médical et les satisfactions accordées à ce corps, la répression des abus, les abus légaux et illégaux, les abus en matière d'invalidité et d'incapacité, la réduction progressive des frais d'administration de l'assurance maladie-invalidité, l'amélioration des indemnités des invalides); pp. 1383 à 1388;

Observations de Mlle DRIESSEN, MM. ANCOT, R. HOU-BEN, VERHAEST, GODIN et MOULIN; pp. 1384 à 1387;

DUVIEUSART (concernant les conditions financières et budgétaires du projet, le déficit au 31 décembre 1954, le déficit à la date d'aujourd'hui, la part des avances et des prêts dans le déficit global, l'augmentation de la contribution de l'Etat, la charge qui va résulter de la création du fonds d'invalidité, l'impossibilité d'imposer une partie de cette charge aux commissions d'assistance publique, les charges résultant de la révision des barèmes médicaux et d'hospitalisation, son amendement à l'article 7); pp. 1388 à 1390;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., YERNAUX, BOUILLY, DELMOTTE, HARMEGNIES, ANCOT,

Sécurité sociale (suite).

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE (suite).

MOULIN, COULONVAUX et SLEDSENS; pp. 1388 à 1390;

PHOLIEN (concernant le caractère défavorable des débats consacrés au projet, les protestations extra-parlementaires. le rapport d'un technicien en la matière, la répression des abus); p. 1390;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s. et BOUILLY; p. 1390;

PAIRON (concernant la consultation du Conseil national du travail ; la répercussion plus lourde des charges sociales pour les petites et moyennes entreprises, la plus grande part de salaires comprise dans le prix de revient de produits artisanaux); pp. 1390 et 1391;

R. HOUBEN (concernant les trois dispositions majeures du projet, la création d'une caisse commune pour les offices régionaux, la création d'une caisse nationale de l'invalidité, le financement, les critiques fondamentales à l'égard du projet, l'arrêté royal du 14 décembre 1954, le reproche fait à la minorité de ne pas apporter de solution, le déficit croissant de l'assurance maladie-invalidité, la gestion paritaire, l'étatisation de la sécurité sociale, la détermination de l'organisme assureur, le transfert aux travailleurs de la charge de la cotisation supplémentaire); pp. 1391

Observations de MM. P. DE SMET, TROCLET, m.t.p.s., YERNAUX, SLEDSENS, MOULIN et VAN GERVEN; pp. 1392 et 1393;

COULONVAUX (concernant les préoccupations des libéraux quant à l'équilibre financier de l'O.N.S.S., la nécessité d'un assainissement financier, la répression des fraudes, le recouvrement des arriérés, la protection des petites et moyennes entreprises, le sort des entreprises en déficit, les mesures de lutte contre le chômage, la remise du vote à la semaine suivante); pp. 1393 et 1394;

Observations de MM. R. HOUBEN, VAN GERVEN, LEYNEN, ORBAN, MOULIN, le PRESIDENT, TRO-CLET, m.t.p.s. et DUVIEUSART; pp. 1393 et 1394; La discussion générale est close.

Proposition d'ajournement de la discussion des articles (14 juin 1955).

Interventions de MM. JESPERS, le PRESIDENT, ORBAN, STRUYE et TROCLET, m.t.p.s.; pp. 1394 et 1395;

Observations de MM. YERNAUX, ROLIN, DOUTRE-PONT et MOULIN; pp. 1394 et 1395;

La proposition d'ajournement du débat est rejetée par 52 voix contre 46; p. 1395.

Proposition d'entamer la discussion et le vote des articles (14 juin 1955).

Interventions de MM. le PRESIDENT, ROLIN et TRO-CLET, m.t.p.s.; pp. 1396 et 1397;

Observations de MM. ORBAN, STRUYE, YERNAUX et le baron de DORLODOT; pp. 1396 et 1397;

Le vote par appel nominal sur la proposition d'entamer le jour même la discussion des articles et de procéder à leur vote, fait apparaître que le Sénat n'est pas en nombre; p. 1396;

Interventions de M. le PRESIDENT et du baron de DOR-LODOT; p. 1396.

Reprise du vote par appel nominal (15 juin 1955).

Interventions de MM. le PRESIDENT et ROLIN; p. 1397; Observation de M. HARMEGNIES; p. 1397; Le vote par appel nominal, qui est repris, fait apparaître que

le Sénat n'est pas en nombre; p. 1397.

Sécurité sociale (suite).

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE (suite).

Reprise du vote par appel nominal (16 juin 1955).

La proposition formulée en séance du 14 juin 1955 d'entamer la discussion et le vote des articles le jour même, soit le 14 juin 1955, est rejetée par 1 voix et 89 abstentions; p. 1400.

Se sont abstenus: MM. ALLARD, BEULERS, BLOCK, BOSSAERT, BOUILLY, BRIOT, BRONCKART, BUIS-SERET, CAMBY, CHOT, Mme CISELET, MM. CLAYS, COULONVAUX, CRAEYBECKX, CROMMEN, DEBAISE, DE BLOCK, DE BRUYNE (Victor), DE GRAUW, DEHOUSSE, DELMOTTE, DELOR, DE MAERE DESCRIPTION DE MAERE, DESMET (Louis), DE STOBBELEIR, DETHIER, DHONDT, DURAY (Léon), DUTERNE, EDEBAU, FERON, FLAMME, FRANCEN, GEORGE, GILIS, GILSON, GOOSSENS, HARMEGNIES, HENS-KENS, HOUBEN (Frans), JADOT, JOOSTEN, KNOPS, LACROIX, LECLERCQ, LEDOUX, LEMAL, LIGOT, LILAR, MACHTENS, MARTENS, MATERNE, Mmc MELIN, MM. MERENNE, MICHAUX, MISSIAEN, MOLTER, MOTZ, MOULIN, MOUREAUX, MUYL-DERMANS, NOEL, PARMENTIER, PIOT, PONTUS, RASSART, REMSON, ROELANTS, ROLIN, SMETS, SOLAU, Mme SPAAK, MM. TROCLET, VANAU-DENHOVE (Omer), VAN BELLE, VANDER BRUGGEN, VANDERMEULEN, Mme BEECKMAN-Vve VANDERVELDE, MM. VAN IMPE, VAN REMOORTEL, VERGGEYLEN, VERMEYLEN, VERSIEREN, VINOIS, WARNANT, WIARD, WIJN, YERNAUX et CILLON

Interventions de MM. ROLIN, COULONVAUX et NOEL (qui motivent l'abstention de leurs groupes), de M. le PRESIDENT (qui justifie son vote et précise son attitude à l'égard des manœuvres); p. 1400. Observations de MM. HARMEGNIES et YERNAUX;

p. 1400.

Ajournement (16 juin 1955).

Intervention de M. TROCLET, m.t.p.s. (demande la remise de la discussion au mardi suivant); p. 1401. La proposition de remise est adoptée; p. 1401.

Discussion des articles (21 juin 1955).

Art. 1er.

Intervention de MM. VAN ACKER, p.m., et R. HOU-BEN; pp. 1417 à 1419;

L'amendement de M. NIHOUL est rejeté par 86 voix contre 64 et 1 abstention; pp. 1419 et 1420;

S'est abstenu : M. DEHOUSSE;

Intervention de MM. DUVIEUSART, COULONVAUX, R. HOUBEN et VAN ACKER, p.m.; pp. 1420 et 1421;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., Maurice SER-VAIS, PHOLIEN, DOUTREPONT, YERNAUX et SMETS; pp. 1420 et 1421;

Le § 1er de l'article 1er est adopté par 88 voix contre 67 et 1 abstention; pp. 1421 et 1422; S'est abstenu: M. DEHOUSSE;

Les 2º et 3º \$\$ sont adoptés; p. 1422;

L'article 1er amendé est adopté; p. 1422.

Art. 2.

L'article 2 est adopté par 84 voix contre 64 et 1 abstentions; pp. 1422 et 1423.

S'est abstenu : M. DEHOUSSE.

Art. 3.

Les quatre premiers alinéas de l'amendement de M. HOU-

BEN sont adoptés; p. 1424; Intervention de M. TROCLET, m.t.p.s.;

Le sous-amendement du gouvernement à l'alinéa 5 de l'amendement de M. HOUBEN est adopté; pp. 1424, 1425; Intervention de MM. R. HOUBEN et TROCLET, m.t.p.s.; Observations de MM. ROLIN et ORBAN; p. 1425;

Sécurité sociale (suite).

ASSURANCE MALADIE-INVALIDITE (suite).

L'alinéa 6 de l'amendement de M. HOUBEN est rejeté par 86 voix contre 63;

Intervention de MM. R. HOUBEN, TROCLET, m.t.p.s. et ORBAN; pp. 1425 à 1427

Observations de MM. HARMEGNIES et ROLIN; p. 1426; Les alinéas 4 et 5 sont adoptés; p. 1427;

L'amendement du gouvernement à l'alinéa 6 est adopté; p. 1428;

Intervention de MM. R. HOUBEN et TROCLET, m.t.p.s.; pp. 1427 et 1428;

L'amendement de M. R. HOUBEN à l'avant-dernier § est rejeté par 88 voix contre 62 et 1 abstention; p. 1428 et 1429;

S'est abstenu : M. DEHOUSSE;

Intervention de MM. R. HOUBEN et TROCLET, m.t.p.s.:

Observations de MM. HARMEGNIES et SLEDSENS; p. 1428;

L'avant dernier alinéa est adopté; p. 1429; L'amendement de M. R. HOUBEN au dernier alinéa est rejeté par 88 voix contre 61 et 1 abstention; p. 1429;

S'est abstenu : M. DEHOUSSE ;

L'amendement du gouvernement au dernier alinéa est adopté; p. 1429;

Le dernier alinéa est adopté; p. 1429;

L'article 3, amendé est adopté par 88 voix contre 57 et 1 abstention; p. 1430; S'est abstenu; M. DEHOUSSE.

Art. 4.

L'amendement de M. R. HOUBEN est adopté; p. 1430; Intervention de M. TROCLET, m.t.p.s.; Observation de M. BOUILLY;

L'article 4 amendé est adopté; p. 1430.

Art. 5 et 6.

Adoptés sans observations; p. 1430.

Art. 7.

L'amendement de M. DUVIEUSART est rejeté; p. 1432; Intervention de MM. DUVIEUSART et VAN ACKER, p.m.; pp. 1431 et 1432;

Observations de MM. TROCLET, m.t.p.s., ORBAN, YER-NAUX, ANCOT et R. HOUBEN; pp. 1431 et 1432; L'article 7 est adopté; p. 1432.

Les articles amendés sont successivement remis aux voix et définitivement adoptés; p. 1432.

Vote (22 juin 1955).

M. NOEL justifie le vote de son groupe; pp. 1445, 1446. L'ensemble du projet de loi est adopté par 85 voix contre 68 et 1 abstention; p. 1446.

S'est abstenu : M. DEHOUSSE.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE.

Projet de loi modifiant la loi du 28 juillet 1953 concernant les fonds de sécurité d'existence.

Doc. — Nº 58. Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 60. Rapport de M. Neels.

Ann. - Dépôt du projet de loi par M. Troclet ; p. 250 (16 décembre 1954).

Dépôt du rapport par M. Neels ; p. 259 (16 décembre 1954).

Discussion générale (22 décembre 1954).

Discours de M. NEELS, rapp. (met l'accent sur l'approbation unanime de la commission); pp. 287 et 288. La discussion générale est close.

Discussion des articles (22 décembre 1954). Les articles 1 et 2 sont adoptés; p. 288.

Vote (22 décembre 1954).

Sécurité sociale (suite).

FONDS DE SECURITE D'EXISTENCE (suite).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité; p. 302. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants.

MARINS.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 7 février 1945 concernant la sécurité sociale des marins de la marine marchande.

Doc. — Nº 288, Exposé des motifs et projet de loi.

Nº 328. Rapport de M. Wijn.

Ann. - Dépôt du projet par M. Troclet, m.t.p.s.; p. 1484 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Wijn; p. 1576 (12 juillet 1955). Discussion générale (26 juillet 1955).

Discours de MM. DE BAECK (concernant la hâte avec laquelle ce projet a été mis en discussion, la majoration de la cotisation des armateurs et les difficultés qui en résulteront, la remise de la discussion); pp. 1824 à 1825;

WIJN, rapp. (concernant la portée du projet, l'unanimité en faveur du projet en commission); p. 1825;

DE KEYSER (remercie le ministre et le rapporteur, et estime que les difficultés se présentent uniquement dans le cabotage); p. 1825;

LACROIX (concernant l'octroi aux marins des avantages et immunisations qui ont été accordés aux ouvriers par leur loi de pension); p. 1825;

TROCLET, m.t.p.s. (loue la diligence de la commission et le zèle du rapporteur, la consultation de la Caisse de prévoyance, la communication de l'avant-projet d'arrêtés d'exécution à la Caisse, l'octroi de mêmes avantages aux marins qu'aux ouvriers); pp. 1825 à 1826.

La discussion générale est close.

Discussion des articles (26 juillet 1955).

Les articles 1 à 10 sont adoptés sans observations; pp. 1826 à 1828.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 155 voix contre 1 et 1 abstention; p. 1906.

S'est abstenu : M. ANCOT qui justifie son abstention. Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représen tants.

REGULARISATIONS.

Proposition de loi tendant à régulariser, en matière d'applica tion des lois d'assurance socialé, la situation des personnes reconnues bénéficiaires du statut des prisonniers politi ques, du statut des prisonniers de guerre, du statut des déportés pour le travail obligatoire et du statut des résis tants civils et des réfractaires pour faits se rapportant à la guerre de 1940-1945.

Doc. — Nº 7. Proposition de M. Jean-B. Cornez. Ann. — Dépôt de la proposition par M. CORNEZ; p. 12 (9 novembre 1954).

Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 no vembre 1954).

Sécurité sociale. — V. aussi Interpellations : Servais, L. V. aussi Motions d'ordre : Troclet.

Sénat. — V. Chambres législatives.

Séquestres. — V. Finances : Office des sequestres.

Société anonyme du Crédit Communal de Belgique. V. Communes : Crédit communal.

S.N.C.B. — V. Communisations: Chemins de fer.

Société anonyme belge d'exploitation de la navigation aérienne. — V. Communications : Aviation. — Sabena.

Société coopérative de Gazéification souterraine. V. Commerce et Industrie : Gaz.

Société Nationale de la Petite Propriété terrienne. — V. Habitations.

Société Nationale des Chemins de fer belges. — V. Communications: Chemins de fer. — S.N.C.B.

Société Nationale des Distributions d'eau. - V. Hygiène et Santé: Distribution d'eau.

Société Nationale des Habitations et Logements à bon marché. — V. Habitations.

Sociétés (fusion ou absorption de). — V. Impôts : Impôts directs. — Revenus.

Socogaz. — V. Commerce et Industrie : Gaz.

Sous-officiers. — V. Armée : Officiers.

Spectacles. - V. Droit pénal.

V. aussi Motions d'ordre : Mme Beeckman-Vve Vander-

Sport. — V. Hygiène et Santé : Education physique.

Statut des émigrés. — V. Affaires étrangères : Migrations.

Successions. — V. Affaires étrangères : Impôts. — Droits de succession.

V. aussi Droit civil.

V. aussi Procédure civile : Successions. — Scellés.

Suppléments de traitements. — V. Enseignement : Enseignement primaire.

Sûreté de l'Etat.

ENERGIE NUCLEAIRE.

Projet de loi concernant la sûreté des recherches, matières et méthodes de production nucléaires.

Nouveau titre : Projet de loi concernant la sûreté de l'Etat dans le domaine de l'énergie nucléaire.

Doc. - Nº 320. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 354. Rapport de M. Rollin + Erratum + Annexe.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1558 (12 juillet 1955).

Dépôt du rapport par M. ROLIN; p. 1830 (26 juillet 1955). Discussion générale (27 juillet 1955).

Discours de MM. ROLIN, rapp. (concernant le vœu exprimé par la commission de voir modifier l'intitulé du projet, l'accord de la commission sur le but du projet, les précautions à prendre pour le secret des communications relatives à l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, la limitation du contrôle, les organes de contrôle et leurs pouvoirs, l'accord entre les Etats-Unis et la Belgique relatif aux usages civils de l'énergie atomique et sa publication en annexe du rapport, les « accords de sûreté » et leur valeur, les garanties de sécurité quant au personnel belge pour la construction du réacteur belge, les exagérations du F.B.I. et la prudence à demander à la Sûreté de l'Etat); pp. 1935 et 1936;

LILAR, m.j. (se rallie aux observations du rapporteur et ne formule pas d'objection quant à la modification de l'intitulé); p. 1936.

La discussion géénrale est close.

Discussion des articles (27 juillet 1955).

Les articles 1 à 5 sont adoptés sans observations; pp. 1936 et 1937.

Modification de l'intitulé (27 juillet 1955). Adoptée sans observation; p. 1937.

Vote (27 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 109 voix contre 1; p. 1938.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

T

Tabac. — V. Interpellations: Mullie et d'Aspremont Lynden (Comte).

Tauromachie. — V. Motions d'ordre : Mme Beeckman-Vve Vandervelde.

Taxation forfaitaire. — V. Impôts : Impôts directs. — Revenus.

Taxes assimilées au timbre. — V. Impôts : Impôts indirects.

Taxes consulaires. — V. Affaires étrangères : Redevances.

Télécommunications. — V. Affaires étrangères : Communications.

Télégraphes et Téléphones. — V. Communications.

Télévision. — V. Communications : Véhicules à moteur.

Temporaires. — V. Administrations publiques : Personnel.

Territoire des communes. — V. Communes.

Textile. - V. Interpellations: Ronse.

Traitements. — V. Administrations publiques.

V. aussi Communes : Secrétaires communaux.

V. aussi Cour des Comptes.

V. aussi Cultes.

V. aussi Droit public : Conseil d'Etat.

V. aussi Enseignement: Enseignement primaire.

V. aussi Travail : Salaires et traitements.

Transit. — V. Commerce et Industrie : Commerce extérieur.

Transports. — V. Affaires étrangères : Communications.

V. aussi Armée : Adjudications.

V. aussi Communications.

Travail.

CONTRAT DE TRAVAIL.

Navigation intérieure.

Projet de loi modifiant la loi du 1er avril 1936 sur les contrats d'engagement pour le service des bâtiments de navigation intérieure.

Doc. — Nº 250. Projet transmis par la Chambre des Représentants.

Nº 274. Rapport de M. Parmentier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1326 (7 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 1414 (16 juin 1955).

Discussion générale (23 juin 1955).

Discours de MM. PARMENTIER, rapp. (concernant l'unanimité de la commission sur le principe du projet, les modifications au texte adopté par la Chambre, la rectification d'une erreur matérielle); p. 1468;

TROCLET, m.t.p.s. (concernant le nouveau texte et la portée du projet); p. 1468;

La discussion générale est close.

Discussion des articles (23 juin 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 1468 et 1469.

Vote (23 juin 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté par 152 voix contre 1; p. 1472.

Le projet de loi sera transmis à la Chambre des Représentants. Travail (suite).

JOURS FERIES.

Projet de loi modifiant l'arrêté-loi du 25 février 1947, relatif à l'octroi de salaires aux travailleurs pendant un certain nombre de jours fériés par an.

Doc. — Nº 287. Projet transmis par la Chambre des représentants.

Nº 294. Rapport de M. Parmentier.

Ann. — Transmis par la Chambre des Représentants; p. 1476 (28 juin 1955).

Dépôt du rapport par M. Parmentier; p. 1500 (30 juin 1955). Pas de discussion générale.

Discussion des articles (7 juillet 1955).

Les articles 1 à 3 sont adoptés sans observations; pp. 1555 et 1556.

Vote (12 juillet 1955).

L'ensemble du projet de loi est adopté à l'unanimité des 162 membres présents; p. 1565.

Le projet de loi sera soumis à la sanction royale.

SALAIRES ET TRAITEMENTS.

Proposition de loi fixant les minima de salaires et traitements. Ann. — Prise en considération. Renvoi en commission; p. 24 (16 novembre 1954).

Travail pénitentiaire. — V. Organisation judiciaire : Régie du travail pénitentiaire.

Travaux et fournitures. — V. Armée : Adjudications. V. aussi Droit commercial : Gage.

Travaux publics. — V. Budgets.

V. aussi Interpellations : Sledsens et Ancot.

V. aussi Motions d'ordre : Sledsens et Ancot.

· u

Union de l'Europe Occidentale. — V. Affaires étrangères: Forces armées.

Universités de l'Etat. — V. Enseignement : Enseignement supérieur.

Urundi. — V. Colonies.

 \mathbf{v}

Validation des pouvoirs. — V. Chambres législatives.

Véhicules à moteur. — V. Communications.

Vente à tempérament. — V. Commerce et Industrie : Réglementation du commerce.

Viande. — V. Alimentation.

Viduité. — V. Droit civil.

Vie humaine (Sauvegarde de la —). — V. Affaires étrangères : Communications. — Marine.

Vieillesse et décès prématuré. — V. Pensions.

Vote. — V. Chambres législatives : Sénat. — Incidents.

Voyageurs de commerce. — V. Commerce et Industrie : Représentants de commerce.

W

Wateringues. — V. Polders et wateringues.